BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

J
103
R43
1869

CANADA. PARLEMENT. SENAT.

Procès-verbaux.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU

CANADA.

Pour l'année, 1ère Victoriæ, 32-33 Victoriæ, 1869.

SON EXCELLENCE LE TRÈS-HONORABLE SIR JOHN YOUNG, C.C.B., G.C.M.G., GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.

OTTAWA:
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE & LEMIEUX.
1869.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU

CANADA.

2ème Session, 1er Parlement, 32-33 Victoria, 1869.

SON EXCELLENCE LE TRÈS-HONORABLE SIR JOHN YOUNG, G.C.B., G.C.M.G., GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.

Ottawa:
IMPRIMES PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

1869.

INDEX

DES

AVIS DE MOTIONS ET INTERPELLATIONS.

2ÈME SESSION, 1ER PARLEMENT, 32-33 VICTORIA, 1869.

Voir les Journaux du Sénat pour l'index des autres procédés de la Session.

ARCHIBALD, Hon. M. :

INTERPELLATION : politique du gouvernement au sujet des pêcheurs américains qui viennent faire la pêche dans les eaux canadiennes, 31.

ARMAND, Hon M. : MOTION : ajournement du Sénat, 172 ; adoptée, 178.

BENSON, Hon. M. :

INTERPELLATION : imposition de droits de tonnage sur les navires américains, 76.

INTERPELLATION : mode d'enregistrement des navires dans toute l'étendue du Canada, 76.

BILL, Hon. M. : INTERPELLATION : amélioration des havres et construction de quais et de brise-lames, 108.

BOTSFORD, Hon. M. :

MOTION : état indiquant les frais d'entretien des édifices du parlement et des départements à Ottawa, du 30 juin 1867 au 30 juin 1868, 44. Adresse, 97. Réponse, 282.

MOTION : état des sommes nécessaires pour achever et entretenir les édifices et la place du parlement à Ottawa, 149. Adresse, 163. Réponse, 297.

BUREAU, Hon. M. :

MOTION : pièces relatives à l'accusation, procès et condamnation du Révérend John McMahon, 18. Adresse, 34. Réponse, 133.

MOTION : liste des officiers et serviteurs du Sénat, indiquant le jour de leur nomination, par qui ils ont été nommés et quel salaire ils reçoivent, 86. Adoptée, 43. Réponse, 53.

CAMPBELL, Hon. M. :

MOTION pour rescinder la 79e règle du Sénat, 84. Adoptée, 113.

RÉSOLUTION : Terre de Rupert et Territoire du Nord-Ouest, 199.

RÉSOLUTION : Terreneuve, 299.

RÉSOLUTION : l'Ile du Prince-Edouard, 349.

MOTION : qu'il y ait deux séances par jour, 326.

MOTION : que l'on se procure des exemplaires de l'ouvrage de M. Russell sur le Territoire du Nord-Ouest, 360.

DICKEY, Hon. M. :

INTERPELLATION : documents et rapports d'exploration concernant la construction d'un canal destiné à relier les eaux du golfe St. Laurent à celles de la Baie de Fundy, 36.

MOTION : exploration de l'isthme situé entre la Baie de Fundy et la Baie Verte, 158. Adresse, 184.

INTERPELLATION : uniformité des lois des provinces, 180.

MOTION pour rescinder le vote sur la question de l'ajournement du Sénat, 180. Motion déclarée hors d'ordre, 185.

FLINT, Hon. H. : MOTION: que la pétition de George W. Jones, de Port Perry, ne soit point reçue, 64. Retirée, 68.

GUÉVREMONT, Hon. M. : MOTION : copie du rapport de John Page, Ecr., sur l'exploration du lac St.-Pierre, 232. Adresse, 244. Réponse, 320.

HAZEN, Hon. M. :

MOTION : que l'on se procure des cartes avec des copies des rapports sur le Territoire du Nord-Ouest, 336.

LOCKE, Hon. M. : INTERPELLATION : siége vacant au Sénat, 64.

MILLER, Hon. M. :

MOTION : état de toutes les nominations, à des emplois publics à Ottawa, faites par le gouvernement du Canada depuis le 1er juillet 1867, 64.

MOTION : correspondance sur la question des pêcheries cotières et maritimes échangée entre le gouvernement canadien et les gouvernements de la Grande-Bretagne et de l'Ile du Prince-Edouard, 64.

McCLELAN, Hon. M. :

INTERPELLATION : établissement d'un bureau d'examinateurs chargé de classer les capitaines et les seconds de navires à voiles en Canada, 108.

MOTION : correspondance au sujet de l'établissement d'un bureau d'examinateurs pour le classement des capitaines et des seconds de navires à voiles en Canada, 108. Adresse, 132. Réponse, 261.

MOTION : correspondance relative à l'engagement des matelots, 137. Adresse, 145. Réponse, 261.

INTERPELLATION : système des banques d'épargnes de bureaux des poste, 187.

McCULLY, Hon. M. :

MOTION : service de bateau à vapeur sur la côte méridionale de la Nouvelle-Ecosse, 31.

MOTION : correspondance au sujet de la loi criminelle, 36. Adresse, 43.

MOTION : certificats accordés en vertu de l'acte de l'inspection des bateaux à vapeur, en 1868 et 1869, 50. Adresse, 73. Réponse, 155.

INTERPELLATION : subvention postale à accorder à un steamer convenable qui desservirait la route d'Halifax à Yarmouth, 84.

INTERPELLATION : cour générale d'appel pour le Canada, 84.

INTERPELLATION : nomination de juges pour la Nouvelle-Ecosse, 84.

MOTION : état des actions entrées dans les cours de vice-amirauté du Canada, 108. Adresse, 132.

INTERPELLATION : subvention supplémentaire à la Nouvelle-Ecosse, 172.

MOTION : vaisseau du gouvernement appelé le "Druid," 172. Adresse, 185. Réponse, 261.

MACPHERSON, Hon. M. : MOTION : correspondance au sujet de l'immigration, 108. Adresse, 122. Réponse, 261.

ODELL, Hon. M. : INTERPELLATION : garantie impériale en faveur du chemin de fer Intercolonial, 299.

RITCHIE, Hon. M. : MOTION : service des paquebots à vapeur de la ligne Inman, 158.

ROBERTSON, Hon. M. : MOTION : état détaillé des bois à œuvrer exportés du Canada aux Etats-Unis depuis le 16 mars 1860 jusqu'au 16 mars 1869. Adresse, 185. Réponse, 196.

RYAN, Hon. M. :

MOTION : correspondance entre les gouvernements de la Grande-Bretagne et du Canada au sujet des réimpressions canadiennes des ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire, 18. Adresse, 29. Réponse 48.

SANBORN, Hon. M. : MOTION : correspondance relative à l'extradition des criminels du Canada aux Etats-Unis, 108. Adresse, 145.

SKEAD, Hon. M. :

MOTION : dépenses et réparations faites sur le canal de Grenville et Carillon, 285. Adresse, 302.

INTERPELLATION : barrage dans l'Ottawa, à Grenville, 285.

MOTION : état détaillé des dépenses faites sur le canal Rideau, 286. Adresse, 302.

INTERPELLATION : pouvoir d'eau et terrains sur la ligne du canal Rideau, 286. Adresse, 302.

MOTION : état détaillé des frais d'entretien des édifices du parlement et des départements à Ottawa, depuis le 30 juin 1868 jusqu'à ce jour, 299. Adresse, 303.

MOTION : sommes dépensées en améliorations sur l'Ottawa, depuis le pied des rapides de Carillon jusqu'aux ouvrages les plus reculés, 322. Adresse, 336.

TESSIER, Hon. M. :

MOTION : liste alphabétique des actionnaires des banques incorporées du Canada, 116. Adresse, 132.

MOTION : rapports sur les pêcheries, 116.

MOTION : rapport de T. Trudeau, Ecr., sur le havre de Québec, 263. Adresse, 275.

WILMOT, Hon. M. : MOTION : correspondance entre le gouvernement du Canada et le secrétaire d'Etat pour les colonies, au sujet de l'acte pour fixer le traitement du gouverneur-général, 109.

WILSON, Hon. M. : MOTION : ajournement du Sénat, 84. Adoptée, 97.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Jeudi, 15 Avril, 1869.

Jeudi, le quinzième jour du mois d'avril, dans la trente-deuxième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la foi, étant la seconde session du premier Parlement de la Puissance du *Canada*, continuée par diverses proclamations jusqu'à ce jour;

Les Membres présents dans la Chambre du Sénat, dans la cité d'*Ottawa*, sont:

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Campbell,*	*Holmes,*	*Olivier,*
Allan,	*Chapais.*	*Kenny,*	*Reesor,*
Archibald,	*Christie,*	*Lacoste,*	*Ross,*
Armand,	*Cormier,*	*Leslie,*	*Ryan,*
Benson,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Seymour,*
Bill,	*Ferguson,*	*McCrea,*	*Shaw,*
Blake,	*Ferrier,*	*Macpherson,*	*Skead,*
Bourinot,	*Foster,*	*Malhiot,*	*Wark et*
Bureau,	*Guévremont,*	*Mills,*	*Wilmot.*
Burnham,	*Hamilton (Inkerman,)*	*Mitchell,*	

Son Excellence le Très Honorable Sir *John Young*, Baronet, un des Membres de

Notre Très Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand'-Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand'-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *St. Michel*, et *St. George*, Gouverneur Général du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône, l'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue, avec son Orateur, il a plû à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

Honorables Messieurs du Sénat,—
Messieurs de la Chambre des Communes,—

Je suis fort heureux d'avoir recours à vos conseils, et je me réjouis à la pensée qu'en cette occasion, la première où j'ai eu l'honneur de vous adresser la parole, nous pouvons nous féliciter de l'aspect des affaires publiques à l'intérieur et au dehors, de la prédominance des dispositions pacifiques parmi les nations, et des indices d'accord et de tranquilité également favorables au développement du commerce étranger et aux entreprises de l'industrie domestique.

Le grand projet de la Confédération fut heureusement inauguré sous les auspices de mon Prédécesseur.

C'est pour moi un sujet d'orgueil que de trouver mon nom honorablement associé à la fortune croissante de la Puissance du *Canada*, et je compterai comme un bonheur, aussi bien que comme un devoir, de coopérer en autant que j'en serai capable, à seconder vos efforts pour affermir les liens qui unissent ensemble les différentes Provinces, et pour assurer l'attachement du peuple au sol au moyen de lois sages et équitables.

L'exercice de vos efforts dans ces directions paraît devoir être plus que jamais nécessaire, maintenant que les termes auxquels de grandes accessions sont offertes à la Puissance vont être immédiatement soumis à notre considération.

En conséquence de la dépêche du Duc de *Buckingham* et *Chandos* du 8 août dernier, annonçant que Sa Grâce se proposait d'entrer en négociations avec la Compagnie de la Baie d'*Hudson* quant aux termes auxquels elle serait disposée à renoncer à ses droits et prétentions dans le Territoire du Nord-Ouest, Lord *Monck* envoya en *Angleterre* deux membres du Conseil Privé en députation pour suivre le cours de cette affaire et veiller aux intérêts du *Canada*.

Les conférences à *Londres*, et la correspondance à ce sujet ont été amenées à fin par la proposition que Lord *Granville*, après un examen complet des circonstances, fit de la part du gouvernement de Sa Majesté pour être soumis à la considération du peuple du *Canada* et de la Compagnie de la Baie d'*Hudson*.

J'ai reçu la nouvelle que la Compagnie de la Baie d'*Hudson*, après quelque délibération, s'est décidée à accepter les termes posés par le Secrétaire d'Etat pour les Colonies.

J'ai donné ordre que le rapport de la mission, et tous les papiers qui s'y rapportent, soient régulièrement mis devant le Parlement, et je les recommande à votre sérieuse considération, en vue de la haute importance du sujet, autant que dans l'espoir que cette question, depuis si longtemps en contestation, soit close sans plus de délai.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu du Gouverneur de *Terreneuve* des communications exprimant le désir qui règne parmi les habitants de cette Colonie d'être remis dans l'Union, surtout sa dépêche du 20 mars dernier, contenant copies des résolutions passées par le Conseil et l'Assemblée, et exposant les conditions qu'il leur paraît désirable de proposer.

Ces pièces vont être fournies immédiatement pour l'information du Parlement, et j'espère qu'avant la clôture de la session je serai en état de soumettre à votre considération les détails d'un arrangement provisoire.

Ce sera un sensible plaisir pour moi, aussi bien qu'un sujet de félicitation générale, si à un jour prochain la belle Colonie de *Terreneuve* qui n'a pas d'égale comme pépinière d'intrépides marins, et dont les riches pêcheries sont inépuisables, vient à former partie de la Puissance.

A la suggestion du Gouvernement de Sa Majesté, il a été fait une tentative sincère

pour apaiser le mécontentement qui règne malheureusement à la *Nouvelle-Ecosse*. Les papiers se rapportant à ce sujet seront soumis à votre considération favorable.

Comme suite de ce qui a été commencé dans la dernière session, il vous sera présenté des Bills pour l'assimilation des Lois Criminelles existant dans les diverses Provinces. Il ne peut être conféré à un pays un plus grand bien qu'un Code de Lois Criminelles bien défini, d'une application générale et d'une étude facile.

Entre autres mesures, il vous sera présenté des Bills pour l'établissement de lois uniformes et amendées touchant les Elections Parlementaires, la Banqueroute et l'Insolvabilité et les Brevets d'Invention et de Découverte.

Messieurs de la Chambre des Communes,—

Le Budjet des dépenses de l'année fiscale qui approche vous sera soumis. Il a été préparé avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public. J'ai aussi donné instruction de mettre devant vous les comptes publics pour l'année dernière.

Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes,—

Les Chartes de plusieurs Banques vont bientôt expirer, et les sujets importants des Banques et du Cours Monétaire seront soumis à votre attention.

Dans la considération de ces questions qui affectent si profondément, non-seulement les intérêts du commerce, mais les transactions de chaque jour, j'ai l'assurance que vous vous efforcerez d'adopter des principes qui, dans leur application, garantiront la plus grande mesure de sûreté au public, sans diminuer les facilités requises pour l'encouragement et l'extension du commerce.

J'ai énuméré une variété de sujets, mais ils sont importants et demandent à être réglés dans le cours de la session. Je les laisse en toute confiance à votre sage jugement, espérant vivement que vos délibérations seront bénies, et qu'ainsi vous pourrez remplir avec dignité et effet la haute mission que vous a confiée la Providence.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

PRIÈRES :

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte concernant "les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois *pro formâ*.

L'honorable Président a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que la Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, demain.

Ordonné, que le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, soit imprimé dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que tous les Membres présents durant la présente session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre, quand et comme il le jugera nécessaire.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Kenny*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Vendredi, 16 Avril, 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

ORDRE DU JOUR.

1869.
15 Avril.—Considération du Discours de Son Excellence.—(L'honorable *M. Campbell*).

No: 1.

2me Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Jeudi, 15 *avril* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Vendredi, 16 Avril, 1869.

Les Membres présents, sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Campbell,*	*Kenny,*	*Reesor,*
Allan,	*Chapais.*	*Lacoste,*	*Ross,*
Anderson,	*Christie,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Archibald,	*Cormier,*	*Leslie,*	*Sanborn,*
Armand,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Seymour,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Locke,*	*Shaw,*
Bill,	*Ferguson,*	*McCrea,*	*Skead,*
Blake,	*Ferrier,*	*Macpherson,*	*Tessier,*
Botsford,	*Foster,*	*Malhiot,*	*Wark, et*
Bourinot,	*Guévremont,*	*Mills,*	*Wilmot.*
Bureau,	*Hamilton (Inkerman,)*	*Mitchell,*	
Burnham,	*Holmes,*	*Olivier,*	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Christie ;* du conseil de l'association agricole et des arts de la Province d'*Ontario.*

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du Trône, à l'ouverture de la présente session, et

Le discours étant lu par le greffier,

L'honorable M. *Lacoste* a proposé, secondé par l'honorable M. *Wark*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour le remercier de son gracieux discours prononcé à l'ouverture de la présente Session du Parlement du *Canada*; et de plus pour assurer Son Excellence:

Que nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous témoigner qu'elle était fort heureuse d'avoir recours à nos conseils, et que nous nous réjouissons avec Son Excellence à la pensée qu'en cette occasion, la première où nous avons eu l'honneur de nous entendre adresser la parole par elle, nous pouvons nous féliciter de l'aspect des affaires publiques à l'intérieur et au dehors, de la prédominance des dispositions pacifiques parmi les nations, et des indices d'accord et de tranquillité également favorables au développement du commerce étranger et aux entreprises de l'industrie domestique ;

Que nous nous rappellerons toujours avec plaisir que le grand projet de la Confédération fut heureusement inauguré sous les auspices du prédécesseur de Son Excellence ;

Que nous remercions Son Excellence de l'assurance qu'elle nous donne que c'est pour elle un sujet d'orgueil que de trouver son nom honorablement associé à la fortune croissante de la Puissance du *Canada*, et qu'elle comptera comme un bonheur, aussi bien que comme un devoir, de coopérer en autant qu'elle en sera capable, à seconder nos efforts pour affermir les liens qui unissent ensemble les différentes Provinces, et pour assurer l'attachement du peuple au sol au moyen de lois sages et équitables ;

Que nous sentons avec Son Excellence que l'exercice de nos efforts dans ces directions paraît devoir être plus que jamais nécessaire, maintenant, comme Son Excellence veut bien nous l'apprendre, que les termes auxquels de grandes accessions sont offertes à la Puissance, vont être immédiatement soumis à notre considération ;

Que c'est avec le plus profond intérêt que nous apprenons qu'en conséquence de la dépêche du Duc de *Buckingham* et *Chandos* du 8 août dernier, annonçant que Sa Grâce se proposait d'entrer en négociations avec la compagnie de la Baie d'*Hudson* quant aux termes auxquels elle serait disposée à renoncer à ses droits et prétentions dans le Territoire du Nord-Ouest, Lord *Monck* envoya en *Angleterre* deux membres du Conseil Privé en députation pour suivre le cours de cette affaire et veiller aux intérêts du *Canada* ;—que les conférences à *Londres*, et la correspondance à ce sujet ont été amenées à fin par la proposition que Lord *Granville*, après un examen complet des circonstances, fit de la part du gouvernement de Sa Majesté pour être soumise à la considération du peuple du *Canada* et de la Compagnie de la Baie d'*Hudson*,—et que Son Excellence a reçu la nouvelle que la Compagnie de la Baie d'*Hudson*, après quelque délibération, s'est décidée à accepter les termes posés par le Secrétaire d'Etat pour les colonies ;

Que nous remercions Son Excellence d'avoir donné ordre que le rapport de la mission, et tous les papiers qui s'y rapportent, soient régulièrement mis devant le Parlement, et que nous ne manquerons pas de les prendre en notre sérieuse considération, en vue de la haute importance du sujet, autant que dans l'espoir que cette question, depuis si longtemps en contestation, soit close sans plus de délai;

Que nous partageons avec Son Excellence le plaisir qu'elle éprouve d'avoir reçu du Gouverneur de *Terreneuve* des communications exprimant le désir qui règne parmi les habitants de cette Colonie d'être admis dans l'Union, surtout sa dépêche du 20 mars dernier, contenant copies des résolutions passées par le Conseil et l'Assemblée, et exposant les conditions qu'il leur paraît désirable de proposer;

Que nous sommes heureux d'apprendre que ces pièces vont être fournies immédiatement pour l'information du Parlement, et que Son Excellence nourrit

l'espoir qu'avant la clôture de la session elle sera en état de soumettre à notre considération les détails d'un arrangement provisoire ;

Que ce sera un sensible plaisir pour nous, en commun avec Son Excellence, aussi bien qu'un sujet de félicitation générale, si à un jour prochain la belle Colonie de *Terreneuve*, qui n'a pas d'égale comme pépinière d'intrépides marins, et dont les riches pêcheries sont inépuisables, vient à former partie de la Puissance ;

Que nous apprenons avec beaucoup de satisfaction qu'à la suggestion du Gouvernement de Sa Majesté, il a été fait une tentative sincère pour apaiser le mécontentement qui règne malheureusement à la *Nouvelle-Ecosse*, et que Son Excellence peut être convaincue que les papiers se rapportant à ce sujet ne manqueront pas de recevoir notre considération favorable ;

Que nous apprenons avec plaisir que comme suite de ce qui a été commencé dans la dernière session, il nous sera présenté des Bills pour l'assimilation des Lois Criminelles existant dans les diverses provinces, et que nous sommes d'accord avec Son Excellence sur le fait qu'il ne peut être conféré à un pays un plus grand bien qu'un Code de Lois Criminelles bien défini, d'une application générale et d'une étude facile ;

Que tous les Bills que Son Excellence voudra bien nous faire présenter pour l'établissement de lois uniformes et amendées touchant les Elections Parlementaires, la Banqueroute et l'Insolvabilité et les Brevets d'Invention et de Découverte, seront l'objet de notre plus scrupuleuse attention ;

Que nous prendrons respectueusement en considération le Budget des dépenses de la prochaine année fiscale qui devra, comme Son Excellence nous l'apprend, nous être soumis, étant convaincus qu'il a été préparé avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public. Nous remercions Son Excellence d'avoir aussi donné instruction de mettre devant nous les comptes publics pour l'année dernière ;

Que nous savons que les chartes de plusieurs Banques vont bientôt expirer, et que les sujets importants des Banques et du Cours Monétaire devront nécessairement être soumis à notre attention ;

Que dans la considération de ces questions qui affectent si profondément, non-seulement les intérêts du commerce, mais les transactions de chaque jour, Son Excellence peut être convaincue que nous nous efforcerons d'adopter des principes qui, dans leur application, garantiront la plus grande mesure de sûreté au public, sans diminuer les facilités requises pour l'encouragement et l'extension du commerce.

Que nous partageons l'opinion exprimée par Son Excellence, que les divers sujets sur lesquels elle a attiré notre attention sont très importants et demandent à être réglés dans le cours de la session ; et que nous nous efforcerons de justifier la confiance avec laquelle Son Excellence a bien voulu les laisser à notre jugement, espérant vivement que nos délibérations seront bénies, et qu'ainsi nous pourrons remplir avec dignité et effet la haute mission que nous a confiée la Providence.

Après débats,

La dite résolution étant lue de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur icelle, elle a été unanimement adoptée.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que les honorables messieurs *Lacoste*, *Wark*, et l'auteur de la motion, forment un comité pour préparer une adresse basée sur la dite résolution.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Campbell* a fait rapport d'une adresse préparée par le dit comité comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir *John Young*, Baronet, un des Membres de Notre Très Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand'-Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand'-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur Général du *Canada*, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu nous témoigner qu'elle était fort heureuse d'avoir recours à nos conseils, et nous nous réjouissons avec Votre Excellence à la pensée qu'en cette occasion, la première où nous avons eu l'honneur de nous entendre adresser la parole par Votre Excellence, nous pouvons nous féliciter de l'aspect des affaires publiques à l'intérieur et au dehors, de la prédominance des dispositions pacifiques parmi les nations, et des indices d'accord et de tranquillité également favorables au développement du commerce étranger et aux entreprises de l'industrie domestique.

Nous nous rappellerons toujours avec plaisir que le grand projet de la Confédération fut heureusement inauguré sous les auspices du prédécesseur de Votre Excellence.

Nous remercions Votre Excellence de l'assurance qu'elle nous donne que c'est pour elle un sujet d'orgueil que de trouver son nom honorablement associé à la fortune croissante de la Puissance du *Canada*, et qu'elle comptera comme un bonheur, aussi bien que comme un devoir, de coopérer en autant qu'elle en sera capable, à seconder nos efforts pour affermir les liens qui unissent ensemble les différentes Provinces, et pour assurer l'attachement du peuple au sol au moyen de lois sages et équitables.

Nous sentons avec Votre Excellence que l'exercice de nos efforts dans ces directions paraît devoir être plus que jamais nécessaire, maintenant comme Votre Excellence veut bien nous l'apprendre, que les termes auxquels de grandes accessions sont offertes à la Puissance, vont être immédiatement soumis à notre considération.

C'est avec le plus profond intérêt que nous apprenons qu'en conséquence de la dépêche du Duc de *Buckingham* et *Chandos* du 8 août dernier, annonçant que Sa Grâce se proposait d'entrer en négociations avec la Compagnie de la Baie d'*Hudson* quant aux termes auxquels elle serait disposée à renoncer à ses droits et prétentions dans le Territoire du Nord Ouest, Lord *Monck* envoya en *Angleterre* deux membres du Conseil Privé en députation pour suivre le cours de cette affaire et veiller aux intérêts du *Canada ;*—que les conférences à *Londres*, et et la correspondance à ce sujet ont été amenées à fin par la proposition que Lord *Granville*, après un examen complet des circonstances, fit de la part du gouvernement de Sa Majesté pour être soumise à la considération du peuple du *Canada* et de la Compagnie de la Baie *d'Hudson*,—et que Votre Excellence a reçu la nouvelle que la Compagnie de la Baie *d'Hudson*, après quelque délibération, s'est décidée à accepter les termes posés par le Secrétaire d'Etat pour les Colonies.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir donné ordre que le rapport de la mission, et tous les papiers qui s'y rapportent, soient régulièrement mis devant le Parlement, et que nous ne manquerons pas de les prendre en notre sérieuse considération, en vue de la haute importance du sujet, autant que dans l'espoir que cette question, depuis si longtemps en contestation, soit close sans plus de délai.

Nous partageons avec Votre Excellence le plaisir qu'elle éprouve d'avoir reçu du Gouverneur de *Terreneuve* des communications exprimant le désir qui règne parmi les habitants de cette Colonie d'être admis dans l'Union, surtout sa dépêche du 20 mars dernier, contenant copies des résolutions passées par le Conseil et l'Assemblée, et exposant les conditions qu'il leur paraît désirable de proposer.

Nous sommes heureux d'apprendre que ces pièces vont être fournies immédiatement pour l'information du Parlement, et que Votre Excellence nourrit l'espoir qu'avant la clôture de la session elle sera en état de soumettre à notre considération les détails d'un arrangement provisoire.

Ce sera un sensible plaisir pour nous, en commun avec Votre Excellence, aussi bien qu'un sujet de félicitation générale, si à un jour prochain la belle Colonie de *Terreneuve* qui n'a pas d'égale comme pépinière d'intrépides marins, et dont les riches pêcheries sont inépuisables, vient à former partie de la Puissance.

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction qu'à la suggestion du Gouvernement de Sa Majesté, il a été fait une tentative sincère pour apaiser le mécontentement qui règne malheureusement à la *Nouvelle-Ecosse*, et que Votre Excellence peut être convaincue que les papiers se rapportant à ce sujet ne manqueront pas de recevoir notre considération favorable.

Nous apprenons avec plaisir que comme suite de ce qui a été commencé dans la dernière session, il nous sera présenté des Bills pour l'assimilation des Lois Criminelles existant dans les diverses Provinces, et nous sommes d'accord avec Votre Excellence sur le fait qu'il ne peut être conféré à un pays un plus grand bien qu'un Code de Lois Criminelles bien défini, d'une application générale et d'une étude facile.

Tous les Bills que Votre Excellence voudra bien nous faire présenter pour l'établissement de lois uniformes et amendées touchant les Elections Parlementaires, la Banqueroute et l'Insolvabilité et les Brevets d'Invention et de Découverte, seront l'objet de notre plus scrupuleuse attention.

Nous prendrons respectueusement en considération le Budjet des dépenses de la prochaine année fiscale qui devra, comme Votre Excellence nous l'apprend, nous être soumis, étant convaincus qu'il a été préparé avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public. Nous remercions Votre Excellence d'avoir aussi donné instruction de mettre devant vous les comptes publics pour l'année dernière.

Nous savons que les Chartes de plusieurs Banques vont bientôt expirer, et que les sujets importants des Banques et du Cours Monétaire devront nécessairement être soumis à notre attention.

Dans la considération de ces questions qui affectent si profondément, non-seulement les intérêts du commerce, mais les transactions de chaque jour, Votre Excellence peut être convaincue que nous nous efforcerons d'adopter des principes qui, dans leur application, garantiront la plus grande mesure de sûreté au public, sans diminuer les facilités requises pour l'encouragement et l'extension du commerce.

Nous partageons l'opinion exprimée par Votre Excellence, que les divers sujets sur lesquels elle a attiré notre atttention sont très importants et demandent à être réglés dans le cours de la session ; et que nous nous efforcerons de justifier la confiance avec laquelle Votre Excellence a bien voulu les laisser à notre jugement, espérant vivement que nos délibérations seront bénies, et qu'ainsi nous pourrons remplir avec dignité et effet la haute mission que nous a confiée la Providence.

Laquelle dite adresse étant lue par le greffier, a été unanimement adoptée,

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit signée par l'honorable Président.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général par les membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 19 Avril, 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

No. 2.

2me Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Vendredi, 16 *avril* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT.

OTTAWA :

IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Lundi, 19 Arvil, 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Campbell,*	*Kenny,*	*Mitchell,*
Allan,	*Chapais,*	*Lacoste,*	*Olivier,*
Anderson,	*Christie,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Archibald,	*Cormier,*	*Leslie,*	*Ross,*
Armand,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Ryan,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Locke,*	*Sanborn,*
Bill,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Seymour,*
Flake,	*Ferguson,*	*McCully,*	*Shaw,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Stead,*
Bourinot,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Tessier,*
Bureau,	*Hamilton (Inkerman,)*	*Malhiot,*	*Wark,*
Burnham,	*Holmes,*	*Mills,*	*Wilmot.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ferguson ;* de *William Lynd* et autres, du comté de *Bonaven, ture ;* et de *Margaret Thompson*, de la ville de *New-Carlisle*, dans le comté de *Bonaventure*, et veuve de feu l'honorable *John Gawler Thompson*, en son vivant l'un des juges de la Cour Supérieure de la province de *Québec.*

Par l'honorable M. *McMaster ;* de la Banque Canadienne de Commerce.

Par l'honorable M. *McCrea* ; du conseil municipal du township de *Tilbury Est ;* et de la corporation du township de *Kent.*—

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de *Charles Brooks* et autres.

Par l'honorable M. *Tessier ;* du révérend *F. A. Blouin* et autres, de la *Grande Rivière,* dans le comté de *Gaspé.*

L'honorable M. *Burnham* a présenté à la Chambre un état de la banque d'épargnes de *Northumberland* et *Durham,* à venir jusqu'au 1er décembre 1868.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état de l'association d'assurance mutuelle contre l'incendie, dite " Beaver," en date du 29 mars 1869.

Aussi le rapport annuel de la compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie de *Toronto,* pour l'année 1868.

Ordonné, qu'ils restent sur la table et ils sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le Greffier comme suit :

John Young.

Le Gouverneur-Général transmet au Sénat la copie ci-incluse d'une dépêche reçue par Lord *Monck* du Secrétaire d'Etat pour les colonies en réponse à l'adresse à Sa Majesté adoptée le 28 avril 1868.

Maison du Gouvernement,
Ottawa, 19 avril 1869.

Le Secrétaire d'Etat pour les Colonies au Gouverneur-Général.

(*Canada*—No. 78.) *Downing Street,* 1er juin 1868.

MILORD,—J'ai remis à la Reine une copie de la dépêche de votre seigneurie, No. 71, du 30 avril, dans laquelle vous exprimiez votre sympathie envers Sa Majesté, à l'occasion de la tentative d'assassinat faite sur la personne de son altesse royale le duc d'*Edinburgh* et transmettiez une adresse adoptée unanimement par les deux Chambres du parlement canadien faisant connaître l'horreur et l'indignation que leur causait cet attentat.

Il a plu à Sa Majesté recevoir très-gracieusement l'expression de la sympathie de votre seigneurie.

La Reine m'ordonne de dire qu'elle a reçu avec une satisfaction profonde l'adresse du parlement canadien, et que dans cette épreuve comme dans toutes les autres, elle trouve une consolation et un appui dans l'attachement affectionné de son peuple de toutes les parties de son empire.

J'ai, etc.,
(Signé), *Buckingham et Chandos.*

Au Gouverneur
Le très-honorable vicomte *Monck.*

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un autre message de Son Excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

John Young,

Son Excellence le gouverneur-général transmet pour l'information du Sénat copie de la Gazette du *Canada*, publiée par autorité, en date du 19 décembre 1868, par laquelle on verra qu'il a plu à Son Excellence de nommer *Aquila Walsh*, écuyer, M. P., l'honorable *Edouard Barron Chandler*, *Charles John Brydges*, écuyer, et *William Foster Coffin*, écuyer, commissaires du chemin de fer Intercolonial, en vertu du statut 31 *Vict.*, chap. 13.

Maison du Gouvernement,
Ottawa, 16 avril 1869.

L'honorable M. *Ryan* a présenté à la Chambre un état des affaires de la banque d'épargnes de la cité et du district de *Montréal*, pour l'année finissant le 31 décembre 1868.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*,
La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 20 Avril, 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTION.

Pour Mercredi, 21 Avril 1869.

Par l'honorable M. *Ryan :*

1869.
19 avril.—Qu'il soit présenté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général demandant copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements de la *Grande Bretagne* et du *Canada* au sujet d'une adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur-Général adoptée le 8 mai 1868, demandant qu'avec le consentement de Sa Majesté les réimpressions canadiennes des ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire soient mises en *Canada* sur le même pied que les réimpressions étrangères.

Pour Jeudi, 22 Avril 1869.

Par l'honorable M. *Bureau :*

" " Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général demandant : 1° Copie des pièces et documents qui se rattachent à l'accusation, procès et condamnation du Rév. *John McMahon,* prêtre catholique romain, relativement à l'invasion fénienne qui a eu lieu le deux juin 1866, dans le comté de *Welland,* dans la province d'*Ontario.* 2° Copie des rapports et mémoires demandant le pardon ou la commutation de la peine du dit Rév. *John McMahon.* 3° Copie du mémoire ou rapport du juge présidant au procès du dit *John McMahon,* adressé au Gouverneur en conseil, et de tous mémoires ou ordres en conseil à ce sujet.

No. 3.

2me Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Lundi, 19 *avril* 1869.

PROCES-VERBAUX
DES
SEANCES DU SENAT.

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mardi, 20 Avril, 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Campbell,*	*Lacoste,*	*Reesor,*
Allan,	*Chapais,*	*Leonard,*	*Ross,*
Anderson,	*Christie,*	*Leslie,*	*Ryan,*
Archibald,	*Cormier,*	*Letellier de St. Just,*	*Sanborn,*
Armand,	*Dickey,*	*Locke,*	*Seymour,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McCrea,*	*Shaw,*
Bill,	*Dumouchel,*	*McCully,*	*Simpson,*
Blake,	*Ferguson,*	*McMaster,*	*Skead,*
Botsford,	*Ferrier,*	*Macpherson,*	*Tessier,*
Bourinot,	*Guévremont,*	*Malhiot,*	*Wark,*
Bureau,	*Holmes,*	*Mitchell,*	*Wilmot,*
Burnham,	*Kenny,*	*Olivier,*	*Wilson.*

PRIÈRES :

L'honorable M. *Antoine Juchereau Duchesnay* a présenté le bref de sommation de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Il a été alors lu par le greffier, et il a été

Ordonné, qu'il soit inscrit au Journal, et il est comme suit :

CANADA.

Monck.

Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et *l'Irlande*, Protectrice de la Foi, &c., &c., &c.

(L. S.)

A notre fidèle et bien aimé l'honorable *Antoine Juchereau Duchesnay*, de notre Province de *Québec*, dans notre Puissance du *Canada*.

SALUT :—

Sachez, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et nous vous nommons pour le Collége Electoral de *La Salle*, de notre Province de *Québec*, et nous vous commandons le dit Honorable *Antoine Juchereau Duchesnay*, que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du *Canada*. Témoin: Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron *Monck* de *Ballytrammon*, dans le Comté de *Wexford*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baron *Monck*, de *Ballytrammon*, dans le Comté de *Wexford*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Gouverneur-Général du *Canada*, etc., etc., etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, dans Notre Cité d'*Ottawa*, dans Notre Puissance du *Canada*, le vingt-troisième jour d'octobre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-sept, et de notre règne la trente-et-unième.

(Par ordre,)

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

Alors l'honorable M. *A. J. Duchesnay* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment requis par la loi devant *John Fennings Taylor*, écuier, l'ainé, l'un des commissaires nommés à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a alors informé la Chambre que le greffier du Sénat avait déposé sur la table le certificat de l'un des commissaires, énonçant que l'honorable *Antoine Juchereau Duchesnay*, membre du Sénat, avait fait et signé sa déclaration de qualification, conformément à l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Campbell*; de *John Horace Stevenson*, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. *Skead*; de *John Baird*, et autres, des townships de *Ralph* et *McKay*; de M. *Bennett*, et autres, du township d'*Algoma*;—de *William Brown* et autres, du township de *Stafford*;—de *Michael Muligan* et autres, du township de *Bromly*;—de *John Howie* et autres, du township de *Ross*;—et de *John Rankin* et autres, du township de *Ross*, dans le comté de *Renfrew*.

Par l'honorable M. *Ryan*; de *F. Hudon* et autres, marchands et commerçants, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

Du conseil de l'Association Agricole et des Arts de la province d'*Ontario*; demandant qu'il soit pris des mesures pour prévenir l'introduction en *Canada* de l'épizootie du *Texas*.

L'honorable M. *Campbell* a fait rapport à la Chambre qu'il s'était rendu avec ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec l'adresse de cette Chambre en réponse au discours de Son Excellence prononcé du Trône et qu'il a plu à Son Excellence de faire la très gracieuse réponse suivante :

JOHN YOUNG.
Honorables Messieurs du Sénat.

Je vous remercie sincèrement de votre loyale adresse, m'assurant de votre disposition à remplir les devoirs de la Session.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été
Ordonné, que l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, et la gracieuse réponse de Son Excellence, soient imprimés et publiés dans les deux langues pour l'usage des membres.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été
Résolu, que les honorables Messieurs *Ross*, *Allan*, *Mills*, *Blake*, *Leonard*, *Flint*, *Reesor*, *Letellier de St. Just*, *Bureau*, *Leslie*, *Lacoste*, *Chaffers*, *Chapais*, *Miller*, *Ritchie*, *Bourinot*, *Odell*, *Hazen*, et *Ferguson*—composent un comité pour aider son honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme Membres du comité collectif des deux Chambres de la bibliothèque.
Ordonné, que la résolution précédente soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en Chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été
Ordonné, que les honorables messieurs *Simpson*, *Burnham*, *Reesor*, *Olivier*, *Sanborn*, *Dumouchel*, *Skead*, *Anderson*, *Locke*, *Steeves*, et *Odell*, composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente Session.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été
Ordonné, que les honorables messieurs *Allan*, *McCrea*, *Skead*, *Dickson*, *Aikins*, *Burnham*, *Olivier*, *Sanborn*, *Malhiot*, *Ferrier*, *Guévremont*, *E. H. J. Duchesnay*, *Letellier de St. Just*, *Cormier*, *Miller*, *Ritchie*, *Botsford*, *Robertson*, et *Steeves*, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir d'examiner et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur icelles, et d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,
Il a été
Ordonné, que les honorables Messieurs *Seymour*, *Ross*, *Macpherson*, *McDonald*, *Shaw*, *Christie*, *Mills*, *Tessier*, *Armand*, *Price*, *Renaud*, *Hamilton* (*Inkerman*), *Dumouchel*, *McCully*, *Dickey*, *Anderson*, *McClellan*, *Glazier* et *Dever* composent un comité pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Sénat pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,
Il a été
Ordonné, que les honorables Messieurs *Hamilton* (*Kingston*), *Simpson*, *Macpherson*, *Skead*, *McMaster*, *Benson*, *Tessier*, *Foster*, *Ryan*, *Wilson*, *A. J. Duchesnay*, *Ferrier*, *Anderson*, *Archibald*, *Kenny*, *Wilmot*, *Wark*, et *Mitchell* composent un comité des banques, du commerce et des chemins de fer pour la présente session, auquel seront renvoyés tous bills sur ce sujet.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*,
La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 21 Avril 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 21 Avril 1869.

Par l'honorable M. *Ryan :*

1869.
19 avril.—Qu'il soit présenté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général demandant copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements de la *Grande Bretagne* et du *Canada* au sujet d'une adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur-Général adoptée le 8 mai 1868, demandant qu'avec le consentement de Sa Majesté les réimpressions canadiennes des ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire soient mises en *Canada* sur le même pied que les réimpressions étrangères.

Pour Jeudi, 22 Avril 1869.

Par l'honorable M. *Bureau :*

" " Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général demandant : 1° Copie des pièces et documents qui se rattachent à l'accusation, procès et condamnation du Rév. *John McMahon*, prêtre catholique romain, relativement à l'invasion fénienne qui a eu lieu le deux juin 1866, dans le comté de *Welland*, dans la province d'*Ontario*. 2° Copie des rapports et mémoires demandant le pardon ou la commutation de la peine du dit Rév. *John McMahon*. 3° Copie du mémoire ou rapport du juge présidant au procès du dit *John McMahon*, adressé au Gouverneur en conseil, et de tous mémoires ou ordres en conseil à ce sujet.

No. 4.

2me Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mardi, 20 *avril* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT.

OTTAWA:
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LAMOUR.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mercredi, 21 Avril 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Lacoste,*	*Reesor,*
Allan,	*Christie,*	*Leonard,*	*Ross,*
Anderson,	*Cormier,*	*Leslie,*	*Ryan,*
Archibald,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Sanborn,*
Armand,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Locke,*	*Seymour,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Shaw,*
Bill,	*Ferguson,*	*McCully,*	*Simpson,*
Blake,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Skead,*
Botsford,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Tessier,*
Bourinot,	*Guévremont,*	*Mills,*	*Wark,*
Bureau,	*Hamilton (Inkerman),*	*Mitchell,*	*Wilmot,*
Burnham,	*Holmes,*	*Olivier,*	*Wilson.*
Campbell,	*Kenny,*		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ryan ;* du Conseil de la Chambre de Commerce de *Montréal.*

Par l'honorable M. *Ferrier ;* de l'honorable *John Young*, de la cité de *Montréal.*

Par l'honorable M. *Ross ;* de la compagnie du canal à navires de *Huron* et *Ontario.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :—

De *William Lynd* et autres, du comté de *Bonaventure*, province de *Québec ;* demandant certains amendements à l'acte des pêcheries.

De *Margaret Thompson*, de la ville de *New-Carlisle*, dans le susdit comté de *Bonaventure*, et veuve de feu l'honorable *John Gawler Thompson*, en son vivant l'un des juges de la cour supérieure, province de *Québec ;* demandant une gratification pour les services de son mari comme l'un des juges de la dite cour supérieure.

De la banque de commerce du *Canada ;* demandant la passation d'un acte pour autoriser la dite banque à augmenter son capital jusqu'au montant de deux millions de piastres, et pour amender de nouveau sa charte.

Du Conseil Municipal du township de *Tilbury Est ;* demandant qu'il lui soit fait une appropriation pour faire disparaître l'obstruction qui se trouve à l'embouchure de la rivière *Thames.*

De la corporation du comté de *Kent ;* demandant certaines améliorations dans la navigation des rivières *Thames*, *Sydenham*, et du *Chenal Ecarté*, aussi qu'on se serve du havre de *Rondeau* pour en faire un havre de refuge, et qu'on fasse draguer l'endroit appelé *Two Creeks.*

De *Charles Brooks* et autres, du township d'*Ascot ;* demandant qu'il soit imposé un droit sur le houblon importé de l'étranger en Canada.

Du Rév. *F. A. Blouin* et autres, de la *Grande Rivière*, dans le comté de *Gaspé ;* demandant la remise d'une certaine somme d'argent due au fonds d'emprunt municipal.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat à partir du 1er juillet 1867 (date de la proclamation de la présente Union) au 1er janvier 1869.

Ordonné, qu'ils restent sur la table.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à sept membres.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

JOHN YOUNG.

Son Excellence le Gouverneur Général transmet pour l'information du Sénat, copie d'une dépêche du gouverneur de *Terreneuve*, datée du 20 mars 1869, communiquant copies

de résolutions passées par le conseil et l'assemblée de la colonie de *Terreneuve*, exposant les termes auxquels ils considéreraient convenable leur union avec la Puissance du *Canada*. Il transmet aussi les résolutions mentionnées dans la dépêche.

MAISON DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, avril 1869.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Terreneuve, 20 mars 1868.

(Copie.—No. 73.)

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence des copies imprimées des résolutions qui ont été passées par le Conseil et l'Assemblée de cette colonie, mentionnant les conditions auxquelles celle-ci désirerait faire partie de la Puissance du *Canada*.

2. Mes conseillers proposent qu'une députation se rende à *Ottawa* à la fin de notre session législative, afin d'expliquer ces résolutions, et d'arriver à un arrangement avec votre gouvernement, basé sur les dites résolutions, lequel, il est à espérer, ne devra pas offrir beaucoup de difficultés. J'espère que la députation pourra partir de *Terreneuve* par le dernier steamer de la malle en avril ou au 1er de mai.

J'ai, etc.,
(Signé,) A. MUSGRAVE.

Le Très-Honorable
Sir *John Young*, Baronnet,
G. C. B., G. C. M. G., etc., etc., etc.

RESOLUTIONS adoptées en comité général au sujet de l'union de cette colonie à la Puissance du *Canada*.

Préambule.

Attendu que par l'acte impérial des 30 et 31 *Victoria*, chapitre 3, intitulé : " Acte concernant l'Union et le gouvernement du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, ainsi que les objets qui s'y rattachent," il est établi des dispositions pour l'admission de cette colonie dans l'Union, qu'il soit en conséquence

1. *Résolu*, Qu'il est expédient que cette colonie entre dans la dite Union comme partie de la Puissance du *Canada*, s'il peut être conclu pour cela un arrangement à des conditions justes et raisonnables.

Ce comité est d'avis que conformement aux dispositions générales des résoultions de *Québec* de 1864, et du dit acte, les conditions ci-après spécifiées, avec les additions et modifications qu'elles comportent, constitueraient une base équitable d'arrangement pour cette colonie.

Dépenses payées par le Canada.

2. *Résolu*, Que les dépenses occasionnées par les différents officiers, départements et services énumérés dans la cédule A, seront annuellement défrayées par le gouvernement de la Puissance, ainsi que les justes réclamations de cette colonie quant aux autres dépenses et concessions de la nature de celles supportées ou faites par la Puissance à l'égard des autres provinces.

Dette Publique.

3. *Résolu*, Que la dette publique et les obligations de cette colonie seront à la charge du gouvernement de la Puissance, et seront imputables de la même manière que celles des autres provinces.

Subsides.

4. *Résolu*, Que le dit gouvernement allouera annuellement au gouvernement de cette colonie pour le soutien des institutions locales,—1° La somme de quatre-vingt centins par tête de la population actuelle, laquelle somme devra augmenter en raison de l'accroissement de la population jusqu'à concurrence du nombre fixé pour les provinces de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*; 2° L'intérêt de 5 pour cent sur la différence entre le montant actuel de la dette de cette colonie, lors de l'Union, et la dette moyenne par tête de la population du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, et du *Nouveau-Brunswick*; 3° Le subside annuel auquel cette colonie aurait droit par la 118e clause du dit acte; et 4° La somme de $175,000 en considération du transport au gouvernement général des terres, mines et minières, non concédées et inoccupées de cette colonie.

Droits réservés.

5. *Résolu*, Que le transport mentionné dans la résolution précédente est sujet à la condition que la colonie se réservera le droit d'ouvrir, construire et contrôler les chemins et les ponts dans toutes les parties des dites terres, et au privilége dont le peuple a joui jusqu'ici de couper du bois sur les terres non concédées, sujet aux restrictions et conditions contenues dans les 7e et 8e clauses de l'Acte local, 7 *Victoria*, chapitre 1.

6. *Résolu*, Que les réclamations des pêcheurs et celles des fournisseurs ayant des comptes courants déclarés privilégiés par la loi actuelle relative aux débiteurs insolvables seront maintenues, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par le parlement local.

Exemption de Taxe sur les Exportations.

7. *Résolu*, Qu'aucune taxe ne sera imposée sur les exportations de cette colonie, à moins qu'une taxe semblable ne soit prélévée sur les principaux produits des autres provinces de la Puissance.

Défense Locale.

8. *Résolu*, Qu'à cause de la condition de la population de cette colonie qui est répandue tout le long de la côte et de ses occupations toutes dirigées vers les pêcheries, ce qui nécessite son absence de ses domiciles durant une grande partie de l'année, le comité est d'opinion que le service de la milice ne lui conviendrait pas; mais il croit qu'on peut établir une force navale de réserve efficace sur une base satisfaisante et qu'on pourrait donner une nouvelle impulsion à l'organisation des volontaires, en augmentant leur nombre et leur efficacité. Dans la position isolée et sans défense où se trouve cette île, l'entretien d'une force de garnison à St. Jean est indispensable.

Pêcheries.

9. *Résolu*, Que le gouvernement de la Puissance a, en vertu du dit acte, le contrôle sur les côtes maritimes et les pêcheries de l'intérieur, et que la principale industrie actuelle de cette colonie qui consiste dans ces mêmes pêcheries et son encouragement seraient naturellement d'un grand avantage; et attendu que certaines branches de cette industrie, particulièrement la pêche du hareng et du saumon, ont besoin d'encouragement et d'amélioration pour devenir plus considérables et d'une plus grande valeur commerciale, le gouvernement fédérale devrait en stimuler l'exploitation par un subside spécial. Dans tout acte des Douanes de la Puissance, les importateurs de poisson sec seront sujets aux dispositions contenues dans la troisième section de l'acte de cette colonie, 31 *Victoria*, chap. 1.

10. *Résolu*, Que comme le droit de la compagnie d'imposer une taxe sur le charbon tel qu'à présent, pour les fins de la compagnie générale de l'eau, cessera après l'union de cette colonie avec le *Canada*, le gouvernement de la Puissance relèvera la compagnie de son passif pour le paiement de l'intérêt sur le stock de la dite compagnie au montant de $200,000.

Communication par Bâtiments à vapeur.

11. *Résolu*, Que le gouvernement fédéral établira un service de malles efficace entre le Royaume-Uni, cette colonie et le *Canada*, par une ligne de steamers destinée aux cargaisons et aux passagers entre *Montréal* et *St. Jean* durant la saison de la navigation. Les obligations de la colonie en ce qui regarde le service actuel de la malle avec *Halifax* seront soldées par le gouvernement de la Puissance et les communications d'hiver avec *Halifax* seront toujours maintenues. Il y aura un service de vapeurs cotiers, comprenant le *Labrador*, en rapport avec le bureau de poste, maintenu par le gouvernement de la Puissance.

Appel au Peuple.

12. *Résolu*, Qu'aucun arrangement final ne soit conclu pour l'admission de cette colonie dans l'Union avant qu'on ne fasse un appel au peuple aux prochaines élections générales.

Que ces résolutions soient envoyées au Conseil Législatif pour qu'il y concourre.

(Passées à la Chambre d'Assemblée le 5 mars 1869.)

W. V. WHITEWAY,

Orateur.

(Passées au Conseil Législatif le 16 mars 1869.)

EDWARD MORRIS,
Membre senior présent présidant.

CÉDULE A.

Charges à supporter par le Gouvernement de la Puissance.

Gouverneur et secrétaire	$ 10,524 00	
Le Concierge	277 00	
Chauffage et éclairage de l'hôtel du gouvernement	924 00	$11,725 00
Département des douanes		36,127 69
Inspecteurs-général et ses employés		3,064 15
Trois Juges de la Cour Suprême		9,923 08
Juges de Circuit		3,400 00
Le Juge du *Labrador* et l'huissier		1,134 00
Les Juges des Cours de District		.....
Département des postes, montant net		8,645 00
Intérêt de la dette		56,578 00
Service des vapeurs cotiers		25,662 00
Protection des pêcheries		2,600 00
Force volontaire		1,200 00
Service de la malle d'*Halifax*		21,600 00
Exploration géologique		2,500 00
Phares		22,000 00
Total		$206,154 92

L'actif applicable aux fins du gouvernement local est ;

Intérêt sur $25 par tête, pour 130,000 habitants, $3,250,000 à 5 par cent	$162,500 00
Moins l'intérêt sur la dette	56,578 00
	$105,922 00
Quatre-vingts centins par tête sur 130,000 habitants d'après le recensement	$104,000 00
Octroi pour cession de terres de la Couronne	175,000 00
Subside additionnel sujet à règlement	24,000 00
Total	$408,922 00

L'honorable M. *Ryan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements de la *Grande-Bretagne* et du *Canada* au sujet d'une adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur-Général adoptée le 8 mai 1868, demandant qu'avec le consentement de Sa Majesté les réimpressions canadiennes des ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire soient mises en *Canada* sur le même pied que les réimpressions étrangères.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

Un message de la Chambre des Communes par l'honorable Sir *John A. Macdonald* et autres, comme suit :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, 19 avril 1869.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs honneurs que cette Chambre a nommé l'honorable Sir *George E. Cartier*, les honorables MM. *J. S. Macdonald*, *McDougall*, *Gray*, *Dorion*, *Smith*, *Blanchet*, *Tupper*, *Morris*, *Chamberlin* et *Mills* pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres du comité conjoint de la bibliothèque.

Ordonné, que l'honorable Sir *John A. Macdonald* porte le dit message au Sénat.

Certifié, WM. B. LINDSAY,
Greffier des Communes.

Et alors ils se sont retirés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le nom de l'honorable M. *Bureau* soit ajouté au comité chargé de surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 22 Avril, 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 22 Avril 1869.

Par l'honorable M. *Bureau :*

1869.
19 avril.—Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général demandant : 1° Copie des pièces et documents qui se rattachent à l'accusation, procès et condamnation du Rév. *John McMahon,* prêtre catholique romain, relativement à l'invasion fénienne qui a eu lieu le deux juin 1866, dans le comté de *Welland,* dans la province d'*Ontario.* 2° Copie des rapports et mémoires demandant le pardon ou la commutation de la peine du dit Rév. *John McMahon.* 3° Copie du mémoire ou rapport du juge présidant au procès du dit *John McMahon,* adressé au Gouverneur en conseil, et de tous mémoires ou ordres en conseil à ce sujet.

Pour Vendredi, 23 Avril 1869.

Par l'honorable M. *Archibald :*

1869.
21 avril.—Le gouvernement a-t-il ou non l'intention de permettre aux pêcheurs américains de faire la pêche dans nos eaux pendant la présente saison ?

Pour Lundi, 26 Avril 1869.

Par l'honorable M. *McCully :*

" " Le gouvernement a-t-il l'intention d'établir, pendant la présente saison, sur la côte méridionale de la *Nouvelle-Ecosse,* un bateau-à-vapeur pour faire le service entre *Halifax* et *Yarmouth* en touchant aux ports intermédiaires ; ou a-t-il l'intention d'engager au moyen d'une subvention ou autrement des capitalistes à le faire ?

No. .5

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mercredi, 21 *Avril* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

32

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Jeudi, 22 Avril 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Kenny,*	*Olivier,*
Allan,	*Christie,*	*Lacoste,*	*Reesor,*
Anderson,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Ross,*
Archibald,	*Dickey,*	*Leslie,*	*Ryan,*
Armand,	*Duchesnay, A. J.*	*Letellier de St. Just,*	*Sanborn,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Locke,*	*Seymour,*
Bill,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Shaw,*
Blake,	*Ferguson,*	*McCully,*	*Simpson,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Skead,*
Bourinot,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Tessier,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Mills,*	*Wark,*
Burnham,	*Hamilton (Inkerman),*	*Malhiot,*	*Wilmot,*
Campbell,	*Holmes,*	*Mitchell,*	*Wilson.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Blake* ; du Conseil Municipal du comté de *Norfolk.*

Par l'honorable M. *Bureau ;* de *George Pouliot* et de *Hélène Fiset*, épouse de feu *George Boissonnault.*

Par l'honorable M. *Ross ;* de *Jas. Metcalfe* et autres, de la Province d'Ontario.

Par l'honorable M. *Skead ;* de *John Tytler* et autres, du township de *Clarence ;* de *Martin Casselman* et autres, du township de *Cambridge*, et de *John Dow* et autres, du township d'*Osgoode*, dans le comté de *Russell.*

Par l'honorable M. *Dumouchel ;* de *John Hale* et autres, du village de *New Glasgow ;* de *Pierre Desjardins*, du township de *Ste. Thérèse de Blainville ;* et de *A. Dumas*, de la ville de *Terrebonne*, dans le comté de *Terrebonne.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De *John Baird* et autres, des townships de *Ralph* et *McKay ;* de M. *Bennett* et autres, du township d'*Algoma ;*—de *William Brown* et autres, du township de *Stafford ;*—de *Michael Mulligan* et autres, du township de *Bromly ;*—de *John Howie* et autres, du township de *Ross ;*—et de *John Rankin* et autres, du dit township de *Ross*, dans le dit comté de *Renfrew*, demandant séparément à la Chambre qu'il soit pris des mesures pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à la navigation dans la rivière Ottawa, et ouvrir un chenal non interrompu, d'une profondeur égale à celle du chenal principal, et approprié au volume des eaux supérieures.

De *F. Hudon* et autres, marchands et commerçants, de la cité de *Montréal ;* demandant le rappel de l'Acte des banqueroutiers de 1864, et des amendements au dit Acte.

Un message de la Chambre des Communes par M. *Mackenzie* et autres, comme suit :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Mercredi, 21 avril 1869.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, et pour informer leurs honneurs que les membres du comité permanent des impressions, savoir :—MM. *Beaty*, *Bellerose*, *Bowell*, *Brousseau*, *Chamberlin*, *Ferguson*, *McDonald* (*Lunenburg*), *Mackenzie*, *Sénécal*, *Simard*, *Stephenson*, et *Young*, agiront comme membres du dit comité conjoint des impressions.

Ordonné, Que M. *Mackenzie* porte le dit message au Sénat.

Certifié,

WM. B. LINDSAY,
Greffier des Communes.

Et alors ils se sont retirés.

Les Messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Sénat transmettra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Résolu*, Que le comité permanent nommé pour la présente session concernant les impressions, savoir : les honorables MM. *Simpson*, *Burnham*, *Reesor*, *Olivier*, *Sanborn*, *Dumouchel*, *Skead*, *Anderson*, *Lock*, *Steeves*, *Odell* et *Bureau*, soit chargé d'agir de la part de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions, tel que requis par le message de ce jour.

Ordonné, que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Bureau*, a proposé, secondé par l'hon: M. *Ryan.*—Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général demandant : 1° Copie des pièces et documents qui se rattachent à l'accusation, procès, et condamnation, du Rév. *John McMahon*,

prêtre catholique romain, relativement à l'invasion fénienne qui a eu lieu le deux juin 1867, dans le comté de *Welland*, dans la province d'*Ontario*. 2° Copie des rapports et mémoires demandant le pardon ou la commutation de la peine du dit Rév. *John McMahon*. 3° Copie du mémoire ou rapport du juge présidant au procès du dit *John McMahon*, adressé au Gouverneur en conseil, et de tous mémoires ou ordres en conseil à ce sujet.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Skead* a proposé, secondé par l'honorable M. *Foster*.

Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la date motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

La Chambre s'est ajournée.

Lundi, 26 Avril, 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 26 Avril 1869.

Par l'honorable M. *Archibald :*

1869.
21 avril.—Le gouvernement a-t-il ou non l'intention de permettre aux pêcheurs américains de faire la pêche dans nos eaux pendant la présente saison ?

Par l'honorable M. *McCully :*

" " Le gouvernement a-t-il l'intention d'établir, pendant la présente saison, sur la côte méridionale de la *Nouvelle-Ecosse*, un bateau-à-vapeur pour faire le service entre *Halifax* et *Yarmouth* en touchant aux ports intermédiaires ; ou a-t-il l'intention d'engager au moyen d'une subvention ou autrement des capitalistes à le faire ?

Par l'honorable M. *McCully :*

22 " Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre copie de toutes lettres et questions adressées par le gouvernement ou le ministre de la justice aux juges des cours supérieures des provinces et autres personnes sur les lois criminelles, avec leurs réponses.

Interpellation par l'honorable M. *Dickey :*

" " Si l'on s'est procuré les documents et les rapports d'explorations concernant la construction d'un canal destiné à relier les eaux du golfe St. Laurent à celles de la baie de Fundy, conformément à l'adresse votée par cette Chambre le 18 mai dernier ; si on l'a fait, quand ces papiers seront-ils communiqués au parlement ?

Par l'honorable M. *Bureau :*

" " Qu'il soit ordonné au greffier de cette Chambre de lui soumettre un tableau de tous les officiers, serviteurs et employés actuels du Sénat, indiquant le jour de leur nomination, en vertu de quelle autorité et par qui ils ont été nommés, et leur salaire journalier, mensuel, ou annuel.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Lundi 26 Avril 1869.

No. 6.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Jeudi, 22 *Avril* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX]

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Lundi, 26 Avril 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Holmes,*	*Mitchell,*
Anderson,	*Christie,*	*Kenny,*	*Olivier,*
Archibald,	*Cormier,*	*Lacoste,*	*Ross,*
Armand,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Sanborn,*
Benson,	*Dickson,*	*Leslie,*	*Seymour,*
Bill,	*Duchesnay, A. J.*	*Letellier de St. Just,*	*Shaw,*
Blake,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Locke,*	*Simpson,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Skead,*
Bourinot,	*Ferguson,*	*McCully,*	*Tessier,*
Bureau,	*Flint,*	*McMaster,*	*Wark,*
Burnham,	*Guévremont,*	*Mills,*	*Wilmot,*
Campbell,	*Hamilton (Inkerman),*	*Malhiot,*	*Wilson.*

L'honorable Président a informé la Chambre que le Rév. *John Johnston*, de *Hull*, province de *Québec*, se présentait avec une commission le nommant chapelain du Sénat.

La commission a été alors déclarée au greffier, qui l'a lue, comme suit :

(*Voir Journal.*)

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Blake*; de *John Charlton* et autres; de *Jacob McCall* et autres, de *W. C. Brown* et autres, et de *Daniel A. McCall* et autres, du comté de *Norfolk*.

Par l'honorable M. *McMaster*; de la compagnie du chemin de fer Grand Occidental.

Par l'honorable M. *Aikins*; du conseil municipal du comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *Dumouchel*; du révérend *L. J. Guyon* et autres, de la paroisse de *St. Eustache*;—du révérend *Eug. Desmarais* et autres, de la paroisse de *St. Placide*, et de *J. B. Mongenais*, de la paroisse de *Rigaud*, dans le comté des *Deux Montagnes*.

Par l'honorable M. *Christie*; de *Thomas Irvine* et autres,—et de *James Mitchell* et autres.

Par l'honorable M. *Guévremont*; d'*Adolphe Roy* et autres.

Par l'honorable M. *Flint*; de *P. D. Cough* et autres, de *Belleville*.

Par l'honorable M. *Campbell*; de *Philip Pearson Harris*, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ross*; de la compagnie du pont international;—de *Benjamin J. Talbot*, des chûtes d'*Iowa* dans le comté d'*Harding*, dans l'état d'*Iowa*, *Etats-Unis d'Amérique*; de la compagnie du pont suspendu de *Clifton*; et de la Chambre de Commerce de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues:

Du conseil de la Chambre de Commerce de *Montréal*, demandant que l'acte de banqueroute actuellement en force ne soit pas rappelé, mais qu'il soit amendé.

De l'Honorable *John Young*, de la cité de *Montréal*; demandant que l'acte 22 *Vict.*, chap. 101 soit remis en vigueur et amendé, pour l'établissement d'une ligne télégraphique entre le *Canada* et *l'Europe*.

De la compagnie du canal à navires de *Huron* et *Ontario*; demandant que le Gouvernement fédéral lui accorde un octroi de dix millions d'acres de terre non-arpentées, et certains amendements à sa charte.

Du conseil municipal du comté de *Norfolk*; demandant que certains droits d'exportation prélevés sous la cédule F de l'acte du tarif d'avril 1868 soient rappelés.

De *George Pouliot* et de *Hélène Fiset*, épouse de feu *George Boissonnault*, demandant une indemnité à cause de certains emplois abolis au Sénat.

De *John Tytler* et autres, du township de *Clarence*, comté de *Russell*; de *Martin Casselman*, et autres, du township de *Cambridge*, comté de *Russell*; de *John Dow* et autres, du township *d'Osgoode*, dans le dit comté de *Russell*; de *John Hale* et autres, du village de *New Glasgow*, comté de *Terrebonne*; de *Pierre Desjardins* et autres, de *Ste. Thérèse de Blainville*, comté de *Terrebonne*; et de *A. Dumas* et autres, de la ville de *Terrebonne*; demandant séparément à la Chambre qu'il soit pris des mesures pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à la navigation dans la rivière *Ottawa*, et ouvrir un chenal non interrompu, d'une profondeur égale à celle du chenal principal, et approprié au volume des eaux supérieures.

De *J. Metcalfe* et autres, de la province d'*Ontario*; demandant qu'il soit accordé certains avantages à la compagnie du canal à navires de *Huron* et *Ontario*, pour lui permettre d'accomplir l'objet mentionné dans sa charte.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport de la compagnie du chemin de fer du *St. Laurent* et de l'*Ottawa* pour l'année 1868. Et aussi un rapport de la distribution des statuts du *Canada* pour 1867–8.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Chapais* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

JOHN YOUNG,

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information du Sénat certains documents au sujet de l'immigration.

MAISON DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 26 avril 1869.

(*Pour Documents, voir Journal.*)

L'honorable M. *Chapais* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

JOHN YOUNG.

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information du Sénat les ordres en Conseil ci-annexés passés sous l'autorité de l'acte 29 Vict. Chap. 15, intitulé : " Acte pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies qui atteignent les animaux."

MAISON DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 26 avril 1869.

(*Pour ordres en Conseil, voir Journal.*)

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

JOHN YOUNG,

Son Excellence le Gouverneur-Général transmet au Sénat la copie ci-incluse d'une dépêche reçue par Lord *Monck* du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, No. 167, 30 juillet 1868. concernant l'acte passé durant la dernière session du Parlement " pour fixer le salaire du Gouverneur-Général."

HOTEL DU GOUVERNEMENT.
Ottawa, 26 avril 1869.

Le Secrétaire d'Etat pour les Colonies au Vicomte Monck.

(Copie—*Canada*—No. 167.)

DOWNING STREET,
30 juillet 1868.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche No. 85 du 23 mai transmettant un bill passé par le Sénat et la Chambre des Communes du *Canada* pour fixer le traitement du gouverneur-général, lequel bill vous avez réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté.

J'ai à peine besoin de dire que c'est avec répugnance et seulement dans des cas graves que le gouvernement de la Reine peut aviser Sa Majesté de refuser la sanction royale à un bill qui a été passé par deux Chambres du parlement canadien. Cependant la mesure actuelle a un côté important qui va bien au delà de ce qu'elle parait être à première vue comme simple réduction de dépenses.

Le traitement annuel du gouverneur-général a été fixé à £10,000, l'année dernière même, par l'acte impérial d'Union, et dès ses premiers mois d'existence, le nouveau parlement du *Canada* propose de réduire ce traitement à £6,500.

Je crains que cette réduction, si elle est approuvée, n'ait l'effet de nuire aux intérêts du *Canada*. Le traitement du gouverneur de la colonie de *Victoria* est de £10,000 par année; dans plusieurs colonies, il est de £7,000. Le bill dont il est question porte ce traitement en *Canada* à £6,500. Au lieu d'être, comme elle le devrait, l'objet des plus hautes aspirations, la fonction de gouverneur-général se trouve par là placée, en tant que le traitement est une indication d'importance, au troisième degré de l'échelle des gouvernements coloniaux. Cela aura l'effet non seulement de restreindre les ministres de Sa Majesté dans le choix des gouverneurs-généraux à ceux qui auront embrassé comme profession la carrière de gouverneurs coloniaux, mais encore de limiter leur choix parmi ces derniers à des hommes qui continuent à s'élever et qui auraient à chercher ailleurs qu'en *Canada* la plus haute récompense de leur habileté et de leur succès.

Mais le gouverneur-général est le représentant de la Reine et la plus haute autorité d'un vaste pays habité par plusieurs millions d'âmes, renfermant en soi diverses provinces, unies depuis peu et dont on ne peut former un tout harmonieux et durable qu'au moyen d'un administration conciliante et sage.

La position n'est pas isolée. Le gouverneur-général est continuellement appelé à agir au sujet de questions qui touchent aux relations internationales avec les *Etats-Unis*. Celui qui remplit des fonctions si élevées doit posséder non-seulement un jugement sain et une expérience étendue, mais encore une réputation bien établie. Il doit avoir les qualités voulues pour exercer une influence modératrice entre les différentes provinces qui composent l'Union, et pour que sa parole ait du poids dans les relations avec le ministre britannique à *Washington*, ainsi qu'avec les autorités de la grande république voisine.

Les conseillers de la Reine en *Angleterre* auraient bien toujours j'en suis certain, le désir de procurer au Canada, pour Gouverneur-Général, un homme de cette valeur; mais ils ne pourraient lui demander ses services si le traitement attaché à la charge était insuffisant pour fournir à ses dépenses pour soutenir d'une manière convenable la dignité de représentant de la Reine en Canada.

Pour toutes ces raisons, le gouvernement de Sa Majesté a senti qu'il devait conseiller à Sa Majesté de ne point rendre loi, par sa royale sanction, le bill réduisant le traitement du Gouverneur-Général, réservé pour l'assentiment de Sa Majesté.

J'ai etc.,

(Signé,) BUCKINGHAM ET CHANDOS.

Au Gouverneur,

Le très-honorable Vicomte *Monck*,

etc., etc., etc.

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un autre message de Son Excellence le gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre. Il a été alors lu par le greffier comme suit:

JOHN YOUNG.

Le gouverneur-général transmet pour l'information du Sénat, certaines correspondances et des documents concernant les affaires de la province de la *Nouvelle-Ecosse* et une minute du conseil privé contenant les termes d'un certain arrangement touchant cette province, qu'il recommande favorablement à la considération de cette Chambre.

MAISON DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 22 avril 1869.

(*Pour correspondance et documents, voir Journal.*)

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant les compagnies à fonds social incorporées par lettres patentes."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

Ordonné, que la pétition de *George Pouliot* et *Hélène Fiset*, veuve de feu *George Boissonnault*, soit renvoyée au comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la première session et de faire rapport sur iceux.

L'honorable M. *Chapais* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant les brevets d'invention."

Le dit bill a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte des " clauses générales des compagnies à fonds social."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *McCully* a proposé, secondé par l'honorable M. *Botsford*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre copie de toutes lettres et questions adressées par le gouvernement ou le ministre de la justice aux juges des cours supérieures des provinces et autres personnes sur les lois criminelles, avec leurs réponses.

Après débats.

La dite motion a été, avec la permission de la Chambre, retirée.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

Ordonné, qu'il soit ordonné au greffier de cette Chambre de lui soumettre un tableau de tous les officiers, serviteurs et employés actuels du Sénat, indiquant le jour de leur nomination, en vertu de quelle autorité et par qui ils ont été nommés, et leur salaire journalier, mensuel, ou annuel.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. *Burnham* soit substitué à celui de l'honorable M. *McDonald* comme membre du comité chargé d'examiner les comptes contingents de cette Chambre et de faire rapport sur iceux.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*.

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 27 Avril 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 27 Avril 1869.

Par l'honorable M. *Archibald :*

1869.
21 avril.—Le gouvernement a-t-il ou non l'intention de permettre aux pêcheurs américains de faire la pêche dans nos eaux pendant la présente saison ?

Pour Jeudi 29 Avril 1869.

Par l'honorable M. *Botsford :*

25 " Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des frais d'entretien des edifices du parlement, des départements à *Ottawa* depuis le 30 juin 1867 au 30 juin 1868, y compris les salaires des surintendant, des employés et gardiens en charge, avec indication détaillée de toutes les dépenses faites pour installations, changements, nivellement des terrains éclairage, chauffage, ventilation, ameublement et de toutes autres dépenses encourues pour les dits édifices publics ou leur entretien.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Mardi 27 Avril 1869.

1/23 Avril—2e section (Bill B.) Brevet d'invention (Hon. M. *Chapais.*)

No. 7.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Lundi, 26 *Avril* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mardi, 27 Avril 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Kenny,*	*Mitchell,*
Anderson,	*Dickey,*	*Lacoste,*	*Olivier,*
Archibald,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Ross,*
Armand,	*Duchesnay, A. J.*	*Leslie,*	*Sanborn,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Letellier de St. Just,*	*Seymour,*
Bill,	*Dumouchel,*	*Locke,*	*Shaw,*
Blake,	*Ferguson,*	*McCrea,*	*Simpson,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McDonald,*	*Skead,*
Bureau,	*Flint,*	*McCully,*	*Tessier,*
Burnham,	*Guévremont,*	*McMaster,*	*Wark,*
Campbell,	*Hamilton (Inkerman),*	*Malhiot,*	*Wilmot,*
Chapais,	*Holmes,*	*Mills,*	*Wilson.*
Christie,			

PRIÈRES :

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a présenté à la Chambre une liste des officiers, commis et serviteurs du Sénat, indiquant leurs appointements, salaires et allocations, à la date du 26 avril 1869, tels que fixés par l'honorable Sénat pendant la première session du 1er parlement de l'année 1867–1868.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Skead ;* de *William Wilson* et autres.

Par l'honorable M. *Blake ;* de *Thomas Chamberlin* et autres, du township de *Haughton,* dans le comté de *Norfolk.*

Par l'honorable M. *Ferrier ;* de *William Workman* et autres, de la cité de *Montréal ;* d'*Edmund W. Plunket,* de la dite cité de *Montréal ;* et d'*Edward Schultze,* aussi de la dite cité de *Montréal.*

Par l'honorable M. *Hamilton* (*Inkerman*) ; de *John Strutt* et autres, du comté de *Pontiac,*—et de *Walter Smith* et autres, du township d'*Onslow,* dans le dit comté de *Pontiac.*

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général en date du 21 courant, demandant copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements de la *Grande Bretagne* et du *Canada* au sujet d'une adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur-Général adoptée le 8 mai 1868, demandant qu'avec le consentement de Sa Majesté les réimpressions canadiennes des ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire soient mises en *Canada* sur le même pied que les réimpressions étrangères.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte pour " mieux conserver la paix dans le voisinage des travaux publics."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte concer- " nant la cruauté envers les animaux."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte pour " mieux protéger les magasins de l'armée et de la marine de Sa Majesté."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte concernant " certaines offenses relatives à l'armée et à la marine de Sa Majesté."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte concernant " le vagabondage."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte concernant " les brevets d'invention ;"

Sur motion de l'honorable M. *Chapais,* secondé par l'honorable M. *Kenny,* il a été *Ordonné,* qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell,* secondé par l'honorable M. *Kenny,*

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 28 Avril 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 28 Avril 1869.

Par l'honorable M. *Archibald :*

1869.
21 avril.—Le gouvernement a-t-il ou non l'intention de permettre aux pêcheurs américains de faire la pêche dans nos eaux pendant la présente saison ?

Pour Jeudi, 29 Avril 1869.

Par l'honorable M. *Botsford :*

26 " Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des frais d'entretien des édifices du parlement et des départements à *Ottawa* depuis le 30 juin 1867 au 30 juin 1868, y compris les salaires du surintendant, des employés et gardiens en charge, avec indication détaillée de toutes les dépenses faites pour installations, changements, nivellement des terrains, éclairage, chauffage, ventilation, ameublement et de toutes autres dépenses encourues pour les dits édifices publics ou leur entretien.

Pour Vendredi, 30 Avril 1869.

Par l'honorable M. *McCully :*

27 avril.—Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire déposer devant cette Chambre un état, en forme de tableau, du nombre des certificats délivrés, sous l'empire de l'"Acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur et la plus grande sécurité de leurs passagers," pendant les années 1868 et 1869, avec l'indication de la date de l'inspection, des noms des bateaux inspectés, des noms des inspecteurs et de la date de leur nomination.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Mercredi 28 Avril 1869.

1869.
26 Avril—2e lecture (Bill B.) Brevet d'invention—(Hon. M. *Chapais.*)

No. 8.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mardi, 27 *Avril* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mercredi, 28 Avril 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Christie,*	*Kenny,*	*Mitchell,*
Anderson,	*Cormier,*	*Lacoste,*	*Olivier,*
Archibald,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Ross,*
Armand,	*Dickson,*	*Leslie,*	*Sanborn,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*Letellier de St. Just,*	*Seymour,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Locke,*	*Shaw,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Simpson,*
Botsford,	*Ferguson,*	*McDonald,*	*Skead,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*McCully,*	*Tessier,*
Bureau,	*Flint,*	*McMaster,*	*Wark,*
Burnham,	*Guévremont,*	*Malhiot,*	*Wilmot,*
Campbell,	*Hamilton (Inkerman),*	*Miller,*	*Wilson.*
Chapais,	*Holmes,*	*Mills,*	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Shaw ;* de *George Howison* et autres, de la division sud de *Grenville.*

Par l'honorable M. *Bureau ;* de *Z. V. Mondor,* de la cité de *Québec.*

Par l'honorable M. *Simpson;* de *George W. Jones,* du village de *Port Perry.*

Par l'honorable M. *Ross;* de l'honorable *D. L. Macpherson* et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues;

De *John Charlton* et autres; de *Jacob McCall* et autres; de *W. C. Brown* et autres; et de *Daniel A. McCall* et autres, du comté de *Norfolk;* demandant séparément que certains droits d'exportation prélevés sous la cédule F de l'acte du tarif d'avril 1868 soient rappelés.

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental; demandant que certains nouveaux privilèges lui soient accordés et soient compris dans le bill maintenant devant la législature pour donner suite à l'arrangement et au payement à faire au sujet de l'emprunt du gouvernement.

Du conseil municipal du comté de *Peel;* demandant qu'il soit fait de meilleures dispositions à l'égard des volontaires lorsqu'ils exécuteront leurs exercices de bataillon.

Par l'honorable M. *Dumouchel;* du révérend *L. J. Guyon* et autres, de la paroisse de *St. Eustache;*—du révérend *Eug. Desmarais* et autres, de la paroisse de *St. Placide,* et de *J. B. Mongenais,* de la paroisse de *Rigaud,* dans le comté des *Deux-Montagnes;* demandant séparément à la Chambre qu'il soit pris des mesures pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à la navigation dans la rivière *Ottawa,* et ouvrir un chenal non interrompu, d'une profondeur égale à celle du chenal principal, et approprié au volume des eaux supérieures.

De *Thomas Irvine* et autres, et de *James Mitchell* et autres; demandant séparément qu'il soit imposé un droit sur le houblon importé de l'étranger en Canada.

D'*Adolphe Roy* et autres; demandant la passation d'un acte pour autoriser la compagnie de navigation des rivières *St. François* et *Yamaska* à prélever certains droits.

De *P. D. Cough* et autres, de *Belleville;* demandant qu'il ne soit pas fait de changement radical au système actuel de banques, et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

De *Philip Pearson Harris,* de la cité de *Québec;* demandant des amendements à l'acte 29 et 30 *Vict.,* intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser *Philip Pearson Harris* à prendre un "brevêt pour un appareil servant à clarifier et à rendre inodore l'huile de pétrole à l'état "brut."

De la compagnie du pont international; demandant qu'il soit passé un acte pour amender leur acte d'incorporation.

De *Benjamin J. Talbot,* des chûtes d'*Iowa,* dans le comté de *Harding, Etats-Unis* d'*Amérique;* demandant la passation d'un acte pour l'aider à obtenir un brevêt d'invention pour un certain perfectionnement nouveau et utile dans la construction des roues mues par l'eau.

De la compagnie du pont suspendu de *Clifton;* demandant la passation d'un acte pour augmenter son capital jusqu'au montant de deux cent mille piastres.

De la chambre de commerce de la cité de *Toronto;* demandant des amendements à son acte d'incorporation.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau,* secondé par l'honorable M. *Christie,* il a été

Ordonné, que le tableau présenté à cette Chambre hier concernant les officiers, serviteurs et employés actuels du Sénat, indiquant le jour de leur nomination, en vertu de quelle autorité et par qui ils ont été nommés, et leur salaire journalier, mensuel, ou annuel soit imprimé pour l'usage des membres, et il est comme suit :

FEUILLE des salaires annuels des officiers et commis de l'honorable Sénat, payables par le greffier, d'après les ordres du Sénat.

NOMS.	TITRE OFFICIEL.	Salaires annuels.
		$ cts.
John F. Taylor	Greffier en chef, maître en chancellerie, caissier et comptable	2,400 00
Robert LeMoine	Assist.-greffier, maître en chancellerie et traducteur français en chef.	2,000 00
Fennings Taylor	Assistant-greffier, maître en chancellerie	2,000 00
E. L. Montizambert	Greffier en loi et greffier des comités	1,600 00
James Adamson	Premier commis anglais	1,100 00
Peter Miller	Second do do	1,000 00
Neil McLean	Commis anglais	800 00
A. A. Boucher	Premier traducteur et commis français	1,300 00
A. Garneau	Second do do	1,200 00
Victor E. Tessier	Greffier du journal français	900 00
	Chapelain	
René Kimber	Gentilhomme huissier de la Verge Noire et sergent d'armes	1,000 00

FEUILLE des salaires annuels des concierges et messagers de l'honorable Sénat, payables par le greffier, d'après les ordres du Sénat.

NOMS.	TITRE.	Salaires annuels.
		$ cts.
S. Skinner	Concierge	800 00
J. B. Myrand	Maître de poste	800 00
L. C. Cassault	Messager de la bibliothèque	700 00
P. Rattey	Messager de l'Orateur	700 00
P. Dunne	Assistant-concierge, chargé de la chambre de lecture	700 00
J. Wingfield	Assistant-portier, chargé de la garde robe do	700 00
F. Gilbert	Gardien et messager, do	500 00
N. Boulet	do do	500 00
E. Botterell	Portier	400 00

5 Messagers sessionnels à $200 par session—savoir : *Augustin Douaire, James Doherty, John Dunne, Louis Robitaille* et *Thomas Wheeler.*

4 Pages à $1.50 durant la Session—savoir : *John C. Young, Philéas Boulet, J. N. Rattey* et *John Wingfield.*

3 Femmes de journée permanentes à 80 centins par jour, savoir : *A. Deslaurier, Catharine Young* et *Louise Labbé.*

5 Femmes de journée sessionneles à 80 centins par jour, savoir : *Elizabeth Huson, Flora Fortin, Anne Foley, Mary Fradet, Catharine McGillivray.*

1 Portier pour couper le bois, pour porter du charbon dans les bureaux, allumer les feux, etc., etc., à $1 par jour, quand ses services sont requis, savoir : *Louis Rattey.*

[Certifié,] J. F. TAYLOR,
Greffier du Sénat.

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le Greffier comme suit :

JOHN YOUNG.

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information du Sénat copies des arrangements, pour le transport des malles, entre le maître-général des postes et le chemin de fer du Grand Tronc et des lignes de vaisseaux à vapeur du Royaume-Uni et du *Canada.*

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, le 27 Avril 1869.

(*Pour Documents, voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

JOHN YOUNG.

Le gouverneur général transmet pour l'information du Sénat copies des 1er et 2e rapports des commissaires nommés pour s'enquérir et faire rapport au sujet du service civil du *Canada.*

MAISON DU GOVERNEMENT,
26 avril 1867.

(*Pour Rapports voir Documents de la Session.*)

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les brevêts d'invention."

L'honorable M. *Chapais* a proposé, secondé par l'honorable M. *Kenny*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes au sujet des impressions du Parlement, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à sept membres.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 29 Avril 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 29 Avril 1869.

Par l'honorable M. *Archibald :*

1869.
21 avril.—Le gouvernement a-t-il ou non l'intention de permettre aux pêcheurs américains de faire la pêche dans nos eaux pendant la présente saison ?

Par l'honorable M. *Botsford :*

26 " Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des frais d'entretien des édifices du parlement et des départements à *Ottawa* depuis le 30 juin 1867 au 30 juin 1868, y compris les salaires du surintendant, des employés et gardiens en charge, avec indication détaillée de toutes les dépenses faites pour installations, changements, nivellement des terrains, éclairage, chauffage, ventilation, ameublement et de toutes autres dépenses encourues pour les dits édifices publics ou leur entretien.

Pour Vendredi, 30 Avril 1869.

Par l'honorable M. *McCully :*

1869.

27 avril.—Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire déposer devant cette Chambre un état, en forme de tableau, du nombre des certificats délivrés, sous l'empire de l'"Acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur et la plus grande sécurité de leurs passagers," pendant les années 1868 et 1869, avec l'indication de la date de l'inspection, des noms des bateaux inspectés, des noms des inspecteurs et de la date de leur nomination.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Jeudi, 29 Avril 1869.

	1869.	
1	26 Avril.	—*Seconde lecture* (Bill A.)—Compagnies à fonds social incorporées par lettres patentes—(Hon. M. *Campbell*).
2	" "	*Seconde lecture* (Bill C.)—Clauses générales des compagnies à fonds social.—(Hon. M. *Campbell.*)
3	28 "	*Comité de toute la Chambre* sur le Bill B—Brevets d'invention—(Hon. M *Chapais.*)

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA

OTTAWA:

Jeudi, 9 Avril 1869.

No. 9.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mercredi, 28 *Avril* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Jeudi, 29 Avril 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Lacoste,*	*Odell,*
Allan,	*Christie,*	*Leonard,*	*Olivier,*
Anderson,	*Cormier,*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Archibald,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Ross,*
Armand,	*Dickson,*	*Locke,*	*Sanborn,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*McCrea,*	*Seymour,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McDonald,*	*Shaw,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McCully,*	*Simpson,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Skead,*
Bourinot,	*Flint,*	*Malhiot,*	*Tessier,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Wark,*
Burnham,	*Holmes,*	*Mills,*	*Wilmot,*
Campbell,	*Kenny,*	*Mitchell,*	*Wilson.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Blake* ; de *George Leask* et autres, du comté de *Norfolk*.

Par l'honorable M. *Flint ;* de *William Lang* et autres.

Par l'honorable M. *Leslie ;* de la Banque du Peuple, *Montréal.*

Par l'honorable M. *Sanborn ;* de *Thomas Locke*, M. P. P. et autres, de *Stanstead*,— et de *Mines Clark* et autres.

Par l'honorable M. *Benson* ; de *James Livingston* et autres, maîtres et propriétaires de vaisseaux naviguant sur les Lacs *Huron* et *Michigan* ; et de *John Ptolemy* et autres, du comté de *Wentworth.*

Par l'honorable M. *Ferrier* ; d'*Alexander Miller*, l'un des messagers sessionnels permanents du ci-devant Conseil Législatif du *Canada.*

Par l'honorable M. *Tessier* ; de *Pierre Allard* et autres, du comté de *Bonaventure*,— et de *Matthew G. Mountain* et autres, de *Québec.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :—

De *William Wilson* et autres ; de *Thomas Chamberlin* et autres, du township de *Haughton*, dans le comté de *Norfolk ;* de *John Strutt* et autres, du comté de *Pontiac*, et de *Walter Smith* et autres, du township d'*Onslow*, dans le dit comté de *Pontiac ;* demandant séparément à la Chambre qu'il soit pris des mesures pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à la navigation dans la rivière *Ottawa*, et ouvrir un chenal non interrompu, d'une profondeur égale à celle du chenal principal, et approprié au volume des eaux supérieures.

De *William Workman* et autres, de la cité de *Montréal ;* demandant la passation d'un acte pour mieux empêcher la cruauté envers les animaux.

D'*Edmund Plunkett*, de la cité de *Montréal* ; demandant la passation d'un acte pour l'autoriser à obtenir un brevet d'invention pour une manufacture de clous.

D'*Edward Schultze*, de la cité de *Montréal* ; demandant la passation d'un acte pour l'autoriser à obtenir un brevet d'invention pour le moulage des métaux, au moyen de la pression.

L'honorable M. *Allan*, du Comité des Ordres Permanents et des Bills Privés, a présenté ses premier et second rapports.

Ordonné Qu'ils soient reçus, et ils ont été lus par le greffier comme suit :—

SÉNAT, CHAMBRE DU COMITÉ,
29 avril 1869.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son second rapport.

Il a examiné la pétition de *John Horace Stevenson*, de la cité de *Toronto*, demandant un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec *Mary Elizabeth Foote*, et a constaté que les dispositions de la règle 73e de cette Chambre ont été observées.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN, Président.

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
29 avril 1869.

Le Comité des Ordres Permanents et des Bills Privés a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes : de la banque canadienne de commerce demandant la passation d'un acte à l'effet de l'autoriser à élever son capital à deux millons de piastres, et d'autres amendements à son acte d'incorporation ;—de la Compagnie du

Canal à navires de *Huron* et *Ontario*, demandant que le gouvernement fédéral lui obtienne un octroi de dix millions d'acres de terres non arpentés, et qu'il soit fait certains amendements à sa charte ; de *Benjamin J. Talbott*, d'*Iowa Falls*, dans l'état d'*Iowa*, demandant un acte à l'effet de lui permettre de prendre un brevet pour la découverte d'un perfectionnement utile et nouveau à la construction des roues hydrauliques ;—de la Compagnie du pont suspendu de *Clifton*, demandant un acte à l'effet d'élever son capital à un chiffre de deux cent mille piastres ; et de la chambre de commerce de la cité de *Toronto*, demandant un acte pour amender sa charte d'incorporation ; et votre comité a constaté que les avis qui ont été donnés de ces diverses pétitions, sont suffisants.

Votre comité a examiné en outre la pétition de l'honorable *John Young*, de la cité de *Montréal*, demandant que l'acte 22 *Victoria*, chap. 101, soit remis en vigueur et amendé, aux fins d'établir une communication télégraphique entre le *Canada* et *l'Europe*, et il a trouvé l'avis suffisant à tous égards, sauf qu'il n'a pas eu la durée voulue, cependant votre comité recommande de suspendre la règle 51e dans ce cas-ci, vu que, comme comité des bills privés, il pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis,

G. W. ALLAN, *Président.*

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été *Ordonné*, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de l'honorable *John Young*, de la cité de *Montréal.*

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes au sujet des impressions du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
29 avril 1869.

Le comité conjoint des impressions du parlement a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Comme les différents marchés d'impressions, de reliures et de fournitures de papier à imprimer doivent prendre fin avec les ouvrages de la présente session, il est nécessaire de pourvoir à l'exécution de ces services après ce temps expiré. Le comité propose, en conséquence, de demander des soumissions pour les impressions, reliures et les fournitures de papier à imprimer dont le parlement canadien aura besoin, pour la période de cinq ans, à commencer du 1er janvier 1870,—le parlement ayant le droit d'étendre la période à dix ans.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON, *Président.*

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Sanborn*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour venir en aide à *John Horace Stevenson.*"

Le dit bill a été lu la première fois ;

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, le quatorzième jour de mai prochain, et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre, et que leurs Honneurs soient notifiés d'être présents ; et que le dit *John Horace Stevenson* soit entendu par son conseil lors de la dite seconde lecture, afin d'établir la vérité des allégués du dit bill, et qu'il soit signifié copie du dit bill à la dite *Mary Elizabeth Foote* sa femme, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves de l'impossibilité de lui donner tel avis et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par conseil pour faire valoir les raisons quelle a contre le dit bill.

Ordonné, que le dit *John Horace Stevenson* comparaisse en cette Chambre le quatorzième jour de mai prochain, afin que lors de la seconde lecture du bill intitulé: "Acte "pour venir en aide à *John Horace Stevenson*," si cette Chambre le juge à propos, il soit examiné pour constater s'il y a eu ou non quelque collusion, directe ou indirecte, de sa part

relativement à aucun acte d'adultère de sa femme, et dont elle peut s'être rendu coupable, ou s'il y a eu quelque collusion, directe ou indirecte, entre lui et son épouse, ou aucune autre personne ou personnes, au sujet du dit bill de divorce ou relativement à aucune action qu'il peut avoir intentée en justice contre aucune personne pour cause d'adultère avec la femme de lui, le dit *John Horace Stevenson*, ou si au temps du dit adultère dont il se plaint, son épouse, en vertu d'un contrat ou autrement, et de son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui de ses devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait et vivait sous la protection et l'autorité de son dit époux.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant les compagnies à " fonds social incorporées par lettres patentes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte des clauses générales des " compagnies à fonds social," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les brevets d'invention."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Wilmot* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 30 Avril 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 30 Avril 1869.

Par l'honorable M. *Botsford :*

1869:

26 avril—Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des frais d'entretien des édifices du parlement et des départements à *Ottawa* depuis le 30 juin 1867 au 30 juin 1868, y compris les salaires du surintendant, des employés et gardiens en charge, avec indication détaillée de toutes les dépenses faites pour installations, changements, nivellement des terrains, éclairage, chauffage, ventilation, ameublement et de toutes autres dépenses encourues pour les dits édifices publics ou leur entretien.

Par l'honorable M. *McCully :*

1869.

27 avril.—Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire déposer devant cette Chambre un état, en forme de tableau, du nombre des certificats délivrés, sous l'empire de l'"Acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur et la plus grande sécurité de leurs passagers," pendant les années 1868 et 1869, avec l'indication de la date de l'inspection, des noms des bateaux inspectés, des noms des inspecteurs et de la date de leur nomination.

Par l'honorable M. *Flint :*

29 " Que, lors de la lecture de la pétition de *George W. Jones*, du *Port Perry*, demandant un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec *Anna Katherine Martin*, il proposera de ne point recevoir la dite pétition, vu que le dit *George W. Jones* ne s'est point conformé aux règles 75e, 76e et 84e de cette Chambre.

Pour Lundi, 3 Mai 1869.

Interpellation par l'honorable M. *Locke :*

" " Si le gouvernement a l'intention de remplir, pendant la présente session, la place de sénateur qui est vacante depuis la mort de feu l'honorable *B. Weir*

Par l'honorable M. *Miller :*

" " Adresse à Son Excellence le gouverneur-général lui demandant un état de toutes les nominations faites par le gouvernement du *Canada*, depuis le 1er juillet 1867, à des emplois publics à *Ottawa*, en indiquant les provinces d'où viennent les personnes qu'on a choisies pour ces emplois.

Pour Vendredi, 7 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Miller :*

" " Adresse à Son Excellence le gouverneur-général demandant communication de toute la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et les gouvernements de la *Grande-Bretagne* et de l'île du *Prince-Edouard*, et aussi de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et toutes autres personnes, sur la question des pêcheries côtières et maritimes, la concession de permis aux pêcheurs étrangers, et les contraventions qu'on prétend avoir été commises, pendant les deux dernières années du traité de 1818 conclu entre la *Grande-Bretagne* et les *Etats-Unis* au sujet des pêcheries de la colonie de l'île du *Prince-Edouard*.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Vendredi, 30 Avril 1869.

1869.

1 | 27 Avril.—*Seconde lecture* du bill D pour assurer le maintien de la paix sur le lieu des travaux publics.—(Hon. M. *Campbell*).

2 | " " *Seconde lecture* du bill E relatif à la cruauté envers les animaux.—(Hon. M. *Campbell.*)

3 | 29 " *Prise en Considération* du second rapport du comité conjoint des impressions. —(Hon. M. *Simpson.*)

4 | " " Bill B.—Comité général de la Chambre au sujet du bill des brevets d'invention.—(Hon. M *Chapais.*)

No. 11.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Jeudi, 29 *Avril* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Vendredi, 30 Avril 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Lacoste,*	*Odell,*
Allan,	*Christie,*	*Leonard,*	*Olivier,*
Anderson,	*Cormier,*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Archibald,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Ross,*
Armand,	*Dickson,*	*Locke,*	*Sanborn,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*McCrea,*	*Seymour,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McDonald,*	*Shaw,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McCully,*	*Simpson,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Skead,*
Bourinot,	*Flint,*	*Malhiot,*	*Tessier,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Wark,*
Burnham,	*Holmes,*	*Mills,*	*Wilmot,*
Campbell,	*Kenny,*	*Mitchell,*	*Wilson.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Skead* ; de *John Caldwell* et autres, du township de *Huntley* ; de *John Dawson* et autres, dans le township de *Nepean*, dans le comté de *Carleton.*

Par l'honorable M. *Ross* ; d'*Eli Clinton Clark*, mainte ant, de la cité de *Toronto*, mais ci-devant d'*Albany* dans les *Etats-Unis.*

Par l'honorable M. *Bureau* ; de *J. B. Lamère* et autres, des provinces de *Québec* et *Ontario.*

Par l'honorable M. *Dickey* ; de *D. M. Fellerton* et autres, du comté de *Cumberland*, dans la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *James C. Huffman*, maire, et autres, de la ville de *Napanee*, dans le comté de *Lennox* et *Addington*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues :

De *George Howieson* et autres, de la division sud de *Grenville* ; demandant qu'il soit imposé un droit sur le houblon importé de l'étranger en *Canada*.

De *Z. V. Mondor*, de la cité de *Québec* ; demandant qu'il soit réinstallé dans son emploi de messager du Sénat, ou qu'on lui accorde une indemnité à cause de la perte qu'il a éprouvée en étant privé de sa place.

De l'honorable *D. L. Macpherson* et autres ; demandant un acte pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle de garantie sur la vie du *Canada*.

De *George W. Jones*, du village de *Port Perry*, dans le comté d'*Ontario*, dans la province d'*Ontario* ; demandant un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec *Ann Catherine Martin*.

L'honorable M. *Flint* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que la pétition en dernier lieu mentionnée de *George W. Jones*, de *Port Perry*, ne soit pas reçu, vû que le dit *George W. Jones* ne s'est pas conformé à la 75ème, 76ème, et 84ème, règle de cette Chambre.

Une question d'ordre s'étant élevée,

L'honorable Président a déclaré que la dite pétition ne pouvait pas être reçue, parce qu'on ne s'était pas conformé à la 74ème règle de cette Chambre.

Alors, l'honorable M. *Flint*, avec la permission de la Chambre, a retiré sa motion.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes au sujet des impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
29 avril 1869.

Le comité conjoint des impressions du parlement prend la liberté de présenter son *Troisième rapport*, lequel est comme suit :

Le comité recommande que les documents suivants soient imprimés, savoir :

Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, demandant tout rapport fait par MM. *Parent*, *Griffin*, *Bouchette*, *Langton*, *Smith*, *Reynolds* et *Ross*, les commissaires nommés pour s'enquérir de l'état actuel des exigences probables du service civil, etc.

Etat indiquant les mandats de paiement sur la somme affectée aux dépenses imprévues, depuis le 1er juillet 1868, jusqu'au 23 avril 1869 ;

Etat des mandats de paiement sur les dépôts spéciaux destinés au chemin de *Fort Garry* ;

Ordres en conseil au sujet du chemin de *Fort Garry* et des mandats de paiement y relatifs, et

Copie des ordres en conseil relatifs à la réclamation d'un douaire, par Mme *T. A. Begley*, veuve de *Hugh Fraser*.

Le comité prend la liberté de recommander en outre qu'à l'égard des documents qui ne sont pas pour être publiés comme documents de la session, mais pour la distribution seulement, l'endossement de ces documents fassent mention de ce fait, afin que les membres intéressés en gardent en réserve un exemplaire, s'ils le désirent.

Le comité recommande aussi qu'à l'avenir aucun message ou document ne soit publié dans les Procès-Verbaux des séances du Sénat, ni dans les Votes et Délibérations de la Chambre des Communes, mais que ces documents soient publiés dans la forme ordinaire des autres documents mis devant la Chambre.

Le comité soumet ci-joint le rapport de son sous-comité, auquel ont été renvoyés les

comptes d'impression, et le rapport du greffier du comité sur le service des impressions de l'année dernière, auquel rapport est annexé le bilan annuel des comptes d'impression, depuis le 30 juin 1867, jusqu'aux 30 juin 1868, et il recommande respectueusement le tout à la considération des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ,
28 avril 1869.

Le sous-comité nommé par le comité conjoint des impressions des deux Chambres du parlement pour examiner les comptes d'impression, et auquel le rapport du greffier au sujet des services de l'année dernière a été renvoyé, prend la liberté de faire rapport: qu'il a examiné les comptes des entrepreneurs des différents services, et qu'ils les a trouvés corrects.

Il a aussi examiné avec le plus grand soin les pièces justificatives sur lesquelles est basé le compte des impressions, et il les a trouvées conformes au contrat.

Il a de plus vérifié le bilan des impressions, tel que présenté par le greffier du comité, ainsi que les divers comptes déposés au bureau du comptable, et il les a certifiés comme étant corrects sous le seing des membres du sous-comité.

Les entrepreneurs des impressions ont rempli leurs devoirs d'une manière très-satisfaisante, et le sous-comité saisit cette occasion pour exprimer sa satisfaction pour la promptitude avec laquelle ces entrepreneurs ont consenti à travailler en dehors des heures ordinaires de travail et à garder leur atelier ouvert le soir pour faire face aux exigences du service public.

L'entrepreneur de la reliûre et de la fourniture du papier à imprimer a aussi rempli ses devoirs fidèlement. Le sous-comité a en outre examiné l'appartement destiné en vertu du 9e rapport de la dernière session, à être un appartement conjoint des deux Chambres, pour la réception et la distribution de tous les papiers imprimés, sous le contrôle de votre comité, et il l'a trouvé bien approprié à la classification de tous les documents et propre à assurer la distribution prompte et correcte de ceux que doivent être transmis par la malle, et à assurer toute l'économie possible. Les arrangements pris pour garder en sûreté les documents imprimés et pour pouvoir les consulter sans perte de temps sont des plus satisfaisants, et promettent de réaliser les espérances qu'on en attendait.

Le sous-comité désire attirer l'attention du comité sur la 3e clause de l'Acte de la 31e Vic., chapitre 27, qui décrète ce qui suit:

" Il sera aussi annuellement préparé par un officier agissant à cette fin sous l'autorisation du Sénat et de la Chambre des Communes un état estimatif des sommes que le parlement sera en toute probabilité appeler à voter pour les services d'impression de l'année commençant le premier juillet chaque année," et il prend la liberté de dire qu'en conformité de cette clause, le greffier du comité a estimé le coût probable des impressions du parlement pour l'année fiscale commençant le 1er juillet 1869 et finissant le 30 juin 1870, à $40,000, laquelle estimation il soumet à l'approbation du comité, (cette somme devant faire face à toutes les dépenses se rattachant aux services d'impression du parlement, et que le greffier du comité a maintenant instruction de payer); et en conformité de la 6e clause du dit acte qui décrète: " que les sommes votées par le parlement pour les impres-
" sions parlementaires seront versées entre les mains du ministre des finances et employées
" par lui à défrayer les services d'impression; qu'un compte sera ouvert pour ces services
" dans l'une des banques du *Canada*, sous tel nom que prescriront le Sénat et la Chambre
" des Communes; et que les sommes jugées nécessaires seront payées ou transférées au
" nom de la personne choisie à cette fin, à mesure du progrès de l'ouvrage," le sous-comité recommande que ce compte soit ouvert au nom du greffier du comité, et ainsi que le prescrit le dit acte, qu'il en soit tenu compte dans le bilan annuel des impressions.

Le sous-comité désire aussi attirer l'attention du comité sur le fait que les divers contrats se rapportant aux impressions du parlement expirent en même temps que l'ouvrage de la présente session, et il recommande en conséquence qu'il soit pris des mesures immédiatement pour obtenir des soumissions pour l'accomplissement futur des services mentionnés dans les dits contrats.

Le sous-comité, en terminant, demande qu'il lui soit permis d'exprimer chaleureusement sa satisfaction pour la manière habile dont le greffier de notre comité, M. *Hartney*, continue à remplir les importants devoirs que vous lui avez confiés.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
A. MACKENZIE,
J. D. BROUSSEAU,
M. BOWELL,
J. S. SANBORN.

CHAMBRE DE COMITE, 15 AVRIL 1869.

Au Président et aux membres du comité conjoint des impressions.

MESSIEURS.—Les divers comptes d'impressions pour le Parlement de la Puissance, ainsi que les pièces à leur appui sont maintenant prêts à être soumis au comité.

Je soumets aussi le Bilan des impressions depuis le 30 juin 1867 jusqu'au 30 juin 1868, lequel indique que le coût des dites impressions pour cette année fiscale a été de $41,771.00; mais ce Bilan ne doit pas être comparé statistiquement avec ceux des années précédentes, attendu que ces derniers représentaient le coût total de l'ouvrage qui se rattachait à chaque session, tandis que celui-ci indique le coût pour l'année fiscale se terminant au 30 juin, date à laquelle tous les comptes doivent être clos.

Le Parlement ayant été prorogé le 22 mai, il restait encore une grande partie de l'ouvrage de la session à faire et à payer à la date du 30 juin.

La dépense, quoique plus forte que de coutume, n'indique point le coût total des impressions de la première session du Parlement de la Puissance, ni la somme d'ouvrage accompli par ceux qui sont concernés dans ces impressions.

Le nombre de volumes de matière imprimée publiés, a été de vingt-neuf durant l'année, quelques uns de ces volumes contenant jusqu'à mille, pages, qu'il a fallu préparer, traduire et copier pour l'imprimeur, et dont il a fallu corriger les épreuves ensuite, sans compter les impressions diverses.

Je dois attirer aussi l'attention du comité sur la promptitude avec laquelle les entrepreneurs des impressions ont acquiescé à ma demande, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, de travailler le soir.

Les papiers de la session formaient dix-sept volumes, neuf dans la langue anglaise et huit dans la langue française; et sur ce nombre, six dans la langue anglaise, et cinq dans la langue française ont été reliés et distribués.—Les six autres volumes se trouvaient dans un état incomplet, et ont été détruits dans l'incendie qui a consumé l'édifice occupé par l'entrepreneur de la reliure, le 20 janvier dernier.

Leur valeur était de $8,748,75, somme qui a été en partie payée par une assurance de $4,000.

Conformément à la recommandation contenue dans le neuvième rapport du comité des impressions de la dernière session, une chambre a été choisie pour la réception et la distribution de tous les papiers imprimés des deux Chambres, et préparée de manière à donner toutes les facilités possibles pour que les choses soient faites avec exactitude et diligence, et que les documents imprimés soient gardés en sûreté.

Tous les services se rattachant aux impressions ont été parfaitement accomplis durant l'année dernière, et les comptes des imprimeurs tout compliqués que ces comptes soient généralement, ont été rendus par les entrepreneurs actuels, non seulement pour la présente année, mais pour les neuf années dernières, d'une manière tellement conforme à leurs contrats que pas un item n'a été l'objet d'une difficulté. Il peut être arrivé qu'il se soit rencontré des erreurs de calcul, mais on les découvre toujours et on y remédie avant que les comptes soient prouvés et clos.

Quand l'ouvrage de la présente session sera complété, les divers contrats pour les impressions, la fourniture du papier à imprimer et la reliure seront expirés, et conséquemment, il doit être pris des mesures dès maintenant pour assurer l'exécution future des impressions et de la reliure et la fourniture du papier à imprimer.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,
Greffier du comité conjoint des Impressions.

COMPTE D'IMPRESSIONS—BILAN—Du 30 juin 1867 au 30 juin 1868.

LE SENAT.

Dr.		$ cts.	Pièces justificatives.		$ cts.	Av.
	Montant porté dans les livres du comptable.....	4,751 74	A.	Impressions, Hunter, Rose et Cie.....	3,289 65	
			B.	Reliure, G. E. Desbarats	186 17	
			C.	Papier à imprimer, G. E. Desbarats.....	1,175 92	
			D.	Salaire du greffier.....	100 00	
		$4,751 74		Dépense totale, Sénat	$4,751 74	

LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Dr.		$ cts.	Pièces justificatives.		$ cts.	Av.
	Valeur du papier resté de la dernière session	2,005 79	No. 1.	Impressions, Hunter, Rose et Cie.....	24,476 13	
	Montant porté dans les livres du comptable..$38,319 97		No. 2.	Papier à imprimer, G.E.Desbarats.$11,416 66		
	Moins—Reçu pour l'impression de bills privés 327 41			do en main de l'année dernière..... 2,005 79		
		37,992 56		Valeur totale du papier en main.....$13,422 45		
				Papier à imprimer dont il n'est pas rendu compte et déduit du compte des imprimeurs.. .....$ 556 02		
				Balance du papier en main 2,978 77		
				3,534 79		
				Coût total du papier employé	9,887 66	
			No. 3.	G. E. Desbarats, catalogue de la bibliothèque	1,548 40	
			No. 4.	Rapport des Débats.....	1,096 00	
			No. 5-6.	Assurance	120 00	
			No. 7-8.	Lithographies'.....	73 00	
			No. 9.	Reliure	45 80	
			No. 10-11.	Salaire du greffier	100 00	
					$37,346 99	

		Moins—Montant reçu pour imprimer des bills privés...	327 41
		Dépense totale, Chambre des Communes.....	$37,019 58
		Valeur du papier en main	2,978 77
	$39,998 35		$39,998 35

30 juin 1868.—Balance du papier en main :—			
781 rames, royal, à $3.20.....	$2,499 20	Coût total, Sénat.....	$ 4,751 74
309 rames, 8 mains, foolscap, à $1.55.....	479 57	Coût total, Chambre des Communes.....	37,019 56
	$2,978 77		$41,771 30

HENRY HARTNEY,
Greffier, Comité Conjoint des Impressions.

Examiné et trouvé correct.

J. SIMPSON,
A. MACKENZIE,
W. SANBORN,
J. D. BROUSSEAU,
M. BOWELL.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été *Ordonné*, que la pétition de *Z. V. Mondor*, lue ce jour, soit renvoyée au comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session, et de faire rapport sur iceux.

L'honorable M. *McCully* a proposé, secondé par l'honorable M. *Botsford*,

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état, en forme de tableau, du nombre des certificats délivrés, sous l'empire de l'"Acte concernant l'inspection des "bateaux à vapeur et la plus grande sécurité de leurs passagers," pendant les années 1868 et 1869, avec l'indication de la date de l'inspection, des noms des bateaux inspectés, des noms des inspecteurs et de la date de leur nomination.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du conseil privé, qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite Adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour mieux conserver la "paix dans le voisinage des travaux publics" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell* il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la cruauté envers les animaux" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes, au sujet des impressions du parlement.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé "Acte concernant les brevets d'invention."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wilmot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leonard*,

Que le rapport ne soit pas maintenant reçu, mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau au comité général avec instruction de l'amender de manière à permettre à l'auteur primitif d'une invention ou découverte ou à son cessionnaire de prendre brevêt en vertu des dispositions du bill, sans la condition d'une année de résidence avant la demande du brevet.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Blake,	*Flint,*	*McCrea,*	*Clivier,*
Christie,	*Leonard,*	*Malhiot,*	*Sanborn* et
Cormier,	*Letellier de St. Just,*	*Odell,*	*Simpson.*—12.

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Aikins,	*Campbell,*	*Foster,*	*Mills,*
Allan,	*Cauchon,*	*Guévremont,*	*Mitchell,*
Archibald,	*Chaffers,*	*Holmes,*	*Ross,*
Armand,	*Chapais,*	*Kenny,*	*Shaw,*
Benson,	*Dickey,*	*Lacoste,*	*Skead,*
Bill,	*Dickson,*	*Leslie,*	*Steeves,*
Botsford,	*Duchesnay, A. J.*	*McCully,*	*Wark* et
Bureau,	*Dumouchel,*	*McMaster,*	*Wilmot.*—33.
Burnham,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative,

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell,* secondé par l'honorable M. *Mitchell,* il a été ordonné, que le dit rapport soit reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparement agréés.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell,* secondé par l'honorable M. *Mitchell.*

La Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 3 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 3 Mai 1869.

Interpellation par l'honorable M. *Locke :*

1869.

29 avril—Si le gouvernement a l'intention de remplir, pendant la présente session, la place de sénateur qui est vacante depuis la mort de feu l'honorable *B. Wei*

Par l'honorable M. *Miller :*

" " Adresse à Son Excellence le gouverneur-général lui demandant un état de toutes les nominations faites par le gouvernement du *Canada*, depuis le 1er juillet 1867, à des emplois publics à *Ottawa*, en indiquant les provinces d'où viennent les personnes qu'on a choisies pour ces emplois.

Par l'honorable M. *Botsford :*

26 " Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des frais d'entretien des édifices du parlement et des départements à *Ottawa* depuis le 30 juin 1867 au 30 juin 1868, y compris les salaires du surintendant, des employés et gardiens en charge, avec indication détaillée de toutes les dépenses faites pour installations, changements, nivellement des terrains, éclairage, chauffage, ventilation, ameublement et de toutes autres dépenses encourues pour les dits édifices publics ou leur entretien.

Pour Mardi, 4 Mai 1869.

Interpellation par l'honorable M. *Benson :*

30 " Si le gouvernement a l'intention d'imposer sur les navires américains qui fréquentent nos ports des droits de tonnage analogues à ceux que les lois américaines imposent sur les navires britanniques qui fréquentent les ports des Etats-Unis ?

Interpellation par l'honorable M. *Benson :*

" " Si le gouvernement a l'intention d'introduire, pendant la présente session, un bill à l'effet de rendre uniforme le mode d'inscription des navires dans toute l'étendue du Canada ; et s'il a l'intention d'adopter le système et les dispositions contenus dans l'acte britannique de la marine marchande à ce sujet ?

Pour Vendredi, 7 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Miller :*

29 " Adresse à Son Excellence le gouverneur-général demandant communication de toute la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et les gouvernements de la *Grande-Bretagne* et de l'île du *Prince-Edouard*, et aussi de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et toutes autres personnes, sur la question des pêcheries côtières et maritimes, la concession de permis aux pêcheurs étrangers, et les contraventions qu'on prétend avoir été commises, pendant les deux dernières années du traité de 1818 conclu entre la *Grande-Bretagne* et les *Etats-Unis* au sujet des pêcheries, par la colonie de l'île du *Prince-Edouard*.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Lundi, 3 Mai 1869.

1869.

1 30 Avril—*Troisième lecture*—Bill B—Brevets d'invention—(Hon. M. *Chapais.*)

2 27 " *Seconde lecture*—Bill F—Munitions militaires et navales—(Hon. M. *Campbell.*)

3 " " *Seconde lecture*—Bill C—O ffenses contre l'armée et la marine—(Hon. M *Campbell.*)

4 " " *Seconde lecture*—Bill H—Concernant le vagabondage—(Hon. M. *Campbell.*)

5 29 " *Comité de toute la Chambre* sur le bill A—Compagnies par actions incorporées par lettres patentes—(Hon. M. *Campbell.*)

6 30 " *Considération du troisième rapport* du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Simpson.*)

7 " " *Comité de toute la Chambre* sur le Bill D—Pour maintenir la paix dans le voisinage des travaux publics—Hon. M. *Campbell.*

8 " " *Comité de toute la Chambre* sur le bill E—Cruauté envers les animaux—(Hon. M. *Campbell.*)

9 " " *Considération du second rapport* du comité conjoint des impressions—(Hon. M. *Simpson.*)

No. 11.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Vendredi 30 *Avril* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Lundi, 3 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Christie,*	*Lacoste,*	*Mitchell,*
Allan,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Odell,*
Anderson,	*Dickey,*	*Leslie,*	*Olivier,*
Archibald,	*Dickson,*	*Letellier de St. Just,*	*Ritchie,*
Armand,	*Duchesnay, A. J.*	*Locke,*	*Ross,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McCrea,*	*Sanborn,*
Bill,	*Dumouchel,*	*McDonald,*	*Seymour,*
Blake,	*Ferguson,*	*McCully,*	*Shaw,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Skead,*
Bureau,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Tessier,*
Burnham,	*Guévremont,*	*Malhiot,*	*Wark,*
Campbell,	*Holmes,*	*Miller,*	*Wilmot,*
Chapais,	*Kenny,*	*Mills,*	*Wilson.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Leonard*, de la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de *Toronto ;* et de l'association d'assurance mutuelle contre le feu, dite "Beaver."

Par l'honorable M. *Mills;* de MM. *John McPherson* et Cie., et autres, de la province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *McCrea ;* du conseil municipal du township d'*Harwich,* dans le comté de *Kent.*

Par l'honorable M. *Dickson ;* d'*Auguste Kohler* et autres, du *Sault Ste. Marie*—de *James Bennett* et autres ;—de *James C. Phipps* et autres ; de *C. A. Irelaise* et autres, de la rive nord du lac *Huron*—de la corporation de la ville de *Niagara* ;—de *Frederick Baynton Sparkes,* de la cité de *Toronto* ;—et de *Geo. S. Galluppe* et autres, du dit *Sault Ste. Marie,*

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay ;* de *Louis Ruel* et autres, de *St. Joseph* de la *Pointe Lévi.*

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues :

De *George Leask* et autres, du comté de *Norfolk ;* demandant que certains droits d'exportation prélevés sous la cédule F. de l'acte du tarif de 1868 soient rappelés.

De *William Lang* et autres, du township d'*Otonabee ;* demandant séparément à la Chambre qu'il soit pris des mesures pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à la navigation dans la rivière *Ottawa,* et ouvrir un chenal non interrompu, d'une profondeur égale à celle du chenal principal, et approprié au volume des eaux supérieures.

De la banque du Peuple de *Montréal ;* demandant la continuation de sa charte.

De *James Livingstone* et autres, maîtres et propriétaires de vaisseaux naviguant sur les lacs *Huron* et *Michigan ;* demandant qu'il soit pris des mesures pour mettre les havres de *Kincardine* et de l'*Isle Chantry* en état de porter secours à ceux dont la vie et la propriété se trouvent exposés sur le lac *Huron.*

D'*Alexander Miller,* l'un des messagers sessionnels permanents du ci-devant Conseil Législatif du *Canada ;* demandant une indemnité à cause de la perte de son emploi.

De *Pierre Allard* et autres, du comté de *Bonaventure ;* demandant que le 14e paragraphe de la section 13 de l'acte des pêcheries soit amendé.

De *Mathew G. Mountain* et autres, de la cité de *Québec ;* demandant que la somme de cent mille piastres votée pour la construction d'un bureau de poste convenable dans la dite cité, soit dépensée aussitôt que possible pour cet objet.

De *Mines Clark* et autres ; de *Thomas Locke,* M.P.P., et autres, de *Stanstead ;* et de *John Ptolemy* et autres, du comté de *Wentworth ;* demandant séparément qu'il soit imposé un droit sur le houblon importé de l'étranger en *Canada.*

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les brevêts d'in- " vention " a été lu la troisième fois, et

Sur motion de l'honorable M. *Chapais,* secondé par l'honorable M. *Kenny,* il a été *Ordonné,* que le dit bill soit de nouveau amendé comme suit :

Page 6, ligne 24—retranchez depuis " acte " jusqu'à " dispositions " dans la page 7, ligne 13.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour mieux protéger les " magasins de l'armée et de la marine de Sa Majesté," a été lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant certaines offenses " relatives à l'armée et à la marine de Sa Majesté," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant le vagabondage."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La dite motion a été, avec la permission de la Chambre, retirée, et il a été

Ordonné, que la seconde lecture du dit bill soit remise jusqu'à mercredi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre le rapport du Maître-Général des Postes pour l'année finissant le 30 juin 1867.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les compagnies à fonds social incorpo- " rées par lettres patentes."

Quelque temps après, la Chambre a repris ses débats, et

L'honorable M. *Dickey* a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dit amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a procédé à la prise en considération du troisième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes au sujet des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Burnham*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comitégénéral sur le bill intitulé : " Acte pour mieux conserver la paix dans le voisinage " des travaux publics."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L honorable M. *Fergusson* du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la cruauté envers les animaux."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a fait rapport de la part du dit comité qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes au sujet des impressions du Parlement.

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Burnham*,

Que le dit rapport soit adopté,

Après de courts débats,

La dite motion a été, avec la permission de la Chambre, retirée, et il a été *Ordonné*, que la prise en considération du dit rapport soit remise jusqu'à demain.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le nom de l'honorable M. *McDonald* soit ajouté au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Kenny*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 4 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 4 Mai 1869.

Interpellation par l'honorable M. *Benson* :

1869.

30 avril—Si le gouvernement a l'intention d'imposer sur les navires américains qui fréquentent nos ports des droits de tonnage analogues à ceux que les lois américaines imposent sur les navires britanniques qui fréquentent les ports des Etats-Unis ?

Interpellation par l'honorable M. *Benson* :

" " Si le gouvernement a l'intention d'introduire, pendant la présente session, un bill à l'effet de rendre uniforme le mode d'inscription des navires dans toute l'étendue du Canada ; et s'il a l'intention d'adopter le système et les dispositions contenus dans l'acte britannique de la marine marchande à ce sujet ?

Par l'honorable M. *Wilson :*

3 Mai—Que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi elle reste ajournée jusqu'à mardi le 11 du courant.

Par l'honorable M. *Botsford :*

" " Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des frais d'entretien des édifices du parlement et des départements à *Ottawa* depuis le 30 juin 1867 au 30 juin 1868, y compris les salaires du surintendant, des employés et gardiens en charge, avec indication détaillée de toutes les dépenses faites pour installations, changements, nivellement des terrains, éclairage, chauffage, ventilation, ameublement et de toutes autres dépenses encourues pour les dits édifices publics ou leur entretien.

Pour Mercredi, 5 Mai 1869.

Interpellation par l'honorable M. *McCully :*

3 Mai—Quelle est la somme que le gouvernement est disposé à accorder à titre de subvention postale, à un steamer convenable qui desservirait la route d'*Halifax* à *Yarmouth*, en touchant à des intermédiaires comme *Lunenburg*, *Liverpool*, et *Shelburne*, et pour combien d'années cette subvention serait elle accordée ?

Interpellation par l'honorable M. *McCully :*

" " Si le gouvernement a l'intention de soumettre pendant la présente session, un acte à l'effet de créer une cour générale d'appel pour le *Canada*, ou d'établir des tribunaux additionnels pour la meilleure administration des lois du *Canada*, en vertu de la 101e clause de l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, de 1867 ?

Interpellation par l'honorable M. *McCully :*

" " Dans le cas où la législature locale de la *Nouvelle-Ecosse*, à sa présente session ou à une session ultérieure, rendrait en vertu du paragraphe 4e de la 92e section de l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord* de 1867, une loi portant création d'un ou plusieurs juges additionnels de la cour suprême et de juges de la cour de comté,—le gouvernement du *Canada* serait-il prêt à recommander la nomination de juges en conformité de la clause 96 du dit acte, et à pourvoir à leurs traitements ?

Par l'honorable M. *Campbell :*

" " Que la 79e règle de cette Chambre soit rescindée et remplacée par la suivante : Après la seconde lecture, le bill est renvoyé à un comité spécial de neuf membres. Les témoins sont interrogés sous serment. Il faut établir préliminairement le fait de la due célébration du mariage, au moyen de preuves légitimes, soit par le témoignage de personnes présentes à la cérémonie ou par une preuve complète et satisfaisante du certificat du ministre ou de l'autorité qui a célébré le mariage.

Pour Vendredi, 7 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Miller :*

1869.

29 Avril—Adresse à Son Excellence le gouverneur-général demandant communication de toute la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et les gouvernements de la *Grande-Bretagne* et de l'île du *Prince-Edouard*, et aussi de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et toutes autres personnes, sur la question des pêcheries côtières et maritimes, la concession de permis aux pêcheurs étrangers, et les contraventions qu'on prétend avoir été commises, pendant les deux dernières années du traité de 1818 conclu entre la *Grande-Bretagne* et les *Etats-Unis* au sujet des pêcheries, par la colonie de l'île du *Prince-Edouard*.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Mardi, 4 Mai 1869.

1869.

1 | 3 Mai—*Troisième lecture*—(Bill A)—Compagnies par actions constituées par lettres patentes—(Hon. M. *Campbell.*)

2 | " " *Seconde lecture*—(Bill D—)Maintien de la paix dans le voisinage des travaux publics—(Hon. M. *Campbell.*)

3 | 29 Avril—*Comité de toute la Chambre* sur le bill C—Clauses des compagnies par actions du Canada—(Hon. M. *Campbell.*)

4 | 3 Mai—*Comité de toute la Chambre* sur le Bill F—Munitions militaires et navales—(Hon. M. *Campbell.*)

5 | " " *Comité de toute la Chambre* sur le Bill G—Offenses relatives à l'armée et à la marine—(Hon. M. *Campbell.*)

6 | " " *Considération du second rapport* du comité conjoint des impressions—(Hon. M. *Simpson.*)

No. 13.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Lundi, 3 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mardi, 4 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Olivier,*
Allan,	*Dever,*	*Leslie,*	*Price,*
Archibald,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Robertson,*
Armand,	*Dickson,*	*Locke,*	*Ross,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*McCrea,*	*Ryan,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McCully,*	*Sanborn,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McDonald,*	*Seymour,*
Botsford,	*Ferguson,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Bureau,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Skead,*
Burnham,	*Foster,*	*Malhiot,*	*Steeves,*
Campbell,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Tessier,*
Chaffers,	*Holmes,*	*Mills,*	*Wark,*
Chapais,	*Kenny,*	*Mitchell,*	*Wilmot,*
Christie,	*Lacoste,*	*Odell,*	*Wilson.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Price*; du révérend *I. N. Gingras* et autres, de la *Baie St. Paul* ; et d'*Ant. Bouchard* et autres, de la paroisse de *St. Hilarion*, dans le comté de *Charlevoix*, Province de *Québec.*

Par l'honorable M. *Macpherson* ; de *A. C. Thompson* et autres, de la ville de *Barrie*, et de *C. H. Ross*, et autres, de la dite ville de *Barrie*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues :

De *John Caldwell* et autres, du township de *Huntley* ; de *John Dawson* et autres, du township de *Nepean*, dans le comté de *Carleton* ; demandant séparément à la Chambre qu'il soit pris des mesures pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à la navigation dans la rivière *Ottawa*, et ouvrir un chenal non interrompu, d'une profondeur égale à celle du chenal principal, et approprié au volume des eaux supérieures.

D'*Eli Clinton Clark*, de la cité de *Toronto* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de lui conférer tous les droits et priviléges civils et politiques d'un sujet anglais.

De *J. B. Lamère* et autres, des provinces de *Québec* et *Ontario* ; demandant que l'Acte 31 Vict : chap. 62, concernant la police du hâvre, soit amendé.

De *D. M. Fullerton* et autres, du comté de *Cumberland*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant la construction d'un canal pour réunir les eaux de la Baie de *Fundy* et celles du golfe *St. Laurent*.

De *Jas. C. Huffman*, maire, et autres, de la ville de *Napanee*, dans le comté de *Lennox* et *Addington* ; demandant la passation d'un acte pour défendre aux propriétaires de moulins et de manufactures de jeter dans la rivière *Napanee* aucunes substances qui pourraient s'opposer à la navigation de la dite rivière.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant les compagnies " à fonds social incorporées par lettres patentes," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour mieux conserver la " paix dans le voisinage des travaux publics," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ces bills, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte des clauses générales des compagnies à fonds " social du *Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Skead*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé, par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte pour mieux protéger les magasins de l'armée et de " la marine de Sa Majesté."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McCrea*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant certaines offenses relatives à l'armée et à la marine de Sa Majesté."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Mitchell*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a procédé à la prise en considération du second rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes au sujet des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable M *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Burnham*, il a été *Ordonné*, que le rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Steeves*, il a été *Ordonné*, que le nom de l'honorable M. *Botsford* soit ajouté au comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session, et de faire rapport sur iceux.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été *Ordonné*, que le nom de l'honorable M. *Dickson* soit ajouté au comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session, et de faire rapport sur iceux.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le nom de l'honorable M. *Letellier de St. Just* soit ajouté au comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session, et de faire rapport sur iceux.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 5 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 5 Mai 1869.

Interpellation par l'honorable M. *McCully:*

3 Mai—Quelle est la somme que le gouvernement est disposé à accorder à titre de subvention postale, à un steamer convenable qui desservirait la route d'*Halifax* à *Yarmouth*, en touchant à des intermédiaires comme *Lunenburg*, *Liverpool*, et *Shelburne*, et pour combien d'années cette subvention serait elle accordée ?

Interpellation par l'honorable M. *McCully ;*

" " Si le gouvernement a l'intention de soumettre pendant la présente session, un acte à l'effet de créer une cour générale d'appel pour le *Canada*, ou d'établir des tribunaux additionnels pour la meilleure administration des lois du *Canada*, en vertu de la 101e clause de l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, de 1867 ?

Interpellation par l'honorable M. *McCully* :

1869.

3 Mai—Dans le cas où la législature locale de la *Nouvelle-Ecosse*, à sa présente session ou à une session ultérieure, rendrait en vertu du paragraphe 4e de la 92e section de l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord* de 1867, une loi portant création d'un ou plusieurs juges additionnels de la cour suprême et de juges de la cour de comté,—le gouvernement du *Canada* serait-il prêt à recommander la nomination de juges en conformité de la clause 96 du dit acte, et à pourvoir à leurs traitements ?

Par l'honorable M. *Campbell :*

" " Que la 79e règle de cette Chambre soit rescindée et remplacée par la suivante : Après la seconde lecture, le bill est renvoyé à un comité spécial de neuf membres. Les témoins sont interrogés sous serment. Il faut établir préliminairement le fait de la due célébration du mariage, au moyen de preuves légitimes, soit par le témoignage de personnes présentes à la cérémonie ou par une preuve complète et satisfaisante du certificat du ministre ou de l'autorité qui a célébré le mariage.

Par l'honorable M. *Wilson :*

" " Que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi elle reste ajournée jusqu'à mardi le 11 du courant.

Par l'honorable M. *Botsford :*

26 Avril—Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des frais d'entretien des édifices du parlement et des départements à *Ottawa* depuis le 30 juin 1867 au 30 juin 1868, y compris les salaires du surintendant, des employés et gardiens en charge, avec indication détaillée de toutes les dépenses faites pour installations, changements, nivellement des terrains, éclairage, chauffage, ventilation, ameublement et de toutes autres dépenses encourues pour les dits édifices publics ou leur entretien.

Pour Vendredi, 7 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Miller :*

29 " Adresse à Son Excellence le gouverneur-général demandant communication de toute la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et les gouvernements de la *Grande-Bretagne* et de l'île du *Prince-Edouard*, et aussi de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et toutes autres personnes, sur la question des pêcheries côtières et maritimes, la concession de permis aux pêcheurs étrangers, et les contraventions qu'on prétend avoir été commises, pendant les deux dernières années du traité de 1818 conclu entre la *Grande-Bretagne* et les *Etats-Unis* au sujet des pêcheries, par la colonie de l'île du *Prince-Edouard.*

Pour Mardi, 4 Mai 1869.

Interpellation par l'honorable M. *Benson :*

30 " Si le gouvernement a l'intention d'imposer sur les navires américains qui fréquentent nos ports des droits de tonnage analogues à ceux que les lois américaines imposent sur les navires britanniques qui fréquentent les ports des Etats-Unis ?

Interpellation par l'honorable M. *Benson :*

1869.

30 avril—Si le gouvernement a l'intention d'introduire, pendant la présente session, un bill à l'effet de rendre uniforme le mode d'inscription des navires dans toute l'étendue du Canada ; et s'il a l'intention d'adopter le système et les dispositions contenus dans l'acte britannique de la marine marchande à ce sujet ?

ORDRE DU JOUR.

—o—

Mercredi, 5 Mai 1869.

1869.

1 | 3 Mai—*Troisième lecture*—(Bill C)—Relatif aux clauses des compagnies par actions—(Hon. M. *Campbell.*)

2 | " " *Seconde lecture*—(Bill H)—Relatif aux vagabonds—(Hon. M. *Campbell.*)

3 | " " *Comité général* au sujet du Bill E—Cruauté envers les animaux—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 13.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mardi, 4 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mercredi, 5 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Leslie,*	*Olivier,*
Allan,	*Dever,*	*Letellier de St. Just,*	*Robertson,*
Archibald,	*Dickey,*	*Locke,*	*Ross,*
Armand,	*Dickson,*	*McCrea,*	*Ryan,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McCully,*	*Sanborn,*
Bill,	*Ferguson,*	*McDonald,*	*Seymour,*
Blake,	*Flint,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Botsford,	*Foster,*	*Macpherson,*	*Skead,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Malhiot,*	*Steeves,*
Burnham,	*Holmes,*	*Miller,*	*Tessier,*
Campbell,	*Kenny,*	*Mills,*	*Wark,*
Chaffers,	*Lacoste,*	*Mitchell,*	*Wilmot,*
Chapais,	*Leonard,*	*Odell,*	*Wilson.*
Christie,			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Macpherson*; de *Charles Robertson* et autres—de *George Robinson* et autres ;—de *Henderson J. Bostwick* et autres ; de *J. Henderson* et autres ; et de *W. Rodden* et autres, tous de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Skead*; de *Joseph Hinton* et autres ; et de *Robinson Lyon* et autres, du comté de *Carleton*.

Par l'honorable M. *Ryan ;*—de *William Workman* et deux mille quatre cents citoyens de *Montréal ;*—et de *Pierre Griffard*, Président, et autres, de l'union typographique de *Montréal*, No. 98. (Des Journaux)

Par l'honorable M. *Blake ;*—d'*Elias Eby* et autres, du comté de *Waterloo*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Christie ;*—de *Robert Twiss* et autres.

Par l'honorable M. *Ross ;*—de *John Worthington* et autres, de *Toronto* et ailleurs, dans la province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de *Toronto ;* demandant la passation d'un acte pour autoriser la fusion de la dite compagnie avec l'association d'assurance mutuelle contre le feu, dite " *Beaver.*"

De l'association d'assurance mutuelle contre le feu " dite Beaver ; " demandant la passation d'un acte pour autoriser la fusion de la dite association avec la compagnie d'assurance mutuelle de *Toronto*.

De MM. *John McPherson* et Cie., et autres, de la province d'*Ontario ;* demandant la passation d'un acte pour pourvoir à l'inspection des peaux de veau brutes.

Du conseil municipal du township d'*Harwich*, dans le comté de *Kent ;* demandant la construction d'un phare et des améliorations au havre de *Rondeau* sur le lac *Erié*.

D'*Augustus Kohler* et autres, du *Sault Ste. Marie*, de *James Bennett* et autres, des mines de *Bruce*; de *James C. Phipps* et autres, d'*Ashburton ;* de *E. A. Irelease* et autres, de la rive nord du lac *Huron*, et de *George S. Gallupe* et autres, du *Sault Ste. Marie ;* demandant séparément qu'un autre vaisseau à vapeur soit mis au service de la malle le long de la rive nord du lac *Supérieur*.

De la corporation de la ville de *Niagara ;* demandant à la Chambre de passer un acte pour incorporer la compagnie du canal *Ontario* et *Erié*, et pour conférer certains pouvoirs à la dite compagnie.

De *Fréderick Baynton Sparkes*, de la cité d'*Ontario ;* demandant à la Chambre la passation d'un acte à l'effet de lui accorder, nonobstant toute loi contraire, un brevêt pour la propriété exclusive de certaines inventions, comme s'il en était l'inventeur primitif.

De *Louis Ruel*, de *St. Joseph de la Pointe Lévi ;* demandant une compensation pour ses services comme milicien.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ, 5 Mai 1869.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions de l'honorable *D. L. Macpherson* et autres,

demandant un acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance de garantie sur la vie, du *Canada*; de la banque du peuple, de la cité de *Montréal*, demandant que sa charte soit continuée, et d'*Eli Clinton Clark*, de la cité de *Toronto*, demandant un acte qui lui confère tous les droits et priviléges civils et politiques de sujet anglais, et votre comité a constaté que les avis qui ont été donnés de ces pétitions, sont suffisants.

Votre comité a examiné en outre la pétition d'*Adolphe Roy* et autres, demandant un acte à l'effet d'autoriser la compagnie pour l'amélioration des rivières *St. François* et *Yamaska*, à prélever certains droits sur les navires qui fréquentent ces cours d'eau, et il a trouvé l'avis insuffisant sous le rapport de la durée; aussi la pétition de *Philip Pearson Harris*, de la cité de *Québec*, demandant un acte pour amender l'acte des 29e et 30e Victoria, intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser *Philip Pearson Harris* à prendre un brevet pour un appareil servant à clarifier et à rendre inodore l'huile de pétrole à l'état brut," et votre comité a constaté que dans ce cas-ci, il n'a pas été donné d'avis. Votre comité cependant recommande de suspendre la 51e règle dans ces deux cas, vu qu'il pourra, en sa qualité de comité des bills privés, veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis,

G. W. ALLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition d'*Adolphe Roy* et autres.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour naturaliser *Eli Clinton Clark*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Wilson* a proposé, secondé par l'honorable M. *McCrea*,

Que, lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée jusqu'à mardi, le 11 du courant.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Botsford* a proposé, secondé par l'honorable M. *Robertson*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des frais d'entretien des édifices du parlement et des départements à *Ottawa* depuis le 30 juin 1867 au 30 juin 1868, y compris les salaires du surintendant, des employés et gardiens en charge, avec indication détaillée de toutes les dépenses faites pour installations, changements, nivellement des terrains, éclairage, chauffage, ventilation, ameublement et de toutes autres dépenses encourues pour les dits édifices publics ou leur entretien.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du conseil privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte des clauses générales des "compagnies à fonds social du *Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant le " vagabondage."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit maintenant renvoyé à un comité général.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Steeves* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est de nouveau mise en comité sur le bill intitulé : " Acte concernant la cruauté envers les animaux."

L'honorable M. *Shaw* du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *McDonald*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à mardi prochain, le 11 du courant, à trois heures de l'après midi.

Mardi, 11 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 11 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Miller :*

29 Avril—Adresse à Son Excellence le gouverneur-général demandant communication de toute la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et les gouvernements de la *Grande-Bretagne* et de l'île du *Prince-Edouard*, et aussi de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et toutes autres personnes, sur la question des pêcheries côtières et maritimes, la concession de permis aux pêcheurs étrangers, et les contraventions qu'on prétend avoir été commises, pendant les deux dernières années du traité de 1818 conclu entre la *Grande-Bretagne* et les *Etats-Unis* au sujet des pêcheries, par la colonie de l'île du *Prince-Edouard*.

Interpellation par l'honorable M. *Benson :*

30 " Si le gouvernement a l'intention d'imposer sur les navires américains qui fréquentent nos ports des droits de tonnage analogues à ceux que les lois

américaines imposent sur les navires britanniques qui fréquentent les ports des Etats-Unis ?

Interpellation par l'honorable M. *Benson :*

1869.

20 Avril—Si le gouvernement a l'intention d'introduire, pendant la présente session, un bill à l'effet de rendre uniforme le mode d'inscription des navires dans toute l'étendue du Canada ; et s'il a l'intention d'adopter le système et les dispositions contenus dans l'acte britannique de la marine marchande à ce sujet ?

Par l'honorable M. *Campbell :*

3 Mai—Que la 79e règle de cette Chambre soit rescindée et remplacée par la suivante : Après la seconde lecture, le bill est renvoyé à un comité spécial de neuf membres. Les témoins sont interrogés sous serment. Il faut établir préliminairement le fait de la due célébration du mariage, au moyen de preuves légitimes, soit par le témoignage de personnes présentes à la cérémonie ou par une preuve complète et satisfaisante du certificat du ministre ou de l'autorité qui a célébré le mariage.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Mardi, 11 Mai 1869.

1869.

1 5 Mai—*Seconde lecture*—(Bill J)—Naturalisation de *Clarke*—(Hon. M. *Ross.*)

2 " " *La Chambre de nouveau en comité* au sujet du—(Bill H)—Relatif aux vagabonds—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 14.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mercredi, 5 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

102

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mardi, 11 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Letellier de St. Just,*	*Price,*
Anderson,	*Dever,*	*Locke,*	*Robertson,*
Archibald,	*Dickey,*	*McClellan,*	*Ross,*
Armand,	*Dickson,*	*McCrea,*	*Ryan,*
Benson,	*Duchesnay, E.-H. J.,*	*McCully,*	*Sanborn,*
Bill,	*Dumouchel,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Blake,	*Ferguson,*	*Macpherson,*	*Shaw,*
Botsford,	*Ferrier,*	*Malhiot,*	*Simpson,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Skead,*
Burnham,	*Holmes,*	*Mills,*	*Tessier,*
Campbell,	*Kenny,*	*Mitchell,*	*Wark,*
Chaffers,	*Lacoste,*	*Odell,*	*Wilmot,*
Christie,	*Leslie,*	*Olivier,*	*Wilson.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Tessier ;* de la Banque Nationale de *Québec,*—et de *Henry Noel,* président, et autres, de la Corporation des Pilotes pour le hâvre de *Québec.*

Par l'honorable M. *Dickey ;* de *H. E. Pineo,* M. C. L., et autres, de *Cumberland, Nouvelle-Ecosse,*—et du révérend *George W. Hill,* recteur de l'église *St. Paul,* et autres, d'*Halifax, Nouvelle-Ecosse.*

Par l'honorable M. *Mills ; d'Edward Maslin*, président, et autres, de la Banque de *Gore*,—de *Jas. R. Cook* et autres,—et de *George Barnes* et autres.

Par l'honorable M. *Blake ;* de *John Scott* et autres, du comté de *Norfolk*,—de *William Richmond* et autres, du village *d'Ayr*,—et de *James J. Thompson* et autres, de la ville de *Galt, Ontario.*

Par l'honorable M. *Olivier ;* de *Benjamin Monday* et autres, de *St. Gabriel de Brandon ;* de *Ludger Robichard*, maire, et autres, de *St. Alphonse*,—du révérend *J. D. Laporte*, de *St. Ambroise de Kildare*,—du révérend *Antoine Pisette* et autres, de *St. Cuthbert*,—de *A. Beaupré*, de *Ste. Elizabeth*—du révérend *D. A. Gravelle*, du comté de *Joliette*—et de *Maxime Desrosiers* et autres, de *St. Norbert.*

Par l'honorable M. *Odell ;* de la banque du *Nouveau-Brunswick.*

Par l'honorable M. *Macpherson ;* de *J. Pottinger* et autres, de la ville d'*Owen Sound*,—de *J. W. Stewart* et autres, du village de *Meaford, Ontario*,—de *E. Leadlay* et autres,—de *Samuel McKay* et autres,—et de *Fred. J. Stewart* et autres, de la cité de *Toronto.*

Par l'honorable M. *Ryan ;* de Messieurs *Gillespie, Moffatt* et Cie., et autres, de la cité de *Montréal*,—de *James Thompson* et autres,—de l'Union Typographique No. 85, de *St. Jean* du *Nouveau-Brunswick*,—et de *John C. Becket* et autres, de la cité de *Montréal* susdite.

Par l'honorable M. *Seymour ;* de *Thomas Eyre* et autres, du village de *Millbrook*,—et de *R. Dickson* et autres, de la ville de *Port Hope.*

Par l'honorable M. *Robertson ;* de *John V. Thurgar* et autres, de la cité de *St. Jean*, dans la province du *Nouveau-Brunswick.*

Par l'honorable M. *Benson ;* de *Wm. Forbes* et autres, du village de *Grimsby*,—e de *Lucius S. Oille* et autres, de la ville de *St. Catharines.*

Par l'honorable M. *Skead ;* de *Thomas M. Veigh* et autres, du township de *Litchfield*,—de *John O'Connor* et autres, du township de *Sheen*,—de *J. T. Coghlan* et autres, du township de *Waltham*,—de *William Craig* et autres, et de *George Palmer* et autres, des townships de *Thorne* et *Leslie*, tous dans le comté de *Pontiac.*

Par l'honorable M. *Sanborn ;* de *J. C. Blodgett* et autres, d'*Ascot*,—de *Geo. B. Spofford* et autres, de *Compton*,—de *Charles Smith* et autres, d'*Eaton*,—de *Chas. Francis* et autres, d'*Hatly*,—de *Charles C. Sunbury* et autres, d'*Eaton*,—de *C. F. Mears* et autres, d'*Ascot*,—d'*Edward Dale* et autres, d'*Orford*,—de *Loren Gilbert* et autres, de *Dredsnill*,—de *Lyndorph Caswell* et autres, d'*Eaton*,—de *Chester Worner* et autres,—de *Lobina Young* et autres, du township d'*Hatly*,—de *Calvin Gordon* et autres, aussi d'*Eaton*,—de *William Wright* et autres,—de *D. H. Winslow* et autres, d'*Ascot*,—de *P. Benoît*, M. P. P., et autres, du comté de *Napierville*,—et d'*Hiram French* et autres, de *Newport.*

Par l'honorable M. *McCrea ;* de *Joseph Northwood* et autres,—de *F. McKeough* et autres,—du Vénérable Archidiacre *Sandys* et autres, de la ville de *Chatham ;*—et de *William Warrick* et autres, du comté de *Welland, Ontario.*

Par l'honorable M. *McClellan ;* de *James Rogers* et autres, du comté d'*Albert*—de *James Brewster* et autres—de *C. H. Peck*, M.P.P., et autres—de *William Wilson* et autres, de *Dorchester*—de *William Fillmore* et autres, d'*Hopewell*—de *James Rogers* et autres, aussi d'*Hopewell*,—et de *William Wilson* et autres, du comté de *Westmoreland, Nouveau-Brunswick.*

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just*; de *Mark Lamar Roberts* et autres, du *Canada* et des *Etats-Unis* d'*Amérique*.

Par l'honorable M. *Simpson*; de la corporation du comté d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Bureau*; du révérend *J. A. Bureau* et autres, de la paroisse de *Ste Agnès*, dans le comté de *Charlevoix*, et du conseil municipal du *Township* de *Bagotville*, dans le comté de *Chicoutimi*.

Par l'honorable M. *Ross*; de *William De Vere Hunt* et autres, imprimeurs et relieurs exerçants de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Skead*; de *W. H. Harper* et autres, de la cité de *London*, *Ontario*.

Par l'honorable M. *Campbell*; de *J. F. O' Connell* et autres, de la ville de *Napanee*, *Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues;

Du révérend *J. N. Gingras* et autres, de la *Baie St. Paul*,—et d'*Antoine Bouchard* et autres, de la paroisse de *St. Hilarion*, dans le comté de *Charlevoix*, dans la province de *Québec*; demandant séparément qu'il soit établi un service de malle quotidien sur la rive nord du *St. Laurent*, aussi de l'aide pour construire des brises-lame, et des débarcadères, et une subvention en faveur d'une ligne de vaisseaux à vapeurs destinée à un service hebdomadaire sur la rive nord.

De *A. C. Thomson* et autres, de la ville de *Barrie*,—et de *C. H. Ross* et autres, de la dite ville de *Barrie*; demandant séparément qu'il ne soit pas fait de changement radical au système actuel de banques, et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

L'honorable président a présenté à la Chambre un rapport de la compagnie du chemin de fer du Nord pour l'année finissant le 31 décembre 1868.

Ordonné, qu'il reste sur la table et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable président a fait rapport à la Chambre que le délai pour recevoir des pétitions concernant des bills privés est expiré jeudi, le sixième jour de mai courant.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le délai pour recevoir des pétitions concernant des bills privés soit prolongé jusqu'au vingtième jour de mai courant.

L'honorable M. *Mitchell* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte pour " amender l'acte concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur et la plus grande sécurité de " leurs passagers."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé " Acte " pour prévenir la nécessité de faire grossoyer les documents publics sur du parchemin," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé "Acte relatif aux offenses concernant la monnaie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé "Acte "relatif au parjure," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé "Acte "relatif au crime de faux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour natura-"liser *Eli Clinton Clark*."

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Sanborn*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité sur le bill intitulé: "Acte concernant le vagabondage."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Miller*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 12 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 12 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Campbell :*

1869.

3 Mai—Que la 79e règle de cette Chambre soit rescindée et remplacée par la suivante : Après la seconde lecture, le bill est renvoyé à un comité spécial de neuf membres. Les témoins sont interrogés sous serment. Il faut établir préliminairement le fait de la due célébration du mariage, au moyen de preuves légitimes, soit par le témoignage de personnes présentes à la cérémonie ou par une preuve complète et satisfaisante du certificat du ministre ou de l'autorité qui a célébré le mariage.

Pour Jeudi, 13 Mai 1869.

Par l'honorable M. *MacPherson :*

11 " Que, par une humble adresse, Son Excellence le Gouverneur-Général soit prié de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et les gouvernements provinciaux relativement à l'immigration ;—de toutes les instructions

données par le département de l'agriculture aux agents qui sont employés en *Europe* à encourager l'émigration vers le *Canada* ; et enfin de toutes instructions du dit département aux agents chargés en *Canada* de préparer des abris, des secours et des renseignements pour les immigrants qui ont l'intention de s'établir dans ce pays.

Par l'honorable M. *McCully :*

1869.

11 Mai—Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état en forme de tableau des actions entrées dans chacune des cours de vice amirauté du *Canada*, depuis le 1er juillet 1867 indiquant les Provinces, les noms des navires saisis, les montants recouvrés dans tous les cas où il a été rendu un décret final ; le montant des frais taxés dans chaque cas, faisant la distinction de ceux des poursuivants d'avec ceux des défendeurs ; le montant des honoraires des juges, des régistrateurs et des prévôts dans chaque cas ; la nature des actions savoir : s'il s'agit de sauvetage, de collision, de gages ou de quelqu'autre cause ; les traitements que reçoivent les juges, indépendamment des honoraires, et à même quels fonds ils sent payés, avec aussi les dates des commissions respectives des dits juges.

Interpellation par l'honorable M. *McClelan :*

" " Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures pour établir un bureau d'examinateurs chargé de classer les capitaines et les seconds de navires à voiles en *Canada ?*

Interpellation par l'honorable M. *Bill :*

" " Quelle est la politique du gouvernement au sujet de l'amélioration des havres et de la construction de quais et de brise-lames, et quelle aide le gouvernement est-il disposé à accorder pour ces importants travaux dans les différentes provinces de la Puissance ?

Par l'honorable M. *Sanborn :*

" " Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial, et toute correspondance échangée entre les *Etats-Unis* ou des individus et le gouvernement du *Canada*, au sujet de l'extradition des criminels, du *Canada* aux *Etats-Unis* et vice versâ, et toutes dépêches relatives à cette question.

Par l'honorable M. *McClelan :*

" " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial ou quelque gouvernement étranger ou quelque bureau d'inspection maritime, ayant trait à l'établissement d'un bureau canadien d'examinateurs pour le classement des capitaines et des seconds de navires à voiles.

Pour Lundi, 17 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Wilmot* :

1869.

11 Mai—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement exécutif et le secrétaire d'Etat pour les colonies, au sujet du bill passé par le parlement du *Canada*, à sa dernière session, intitulé : " Acte pour fixer le traitement " du Gouverneur-Général," avec copie des Minutes ou Mémoires du Conseil Privé sur ce sujet.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Mercredi, 12 Mai 1869.

1869.

1 | 11 Mai.—*Troisième lecture*—(Bill H)—Concernant les vagabonds—(Hon. M. *Campbell.*)

2 | " " *Seconde lecture*—(Bill de la Chambre des Communes)—Pour éviter la nécessité de grossoyer les documents publics sur parchemin—(Hon. M. *Campbell.*)

3 | " " *Seconde lecture*—(Bill J)—Naturalisation de *Clark*—(Hon. M. *Ross.*)

No. 15.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mardi, 11 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

110

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mercredi, 12 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Leslie,*	*Olivier,*
Allan,	*Dever,*	*Letellier de St. Just,*	*Robertson,*
Archibald,	*Dickey,*	*Locke,*	*Ross,*
Armand,	*Dickson,*	*McClellan,*	*Ryan,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.,*	*McCrea,*	*Sanborn,*
Bill,	*Dumouchel,*	*McCully,*	*Seymour,*
Blake,	*Ferguson,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Botsford,	*Ferrier,*	*Macpherson,*	*Simpson,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Malhiot,*	*Skead,*
Burnham,	*Holmes,*	*Miller,*	*Tessier,*
Campbell,	*Kenny,*	*Mills,*	*Wark,*
Chaffers,	*Lacoste,*	*Mitchell,*	*Wilmot.*
Chapais,	*Leonard,*	*Odell,*	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *McCully ;* de la Banque de la *Nouvelle-Ecosse ;* et de *I. W Makil* et autres, membres de la Banque des Marchands à *Halifax, Nouvelle-Ecosse.*

Par l'honorable M. *Macpherson* ; de *C. S. Wood* et autres, de la ville de *Lindsay* et ses environs, *Ontario.*

Par l'honorable M. *McCrea ; d'Andrew Elliot,* des sources d'huile, comté de *Lambton, Ontario,* et deux pétitions de la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara*

Par l'honorable M. *Burnham* ; de la corporation de la ville de *Peterborough.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues ;

De *Charles Robertson* et autres—de *George Robinson* et autres ;—de *Henderson J. Bostwick* et autres ; de *J. Henderson* et autres ; et de *W. Rodden* et autres, tous de la cité de *Toronto ;* d'*Elias Eby* et autres, du comté de *Waterloo,* province d'*Ontario ;* demandant séparément qu'il ne soit pas fait de changement radical au système actuel de banques, et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

De *William Workman* et deux mille quatre cents citoyens de *Montréal ;*—et de *Pierre Griffard,* président, et autres, de l'union typographique de *Montréal,* No. 98 ; demandant qu'il leur soit permis de réimprimer sous certaines conditions des ouvrages d'auteurs anglais en Canada.

De *Joseph Hinton* et autres, de *Richmond,* et de *Robinson Lyon* et autres, du comté de *Carleton, Ontario ;* demandant séparément à la Chambre qu'il soit pris des mesures pour faire disparaître les obtacles qui s'opposent à la navigation dans la rivière *Ottawa,* et ouvrir un chenal non interrompu, d'une profondeur égale à celle du chenal principal, et approprié au volume des eaux supérieures.

De *Robert Twiss* et autres ; demandant qu'il soit imposé un droit sur le houblon importé de l'étranger en Canada.

De *John Worthington* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Banque de la Puissance."

L'honorable M. *Allan,* du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
12 Mai 1869.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :—de la compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie, de *Toronto,* demandant la passation d'un acte à l'effet de lui permettre de s'amalgamer avec l'association d'assurance mutuelle contre l'incendie, dite du *Castor* ; de l'association d'assurance mutuelle contre l'incendie, dite du *Castor,* demandant la passation d'un acte à l'effet de lui permettre de s'amalgamer avec la compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie, de *Toronto* ; et de *Frederick Baynton Sparkes,* de la cité de *Toronto,* demandant à la Chambre de passer un acte pour lui permettre d'obtenir nonobstant toute loi contraire, un brevet lui conférant la propriété exclusive de certaine invention, comme s'il en était l'inventeur primitif ; et votre comité a constaté que les avis que l'on a donné de ces pétitions, sont suffisants.

Votre comité a examiné aussi la pétition de la compagnie du pont international, demandant un acte à l'effet d'amender sa charte d'incorporation, et il a constaté que l'avis qui en a été donné est insuffisant sous le rapport de la durée ; cependant, votre comité recommande de suspendre dans ce cas-ci la règle 51e, vu qu'il pourra, comme comité des bills privés, veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout humblement soumis.

G. W. ALLEN,
Président.

L'honorable M. *Simpson* a présenté à la Chambre le procès-verbal de la signification faite à *Ann Catharine Martin*, épouse de *George W. Jones*, d'une vraie copie de l'avis de sa pétition au parlement pour obtenir divorce d'avec la dite *Ann Catharine Martin*.

Ordonné, Qu'il reste sur la table.

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *McCrea*.

Que la pétition de *George W. Jones*, du village de *Port Perry*, dans le comté d'*Ontario* demandant un acte pour dissoudre son mariage avec *Ann Catharine Martin*, qui a été lue le trentième jour d'avril dernier, soit maintenant reçue et renvoyée au comité des ordres permanents et des bills privés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, qu'en conformité à la recommandation du rapport des ordres permanents et bills privés, la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie du pont intercolonial.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que la 79e règle de cette Chambre soit rescindée et remplacée par la suivante ;

Après la seconde lecture, le bill est renvoyé à un comité spécial de neuf membres, les témoins sont interrogés sous serment, ces dépositions sont prises par écrit, et rapportées à la Chambre, avec tous les documents produits devant le comité ; il faut établir préliminairement le fait de la due célébration du mariage, au moyen de preuves légitimes, soit par le témoignage de persones présentes à la cérémonie ou par une preuve complète et satisfaisante du certificat du ministre ou de l'autorité qui a célébré le mariage.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Blake* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte pour réunir les compagnies d'assurances mutuelles contre le feu de Beaver et de *Toronto*.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le vagabondage," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé " Acte pour prévenir la nécessité de " faire grossoyer les documents publics sur du parchemin," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour naturaliser *Eli Clinton Clark*, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre un Bill intitulé : " Acte pour rendre " plus facile et moins coûteux le recouvrement de billets promissoires en certains cas."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 13 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 13 Mai 1869.

Par l'honorable M. *MacPherson :*

1869.

11 Mai—Que, par une humble adresse, Son Excellence le Gouverneur-Général soit prié de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et les gouvernements provinciaux relativement à l'immigration ;—de toutes les instructions données par le département de l'agriculture aux agents qui sont employés en *Europe* à encourager l'émigration vers le *Canada* ; et enfin de toutes instructions du dit département aux agents chargés en *Canada* de préparer des abris, des secours et des renseignements pour les immigrants qui ont l'intention de s'établir dans ce pays.

Par l'honorable M. *McCully :*

1869.

11 Mai—Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état

en forme de tableau des actions entrées dans chacune des cours de vice amirauté du *Canada*, depuis le 1er juillet 1867 indiquant les Provinces, les noms des navires saisis, les montants recouvrés dans tous les cas où il a été rendu un décret final; le montant des frais taxés dans chaque cas, faisant la distinction de ceux des poursuivants d'avec ceux des défendeurs; le montant des honoraires des juges, des régistrateurs et des prévôts dans chaque cas; la nature des actions savoir: s'il s'agit de sauvetage, de collision, de gages ou de quelqu'autre cause; les traitements que reçoivent les juges, indépendamment des honoraires, et à même quels fonds ils sont payés, avec aussi les dates des commissions respectives des dits juges.

Interpellation par l'honorable M. *McClellan*:

1869.

11 Mai—Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures pour établir un bureau d'examinateurs chargé de classer les capitaines et les seconds de navires à voiles en *Canada*?

Interpellation par l'honorable M. *Bill*:

" " Quelle est la politique du gouvernement au sujet de l'amélioration des havres et de la construction de quais et de brise-lames, et quelle aide le gouvernement est-il disposé à accorder pour ces importants travaux dans les différentes provinces de la Puissance?

Par l'honorable M. *Sanborn*:

" " Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial, et toute correspondance échangée entre les *Etats-Unis* ou des individus et le gouvernement du *Canada*, au sujet de l'extradition des criminels du *Canada* aux *Etats-Unis* et vice versâ, et toutes dépêches relatives à cette question.

Par l'honorable M. *McClellan*:

" " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial ou quelque gouvernement étranger ou quelque bureau d'inspection maritime, ayant trait à l'établissement d'un bureau canadien d'examinateurs pour le classement des capitaines et des seconds de navires à voiles.

Pour Vendredi, 14 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Robertson*:

12 " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des différentes catégories, ci-dessous indiquées, de bois exportés des différents ports du *Canada* aux *Etats-Unis* depuis le 16 mars 1860 au 16 mars 1866 inclusivement et depuis le 16 mars 1866 au 16 mars 1869 inclusivement; le dit état devant comprendre: le pin équarri; plan-

çons, menus bois et planches, calculés au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur. Le pin rouge équarri, plançons, menus bois et planches, calculés au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur. Le noyer noir équarri, plançons, menus bois et planches, calculés au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur. Le frêne équarri, menus bois, plançons, planches, calculés au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur. Le bois équarri, plançons, menus bois et planches de bois blanc et de noyer tendre, calculés au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur. Les courbes d'épinette rouge ou d'autres bois.

Par l'honorable M. *Tessier :*

1869.

11 Mai—Qu'il soit donné injonction au greffier de cette Chambre de se procurer une liste des actionnaires de toutes les banques incorporées existant dans la Puissance du *Canada*, le montant de chaque action, le nom et la résidence de chaque actionnaire, le tout dans un tableau alphabétique ; et que cette motion soit renvoyée au comité conjoint des impressions avec instruction de faire rapport sur l'opportunité de publier ce tableau.

Par l'honorable M. *Tessier :*

" " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, le priant de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie du rapport annuel du magistrat stipendiaire commandant la goëlette du gouvernement " La Canadienne," pour la protection des pêcheries dans le golfe *St. Laurent* pour l'année 1868, avec le rapport de M. *Alfred Blais*, inspecteur des pêcheries sur la côte sud du *St. Laurent* pour 1868.

Pour Lundi, 17 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Wilmot* :

" " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement exécutif et le secrétaire d'Etat pour les colonies, au sujet du bill passé par le parlement du *Canada*, à sa dernière session, intitulé : " Acte pour fixer le traitement " du Gouverneur-Général," avec copie des Minutes ou Mémoires du Conseil Privé sur ce sujet.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Jeudi, 13 Mai 1869.

1869.

11 Mai.—*Troisième lecture* du bill des Communes pour éviter la nécessité de grossoyer les documents publics sur parchemin—Hon. M. *Campbell.*)

" " *Seconde lecture* du bill des Communes sur les offenses relatives aux monnaies—(Hon. M. *Campbell.*)

" " *Seconde lecture* du bill des Communes sur le parjure—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 16.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mercredi, 12 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

118

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Jeudi, 13 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Olivier,*
Allan,	*Dever,*	*Leslie,*	*Robertson,*
Anderson,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Ross,*
Archibald,	*Dickson,*	*Locke,*	*Ryan,*
Armand,	*Duchesnay, A. J.*	*McClellan,*	*Sanborn,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.,*	*McCrea,*	*Seymour,*
Bill,	*Dumouchel,*	*McCully,*	*Shaw,*
Blake,	*Ferguson,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Botsford,	*Ferrier,*	*Macpherson,*	*Skead,*
Burnham,	*Guévremont,*	*Malhiot,*	*Tessier,*
Campbell,	*Hazen,*	*Miller,*	*Wark,*
Chaffers,	*Holmes,*	*Mills,*	*Wilmot,*
Chapais,	*Kenny,*	*Mitchell,*	*Wilson.*
Christie,	*Lacoste,*	*Odell,*	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Burnham ;* de *Charles Gifford* et autres,—et de *Thomas Hawthorn* et autres, de la ville de *Cobourg, Ontario.*

Par l'honorable M. *Ferrier;* de Messrs *Evans* et *Evans* et autres, de la cité de *Montréal.*

Par l'honorable M. *Dumouchel;* de la banque de *Jacques Cartier.*

Par l'honorable M. *Lacoste;* de *C. Thérien* et autres, du comté de *Laprairie.*

Par l'honorable M. *Malhiot;* du Révérend *J. Paradis* et autres, du comté d'*Yamaska.*

Par l'honorable M. *Wilson;* de *Wm. Dow* et Cie., et autres, de la cité de *Montréal.*

Par l'honorable M. *Olivier;* de *Charles Beauséjour* et autres, de la ville et du comté de *Joliette,*—et de *L. J. Déziel* et autres, de *Ste. Mélanie de Daillebout,* dans le comté de *Joliette.*

Par l'honorable M. *Leonard;* de *B. H. Cooper* et autres, propriétaires de vaisseaux et marins,—de *A. McLachlan* et autres,—de *Thomas Aikell* et autres, de la ville de *St. Thomas, Ontario;* et de la compagnie de transport de la rive nord.

Par l'honorable M. *Mills;* de *William McGiverin* et Cie., et autres, d'*Hamilton.*

Par l'honorable M. *Allan;* de *Rufus Skinner* et autres,—de *Samuel McKay* et autres,—et de *James E. Ellis* et autres, de la cité de *Toronto.*

Par l'honorable M. *Aikins;* de MM. *Parker* et *Hood* et autres, de la ville de *Woodstock, Ontario.*

Par l'honorable M. *Benson;* de *William Stevely* et autres, de *Wardsville.*

Par l'honorable M. *Macpherson;* de *Charles King* et autres, de la ville de *Whitby.*

Par l'honorable M. *Ryan;* de *John Redpath* et fils, et autres, de la cité de *Montréal.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues:

De la Banque Nationale, *Québec;* demandant un acte à l'effet de continuer et amender sa charte.

De *Henry Noël,* président, et autres, de la corporation des pilotes pour le hâvre de *Québec;* demandant certains amendements à l'acte 23ème *Vic.,* chapitre 123.

De *G. H. Pineo,* M. C. L., et autres, de *Cumberland, Nouvelle-Ecosse,* et de *John V. Thurgar* et autres, de la cité de *St. Jean,* dans la province du *Nouveau-Brunswick;* demandant qu'il soit pris des mesures pour assurer la construction d'un canal à navires à partir de la *Baie Verte* jusqu'à la *Baie de Fundy.*

Du révérend *George W. Hill,* recteur de l'église *St. Paul,* et autres, d'*Halifax, Nouvelle-Ecosse;* demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour autoriser l'évêque, le clergé et les laïques de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande,* dans la province de la *Nouvelle-Ecosse,* à être représentés au Synode Provincial du *Canada,* ou autrement que l'exemption du contrôle synodal qui leur a été garantie par la législature de la *Nouvelle-Ecosse* soit implicitement confirmée par l'acte que devra passer le Parlement du *Canada.*

D'*Edward Marlin,* président et autres, de la banque dite *Gore* Bank; demandant un acte pour les autoriser à élever ou rétablir le capital actuel de la dite banque jusqu'à concurrence du montant d'un million de piastres, et pour d'autres fins.

De *Jas. R. Cook* et autres,—de *Geo. Barnes* et autres,—de *James Thompson* et autres, —de l'Union Typographique No. 85 de *St. Jean* du *Nouveau-Brunswick;* demandant qu'il

leur soit permis de réimprimer sous certaines conditions des ouvrages d'auteurs anglais en *Canada*.

De *Thomas M. Veigh* et autres, du township de *Litchfield*,—de *John O'Connor* et autres, du township de *Sheen*,—de *J. T. Coghlan* et autres, du township de *Waltham*,—de *William Craig* et autres,—et de *George Palmer* et autres, des townships de *Thorne* et *Leslie*, tous dans le comté de *Pontiac*; demandant séparément à la Chambre qu'il soit pris des mesures pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à la navigation dans la rivière *Ottawa*, et ouvrir un chenal non interrompu, d'une profondeur égale à celle du chenal principal, et approprié au volume des eaux supérieures.

De *James Rogers* et autres, du comté d'*Albert*,—de *James Brewster* et autres,—de *C. A. Peck*, M. P. P., et autres,—de *William Wilson* et autres,—de *Dorchester*, demandant séparément la construction d'un sifflet d'alarme à vapeur sur la pointe la plus avancée du *Cap Enragé*.

De *William Fillmore* et autres, d'*Hopewell*,—de *James Rogers* et autres, aussi d'*Hopewell*,—et de *William Wilson* et autres, du comté de *Westmoreland*, *Nouveau-Brunswick*, demandant qu'il soit pris des mesures nécessaires pour convertir le *Herring-Cove* en un hâvre de refuge.

De *Mark Lamar Roberts* et autres, du *Canada* et des *Etats-Unis*; demandant la passation d'un acte à l'effet de les autoriser à obtenir des brevets d'invention, et spécialement pour un certain perfectionnement nouveau et utile dans les métiers à tricoter.

De la corporation du comté d'*Ontario*; demandant le rétablissement d'une certaine écluse que le gouvernement a fait bâtir sur la rivière *Scugog*.

De *J. C. Blodgett* et autres, d'*Ascot*,—de *Geo. B. Spofford* et autres, de *Compton*,—de *Charles Smith* et autres, d'*Eaton*,—de *Chas. Francis* et autres, d'*Hatly*,—de *Charles C. Sunbury* et autres, d'*Eaton*,—de *C. F. Mears* et autres, d'*Ascot*,—d'*Edward Dale* et autres, d'*Orford*,—de *Loren Gilbert* et autres, de *Dredsnill*,—de *Lyndorph Caswell* et autres, d'*Eaton*,—de *Chester Worner* et autres,—de *Lobina Young* et autres, du township d'*Hatly*,—de *Calvin Gordon* et autres, aussi d'*Eaton*,—de *William Wright* et autres,—de *D. H. Winslow* et autres, d'*Ascot*,—de *P. Benoit*, M.P.P., et autres, du comté de *Napierville*,—d'*Hiram French* et autres, de *Newport*, et de *William Warrick*, et autres, du comté de *Welland*, *Ontaria*; demandant qu'il soit imposé un droit sur le houblon importé de l'étranger en *Canada*.

De *John Scott* et autres, du comté de *Norfolk*; demandant que certains droits d'exportation prélevés sous la cédule F de l'acte du tarif de 1868 soient rappelés.

De *William Richmond* et autres, du village d'*Ayr*,—de *James J. Thompson* et autres, de la ville de *Galt*, *Ontario*,—de *J. Pottinger* et autres, de la ville d'*Owen Sound*,—de *J. W. Stewart* et autres, du village de *Meaford*, *Ontario*,—de *E. Leadlay* et autres,—de *Samuel McKay* et autres,—de *Fred. J. Stewart* et autres, de la cité de *Toronto*,—de *Thomas Eyre* et autres, du village de *Millbrook*,—de *R. Dickson* et autres, de la ville de *Port Port*,—de *Lucius S. Oille* et autres, de la ville de *St. Catharine*,—de *Joseph Northwood* et autres,—de *F. McKeough* et autres,—du Vénérable Archidiacre *Sandys* et autres, de la ville de *Chatham*;—de *W. H. Harper* et autres, de la cité de *London*, et de *J. F. O'Connell* et autres, de la ville de *Napanee*, *Ontario*; demandant séparément qu'il ne soit pas fait de changement radical au système actuel de banques, et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

De *Benjamin Monday* et autres, de *St. Gabriel de Brandon*; de *Ludger Robichard*, maire, et autres, de *St. Alphonse*,—du révérend *J. D. Laporte* et autres, de *St. Ambroise de Kildare*,—du révérend *Antoine Fisette* et autres, de *St. Cuthbert*,—de *A. Beaupré* et autres, de *Ste. Elizabeth*,—du révérend *D. A. Gravelle* et autres, du comté de *Joliette*—et de *Maxime Desrosiers* et autres, de *St. Norbert*; demandant que le droit sur le tabac canadien soit aboli.

De la banque du *Nouveau-Brunswick*; demandant un acte pour autoriser la dite ban, que d'augmenter son capital en émettant un nouveau capital de trois cents mille piastres-et pour d'autres fins.

De MM. *Gillespee*, *Moffatt* et Cie., et autres, de la cité de *Montréal*,—et de *Wm. Forbes* et autres, du village de *Grimsby*; demandant que l'acte de faillite maintenant en force soit amendé sur certains points.

De *John C. Becket* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant qu'il soit imposé un droit uniforme sur les livres importés des *Etats-Unis*, de même que sur les livres exportés du *Canana* dans les *Etats-Unis*.

Du Rév. *J. A. Bureau* et autres, de la paroisse de *Ste. Agnès*, dans le comté de *Charlevoix*; demandant qu'il soit établie un service de malle quotidien sur la rive nord du *St. Laurent*, aussi de l'aide pour construire des brises-lames, et de débarcadères, et une subvention en faveur d'une ligne de vaisseaux à vapeur destinée à un service habdomadaire sur la rive nord.

Du conseil municipal de *Bagotville*, dans le comté de *Saguenay*; demandant de l'aide pour réparer le débarcadère situé dans la dite paroisse.

De *William De Vere Hunt* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant que tous droits de douane sur les matériaux employés dans la confection des livres soient abolis, ou qu'un droit uniforme soit imposé sur les livres importés et sur les dits matériaux également.

L'honorable M. *Mocpherson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Allan*,

Que, par une humble adresse, Son Excellence le Gouverneur-Général soit prié de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre copie de toute la correspondance qui n'a pas déjà été mise devant cette Chambre, échangée entre le gouvernement du *Canada* et les gouvernements provinciaux relativement à l'immigration;—de toutes les instructions données par le département de l'agriculture aux agents qui sont employés en *Europe* à encourager l'émigration vers le *Canada*; et enfin de toutes instructions du dit département aux agents chargés en *Canada* de préparer des abris, des secours et des renseignements pour les immigrants qui ont l'intention de s'établir dans ce pays.

Après de longs débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et ordonné que les membres du conseil privé qui sont membres de cette Chambre se rendre auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Un message de la Chambre des Communes par l'honorable Sir *John A. Macdonald* et autres comme suit:

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, 3 Mai 1869.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre des Communes a ajouté l'honorable M. *Chauveau* au comité spécial nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membre au comité conjoint de la bibliothèque.

Crdonné, que l'honorable Sir *John A. Macdonald* porte le dit message au Sénat.

Certifié,

WM. B. LINDSAY,
Greffier des Communes.

Et alors ils se sont retirés.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre que le délai pour présenter des bills privés est expiré.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le délai pour présenter des bills privés à la Chambre soit prolongé jusqu'au vingtième jour de mai courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte " concernant le département des finances," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte " pour confirmer une certaine convention conclue entre le gouvernement du *Canada* et la " compagnie du grand chemin de fer Occidental, et pour lui donner effet," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé " Acte " pour changer les limites des comtés de *Joliette* et *Berthier* pour les fins électorales," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour éviter la nécessité de " grossoyer les documents publics sur parchemin," a été lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit amendé comme suit:

(*Voir Journal.*)

La question a été alors mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé " Acte concernant les offenses rela- " tives aux monnaies," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant le parjure," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. *Mitchell* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte pour " amender l'acte du *Canada*, 12 Victoria, chapitre 14, pour consolider les lois relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la Maison de la Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 14 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 14 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Robertson* :

1869.

12 Mai—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des différentes espèces, ci-dessous indiquées, de bois exportés des différents ports du *Canada* aux *Etats-Unis* depuis le 16 mars 1860 au 16 mars 1866 inclusivement et depuis le 16 mars 1866 au 16 mars 1869 inclusivement; le dit état devant comprendre: tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de pin, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de pin rouge, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, planches et voliges de noyer noir, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, voliges, madriers et planches de frêne, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de bois blanc et de noyer tendre, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; les courbes pour navires d'épinette rouge ou d'autres bois.

Par l'honorable M. *Tessier :*

1869.

12 Mai—Qu'il soit donné injonction au greffier de cette Chambre de se procurer une liste des actionnaires de toutes les banques incorporées existant dans la Puissance du *Canada*, le montant de chaque action, le nom et la résidence de chaque actionnaire, le tout dans un tableau alphabétique ; et que cette motion soit renvoyée au comité conjoint des impressions avec instruction de faire rapport sur l'opportunité de publier ce tableau.

Par l'honorable M. *Tessier :*

" " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, le priant de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie du rapport annuel du magistrat stipendiaire commandant la goëlette du gouvernement " La Canadienne," pour la protection des pêcheries dans le golfe *St. Laurent* pour l'année 1868, avec le rapport de M. *Alfred Blais*, inspecteur des pêcheries sur la côte sud du *St. Laurent* pour 1868.

Par l'honorable M. *McCully :*

13 " Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état en forme de tableau des actions entrées dans chacune des cours de vice amirauté du *Canada*, depuis le 1er juillet 1867 indiquant les Provinces, les noms des navires saisis, les montants recouvrés dans tous les cas où il a été rendu un décret final ; le montant des frais taxés dans chaque cas, faisant la distinction de ceux des poursuivants d'avec ceux des défendeurs ; le montant des honoraires des juges, des régistrateurs et des prévôts dans chaque cas ; la nature des actions savoir : s'il s'agit de sauvetage, de collision, de gages ou de quelqu'autre cause ; les traitements que reçoivent les juges, indépendamment des honoraires, et à même quels fonds ils sent payés, avec aussi les dates des commissions respectives des dits juges.

Par l'honorable M. *Sanborn* :

11 " Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial, et toute correspondance échangée entre les *Etats-Unis* ou des individus et le gouvernement du *Canada*, au sujet de l'extradition des criminels du *Canada* aux *Etats-Unis* et vice versâ, et toutes dépêches relatives à cette question.

Par l'honorable M. *McClellan :*

" " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial ou quelque gouvernement étranger ou quelque bureau d'inspection maritime, ayant trait à l'établissement d'un bureau canadien d'examinateurs pour le classement des capitaines et des seconds de navires à voiles."

Pour Lundi, 17 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Wilmot* :

1869.

11 Mai—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement exécutif et le secrétaire d'Etat pour les colonies, au sujet du bill passé par le parlement du *Canada*, à sa dernière session, intitulé : " Acte pour fixer le traitement " du Gouverneur-Général," avec copie des Minutes ou Mémoires du Conseil Privé sur ce sujet.

Interpellation par l'honorable M. *Bill* :

" " Quelle est la politique du gouvernement au sujet de l'amélioration des havres et de la construction de quais et de brise-lames, et quelle aide le gouvernement est-il disposé à accorder pour ces importants travaux dans les différentes provinces de la Puissance ?

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Vendredi, 14 Mai 1869.

1869.

1 | 29 Avril.—*Seconde lecture*—Bill I—Pour faire droit à *Stevenson*—Hon. M. *Campbell.*)

2 | 11 Mai.—*Seconde lecture*—Bill—Chambre des Communes—Crime de faux—(Hon. M. *Campbell.*)

3 | 13 " *Seconde lecture*—Bill—Chambre des Communes—Département des Finances —(Hon. M. *Campbell.*)

4 | " " *Seconde lecture*—Bill—Chambre des Communes—Chemin de Fer Grand Occidental—(Hon. M. *Campbell.*)

5 | " " *Comité de toute la Chambre* sur le Bill de la Chambre des Communes—Offenses relatives à la monnaie—(Hon. M. *Campbell.*)

6 | " " *Comité de tonte la Chambre* sur le Bill de la Chambre des Communes—relatif au parjure—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 17.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Jeudi, 13 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA:
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

128

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Vendredi, 14 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Olivier,*
Allan,	*Dever,*	*Leslie,*	*Robertson,*
Archibald,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Ross,*
Armand,	*Dickson,*	*Locke,*	*Ryan,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*McClellan,*	*Sanborn,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.,*	*McCrea,*	*Seymour,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McCully,*	*Shaw,*
Botsford,	*Ferguson,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bureau,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Skead,*
Burnham,	*Guévremont,*	*Malhiot,*	*Tessier,*
Campbell,	*Hazen,*	*Miller,*	*Wark,*
Chaffers,	*Holmes,*	*Mitchell,*	*Wilmot,*
Chapais,	*Kenny,*	*Odell,*	*Wilson.*
Christie,	*Lacoste,*		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Guévremont ;* de la corporation de la ville de *Sorel.*

Par l'honorable M. *Léonard ;* de *James Blanchfield Smith.*

Par l'honorable M. *Malhiot ;* du révérend *J. Paradis* et autres ; de *L. F. Lafleur* et autres ; et du révérend *J. A. Maurault* et autres, tous du comté de *Yamaska.*

Par l'honorable M. *Lacoste ;* de *G. Crevier* et autres, de *Ste. Marie de Monnoir,* dans le comté de *Rouville.*

Par l'honorable M. *Aikins ;* de *Humphrey Snell* et autres ; de *J. M. McGregor* et autres, de *John Shipley* et autres ; de *R. M. Racey* et autres, du village de *Clinton ;* de *R. C. McCallum* et autres, du township de *Chinguacousy ;* et de *Wm. McClelland* et autres, du village de *Brampton, Ontario.*

Par l'honorable M. *Sanborn ;* de *Danforth Hazeltine* et autres, de *Clifton.*

Par l'honorable M. *Tessier ;* de la Banque d'Union du *Bas-Canada.*

Par l'honorable M. *Macpherson ;* de la Banque des Marchands du *Canada ;* de la Banque Nationale ; de la Banque *Ontario ;* de la Banque de *Toronto ;* de la Banque *Jacques Cartier ;* de la Banque de *Molson ;* de la Banque de *Québec ;* de la Banque Royale Canadienne ; de la Banque de *Toronto ;* et de *John McLeod* et autres, de *Bowmanville.*

Par l'honorable M. *Christie ;* d'*Henry Michie,* du village de *Fergus, Ontario.*

Par l'honorable M. *Benson ;* de la Banque du district de *Niagara.*

Par l'honorable M. *Ryan ;* d'*Allan Gilmour* et Cie et autres, propriétaires et maîtres de vaisseaux, marins, et autres, concernés dans le commerce du port de *Québec.*

Par l'honorable M. *Flint,* de *Wm Coulter* et autres, de la ville de *Peterborough, Ontario.*

Par l'honorable M. *Tessier ;* de la compagnie des remorqueurs du *St. Laurent.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De la Banque de la *Nouvelle-Ecosse ;* demandant un acte pour prolonger de vingt ans la durée de sa charte.

De *J. W. Markel,* Président, et autres, de la Banque des Marchands à *Halifax, Nouvelle-Ecosse ;* demandant un acte d'incorporation.

De *C. J. Wood* et autres, de la ville de *Lindsay* et ses environs, *Ontario ;* demandant qu'il ne soit pas fait de changement radical au système actuel de banque et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

De *Andrew Elliot,* de *Sources d'Huile,* dans le comté de *Lambton ;* demandant une charte pour construire un chemin de fer qui sera appelé " le chemin de fer d'*Elgin* et *St. Clair*" avec des pouvoirs additionnels.

De la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara ;* demandant un acte pour autoriser la construction d'un pont sur la rivière *Niagara* ou un tunnel sous la dite rivière au *Fort Erié* ou ses environs, et pour d'autres fins.

De la compagnie pour l'extension du chemin de fer d'*Erie* et *Niagara ;* demandant que la demande contenue dans la pétition de la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara* soit accordée.

De la corporation de la ville de *Peterborough* ; demandant que l'écluse près de la dite ville soit réparée.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté ses sixième et septième rapports.

Ordonné, qu'ils soient reçus, et

Ils ont été alors lus par le greffier comme suit :

SENAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
14 Mai 1869.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes : de la banque nationale de *Québec*, demandant un acte à l'effet de continuer sa charte ; d'*Henry Noël* et autres, de la corporation des pilotes, demandant certains amendements à l'acte 23 Vict. chap. 123 ; d'*Edouard Marlin*, président, et autres, membre de la banque de Gore, demandant un acte qui les autorise à élever ou reporter le capital actuel de la banque au chiffre d'un million de piastres, et à d'autres fins ; de *Mark Lamar Roberts* et autres, du *Canada* et des *Etats-Unis d'Amérique*, demandant un acte à l'effet de leur permettre de prendre conjointement un brevet pour des inventions, plus particulièrement pour la découverte de perfectionnements nouveaux et utiles aux machines à tricoter et au mode de faire le talon des bas ; de *John Worthington* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Banque de la Puissance ; et de la Banque du *Nouveau-Brunswick*, demandant un acte pour l'autoriser à augmenter son capital au moyen d'une émission de $300,000 d'actions nouvelles et pour d'autres objets ; et votre comité a constaté que les avis qui ont été donnés de ces pétitions, sont suffisants.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,
Président.

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, 4 mai 1869.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport.

Il a examiné la pétition de *George W. Jones*, du village de *Port Perry*, comté d'*Ontario*, province d'*Ontario*, demandant un acte à l'effet de dissoudre son marriage avec *Ann Catherine Martin*, et a constaté que les prescriptions de la règle 73e de cette Chambre ont été observées.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. ALLAN,
Président.

L'honorable M. *McCrea* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à *George W. Jones*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi le trente-unième jour de mai courant, et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre, et que les Sénateurs soient notifiés d'être présents ; et que le dit *George W. Jones* soit entendu par son conseil lors de la dite seconde lecture, afin d'établir la vérité des allégués du dit bill, et qu'il soit signifié copie du dit bill à la dite *Ann Catherine Martin* sa femme, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves de l'impossibilité de lui donner tel avis et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par conseil pour faire valoir les raisons quelle a contre le dit bill.

Ordonné, que le dit *George W. Jones* comparaisse en cette Chambre lundi le trente-unième jour de mai courant, afin que lors de la seconde lecture du dit bill intitulé : "Acte " pour faire droit à *George W. Jones*," si cette Chambre le juge à propos, il soit examiné pour constater s'il y a eu ou non quelque collusion, directe ou indirecte, de sa part relativement à aucun acte d'adultère de sa femme, et dont elle peut s'être rendu coupable,

ou s'il y a eu quelque collusion, directe ou indirecte, entre lui et son épouse, ou aucune autre personne ou personnes, au sujet du dit bill de divorce ou relativement à aucune action qu'il peut avoir intentée en justice contre aucune personne pour cause d'adultère avec la femme de lui, le dit *George W. Jones*, ou si au temps du dit adultère dont il se plaint, son épouse, en vertu d'un contrat ou autrement, et de son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui de ses devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait et vivait sous la protection et l'autorité de son dit époux.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, Qu'il soit donné injonction au greffier de cette Chambre de se procurer une liste des actionnaires jusqu'au premier jour de mai courant de toutes les banques incorporées existant dans la Puissance du *Canada*, le montant de chaque action, le nom et la résidence de chaque actionnaire, le tout dans un tableau alphabétique ; et que cette motion soit renvoyée au comité conjoint des impressions avec instruction de faire rapport sur l'opportunité de publier ce tableau.

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bureau*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, le priant de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie du rapport annuel du magistrat stipendiaire commandant la goëlette du gouvernement " La Canadienne," pour la protection des pêcheries dans le golfe *St. Laurent* pour l'année 1868, avec le rapport de M. *Alfred Blais*, inspecteur des pêcheries sur la côte sud du *St. Laurent* pour 1868.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été ordonné, que les membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *McCully* a proposé, secondé par l'honorable M. *Botsford*,

Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état en forme de tableau des actions entrées dans chacune des cours de vice amirauté du *Canada*, depuis le 1er juillet 1867 indiquant les Provinces, les noms des navires saisis, les montants recouvrés dans tous les cas où il a été rendu un décret final ; le montant des frais taxés dans chaque cas, faisant la distinction de ceux des poursuivants d'avec ceux des défendeurs ; le montant des honoraires des juges, des régistrateurs et des prévôts dans chaque cas ; la nature des actions savoir : s'il s'agit de sauvetage, de collision, de gages ou de quelqu'autre cause ; les traitements que reçoivent les juges, indépendamment des honoraires, et à même quels fonds ils sont payés, avec aussi les dates des commissions respectives des dits juges.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du conseil privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *McClelan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferguson*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial ou quelque gouvernement étranger ou quelque bureau d'inspection maritime, ayant trait à l'établissement d'un bureau canadien d'examinateurs pour le classement des capitaines et des seconds de navires à voiles.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du conseil privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Mitchell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte relatif aux maîtres et aux seconds de navires et à l'engagement des matelots."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 22 avril dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre. 1° Copie des pièces et documents qui se rattachent à l'accusation, procès, et condamnation, du Rév. *John McMahon*, prêtre catholique romain, relativement à l'invasion fénienne qui a eu lieu le deux juin 1867, dans le comté de *Welland*, dans la province d'*Ontario*. 2° Copie des rapports et mémoires demandant le pardon ou la commutation de la peine du dit Rév. *John McMahon*. 3° Copie du mémoire ou rapport du juge présidant au procès du dit *John McMahon*, adressé au Gouverneur en conseil, et de tous mémoires ou ordres en conseil à ce sujet.

Et aussi la réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 12 mai 1868, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance au sujet de la navigation dans les *Saint Clair Flats* ou au sujet des améliorations qu'on y a faites, ainsi qu'un état des sommes payées pour cet objet.

Ordonné, qu'elles restent sur la table, et elles sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Sur motion de l'honorable M. *Bureau* secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

Ordonné, que le rapport concernant le proès et condamnation du Rév. *John McMahon*, soit renvoyé au comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte pour faire " droit à *John Horace Stevenson*."

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre le certificat suivant :

BUREAU DU SÉNAT,

14 mai 1869.

Je certifie par le présent que l'avis dans l'affaire *Stevenson* pour un bill de divorce, a été affiché aux portes du Sénat durant quatorze jours, conformément à un ordre permanent de la dite Chambre.

J. F. TAYLOR,

Greffier du Sénat.

L'honorable M. *Campbell* a aussi présenté à la Chambre les affidavits de *Beverley Jones*, écuier, Député du Gentilhomme Huisier de la Verge Noire, de *Catharine Foote*, de la ville de *Napanee*, dans le comté de *Lennox* et *Addington*, et *Henry Ketcheson Perry*, du township de *Fredericksburg* nord, dans le dit comté de *Lennox* et *Addington*.

Lesquels dits affidavits ont été lus par le greffier, et il a été ordonné qu'ils restent sur la table.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Qu'il soit résolu—que les faits allégués dans les affidavits de *Beverley Jones*, écuier, Député du Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, *Catharine Foote* et *Henry Ketcheson Perry*, maintenant lus, sont suffisants pour exempter le pétitionnaire de l'obligation de signifier copie du dit bill à la personne d'avec laquelle il demande un divorce—conformément à la 77ème règle de cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le Sénat se dispense pour le présent de faire l'examen oral du pétitionnaire à l'égard du Sénat sur toute collusion ou connivance entre les parties.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.
La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Aikins,	*Campbell*,	*Leslie*,	*Odell*,
Allan,	*Christie*,	*Locke*,	*Robertson*,
Archibald,	*Dickey*,	*McClelan*,	*Sanborn*,
Benson,	*Dickson*,	*McCrea*,	*Seymour*,
Bill,	*Flint*,	*McCully*,	*Shaw*,
Blake,	*Hazen*,	*McMaster*,	*Skead*, et
Botsford,	*Holmes*,	*Mitchell*,	*Wark*.—30.
Burnham,	*Leonard*,		

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Armand,	*Cormier*,	*Dumouchel*,	*Olivier*,
Bureau,	*Dever*,	*Kenny*,	*Ryan*,
Cauchon,	*Duchesnay, A. J.*	*Lacoste*,	*Tessier*, et
Chaffers,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Malhiot*,	*Wilson*.—17.
Chapais,			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.
L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,
Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Allan*, *Dickey*, *Dickson*, *Hazen*, *McCrea*, *McCully*, *Ross*, *Sanborn*, et de l'auteur de la proposition, que ce comité fasse rapport avec toute la diligence possible, et ait le pouvoir d'envoyer quérir toutes personnes, pièces et records, et que l'amplification des pièces de procédures jusqu'au jugement final de la Cour du Banc de la Reine pour le *Haut-Canada*, présentée au Sénat lors de la lecture de la pétition du dit *John Horace Stevenson*, soit renvoyée au dit comité.
La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif au crime de faux," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le département " des finances," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour confirmer une certaine " convention conclue entre le gouvernement du *Canada* et la compagnie du grand chemin de " fer occidental, et pour lui donner effet," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant les offenses relatives aux monnaies."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Blake* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant le parjure."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dickey* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*.

La Chambre s'est ajournée.

Lundi, 17 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 17 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Wilmot* :

1869.

11 Mai—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement exécutif et le secrétaire d'Etat pour les colonies, au sujet du bill passé par le parlement du *Canada*, à sa dernière session, intitulé : " Acte pour fixer le traitement " du Gouverneur-Général," avec copie des Minutes ou Mémoires du Conseil Privé sur ce sujet.

Interpellation par l'honorable M. *Bill* :

" " Quelle est la politique du gouvernement au sujet de l'amélioration des havres et de la construction de quais et de brise-lames, et quelle aide le gouvernement est-il disposé à accorder pour ces importants travaux dans les différentes provinces de la Puissance ?

Par l'honorable M. *Sanborn*:

1869.

11 Mai—Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial, et toute correspondance échangée entre les *Etats-Unis* ou des individus et le gouvernement du *Canada*, au sujet de l'extradition des criminels du *Canada* aux *Etats-Unis* et vice versâ, et toutes dépêches relatives à cette question.

Par l'honorable M. *McClellan* :

" " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement de la *Grande-Bretagne* ou quelque gouvernement étranger ou des membres de chambres de commerce au sujet de l'engagement des matelots.

Pour Mardi, 18 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Robertson* :

12 " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des différentes espèces, ci-dessous indiquées, de bois exportés des différents ports du *Canada* aux *Etats-Unis* depuis le 16 mars 1860 au 16 mars 1866 inclusivement et depuis le 16 mars 1866 au 16 mars 1869 inclusivement; le dit état devant comprendre: tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de pin, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de pin rouge, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, planches et voliges de noyer noir, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, voliges, madriers et planches de frêne, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de bois blanc et de noyer tendre, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; les courbes pour navires d'épinette rouge ou d'autres bois.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Lundi, 17 Mai 1869.

1869.

1 | 11 Mai.—*Seconde lecture*—Bill K.—Amendement de l'acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur—(Hon. M. *Mitchell.*)

2 | 12 " *Seconde lecture*—Bill L—Compagnies d'assurances mutuelle dite Beaver, et de *Toronto*, contre le feu—(Hon. M. *Blake.*)

3 | " " *Seconde lecture*—Bill M—Pour faciliter le recouvrement des billets promissoires—(Hon. M. *Bureau.*)

4 | 13 " *Seconde lecture*—Bill de la Chambre des Communes—Pour changer les limites des comtés de *Joliette* et de *Berthier* pour les fins électorales—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

5 | " " *Seconde lecture*—Bill N—Pour amender l'acte de la Maison de la Trinité de *Québec*—(Hon. M. *Mitchell.*)

6 | 14 " *Comité de toute la Chambre* sur le Bill de la Chambre des Communes—Crime de faux—(Hon. M. *Campbell.*)

7 | " " *Comité de toute la Chambre* sur le Bill de la Chambre des Communes—Département des Finances—(Hon. M. *Campbell.*)

8 | " " *Comité de toute la Chambre* sur le Bill de la Chambre des Communes—Chemin de Fer Grand Occidental—(Hon. M. *Campbell.*)

9 | " " *La Chambre de nouveau en comité* sur le Bill de la Chambre des Communes—Offenses relatives à la monnaie—(Hon. M. *Campbell.*)

10 | " " *La Chambre de nouveau en comité* sur le Bill de la Chambre des Communes—relatif au parjure—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 18.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Vendredi, 14 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

140

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Lundi, 17 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Olivier,*
Allan,	*Dever,*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Anderson,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Robertson,*
Armand,	*Dickson,*	*Locke,*	*Ross,*
Bill,	*Duchesnay, A. J.*	*McClelan,*	*Ryan,*
Blake,	*Duchesnay, E. H. J.,*	*McCrea,*	*Sanborn,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*McCully,*	*Seymour,*
Bureau,	*Flint,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Burnham,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Simpson,*
Campbell,	*Hazen,*	*Malhiot,*	*Tessier,*
Chaffers,	*Holmes,*	*Miller,*	*Wark,*
Chapais,	*Kenny,*	*Mitchell,*	*Wilmot,*
Christie,	*Lacoste,*	*Odell,*	*Wilson.*

PRIÈRES :

La Chambre a été informée qu'il avait été émis une commission sous le grand sceau, nommant l'honorable *John Ross*, président de cette Chambre.

La dite commission a alors été lue comme suit ;

CANADA.

(L. S.)
JOHN YOUNG.

Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et *d'Irlande*, Protectrice de la Foi, &c., &c., &c.

A l'honorable *John Ross*, l'un des sénateurs de notre Puissance du *Canada*, et à tous ceux que ces présentes verront,—

SALUT :

Sachez, qu'ayant pris en notre royale considération la loyauté, l'intégrité et l'habileté de vous, le dit *John Ross*, nous vous avons constitué et nommé, et par ces présentes, nous vous constituons et nommons, le dit *John Ross*, notre Président de notre Sénat de notre Puissance du *Canada*, à la place de l'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, révoqué en conséquence de son absence temporaire nécessaire.

Vous aurez et exercerez la dite charge, le dit *John Ross*, durant notre plaisir et votre résidence dans notre dite Puissance, avec ensemble tous et chacun les droits, profits, priviléges et avantages y appartenant et en dépendant en la manière la plus ample et entière.

En foi de quoi, nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes, et à icelle apposer le Grand Sceau du Canada.

Témoin : notre très Fidèle et Bien-aimé, le Très-Honorable Sir *John Young*, Baronet, un des Membres de Notre Très Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand'-Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand'-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur Général du *Canada*, etc., etc., etc.

A *Ottawa*, ce dix-septième jour de Mai, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante et neuf, et dans la trente deuxième année de notre Règne.

Par ordre,
HECTOR L. LANGEVIN.
Secrétaire d'Etat.

Alors le Président a pris place au fauteuil au pied du Trône, et
Il a été ordonné, que la dite commission soit inscrite au Journal.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Malhiot*; de *P. D. Pepin* et autres, du comté d'*Yamaska*.

Par l'honorable M. *Cormier*; de *Richard Charles Porter*, du township d'*Ireland* dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *McCully*; du révérend *James Robertson*, L. L. D. et autres, de la cité d'*Halifax*, dans la Province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Olivier*; d'*Olivier Pilon* et autres, du collége électoral de *Berthier*, de *Samuel Benoit* et autres et de *Flavien Lavallée* et autres, tous du collége électoral de *Berthier*.

Par l'honorable M. *Aikins*; de *James Henry*, M. D. et autres, du village d'*Orangeville*, dans la Province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Blake*; de *S. S. Walbank*, M. D. et autres, de la ville d'*Ingersoll*, dans la Province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Macpherson*; de *Félix Drouillard* et autres, de la province d'*Ontario*; de MM. *Kelly* et autres, du comté d'*Oxford*, et de *William Young* et autres, de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Ryan*; de la chambre des arts et manufactures de la province de *Québec*, et de *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Christie*; d'*A. Buchanan* et autres, de la ville de *Galt*, et *Wm. M. Connell*, du village d'*Hespeler*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De *Charles Gifford* et autres, de la ville de *Cobourg ;* de *Thomas Hawthorn* et autres, de la dite ville de *Cobourg ;* d'*A. McLachlan* et autres, de la ville de *St. Thomas*, dans le comté d'*Elgin ;* de *Wm. McGiverin* et autres, de la cité d'*Hamilton ;* de *Rufus Skinner* et autres ; de *James McKay* et autres, et de *James E. Ellis* et autres, de la cité de *Toronto ;* de MM. *Parker* et *Hood* et autres, de la ville de *Woodstock*, dans la province d'*Ontario ;* de *Charles King* et autres, de la ville de *Whitby*, et de *John Bell* et autres, de la dite ville de *Whitby ;* demandant séparément qu'il ne soit pas fait de changement radical au système actuel de banques, et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

De MM. *Evans* et *Evans* et autres ; de *Wm. Dow* et Cie., et autres, et de *John Redpath* et fils, et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant la passation d'une loi concernant les brevêts d'invention, semblable à celle en force en *Angleterre* ou d'une loi à l'effet d'accorder des brevêts d'invention à l'inventeur seulement sans égard à sa nationalité ou à sa résidence, mais d'exiger dans tous les cas que l'invention soit établie et mise en opération dans la Puissance.

De la Banque *Jacques-Cartier* ; demandant un acte pour prolonger de vingt cinq ans la durée de sa charte.

De *C. Thérien* et autres, du Comté de *Laprairie ;* demandant qu'un cure-môle soit mis à leur disposition pour améliorer la navigation de *Laprairie* à *Montréal.*

Du Révérend *J. Paradis* et autres, du comté de *Yamaska* demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour autoriser le prélèvement de droits sur le tonnage ou la cargaison des bâtiments naviguant sur les rivières *St. François* et *Yamaska.*

De *Charles Beauséjour* et autres, de la ville et du comté de *Joliette*, et de *L. J. Déziel* et autres, de *Ste. Mélanie de Daillebout ;* demandant séparement que le droit sur le tabac canadien soit aboli.

De *B. H. Cooper* et autres, propriétaires de navires et marins ; demandant que le port de *Burwell* soit converti en un hâvre de refuge ou qu'on aide à la compagnie du hâvre de cette place à le rendre plus sûr et plus commode.

De *Thomas Aikell* et autres, de la ville de St. *Thomas ;* demandant un acte d'incorporation sous le nom de la Chambre de Commerce de St. *Thomas.*

De la compagnie de transport de la rive nord ; demandant un acte qui l'autorise à exploiter le commerce de transport, à augmenter son capital, et à changer le nom de son propulseur "*Georgian.*"

De la compagnie de transport de la rive nord ; demandant un acte d'incorporation et l'extension de pouvoirs qui lui permettent d'acquérir ou de frêter des vaisseaux à vapeur et d'autres vaisseaux, et pour d'autres fins.

De *William Stevely* et autres, du village de *Wardsville*, dans la province d'*Ontario* ; demandant que la pétition de *William Harper*, du dit village, relativement à une écluse sur la rivière *Thames*, dans le susdit village, soit reçue favorablement.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session et de faire rapport sur iceux, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
17 mai 1869.

Le comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et de faire rapport sur iceux pour la présente session, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que *John Bourinot*, écuier, de *Sidney*, *Cap Breton*, *Nouvelle-Ecosse*, soit nommé à la situation vacante de commis anglais de votre honorable Chambre, aux appointements de neuf cents piastres par année.

Comme il a été démontré à votre comité que le travail de la traduction française des bills et autres documents en langue anglaise, présentés à votre honorable Chambre et déposés sur son bureau ne peut se faire avec l'expédition suffisante, malgré tout le zèle qu'y apportent les traducteurs français actuellement employés par votre honorable Chambre, votre comité recommande que *St. Denis Lemoine*, écuier, soit nommé troisième traducteur et commis français aux appointements de cinq cents piastres par année, avec l'entente qu'il portera aussi la masse lorsqu'il en sera requis.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
14 mai 1869.

Le comité conjoint des impressions du Parlement a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Il recommande d'imprimer les documents qui suivent : Rapport sur les opérations du département du Secrétaire d'Etat pour le *Canada*, durant l'année expirée le 30 juin 1868 ; réponse à une adresse contenant la correspondance échangée avec le gouvernement impérial au sujet de l'exercice de la royale prérogative du pardon ; reponse à l'adresse relative à la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et les gouvernements d'*Ontario*, de *Québec*, de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, ou quelqu'un d'eux, touchant le pouvoir de désavouer les lois locales ; réponse à une adresse contenant les communications reçues ou envoyées par le gouvernement sur l'exportation des monnaies d'agent américaines, ou sur la réduction de leur valeur ; états de situation fournis par les compagnies d'assurance en exécution de l'acte 31 Vict., chap. 48, cl. 14 ; réponse à une adresse contenant les instructions données à M. *Page*, ingénieur en chef du département des travaux publics, au sujet de la construction du canal de la *Baie Verte*,—et son rapport, (cette réponse à imprimer pour la distribution seulement.)

Le comité recommande en outre de ne point imprimer les documents suivants : réponse à l'adresse demandant la liste des noms de toutes les localités de l'intérieur où il se perçoit des droits de douanes, etc., etc. ; rapport officiel du nombre des exemplaires de statuts [texte français et texte anglais] distribués par l'imprimeur de la Reine aux départements, etc., conformément à l'acte 31 Vict., cha. 1, clause 14; réponse à l'adresse relative à la pétition de M. *Bonaventure Viger*, demandant une indemnité pour certaines dépenses qu'il eut à encourir pendant son exile à la *Bermude* en 1838, etc., etc. ; réponse à une adresse contenant les instructions données à M. *Page*, ingénieur en chef du département des travaux publics au sujet du sondage du canal à navires de *Montréal* à *Québec*, et son rapport, etc., etc. ; réponse à une adresse indiquant le montant des deniers que le gouvernement canadien a reçus des provinces d'*Ontario*, de *Québec*, de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick* pour la délivrance des licenses de mariage, etc. ; réponse à une adresse demandant un état complet des employés des différents départements du service civil à *Ottawa* et dans les provinces du *Canada*.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Chaffers*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial, et toute correspondance échangée entre les *Etats-Unis* ou des individus et le gouvernement du *Canada*, au sujet de l'extradition de personnes accusées d'avoir félonieusement enlevé certains bons ou débentures de la Compagnie d'Assurance Royale, à son agence à New-York, et qui se sont réfugiées en *Canada*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Privé, qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *McClelan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Wark*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement de la *Grande-Bretagne* ou quelque gouvernement étranger ou des membres de chambres de commerce au sujet de l'engagement des matelots, aussi copie de tout rapport des départements ou Minutes en Conseil sur le même sujet.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Privé, qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Macpherson* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte pour " incorporer la banque de la Puissance."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé: " Acte concer- " nant la charge de Président du Sénat du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Mitchell* a présenté à la Chambre un bill intitulé: " Acte relatif aux " enquêtes et recherches sur la cause des naufrages et à d'autres objets."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour amender l'acte concer- " nant l'inspection des bateaux à vapeur et la plus grande sécurité de leur passagers."

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte pour réunir " les compagnies d'assurances mutuelles contre le feu de Beaver et de *Toronto*.

Sur motion de l'honorable M. *Blake*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte pour rendre " plus facile et moins coûteux le recouvrement de billets promissoires en certains cas."

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour changer les limites des " comtés de *Joliette* et *Berthier* pour les fins électorales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du *Canada*, 12 *Victoria*, chap. 14, pour consolider les lois relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la maison de la Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant le faux."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que cet ordre soit rayé des ordres du jour, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant le département des finances."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative,

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte pour confirmer une certaine convention conclue entre le gouvernement du *Canada* et la compagnie du grand chemin de fer Occidental, et pour lui donner effet."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Blake* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant les offenses relatives aux monnaies,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que cet ordre soit rayé des ordres du jour, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est de nouveau formée en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant le Parjure.".

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McCully*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettraitt aussitô que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 19,—Après " une " insérez "affirmation, déclaration ou."

Page 2, ligne 2,—Après " détenu " insérez :

Toute affirmation, affidavit ou déclaration demandée par une compagnie d'assurance contre l'incendie, sur la vie ou maritime, autorisée par la loi à exercer son commerce en *Canada*, au sujet de quelque perte de propriété ou de vie assurée à icelle, pourra être prise devant tout commissaire autorisé par une des cours supérieures de Sa Majesté à recevoir des affidavits, ou devant tout juge de paix ou devant tout notaire public pour une des provinces du *Canada*; et tout tel officier est par le présent requis de prendre telle affirmation, affidavit ou déclaration.

Quiconque fait de propos délibéré et par corruption une affirmation, un affidavit ou une déclaration, demandée par une compagnie d'assurance contre l'incendie, sur la vie ou maritime, autorisée par la loi à exercer son commerce en *Canada*, réclamant des deniers d'assurance, pour quelque perte de propriété ou de vie assurée à icelle, ou au nom de quelque personne qui fait telle reclamation, et contenant quelque énonciation de faits, matières ou choses relative à telle perte de propriété ou de vie, sera coupable de parjure volontaire et corrompu; et sera passible d'emprisonnement au pénitencier pour une période de pas plus de quatorze ans et de pas moins de deux ans, ou d'emprisonnement dans toute autre prison ou lieu de réclusion pour une période de moins de deux ans et de telle amende que la cour ordonnera.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 18 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 18 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Robertson* :

12 Mai.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des différentes espèces, ci-dessous indiquées, de bois exportés des différents ports du *Canada* aux *Etats-Unis* depuis le 16 mars 1860 au 16 mars 1866 inclusivement et depuis le 16 mars 1866 au 16 mars 1869 inclusivement; le dit état devant comprendre: tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de pin, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de pin rouge, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, planches et voliges de noyer noir, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, voliges, madriers et planches de frêne, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de bois blanc et de noyer tendre, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; les courbes pour navires d'épinette rouge ou d'autres bois.

Pour Mercredi, 19 Mai 1869.

Par l'Honorable M. *Botsford* :

17 Mai.—Que, par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit prié de faire déposer devant cette chambre : 1. Une estimation détaillée et complète des sommes nécessaires pour faire et achever l'édifice du Parlement, notamment la bibliothèque et la tour centrale ; pour exécuter les derniers travaux (s'il en reste à faire) dans les édifices départementaux ; et pour construire les murs, grilles et autres clôtures d'enceinte et embellir la place au milieu de laquelle sont érigés les trois édifices : 2. un état estimatif détaillé des dépenses annuelles de toute espèce et nature, que nécessitera l'entretien des dits édifices et embellissements, quand ceux-ci seront achevés suivant les plans et devis autorisés.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Mardi, 18 Mai 1869.

1869.

1 | 17 Mai.—*Prise en considération* du premier rapport du Comité Spécial des Comptes Contingents—(Hon. M. *Seymour.*)

2 | " " *Prise en considération* du quatrième rapport du Comité Conjoint des Impressions—(Hon. M. *Simpson.*)

3 | " " *Deuxième lecture* du (Bill Q) pour constituer en corporation la banque de la Puissance—(Hon. M. *Macpherson.*)

4 | " " *Comité général* au sujet du (Bill K) relatif à l'inspection des bateaux à vapeur—(Hon. M. *Mitchell.*)

5 | " " *Deuxième lecture* du (Bill N) relatif à la Maison de la Trinité de Québec—(Hon. M. *Mitchell.*)

6 | " " *Prise en considération* des amendements rapportés par le Comité Général concernant le Bill de la Chambre des Communes sur le parjure—(Hon. M. *Campbell.*)

152

No. 19.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Lundi, 17 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA:
IRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mardi, 18 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *John Ross*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Lacoste,*	*Odell,*
Allan,	*Dever,*	*Leonard,*	*Olivier,*
Anderson,	*Dickey,*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Armand,	*Dickson,*	*Letellier de St. Just,*	*Robertson,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*Locke,*	*Ryan,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.,*	*McClelan,*	*Sanborn,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Seymour,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McCully,*	*Shaw,*
Bureau,	*Flint,*	*McDonald,*	*Simpson,*
Burnham,	*Guévremont,*	*McMaster,*	*Skead,*
Campbell,	*Hamilton, (Kingston,)*	*Macpherson,*	*Tessier,*
Chaffers,	*Hazen,*	*Malhiot,*	*Wark,*
Chapais,	*Holmes,*	*Miller,*	*Wilmot,*
Christie,	*Kenny,*	*Mitchell,*	*Wilson.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Malhiot*; d'*Apolinaire Laserte* et autres, du comté d'*Yamaska*.

Par l'honorable M. *Leonard*; de la chambre de commerce de *London*.

Par l'honorable M. *Campbell*; de la banque de la cité, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *McDonald*; de *John A. Scott* et autres, de la ville de *Stratford*; de *Thomas Mathzson* et autres, du village de *Mitchell*; de *R. McKay* et frères, et autres, de la ville de *Goderich*, et de *Shaw* et *Matheson* et autres, de la ville de *Perth*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De la corporation de la ville de *Sorel*, dans la province de *Québec*; demandant que le montant provenant des droits de licences qu'elle a payé au gouvernement soit porté en compensation au crédit de son compte de fonds d'emprunt municipal et pour d'autres fins.

De *James Blanchfield Smith*; demandant que la Chambre passe un acte pour prolonger de sept ans la durée d'un brevêt qu'il a obtenu concernant la construction des moulins à scie mus par la vapeur et l'eau.

De Révérend *J. Paradis* et autres; du Révérend *J. A. Maurault* et autres; et de *L. F. Lafleur* et autres, tous du comté de *Yamaska*; demandant séparément que le droit sur le tabac canadien soit aboli.

De *G. Grenier* et autres, de *Ste. Marie de Monnoir*, dans le comté de *Rouville*; demandant la passation d'une loi concernant les brevêts d'invention, semblable à celles en force en *Angleterre* ou d'une loi à l'effet d'accorder des brevêts d'invention à l'inventeur seulement sans égard à sa nationalité ou à sa résidence, mais d'exiger dans tous les cas que l'invention soit établie et mise en opération dans la Puissance.

De *Humphrey Snell* et autres; de *J. M. McGregor* et autres, de *John Shipley* et autres; de *R. M. Racey* et autres, du village de *Clinton*; de *R. C. McCallum* et autres, du township de *Chinguacousy*; et de *Wm. McCalland* et autres, du village de *Brampton*, *Ontario*; de la banque des Marchands du *Canada*; de la banque Nationale; de la banque *Ontario*; de la banque de *Toronto*; de la banque *Jacques-Cartier*; de la banque *Molson*; de la banque de *Québec*; de la banque Royale Canadienne; de *John McLeod* et autres, de *Bowmanville*; d'*Henry Michie*, du village de *Fergus*, *Ontario*; de la banque du district de *Niagara*, et de *William Coulter* et autres, de la ville de *Peterborough*, dans la province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il ne soit pas fait de changement radical au système actuel de banques, et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

De *Danforth Haseltine* et autres, de *Clifton*; demandant qu'il soit imposé un droit sur le houblon importé de l'étranger en *Canada*.

De la banque d'Union du *Bas-Canada*; demandant un acte pour amender sa charte.

De la banque de *Toronto*; demandant un acte pour prolonger de vingt ans la durée de la charte de la dite banque.

D'*Allan Gilmour* et Cie., et autres, propriétaires et maîtres de vaisseaux, marins et autres, concernés dans le commerce du port de *Québec*; demandant que l'acte maintenant devant la Chambre des Communes pour exonérer la corporation des pilotes de la responsabilité des fautes que peut commettre chaque pilote.

De la compagnie des remorqueurs du *St. Laurent*; demandant la consolidation des actes qui concernent la dite compagnie, et certains amendements à ces actes.

L'honorable M. *Mitchell* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 30 avril 1869, priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état, en forme de tableau, du nombre des certificats délivrés, sous l'empire de " l'Acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur et la plus " grande sécurité de leurs passagers," pendant les années 1868 et 1869, avec l'indication de la date de l'inspection, des noms des bateaux inspectés, des noms des inspecteurs et de la date de leur nomination.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée jusqu'à demain, à quatre heures de l'après-midi.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération du premier rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session, et de faire rapport sur iceux.

Sur quoi l'honorable M. *Seymour* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le dernier paragraphe du dit rapport soit amendé comme suit :

(*Voir Journal.*)

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Le dit rapport, tel qu'amendé, a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération du second rapport du comité conjoint des impressions des deux Chambres du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer " la Banque de la Puissance,"

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte pour amender l'acte concernant les bateaux à " vapeur et la plus grande sécurité de leurs passagers."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Botsford* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumetttrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amen-

der l'acte du *Canada*, 12 *Victoria*, chap. 114, pour consolider les lois relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la maison de la Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins."

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements faits par le comité général au bill intitulé : "Acte concernant le parjure," et

Les dits amendements étant lus de nouveau,

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours étant mise sur chacun d'iceux, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Macpherson* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte pour amender de nouveau la charte de la banque de *Gore*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, le président a déclaré la Chambre continuée jusqu'à demain à quatre heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 19 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 19 Mai 1869.

Par l'Honorable M. *Botsford* :

1869.
17 Mai.—Que, par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit prié de faire déposer devant cette chambre : 1. Une estimation détaillée et complète des sommes nécessaires pour finir et achever l'édifice du Parlement, notamment la bibliothèque et la tour centrale ; pour exécuter les deriners travaux (s'il en reste à faire) dans les édifices départementaux ; et pour construire les murs, grilles et autres clôtures d'enceinte et embellir la place au milieu de laquelle sont érigés les trois édifices : 2. un état estimatif détaillé des dépenses annuelles de toute espèce et nature, que nécessitera l'entretien des dits édifices et embellissements, quand ils seront achevés suivant les plans et devis autorisés.

Pour Jeudi, 20 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Ritchie :*

1869.

18 Mai—Que par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit prié de vouloir bien communiquer à cette Chambre les conditions du contrat que le gouvernement a arrêté avec les propriétaires de la ligne *Inman* de paquebots à vapeur, pour le transport des malles entre *Halifax* et l'*Angleterre.*

Pour Vendredi, 21 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Dickey :*

" " Que, par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit prié de vouloir bien faire faire, conformément à la suggestion exprimée dans le rapport de M. *John Page*, ingénieur en chef des travaux publics, une exploration de l'isthme situé entre l'entrée de la Baie de *Fundy* et Baie *Verte*, dans le Golfe *St. Laurent*, afin de pouvoir obtenir ensuite un plan et une estimation du tracé le plus praticable pour l'établissement d'un canal à navires qui relierait les deux napes d'eau.

Par l'honorable M. *Robertson* :

" " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des différentes espèces, ci-dessous indiquées, de bois exportés des différents ports du *Canada* aux *Etats-Unis* depuis le 16 mars 1860 au 16 mars 1866 inclusivement et depuis le 16 mars 1866 au 16 mars 1869 inclusivement; le dit état devant comprendre: tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de pin, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de pin rouge, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, planches et voliges de noyer noir, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, voliges, madriers et planches de frêne, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de bois blanc et de noyer tendre, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; les courbes pour navires d'épinette rouge ou d'autres bois.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Mercredi, 19 Mai 1869.

1869.

1 | 18 Mai—*Troisième lecture* du (Bill K) relatif à l'inspection des bateaux à vapeur—(Hon. M. *Mitchell.*)

2 | " " *Troisième lecture* du (Bill des Communes) sur le Parjure,—tel qu'amendé—(Hon. M. *Campbell.*)

3 | 14 " *Deuxième lecture* du (Bill P) relatif à l'engagement des matelots—(Hon. M. *Mitchell.*)

4 | 17 " *Deuxième lecture* du (Bill S) concernant les enquêtes sur les naufrages—(Hon. M. *Mitchell.*)

5 | " " *Deuxième lecture* du (Bill L) des compagnies d'asurance mutuelle du Castor et de *Toronto* contre l'incendie—(Hon. M. *Blake.*)

6 | 18 " *Deuxième lecture* du (Bill Q) constitutif de la banque de la Puissance—(Hon. M. *Macpherson.*)

7 | " " *Deuxième lecture* du (Bill N) amendant l'acte de la Maison de la Trinité de *Québec*—(Hon. M. *Mitchell.*)

8 | " " *Deuxième lecture* du (Bill T) constitutif de la banque de *Gore*——(Hon. M. *Macpherson.*)

No. 20.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mardi, 18 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

160

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mercredi, 19 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *John Ross*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Lacoste,*	*Odell,*
Allan,	*Dever,*	*Leonard,*	*Olivier,*
Anderson,	*Dickey,*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Armand,	*Dickson,*	*Letellier de St. Just,*	*Robertson,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*Locke,*	*Ryan,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.,*	*McClelan,*	*Sanborn,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Seymour,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McCully,*	*Shaw,*
Bureau,	*Flint,*	*McDonald,*	*Simpson,*
Burnham,	*Guévremont,*	*McMaster,*	*Skead,*
Campbell,	*Hamilton, (Kingston,)*	*Macpherson,*	*Tessier,*
Chaffers,	*Hazen,*	*Malhiot,*	*Wark,*
Chapais,	*Holmes,*	*Miller,*	*Wilmot,*
Christie,	*Kenny,*	*Mitchell,*	*Wilson.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Macpherson ;* de la banque de la cité de *Montréal,*—et de *John Bruce* et autres, de la ville de *Walkertown,* dans le comté de *Bruce, Ontario.*

Par l'honorable M. *McDonald ;* de *James Gillies* et autres, du village de *Carleton Place,*—de *M. P. Hayes* et autres, du village de *Seaforth,*—et de *Robert R. Burns* et autres, du township de *Pakenham, Ontario.*

Par l'honorable M. *Olivier ;* du révérend *Octave Renaud* et autres, de la paroisse de *St. Paul,*—et de *Gilbert Riopel* et autres, de la paroisse de *Ste. Béatrice,* dans le comté de *Joliette.*

Par l'honorable M. *Seymour ;* de *James M. Irvine* et autres, de la ville de *Port Hope, Ontario.*

Par l'honorable M. *Leonard ;* de *John Barwick* et autres, de *Woodstock, Ontario.*

Par l'honorable M. *Simpson ;* de *Geo. Haines* et autres, de *Bowmanville.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De *P. D. Pepin* et autres, du comté d'*Yamaska ;* d'*Olivier Pilon* et autres,—de *Samuel Benoit* et autres,—et de *Flavien Lavallée* et autres, tous de la division électorale de *Berthier ;* demandant séparément que le droit sur le tabac canadien soit aboli.

De *Richard Charles Porter,* du township d'*Ireland,* dans le comté de *Mégantic ;* demandant un acte qui lui permette d'obtenir un brevet pour une invention maintenant brevetée dans les *Etats-Unis,* étant une machine pour couper la paille et le foin.

Du révérend *James Robertson,* L. L. D. et autres, de la cité d'*Halifax, Nouvelle-Ecosse ;* demandant qu'il ne soit pas passé d'acte pour autoriser l'évêque, le clergé et les laïques de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande,* dans la province de la *Nouvelle-Ecosse,* à être représentés au Synode Provincial du *Canada,* ou autrement que l'exemption du contrôle synodal qui leur a été garantie par la législature de la *Nouvelle-Ecosse* soit implicitement confirmée par l'acte que devra passer le parlement du *Canada.*

De *Félix Drouillard* et autres, de la province d'*Ontario,* et de MM. *Kelly* et *Jones* et autres, du comté d'*Oxford, Ontario ;* demandant séparément qu'une augmentation de droits soit imposée sur les cigares importés.

De la Chambre des Arts et Manufactures de la province de *Québec ;* demandant qu'il soit fait des amendements aux lois de brevêts d'invention maintenant devant le Parlement.

De *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal ;* demandant la passation d'un acte pour les incorporer sous le nom de "Compagnie d'Assurance Maritime du *Canada.*"

De *William Young* et autres, de la cité d'*Ottawa,*—de *James Henry* et autres, du village d'*Orangeville,*—de *S. S. Walbank* et autres, de la ville d'*Ingersoll,*—d'*A. Buchanan* et autres, de la ville de *Galt,*—et de *Wm. W. Connell* et autres, du village d'*Hespeler, Ontario ;* demandant séparément qu'il ne soit pas fait de changement radical au système actuel de banques, et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport du chemin de fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly* pour l'année 1868.

Et aussi, un rapport du chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Vermont* pour l'année 1868.

Ordonné, qu'ils restent sur la table et ils sont comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Botsford* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ritchie,*

Que, par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit prié de faire déposer devant cette Chambre : 1. Une estimation détaillée et complète des sommes nécessaires pour finir et achever l'édifice du Parlement, notamment la bibliothèque et la tour centrale ; pour exécuter les derniers travaux (s'il en reste à faire) dans les édifices départementaux ; et pour construire les murs, grilles et autres clôtures d'enceinte et embellir la place : 2. Un état estimatif détaillé des dépenses annuelles de toute espèce et nature, que nécessitera l'entretien des dits édifices et embellissements, quand ils seront achevés suivant les plans et devis autorisés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Privé, qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
19 mai 1869.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et en a trouvé les avis suffisants : de la compagnie du chemin de fer *Erié* et *Niagara*, demandant l'autorisation de construire un pont sur la rivière *Niagara* ou un tunnel sous cette rivière, à ou près de *Fort Erié*, et pour d'autres objets,—de *Thos. Aikell* et autres, de la ville de *St. Thomas* ; demandant un acte d'incorporation qui les constitue comme Chambre de Commerce de *St. Thomas*,—de la banque *Jacques Cartier* de *Montréal ;* demandant un acte pour prolonger sa charte de vingt-cinq ans,—de la banque d'Union du *Bas-Canada* ; demandant un acte pour amender sa charte,—de la banque de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant un acte pour prolonger sa charte de vingt ans,—de *J. W. Markel*, président, et autres, de la banque des marchands d'*Halifax*, *Nouvelle-Ecosse ;* demandant un acte d'incorporation,—d'*Andrew Elliott*, des *Sources d'Huile*, dans le comté de *Lambton ;* demandant une charte pour construire un chemin de fer sous le nom de chemin de fer d'*Elgin* et *St. Clair*, avec certains pouvoirs extraordinaires,—de la banque de *Toronto ;* demandant que la charte de la dite banque soit renouvelée pour l'espace de dix ans,—et de *James Blanchfield Smith ;* demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger de sept ans un certain brevet d'invention qu'il a obtenu au sujet de la construction des scieries à eau et à vapeur.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,
Président.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour faire droit à *John Horace Stevenson*," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
18 mai 1869.

Le comité special auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *John Horace Stevenson*," a en obéissance de l'ordre de renvoi du 12 courant examiné le dit bill et a maintenant l'honneur d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité a aussi l'honneur, conformément à la soixante-et-dix-neuvième règle de votre honorable Chambre de faire rapport des témoignages par écrit des témoins interrogés sous serment par votre comité et des pièces produites devant votre comité.

Le tout respectueusement soumis.

A. CAMPBELL,
Président]

Dépositions des témoins entendus sous serment le dix-septième et dix-huitième jours de mai, mil huit cent soixante-et-neuf, devant le comité spécial de neuf membres du Sénat du *Canada*, auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour faire droit à *John Horace Stevenson*," les dites dépositions ayant été alors et là prises par écrit.

Lundi, 17 *mai* 1869.

Jehiel Duttler Roblin, après avoir fait serment, dit:—Je connais la signature du régistrateur actuel des comtés de *Lennox* et *Addington*. La signature "*M. P. Roblin*, régistrateur," apposée à l'écrit qui m'est exhibé, côté A, est de l'écriture et est la signature du dit régistrateur. J'assistai au mariage auquel a trait le dit écrit. Il se fit à la résidence de *Benjamin Foote*, père de la mariée, du village de *Napanee*, comté de *Lennox*. Aucun ami du marié n'était présent. Son père n'y était point. Celui-ci demeurait alors à *Napanee*. Je fus un des témoins qui signèrent le certificat de mariage.

Philip John Roblin, après avoir fait serment, dit:—Je suis un ministre méthodiste wesleyen. Je connais *John Horace Stevenson*. La première fois que je l'ai vu, c'est lorsqu'il s'est présenté devant moi pour se marier. Ce fut M. *Benjamin Foote* qui vint à *Shannonville*, où je résidais alors, en novembre 1860—me demander d'aller à *Napanee* pour marier sa fille. Je me rendis avec lui à sa demeure, à *Napanee*, et j'y trouvai une personne qui disait se nommer *John Horace Stevenson*, et la fille de M. *Foote*, *Mary E. Foote*. En vertu de la licence que je produis, et qui me fut alors et là remise par le dit *John Horace Stevenson*, je mariai alors et là le dit *John Horace Stevenson* à la dite *Mary Elizabeth Foote*.

Le témoin produit une licence pour la célébration du mariage de *John H. Stevenson* et *Mary E. Foote*, de laquelle licence une copie cotée B e t annexée aux présentes; il produit en outre un certificat de son ordination signé par *Elijah Hedding*, un des évêques de l'église épiscopale méthodiste en *Amérique*, en date du 22 août 1830, et dont une copie cotée C est ci-annexée; aussi un certificat de la cour de sessions trimestrielles générales de la paix pour le district du centre du *Haut-Canada*, en date du 26 avril 1831, portant qu'il a été démontré, à la majorité des juges de la cour que *Philip J. Roblin* a été dûment ordonné diacre de l'église épiscopale Méthodiste en *Canada*, duquel certificat, une copie cotée D est ci-annexée.

Le pétitionnaire me dit qu'il était âgé de dix-neuf ans, que la mariée était âgée de dix-huit ans.—Je connais le père du pétitionnaire; il n'était pas présent au mariage.

Edwin Dickens, après avoir fait serment, dit: Je suis boulanger.—Je demeure à *Napanee*.—Je connais *John Horace Stevenson* de vue; je le connaissais de la sorte depuis peu lorsque j'appris son mariage avec *Mary E. Foote*. Je connaissais *Mary E. Foote* depuis son enfance. Je suis un ami très-intime de sa famille.—*Mary E. Foote* a quitté *Napanee* en 1863.—Je la vis pour la dernière fois en mai et juin 1868. Ce fut à *Gold Hill*, comté de *Nevada*, état de *Californie*, que je la vis alors. C'était dans la maison d'un certain *John F. Perry*. Je passai environ une semaine, en mai, à la maison de *Perry*; j'y suis allé ensuite une fois par semaine jusqu'à la fin de juin. Lesdits *Mary Elizabeth Foote* et *John F. Perry* vivaient alors ensemble comme femme et mari. Elle portait le nom de madame *Perry*. Elle me dit que si elle avait cru que son mariage avec *John Horace Stevenson* était légal, elle n'eût jamais épousé le dit *John F. Perry*. Elle avait un enfant âgé de près d'un an. Elle me dit qu'il était né le vingt-huitième jour de juillet 1867. J'ai vu l'enfant. Le dit *John F. Perry* résidait autrefois dans le township de *Fredericksburg*, à environ cinq milles de *Napanee*. Il partit de *Napanee* en 1863.

Milton Williams, bourgeois, après avoir fait serment, dit:—Je réside depuis trois ans en *Californie*. J'ai rencontré *Mary Elizabeth Foote*, dans le comté de *Nevada*, *Californie*,—une première fois, en avril 1867 et ensuite en 1868, chaque fois près de *Washington*, dans ce comté. La première fois, je passai toute la nuit à la maison d'un homme qui me dit être *John F. Perry*, de *Napanee*, en *Canada*. Lui et *Mary E. Foote* vivaient alors ensemble comme mari et femme. Elle dit qu'elle était fille de *Benjamin Foote*, de *Napanee*, et qu'elle me connaissait, m'ayant vu en *Canada*. Elle n'avait pas alors d'enfant. Lors de ma seconde visite à la maison, en mars 1868, elle s'en vint avec un enfant dans les bras et me dit qu'il était à elle. Elle reconnut *Perry* pour son mari. Je sais cela pour les avoir vus au lit ensemble.

James Williams, bourgeois, après avoir fait serment, dit : Je connais *Mary Elizabeth Foote*; je la connaissais de vue avant son départ pour la *Californie*. Je suis allé chez *John F. Perry*, à *Cherry Hill*, près de *Washington*, comté de *Nevada*, Etat de *Californie*. Elle vivait avec le dit *John F. Perry* comme sa femme. Ils se reconnaissaient l'un l'autre pour mari et femme, et étaient regardés comme tels par les autres.

Mardi, 18 *mai* 1869.

John Stevenson, après avoir fait serment, dit :—Je demeure à *Napanee*, dans la province d'*Ontario*. J'y demeurais en novembre 1860, lorsque mon fils fut joint par mariage à *Mary E. Foote*. Il avait alors de seize à dix-sept ans, étant né le ou vers le 23 juin 1844. Il vivait avec moi, et allait à l'école, lors de son mariage; ce mariage se fit à mon insu et sans mon consentement. Je l'appris le lendemain matin. Il était revenu tout droit à la maison la nuit de son mariage, que je sus le lendemain matin. Il revint tout droit à la maison aussitôt après la cérémonie terminée. De grand matin une personne s'en vint me l'apprendre, et j'envoyai quérir mon fils qui était couché à l'étage supérieur, et je le questionnai; il m'avoua son mariage. Il n'avait eu aucune relation avec la femme, et je m'opposai si énergiquement à ce qu'il en eût avec elle, que je ne pense pas qu'il lui ait jamais reparlé ou l'ait jamais revue depuis. Je l'envoyai à l'école à *Montréal*, la semaine suivante. Mon fils a continué de rester sous ma direction jusqu'à sa majorité. J'étais si opposé à ce mariage, que je pris des mesures pour faire actionner les personnes qui avaient cautionné mon fils afin qu'il pût obtenir la licence. J'ai obtenu jugement.

John Horace Stevenson, après avoir fait serment, dit: Je suis pétitionnaire dans ce cas-ci. J'ai épousé *Mary Elizabeth Foote* en 1860. Je ne l'ai jamais revue depuis, si ce n'est de loin. J'ai vu *John F. Perry*, mais non pour lui parler. J'avais seize ans et cinq mois, à l'époque de mon mariage avec *Mary E. Foote*. Je ne l'ai plus revue depuis, elle s'en alla en *Californie*; je n'ai jamais eu aucune correspondance avec elle ni avec *John F. Perry*.

Je, *Philippe John Roblin* de la ville de *Belleville*, dans le comté de *Hastings*, dans la province d'*Ontario*, ministre de l'Eglise Wesleyenne Méthodiste du *Canada*.

Certifie par les présentes que le vingt-deuxième jour de novembre en l'année de Notre Seigneur 1860 en la ville de *Napanee*, dans le comté de *Lennox* et *Addington*, j'ai dûment marié *John H. Stevenson* dénommé au certificat de registrateur ci-annexé, avec *Mary E. Foote* aussi dénommée au certificat du registrateur ci-annexé, susdit. Et je certifie de plus que les faits et circonstances énoncés dans le résumé ou certificat du registrateur ci-annexé, sont vrais et corrects en tout point, tels qu'ils y sont consignés.

En fait de quoi j'ai signé et apposé mon sceau en la ville de *Belleville* susdite, ce 26e jour d'avril en l'année de Notre Seigneur 1869.

[L. S.] Philip John Roblin.

Signé et scellé en présence de :
J. Parker Thomas,
Avocat,
Belleville.
J. D. Roblin.

ETAT des mariages célébrés par Philip J. Roblin, ministre de l'Eglise Méthodiste Wesleyenne du Canada, pendant l'année expirée le 31e jour de décembre, A.D. 1860.

LE MARIE.					LA MARIEE.					TEMOINS.		
Nom.	Age.	Résidence.	Lieu de naissance.	Noms des parents.	Nom.	Age.	Résidence.	Lieu de naissance.	Noms des parents.	Noms.	Résidence.	Date du mariage.
John H. Stevenson.	19	Napanee.	Bath.	John Stevenson. Phœby Stevenson	Mary E. Foot.	18	Napanee.	Clarks Mill's.	Benjamin Foot. Lucy Foot.	Benj. Foot. J. D. Roblin.	Napanee.	Nov. 22 1860.

Célébré en vertu d'une licence.

Je certifie que le tableau ci-dessus contient un état véritable et correct de tous les mariages célébrés devant Philip J. Roblin, pendant l'année expirée le 30e jour de décembre précédant la date des présentes.

(Signé,) PHILIP J. ROBLIN,
M. M. W. C. J. C.

Je certifie que le tableau ci-dessus est une copie conforme du rapport de mariage No. 967, enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Lennox et Addington, le 30e jour de janvier 1861.

M. P. ROBLIN,
Registrateur.

Le document précédent marqué A, produit par le témoin *Philip John Roblin* et duquel il est fait mention dans son témoignage aujourd'hui devant le comité spécial sur le bill pour venir en aide à *John Horace Stevenson.*

A. CAMPBELL,
Président.

Sénat, Chambre de Comité,
17 mai 1869.

No. 1039.

Par son excellence le très-honorable Sir *Edmund Walker Head,* baronnet, l'un des membres du très-honorable conseil privé de Sa Majesté, gouverneur général de l'*Amérique Britannique du Nord* et capitaine général et gouverneur en chef des provinces du *Canada,* de la *Nouvelle-Ecosse,* du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Ile du Prince-Edouard,* et vice-amiral d'icelles, etc., etc.

Attendu qu'il a plu gracieusement à Sa Majesté m'autoriser à accorder des licences pour la célébration des mariages et attendu que *John H. Stevenson,* du village de *Napanee,* dans le comté de *Lennox* et *Addington,* province du *Canada,* gentilhomme, et *Mary Elizabeth Foote,* du village de *Napanee,* comté et province susdits, veulent être unis par les liens sacrés du mariage et désirent faire célébrer publiquement leur mariage, afin de donner plus tôt effet à leur honnête désir et de leur permettre de faire célébrer légalement le dit mariage, sans publication de bans, je donne et accorde par les présentes, pour raisons valables, tant à eux les dites parties contractantes, qu'à toutes et chacune des personnes ou ministres dûment ordonnés et exerçant légalement leur ministère dans cette partie de la province du *Canada* constituant ci-devant la province du *Haut-Canada,* cette licence portant faculté de célébrer et accomplir le dit mariage, pourvu toujours qu'à raison d'affinité, de consaguinité, d'engagement préexistant ou d'autre cause valable, il n'y ait pas d'empêchement légal à ce sujet; autrement, s'il apparaissait qu'il a été commis quelque fraude lors de la concession de la licence, soit par de fausses suggestions ou dissimulation de la vérité, alors cette licence sera nulle et de nul effet à toutes fins et intentions quelconques.

Donné sous mon seing et mon sceau d'office à *Richmond* le 22e jour de novembre en l'année de Notre Seigneur 1860, et du règne de Sa Majesté le vingt-troisième.

(Signé) THOS. ROSS,
Député Gouverneur,

(Signé) WM. BEEMAN,
Expéditionnaire.

Sachez tous par ces présentes que moi, *Elijah Hedding,* un des évêques de l'église méthodiste épiscopale en *Amérique,* sous la protection du Dieu Tout-Puissant et dans le but de procurer sa gloire, j'ai par l'imposition des mains et avec prière choisi ce jourd'hui *Philip J. Roblin* pour la charge de diacre dans l'église méthodiste épiscopale du *Canada,* homme qui au jugement de la conférence est bien qualifié à remplir cette fonction, et je le recommande par les présentes à tous ceux qu'il appartient comme une personne propre à faire les cérémonies du baptême, du mariage, et de l'enterrement des morts, en l'absence d'un ancien, et à nourrir le troupeau du Christ, tant que son esprit et sa conduite seront conformes à l'évangile.

En foi de quoi, jai apposé mon sceau et ma signature au présent ce 22e jour d'avril 1830.

(Signé) ELIJAH HEDDING, [L. S.]

Kingston, Haut-Canada.

[Copie.]

Qu'il soit notoire qu'à la cour des sessions générales trimestrielles de la paix tenue en la ville de *Kingston* dans et pour le dit district, mardi le 26e jour d'avril en l'année de Notre Seigneur 1831, devant *John Macaulay,* président, et les autres écuiers, juges de paix de Notre Seigneur le Roi, nommés pour le maintien de la paix dans le dit district, est comparu *Philip J. Roblin* du township de *Richmond* qui a prétendu être un ministre de

l'église méthodiste épiscopale, et il est apparu à la majorité des dits juges de paix que le dit *Philip J. Roblin* a été dûment ordonné diacre de la dite église méthodiste épiscopale du *Canada*.

(Signé,) JNO. MACAULAY,
Président, [L. S.]

James M. Challs, jn.,
Greffier de la paix, M. D.

Canada, savoir : L. S. } Délivré en la cité de *Toronto*, dans le comté d'*York*, le 24e jour d'août A. D. 1861. Par,

(Signé,) CHAS. C. SMALL,

CANADA.

Victoria par la grâce de Dieu, reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi : A tous ceux que ces présentes verront, salut.

Sachez que parmi les plaidoyers communs enregistrés à notre cour du banc de la reine pour le *Haut-Canada* (maintenant province d'*Ontario*), à *Toronto*, devant l'honorable *William Buell Richards*, juge-en-chef, et ses collègues, juge de la dite cour, le vingt-deuxième jour de février, A. D. 1869 en la trente-deuxième année de notre règne,—sur le rôle cinq cent quatre-vingt-trois, se trouve ce qui suit :—

Victoria, par la grâce de Dieu, reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi : Au shérif des comtés-unis de *Frontenac*, *Lennox* et *Addington*, salut :

Attendu que *Jehiel D. Roblin* et *Samuel Huff*, jeune,—par leur obligation, scellée de leurs sceaux, et passée le vingt-deuxième jour de novembre, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante, et en la vingt-quatrième année de notre règne,—se sont engagés envers notre souveraine dame la reine, jusqu'à concurrence de la somme de deux cents louis, cours légal de la province du *Canada*, payable à certain jour, laquelle somme ils n'ont pas encore payée ni fait payer, ainsi que nous en sommes informés.

Et, désirant qu'icelle nous soit remise avec toute la diligence possible, comme il est juste.

Nous vous recommandons de faire signifier, par de bonnes et compétentes personnes de vos comtés, aux dits *Jehiel D. Roblin* et *Samuel Huff*, jeune, d'avoir à se présenter et comparaître devant les juges de notre Cour du Banc de la Reine, à *Toronto*, le premier samedi du terme courant de la Trinité, pour faire voir, s'ils le peuvent, pourquoi nous ne devrions pas avoir d'exécution contre eux pour la dite somme de deux cents louis,—et vous nous transmettrez les noms des personnes que vous aurez chargées de signifier le dit avis et le présent writ.

Témoin, l'honorable Sir *John Beverly Robinson*, baronet, juge en chef à *Toronto*, le vingt-quatrième jour d'août, en la vingt-cinquième année de notre règne.

(Signé) CHARLES S. SMALL.

Terme de la Trinité, 25e *Victoria*, ce deuxième jour d'octobre, de l'année de Notre Seigneur 1861.

Les défendeurs, par *W. George Draper*, leur procureur, déclarent n'avoir jamais été endettés ainsi qu'il est allégué.

Ce trentième jour d'octobre de l'année de Notre Seigneur, 1861.

La demanderesse réplique à la défense du défendeur, sur quoi, la dite demanderesse allègue et porte à la connaissance de la cour que la dite obligation mentionnée au dit writ de *fieri facias*, a été et est assujétie à une certaine condition écrite au bas d'icelle, et portant que, vu qu'une licence de mariage a été obtenue aux fins d'unir par le lien sacré du mariage *John H. Stevenson*, de *Napanee*, dans les comtés de *Lennox* et *Addington*, gentilhomme, et *Mary E. Foote*, du même lieu, la condition de la dite obligation était que s'il apparaissait qu'il n'y avait aucune affinité, consanguinité, contrat antérieur ou autre cause ou empêchement légitime s'opposant à leur union susdite, alors l'obligation serait nulle et de nul effet ; sinon elle aurait pleine force d'exécution.

Cependant, afin d'établir l'infraction de la dite condition la dite obligation, la demanderesse dit en substance qu'il y avait cause et empêchement légal s'opposant à ce que les dits *John H. Stevenson* et *Mary E. Foote* s'unissent par mariage, dans le fait que le dit *John H. Stevensen* était mineur de vingt-et-un ans et n'était pas veuf, et que *John Stevenson*, père du dit *John H. Stevenson*, alors vivant, n'avait pas donné son consentement à ce mariage, ce qui est contraire à la teneur et à l'intention de la dite obligation écrite et de la dite condition d'icelle ; pour quoi, etc., etc.

Subséquemment, le vingt-deuxième jour de février, de l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante-et-neuf, sont comparues les parties susdites par leurs procureurs respectifs susdits, et l'honorable juge *Richards*, chargé de présider aux assises dans et pour les dits comtés unis dans lesquels a été jugée la dite question, a envoyé ici l'acte dressé devant lui en ces termes :

" Subséquemment, le quatrième jour de novembre A. D. 1861, en la cité de *Kingston*, dans les comtés unis de *Frontenac*, *Lennox* et *Addington*, devant *William Buel Richards*, un des juges de Notre Dame la Reine, chargé de présider aux assises dans et pour les dits comtés unis, sont comparues les parties y mentionnées par leurs procureurs respectifs, et un jury des dits comtés unis ayant été convoqué, est comparu, et après avoir prêté serment pour juger la matière litigieuse entre les dites parties, a déclaré que les défendeurs étaient endettés tel qu'allégué, et a basé les dommages de la demanderesse sur sa plainte, à un chelin, indépendamment et en sus de frais et dépens. C'est pourquoi la cour est d'avis que la demanderesse recouvre contre les défendeurs la dite dette de deux cent louis et la somme d'un chelin, adjugée par les jurés susdits, de la manière susdite, pour la détention des dits deux cents louis, et aussi quatre-vingt piastres et vingt-neuf centins, pour les frais et dépens que la cour lui a adjugés ; lesquels dette dommages et frais s'élèvent à $880 49.

Ordonnons qu'implication soit faite de tout ce que dessus.

En témoignage de quoi, nous avons fait apposer le sceau de notre dite cour du banc de la reine pour le *Haut-Canada* (maintenant *Ontario*), à *Toronto*.

Témoins l'honorable *Buell Richards*, juge-en-chef de notre dite cour du banc de la reine à *Toronto*, ce 26e jour de février 1869, et en la 32e année de notre règne.

ROBERT G. DALTON,
Greffier C. B. R.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit rapport, témoignages et documents soient imprimés avec le bill et pris en considération vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant l'inspection des " bateaux-à-vapeur et la plus grande sécurité de leurs passagers " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant le parjure " a été tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative,

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte concernant " les maîtres et les seconds de navires, et l'engagement des matelots.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte relatif aux " enquêtes et recherches sur la cause des naufrages et à d'autres objets."

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte pour réunir " les compagnies d'assurances mutuelles contre le feu de, Beaver et de *Toronto*."

Sur motion de l'honorable M. *Blake*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: Acte pour incorporer la banque de " la Puissance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour amender l'acte du *Canada* " 12 *Victoria*, chapitre 14, pour consolider les lois relatives aux pouvoirs et aux devoirs de " la maison de la Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé en comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte pour amen- " der de nouveau la charte de la Banque de *Gore*."

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan* il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item des ordres du jour.

L'honorable M. Allan, du comité des ordres permanente et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour changer les limites des comtés de *Joliette* et *Ber-* " *thier* pour les fins électorales " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill, qui étant d'un intérêt public n'est pas à proprement parler du ressort du comité.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, que le bill en dernier lieu mentionné soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 20 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 20 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Ritchie :*

1869.
18 Mai—Que par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit prié de vouloir bien communiquer à cette Chambre les conditions du contrat que le gouvernement a arrêté avec les propriétaires de la ligne *Inman* de paquebots à vapeur, pour le transport des malles entre *Halifax* et l'*Angleterre.*

Pour Vendredi, 21 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Dickey :*

" " Que, par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit prié de vouloir bien faire faire, conformément à la suggestion exprimée dans le rapport de M. *John Page,* ingénieur en chef des travaux publics, une exploration de l'isthme situé entre l'entrée de la Baie de *Fundy* et la Baie *Verte,* dans le Golfe *St. Laurent,* afin de pouvoir obtenir ensuite un plan et une estimation du tracé le plus praticable pour l'établissement d'un canal à navires qui relierait les deux nappes d'eau.

Par l'honorable M. *Robertson* :

1869.

18 Mai—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des différentes espèces, ci-dessous indiquées, de bois exportés des différents ports du *Canada* aux *Etats-Unis* depuis le 16 mars 1860 au 16 mars 1866 inclusivement et depuis le 16 mars 1866 au 16 mars 1869 inclusivement; le dit état devant comprendre : tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de pin, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de pin rouge, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, planches et voliges de noyer noir, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, voliges, madriers et planches de frêne, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de bois blanc et de noyer tendre, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; les courbes pour navires d'épinette rouge ou d'autres bois.

Par l'honorable M. *McCully* :

19 " Le gouvernement, en proposant une subvention supplémentaire à la Province de la *Nouvelle-Ecosse*, comme l'annonce la correspondance échangée entre le ministre des finances et les honorables MM. *Howe* et *McClelan*, a-t-il eu l'intention de conclure un arrangement final et définitif, en tant que le gouvernement de la Puissance y est concerné? Et le gouvernement de la Puissance a-t-il ou n'a-t-il pas l'intention de payer ou de placer au crédit du gouvernement local de la *Nouvelle-Ecosse*, le montant du coût du nouveau bureau de poste d'*Halifax*, avant que la possession en soit transférée aux autorités fédérales ?

Par l'honorable M. *Armand* :

" " Qu'il proposera que lorsque la Chambre s'ajournera vendredi prochain, elle reste ajournée jusqu'au vendredi suivant à sept heures et demie du soir.

Par l'honorable M. *McCully* :

" " Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état des sommes dépensées sur le vaisseau du gouvernement, appelé le *Druide*, et pour son commandement, depuis le 1er juillet 1867 au 1er mai 1869, distinguant les frais faits sur sa coque et la nature de ceux d'équipement et de provisions, et indiquant aussi séparément le montant des gages et des dépenses diverses; aussi copie de toute correspondance relative aux changements de capitaine et tous papiers ayant trait aux accidents ou avaries éprouvés par le dit vaisseau.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Jeudi, 20 Mai 1869.

1869.

1 | 19 Mai—*Deuxième lecture* du (Bill T) charte de la banque de *Gore.*—(Hon. M. *Macpherson.*)

2 | 17 " *Deuxième lecture* (Bill R) charge de président du Sénat—(Hon. M. *Campbell.*)

3 | " " *Seconde lecture*—(Bill M) pour faciliter le recouvrement des billets promissoires—(Hon. M. *Bureau.*)

4 | 19 " *Seconde lecture*—(Bill L) Compagnies d'assurances mutuelles contre le feu du Castor et de *Toronto*—(Hon. M. *Blake.*)

5 | " " *Comité de toute Chambre* sur le Bill de la Chambre des Communes. Limites électorales des comtés de *Berthier* et de *Joliette* (Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

No. 21.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mercredi, 19 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Jeudi, 20 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *John Ross*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Lacoste,*	*Olivier,*
Allan,	*Dever,*	*Leonard,*	*Renaud,*
Anderson,	*Dickey,*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Armand,	*Dickson,*	*Letellier de St. Just,*	*Robertson,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*Locke,*	*Ryan,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.,*	*McClelan,*	*Sanborn,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Seymour,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McCully,*	*Shaw,*
Bureau,	*Flint,*	*McDonald,*	*Simpson,*
Burnham,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Steeves,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston,)*	*Malhiot,*	*Tessier,*
Chaffers,	*Hazen,*	*Miller,*	*Wark,*
Chapais,	*Holmes,*	*Mitchell,*	*Wilmot,*
Christie,	*Kenny,*	*Odell,*	*Wilson.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *McClelan* ; de *James Rogers* et autres, du comté d'*Albert* ; de *David H. Rogers* et autres, et deux pétitions de *Robert Wright* et autres, d'*Alma*, dans le susdit comté d'*Albert*.

Par l'honorable *L. Benson* ; de *Kenneth M. Fenwick*, de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de la compagnie du chemin de fer grand occidental,—et de *M. Lepper* et autres, du village d'*Aurora*, dans le comté d'*York*, *Ontario*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; d'*Henry Fitzwilliam Bellew*, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; de *Célestin Bélanger* et autres, de *Chlorydormes* ; de *Narcisse Bernier* et autres, de la *Rivière-au-Renard*,—de *Peter Whelan* et autres, du *Cap des Rosiers*,—d'*Alexis Ouellet* et autres, de l'*Anse au Griffon*,—du Révérend *Jos. Oct. Drapeau* et autres,—et de *Joseph Roy* et autres, de *Ste. Anne des Monts*, tous dans le comté de *Gaspé*.

Par l'honorable M. *Blake* ; de *D. D. Wright* et autres, de la ville d'*Oakville*, comté de *Halton*.

Par l'honorable M. *Macpherson* ; de *L. N. Clench* et autres, de la ville de *Ste. Marie*, dans le comté de *Perth*,—et de *John Dewe* et autres.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *Charles Legge* et autres, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

D'*Apolinaire Lacerte* et autres, du comté d'*Yamaska* ; demandant que le droit sur le tabac canadien soit aboli.

De la chambre de commerce de *London* ; demandant que le gouvernement prenne des mesures pour que l'argent américain soit enlevé de la circulation et qu'il soit remplacé par l'argent ayant cours dans la Puissance ; et qu'un droit de cinquante centins par baril soit prélevé sur la farine et la fleur de farine venant de l'étranger et importée en *Canada*, et de vingt-cinq centins par baril sur le sel américain.

De la banque de la cité de *Montréal* ; demandant un acte pour continuer sa charte et pour d'autres fins.

De *John A. Scott* et autres, de la ville de *Stratford* ; de *Thomas Matheson* et autres, du village de *Mitchell* ; de *R. McKay* et frères, et autres, de la ville de *Goderich*, et de *Shaw* et *Matheson* et autres, de la ville de *Perth* ; demandant séparément qu'il ne soit pas fait de changement radical au système actuel de banques, et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

JOHN YOUNG.

Le Gouverneur-Général transmet, pour la considération du Sénat, le rapport des délégués nommés pour négocier l'acquisition de la Terre de *Rupert* et du Territoire du Nord-Ouest.

MAISON DU GOUVERNEMENT,
Ottawa 19 mai 1869.

(*Pour rapport, voir Documents de la Session.*)

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amen-" der de nouveau la charte de la Banque de *Gore*."

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte concernant "la charge de président du Sénat du *Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour rendre "plus facile et moins coûteux le recouvrement de billets promissoires en certain cas."

L'honorable M. *Bureau* a proposé, secondé par l'honorable M. *Lacoste*.

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débats,

La dite motion et le dit bill ont été, avec la permission de la Chambre, retirés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour réunir les compagnies "d'assurances mutuelles contre le feu, de Beaver et de *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Blake*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour changer les limites des comtés de Joliette "et Berthier, pour les fins électorales."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ritchie*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Lacoste*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Armand* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que, lorsque cette Chambre s'ajournera demain, elle demeure ajournée jusqu'au vendredi suivant, à sept heures et demie du soir.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les Honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier*,	*Hazen*,	*Odell*,
Armand,	*Duchesnay, A. J.*	*Leonard*,	*Olivier*,
Benson,	*Dumouchel*,	*Letellier de St. Just*,	*Seymour*,
Blake,	*Ferrier*,	*Malhiot*,	*Simpson* et
Bureau,	*Guévremont*,	*Miller*,	*Wilson*.—21.
Chaffers,			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Anderson,	*Chapais,*	*Leslie,*	*Ryan,*
Bill,	*Dever,*	*Locke,*	*Shaw,*
Botsford,	*Dickey,*	*McCully,*	*Steeves,*
Burnham,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Mitchell,*	*Tessier,* et
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*	*Ritchie,*	*Wark.*—20.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Wilson,*

Que lorsque cette Chambre s'ajourne aujourd'hui, elle demeure ajournée jusqu'à demain à dix heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été aussi résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la Chambre de commerce de la cité de *Toronto* " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston),* secondé par l'honorable M. *Campbell,* il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour augmenter le capital de la compagnie du pont suspendu de *Clifton,*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston),* secondé par l'honorable M. *Campbell,* il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre que le délai pour recevoir des pétitions concernant des bills privés, et aussi pour présenter des bills privés au Sénat, est expiré aujourd'hui le vingtième jour de mai courant.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell,* secondé par l'honorable M. *Chapais,* il a été

Ordonné, que le délai pour recevoir des pétitions concernant des bills privés, et aussi pour présenter des bills privés au Sénat, soit prolongé jusqu'au douzième jour de juin prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston,)* secondé par l'honorable M. *Campbell,*

La Chambre s'est ajournée jusqu'à demain, à dix heures du matin.

Vendredi, 21 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 21 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Dickey :*

1869.

18 Mai—Que, par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit priée de vouloir bien faire faire, conformément à la suggestion exprimée dans le rapport de M. *John Page*, ingénieur en chef des travaux publics, une exploration de l'isthme situé entre l'entrée de la Baie de *Fundy* et la Baie *Verte*, dans le Golfe *St. Luurent*, afin de pouvoir obtenir ensuite un plan et une estimation du tracé le plus praticable pour l'établissement d'un canal à navires qui relierait les deux nappes d'eau.

Par l'honorable M. *Robertson* :

" " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des différentes espèces, ci-dessous indiquées, de bois ex-

portés des différents ports du *Canada* aux *Etats-Unis* depuis le 16 mars 1860 au 16 mars 1866 inclusivement et depuis le 16 mars 1866 au 16 mars 1869 inclusivement; le dit état devant comprendre: tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de pin, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de pin rouge, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, planches et voliges de noyer noir, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, voliges, madriers et planches de frêne, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; tous bois d'équarrissage, madriers, voliges et planches de bois blanc et de noyer tendre, réduits au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur; les courbes pour navires d'épinette rouge ou d'autres bois.

Par l'honorable M. *McCully :*

1869.

19 Mai—Le gouvernement, en proposant une subvention supplémentaire à la Province de la *Nouvelle-Ecosse*, comme l'annonce la correspondance échangée entre le ministre des finances et les honorables MM. *Howe* et *McClelan*, a-t-il eu l'intention de conclure un arrangement final et définitif, en tant que le gouvernement de la Puissance y est concerné? Et le gouvernement de la Puissance a-t-il ou n'a-t-il pas l'intention de payer ou de placer au crédit du gouvernement local de la *Nouvelle-Ecosse*, le montant du coût du nouveau bureau de poste d'*Halifax*, avant que la possession en soit transférée aux autorités fédérales?

Par l'honorable M. *Armand :*

" " Qu'il proposera que, lorsque la Chambre s'ajournera vendredi prochain, elle reste ajournée jusqu'au vendredi suivant à sept heures et demie du soir.

Par l'honorable M. *McCully :*

" " Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état des sommes dépensées sur le vaisseau du gouvernement, appelé le *Druide*, et pour son commandement, depuis le 1er juillet 1867 au 1er mai 1869, distinguant les frais faits sur sa coque et la nature de ceux d'équipement et de provisions, et indiquant aussi séparément le montant des gages et des dépenses diverses; aussi copie de toute correspondance relative aux changements de capitaine et tous papiers ayant trait aux accidents ou avaries éprouvés par le dit vaisseau.

Interpellation: Par l'honorable M. *Dickey :*

17 " Si l'on a l'intention de communiquer quelque message au parlement pour qu'il soit établi des dispositions aux fins de rendre uniformes les lois des provinces, sans être assuré que les provinces adopteront cette uniformité?

Avis de motion: par l'honorable M. *Dickey :*

" " Aux fins de rescinder le vote d'hier sur la question de l'ajournement de cette Chambre à Vendredi le 27 du courant, à 7 heures et demie.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Vendredi, 21 Mai 1869.

1869.

1 | 19 Mai — *Seconde lecture* du (Bill P) relatif à l'engagement des matelots—(Hon. M. *Mitchell.*)

2 | " " *Seconde lecture* du (Bill S) concernant les enquêtes sur les naufrages—(Hon. M. *Mitchell.*)

3 | " " *Comité de toute la Chambre* sur le (Bill N) Maison de la Trinité de *Québec*, —(Hon. M. *Mitchell.*)

4 | " " *Considération du Rapport*, des témoignages et des pièces au sujet du (Bill I) pour faire droit à *J. H. Stevenson*—(Hon. M. *Campbell.*)

5 | " " *Seconde lecture* du (Bill T) charte de la banque de *Gore.*—(Hon. M. *Macpherson.*)

6 | " " *Seconde lecture*—(Bill de la Chambre des Communes) amendement de la charte de la chambre de commerce de *Toronto*—(Hon. M. *Hamilton.*)

7 | " " *Seconde lecture*—(Bill de la Chambre des Communes) Pour augmenter le capital de la compagnie du Pont suspendu de *Clifton.*—(Hon. M. *Hamilton.*)

No. 22.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Jeudi, 20 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Vendredi, 21 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

L'honorable *John Ross*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Dickey,*	*Lacoste,*	*Olivier,*
Anderson,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Renaud,*
Armand,	*Duchesnay, A. J.*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.,*	*Letellier de St. Just,*	*Robertson,*
Bill,	*Dumouchel,*	*Locke,*	*Ryan,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McClelan,*	*Sanborn,*
Bureau,	*Flint,*	*McCrea,*	*Seymour,*
Burnham,	*Guévremont,*	*McCully,*	*Shaw,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston,)*	*McDonald,*	*Steeves,*
Chaffers,	*Hazen,*	*Malhiot,*	*Tessier,*
Chapais,	*Hamilton (Inkerman),*	*Miller,*	*Wark,*
Christie,	*Holmes,*	*Mitchell,*	*Wilmot,*
Cormier,	*Kenny,*	*Odell,*	*Wilson.*
Dever,			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Tessier ;* de *N. Rosa* et autres, de la cité de *Québec.*

Par l'honorable M. *Campbell ;* de *John McDonald* et autres, de la ville d'*Ingersoll, Ontario.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De la banque de la cité de *Montréal ;* de *John Bruce* et autres, de la ville de *Walkerton*, dans le comté de *Bruce ;* de *James Gillies* et autres, du village de *Carleton Place ;* de *M. P. Hayes* et autres, du village de *Seaforth*, et de *Robert R. Burns* et autres, du township de *Pakenham, Ontario ;* demandant séparément qu'il ne soit pas fait de changement radical au système actuel de banque, et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

Du révérend *Octave Renaud* et autres, de la paroisse de *St. Paul*, et de *Gilbert Riopel* et autres, de la paroisse de *Ste. Béatrice*, dans le comté de *Joliette ;* demandant séparément que le droit sur le tabac canadien soit aboli.

De *James M. Irvine* et autres, de la ville de *Port Hope ;* de *John Barwick* et autres, de *Woodstock*, et de *Geo. Harris* et autres, de *Bowmanville, Ontario ;* demandant séparément la passation d'une loi concernant les brevets d'invention, semblable à celle en force en Angleterre, ou d'une loi à l'effet d'accorder des brevets d'invention à l'inventeur seulement, sans égard à sa nationalité ou à sa résidence.

L'honorable M. *Aikins*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son neuvième rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
20 mai 1869.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné la pétition du grand chemin de fer Occidental, demandant que les porteurs des actions privilégiées que la compagnie a été autorisée à émettre, aient la faculté de les convertir en actions ordinaires, et a trouvé que la publication d'avis n'est pas nécessaire dans ce cas, vu que les actions privilégiées ne doivent être émises qu'avec l'approbation des actionnaires, exprimée à une assemblée générale.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,
Président.

L'honorable M. *Aikins*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour naturaliser *Eli Clinton Clark*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Dickey* a proposé, secondé par l'honorable M. *McCully*,

Que, par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit priée de vouloir bien faire faire, conformément à la suggestion exprimée dans le rapport de M. *John Page*, ingénieur en chef des travaux publics, une exploration de l'isthme situé entre l'entrée de la Baie de *Fundy* et la Baie *Verte*, dans le Golfe *St. Laurent*, afin de pouvoir obtenir ensuite un plan et une estimation du tracé le plus praticable pour l'établissement d'un canal à navires qui relierait les deux nappes d'eau.

Après débats,

La dite motion a été, avec la permission de la Chambre, retirée.

L'honorable M. *Robertson* a proposé, secondé par l'honorable M. *McCully*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état des bois d'équarrissage, billots, madriers, voliges et planches de pin expédiés aux *Etats-Unis* de chacune des provinces qui composent le *Canada*, chaque année, depuis le 16 mars 1863 au 16 mars 1866 inclusivement, et aussi depuis le 16 mars 1866 au 16 mars 1869 inclusivement—les quantités réduites au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Privé, qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *McCully* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickey*,

Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état des sommes dépensées sur le vaisseau du gouvernement, appelé le *Druide*, et pour son commandement, depuis le 1er juillet 1867 au 1er mai 1869, distinguant les frais faits sur sa coque et la nature de ceux d'équipement et de provisions, et indiquant aussi séparément le montant des gages et des dépenses diverses; aussi copie de toute correspondance relative aux changements de capitaine et tous papiers ayant trait aux accidents ou avaries éprouvés par le dit vaisseau.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Dickey* a proposé, secondé par l'honorable M. *McCully*,

De rescinder le vote d'hier sur la question de l'ajournement de cette Chambre à Vendredi le 28 du courant, à 7 heures et demie.

Après débats,

Sur une question d'ordre s'élevant :

L'honorable Président a déclaré la motion hors d'ordre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux " capitaines et aux seconds de navires et à l'engagement des matelots."

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte relatif aux enquêtes et " recherches sur la cause des naufrages et à d'autres objets," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte pour amender l'acte du *Canada*, 12 *Victoria*, " chap. 14 pour consolider les lois relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la Maison de la " Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Robertson*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *John Horace Stevenson*,"

ensemble avec les témoignages et documents concernant le dit bill, et aussi pour la prise en considération du dit bill.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit rapport soit adopté, et le dit bill a été lu la troisième fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Résolu*, Qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes pour communiquer à cette Chambre les témoignages et les pièces qui s'y rattachent, rapportés à cette Chambre par le comité auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à " *John Horace Stevenson*," ensemble avec l'amplification du jugement de la cour du banc de la Reine dans l'affaire de la Reine contre *Roblin*, qui a été produit devant cette Chambre lors de la présentation de la pétition pour obtenir le dit bill.

Ordonné, Que l'un des maîtres en chancellerie porte le dit message à la Chambre des Communes.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau la charte de la banque de *Gore*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour amender l'acte d'incor- " poration de la Chambre de Commerce de la cité de *Toronto*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour augmenter le capital de " la compagnie du pont suspendu de *Clifton* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à vendredi prochain, à sept heures et demie du soir.

Vendredi, 28 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 28 Mai 1869.

Interpellation : Par l'honorable M. *McCully :*

1869.

19 Mai—Le gouvernement, en proposant une subvention supplémentaire à la Province de la *Nouvelle-Ecosse*, comme l'annonce la correspondance échangée entre le ministre des finances et les honorables MM. *Howe* et *McClelan*, a-t-il eu l'intention de conclure un arrangement final et définitif, en tant que le gouvernement de la Puissance y est concerné ? Et le gouvernement de la Puissance a-t-il ou n'a-t-il pas l'intention de payer ou de placer au crédit du gouvernement local de la *Nouvelle-Ecosse*, le montant du coût du nouveau bureau de poste d'*Halifax*, avant que la possession en soit transférée aux autorités fédérales ?

Interpellation : Par l'honorable M. *McCully :*

" " Le gouvernement a-t-il l'intention de généraliser le système des banques d'épargne de bureaux de poste, dans tout le *Canada ?*

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Vendredi, 28 Mai 1869.

1869.

1 | 21 Mai —*Seconde lecture* du (Bill P) Engagement des matelots—(Hon. M. *Mitchell.*)

2 | " " *Comité de toute la Chambre* sur le (Bill S) Enquêtes sur les naufrages—(Hon. M. *Mitchell.*)

3 | " " *Considération du rapport du Comité de toute la Chambre* sur le (Bill N) Maison de la Trinité de *Québec.*—(Hon. M. *Mitchell.*)

No: 23.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Vendredi, 21 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Vendredi, 28 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Dever,*	*Lacoste,*	*Mitchell,*
Anderson,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Odell,*
Armand,	*Duchesnay, A. J.*	*Leslie,*	*Olivier,*
Benson,	*Dumouchel,*	*Letellier de St. Just,*	*Ritchie,*
Bill,	*Ferrier,*	*Locke,*	*Robertson,*
Botsford,	*Flint,*	*McClelan,*	*Ross,*
Burnham,	*Guévremont,*	*McCrea,*	*Sanborn,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston,)*	*McDonald,*	*Seymour,*
Cauchon,	*Hazen,*	*Malhiot,*	*Shaw,*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*McMaster,*	*Steeves,*
Chapais,	*Holmes,*	*Macpherson,*	*Wark,*
Christie,	*Kenny,*	*Miller,*	*Wilmot.*
Cormier,			

PRIÈRES :

La Chambre a été informée qu'il avait été émis une commission sous le grand sceau, nommant l'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, président de cette Chambre.

La dite commission a alors été lue comme suit :

CANADA.

(L. S.)
JOHN YOUNG.

Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A l'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, l'un des sénateurs de notre Puissance du *Canada*, et à tous ceux que ces présentes verront,—

SALUT :

Sachez, qu'ayant pris en notre royale considération la loyauté, l'intégrité et l'habileté de vous, le dit *Joseph Edouard Cauchon*, nous vous avons constitué et nommé, et par ces présentes, nous vous constituons et nommons, le dit *Joseph Edouard Cauchon*, notre Président de notre Sénat de notre Puissance du *Canada*, à la place de l'honorable *John Ross*, qui a résigné.

Vous aurez et exercerez la dite charge, le dit *Joseph Edouard Cauchon*, durant notre plaisir, avec ensemble tous et chacun les droits, profits, priviléges et avantages y appartenant et en dépendant en la manière la plus ample et entière.

En foi de quoi, nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du *Canada*.

Témoin : notre très Fidèle et Bien-aimé, le Très-Honorable Sir *John Young*, Baronet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand'-Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand'Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, etc., etc., etc.

A *Ottawa*, ce vingt-sixième jour de Mai, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-neuf, et dans la trente-deuxième année de notre Règne.

Par ordre,

HECTOR L. LANGEVIN,
Secrétaire d'Etat.

Alors le Président a pris place au fauteuil au pied du Trône, et
Il a été ordonné, que la dite commission soit inscrite au Journal.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Guévremont ;* du Révérend *L. Misaël Archambault* et autres, de la paroisse de *St. Hughes*, dans le comté de *Bagot*.

Par l'honorable M. *Hogan ;* du Recteur, des syndics et du comité paroissial de l'église de la Trinité, dans la paroisse de *Saint Jean*, cité de *St. Jean*, *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Ferrier ;* de *J. P. Cushing* et autres de *Lennoxville*.

Par l'honorable M. *Campbell ;* d'*Henry Cunningham* et autres, de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Burnham ;* de *J. W. Dunsford* et autres, de *Lindsay*, *Ontario*.

Par l'honorable M. *Robertson ;* de *A. Alward*, Maire, et autres, de la cité et du comté de *St. Jean*, *Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De *James Rogers* et autres, des comté d'*Albert ;* demandant la construction d'un canal pour réunir les eaux de la Baie de *Fundy* à celles du Golfe *St. Laurent*.

De *David H Rogers* et autres, et de *Robert Wright* et autres, d'*Alma*, dans le comté d'*Albert*, dans la Province de la *Nouvelle-Ecosse ;* demandant séparément la construction d'un hâvre de refuge à *Herring Cove*.

De *Robert Wright* et autres, aussi d'*Alma*, dans le susdit comté d'*Albert*, dans la susdite Province de la *Nouvelle-Ecosse ;* demandant la construction d'un sifflet d'alarme sur la pointe la plus avancée du cap *Enragé*.

De *Kenneth M. Fenwick* et autres, membres de la société de *Kingston* pour l'observation du dimanche ; demandant la passation d'un acte à l'effet de discontinuer tout travail le dimanche dans tous les départements du service public, d'empêcher les trains de chemin de fer de voyager, ainsi que de fermer les canaux ce jour là.

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental ; demandant que le bill intitulé "Acte pour incorporer la compagnie du pont ou du tunnel de la rivière *Détroit*" ne devienne pas loi.

De *M. Lepper* et autres, du village d'*Aurora*, dans le comté d'*York*, *Ontario* ; de *D. D. Wright* et autres, de la ville d'*Oakville*, comté d'*Halton* ; de *L. N. Clench* et autres, de la ville de *St. Marys*, dans le comté de *Perth* ; de *John Dewe* et autres, et de *Charles Legge* et autres de la cité de *Montréal* ; demandant la passation d'une loi concernant les brevêts d'invention, semblable à celles en force en *Angleterre* ou d'une loi à l'effet d'accorder des brevêts d'invention à l'inventeur seulement sans égard à sa nationalité ou à sa résidence, mais d'exiger dans tous les cas que l'invention soit établie et mise en opération dans la Puissance.

D'*Henry Fitzwilliam Bellew*, de la cité de *Québec* ; demandant la passation d'un acte pour lui permettre d'obtenir un brevêt pour la manufacture de certains matériaux de construction connus sous le nom de "American Building Block."

De *Célestin Bélanger* et autres, de *Chlorydormes* ; de *Narcisse Bernier* et autres, de la *Rivière-au-Renard*,—de *Peter Whelan* et autres, du *Cap des Rosiers*,—et d'*Alexis Ouellet* et autres, de l'*Anse au Griffon*, et du Révérend *Jos. Oct. Drapeau* et autres, de *Ste. Anne des Monts*, tous dans le comté de *Gaspé* ; demandant séparément la confection d'un chemin depuis *Ste Anne des Monts* à la *Riviére-au-Renard*, le long du golfe *St. Laurent*.

De *Joseph Roy* et autres, de *Ste. Anne des Monts*, dans le comté de *Gaspé* ; demandant de l'aide pour enlever les obstructions qui se trouvent dans le chenal de la *Rivière Cap Chatte*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état de la caisse d'économie de Notre-Dame de *Québec* pour l'année 1868.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre que le délai pour recevoir des rapports de comités permanents ou spéciaux concernant des bills privés, est expiré.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le délai pour recevoir des rapports de comités permanents ou spéciaux concernant des bills privés, soit prolongé jusqu'au dixième jour de juin prochain.

L'honorable M. *Odell*, du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

Le comité recommande que les documents suivants soient imprimés, savoir :—

Réponse à une adressse—Etat du montant annuel des importations et exportations du *Canada* du 1er janvier 1853 au 1er janvier 1869, etc.;

Rapport sommaire du progrès des recherches géologiques, en date du 1er mai 1869 ;

Réponse à une adresse—Correspondance entre les gouvernements des provinces d'*Ontario* et de *Québec* et celui de la Puissance au sujet du règlement des comptes entre ces gouvernements, et concernant les arbitres nommés par les dits gouvernements respectivement, etc.;

Réponse à une adresse—Lettre de résignation du Col. *McDougall* comme adjudant général, et correspondance relative à cette résignation;

Réponse à une adresse—Etat indiquant le progrès fait dans l'ouverture d'une communication entre le *Fort William* et l'établissement de la *Rivière Rouge*, et le montant dépensé sur ces travaux, etc.;

Réponse à une adresse—Copie des papiers: 1. relatifs à l'état actuel des réparations du canal *Welland* et de ses havres; 2. donnant des informations relativement au progrès des travaux faits depuis la dernière session pour obtenir de l'eau du *Lac Erié*, etc.; 3. relatifs à l'élargissement des canaux du *St. Laurent* et de *Welland* [certaines parties seulement de cette réponse];

Etats de la Maison de la Trinité de *Québec* pour l'année expirée le 30 juin 1868 (condensés et comme documents de la session seulement);

Etat annuel du Trésorier de la corporation d'*Owen Sound*, conformément à l'acte 24 Vic., ch. 68, clause 1 (comme documents de la session seulement).

Le comité recommande aussi que les états suivants ne soient pas imprimés, savoir:

Réponse à une adresse—Etat indiquant l'étendue de terre réservée à *Long Point*, dans le comté de *Norfolk*, pour les fins de la pêche;

Réponse à une adresse—Correspondance relative à la destitution de M. *Cameron*, ci-devant maître de poste de *River Inhabitants*, dans le comté d'*Inverness*, *Nouvelle-Ecosse*;

Réponse (en partie) à une adresse,—explorations et rapports des ingénieurs du Gouvernement relatifs à des havres de refuge et autres havres sur la côte est du *Lac Huron*;

Réponse à une adresse—Etat indiquant le montant de la dette des Provinces d'*Ontario* et de *Québec*, et comme elle a été encourue; aussi, Etats semblables pour la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick*;

Réponse à une adresse—Correspondance, Ordres en Conseil et papiers échangés entre le Gouvernement et *Wm. Brewster* au sujet de sa réclamation pour dommages à propos d'ouvrage sur le canal de *Lachine*;

Réponse à une adresse—Correspondance relative à la mort du Dr. *Hogan* sur le chemin de fer de la *Nouvelle-Ecosse*, en septembre 1867;

Réponse à une adresse—Pétitions, lettres et papiers relatifs à la saisie de la Goëlette Mazeppa, dans les eaux britanniques, par un corps d'hommes armés, citoyens des Etats-Unis.

Sur motion de l'honorable M. *Odell*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour permettre aux porteurs des actions privilégiées de la compagnie du grand "chemin de fer occidental de les convertir en actions ordinaires, à leur choix" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant le salaire du Gouverneur Général" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant les dommages malicieux à la propriété" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour permettre à la Banque du Nouveau-Brunswick d'augmenter son fonds social, " et pour d'autres objets se rattachant à la Banque" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Steeves*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour autoriser la banque canadienne de commerce à augmenter son capital, et pour " d'autres fins relatives à cette banque," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonué*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet de placer tous les bâtiments canadiens sur un pied d'égalité, en ce qui " concerne le pilotage dans le port de *Québec*, et pour d'autres fins du ressort du pilotage," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte concernant les offenses contre la personne" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'Honorable M. *Campbell* a proposé secondé par l'honorable M. *Mitchell*, que, lorsque la chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte relatif aux ca- " pitaines et aux seconds de navires, et à l'engagement des matelots."

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: " Acte relatif aux enquêtes et recherches sur la cause des naufrages et à d'autres objets."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McClelan*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit;

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparement agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honnorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte du *Canada*, 12 Vic: ch. 114, pour consolider les lois relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins."

L'honorable M. *Mitchell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Mitchell* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général en date du 21 courant priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état des bois d'équarrissage, billots, madriers, voliges et planches de pin expédiés aux *Etats-Unis* de chacune des provinces qui composent le *Canada*, chaque année, depuis le 16 mars 1863 au 16 mars 1866 inclusivement, et aussi depuis le 16 mars 1866 au 16 mars 1869 inclusivement—les quantités réduites au pied superficiel d'un pouce d'épaisseur.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et il est comme suit:

(*Voir documents de la Session.*)

L'honorable M. *Robertson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Botsford*.

Que la réponse à l'adresse en dernier lieu mentionnée soit renvoyée au comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la cruauté envers les animaux," aussi le bill intitulé; "Acte "concernant certaines offenses relatives à l'armée et à la marine de Sa Majesté."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour mieux protéger les magasins de l'armée et de la "marine de Sa Majesté."

Et aussi le bill intitulé: "Acte concernant les compagnies à fonds social incorporées par lettres patentes, et informer cette Chambre que les Communes ont passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour mieux conserver la paix dans le voisinage des travaux publics" et informer cette Chambre que les Communes ont passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demandent le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux,

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés,

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits au bill en dernier lieu mentionné sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour éviter la nécessité de grossoyer les documents publics sur parchemin," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*. La Chambre s'est ajournée jusqu'à demain, Samedi, à trois heures de l'après-midi.

Samedi, 29 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Samedi, 29 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*.

1869.
28 Mai.

Résolu,—Que le Sénat et les Communes de la Puissance du Canada, durant la première session du premier parlement du Canada, ont adopté une adresse à Sa Majesté, priant Sa Majesté de vouloir bien, de l'avis de Son Très-Honorable Conseil Privé, en vertu des dispositions de la 146e section de " l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867," et aux conditions énoncées dans cette adresse, unir la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest à cette Puissance, et accorder au Parlement du Canada le pouvoir de porter des lois pour la prospérité et le bon gouvernement futurs de ces régions, et assurant Sa Majesté que le Parlement du Canada était prêt à se charger des devoirs et obligations de gouvernement et de législation à l'égard de ces territoires.

Résolu,—Que l'adresse collective du Sénat et des Communes du Canada a été portée au pied du Trône, et que Sa Majesté, par une dépêche du Très-Honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies au Gouverneur-Général du Canada, en date du 23 avril 1868, a signifié qu'elle était prête à se rendre à la prière contenue dans cette adresse, mais qu'elle était avisée que les pouvoirs nécessaires de gouvernement et de législation ne pouvaient, d'une manière compatible avec la charte existante de la compagnie de la Baie d'Hudson, être transférés au Canada sans un acte du Parlement, lequel acte a été subséquemment passé par le Parlement Impérial, et sanctionné par Sa Majesté le 31 juillet 1868.

Résolu,—Que par une dépêche en date du 8 août 1868, de l'honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies, le Gouverneur-Général fut informé qu'en vertu des pouvoirs conférés par l'acte relatif à la cession des territoires de la Baie d'Hudson à Sa Majesté, il se proposait d'entamer avec la compagnie des négociations au sujet des conditions de cette cession, sur quoi, sous l'autorité d'un ordre du Gouverneur-Général en conseil du 1er octobre 1868, l'honorable Sir *George Et. Cartier*, Baronnet, et l'Honorable *William McDougall*, C.B., furent nommés délégués et chargés de se rendre en Angleterre pour régler les conditions de l'acquisition, par le Canada, de la Terre de Rupert, et par un autre ordre en conseil de la même date, furent autorisés à négocier l'admission du territoire du Nord-Ouest dans l'Union avec le Canada, y compris ou non la Terre de Rupert, selon qu'il serait jugé opportun et expédient.

Résolu,—Que les délégués se sont rendus en Angleterre et sont entrés en négociation avec Sa Grâce le duc de Buckingham et Chandos, alors Secrétaire d'Etat pour les Colonies, et ensuite avec le très-honorable comte de Granville, son successeur, pour l'acquisition par le Canada des droits territoriaux et autres réclamés par la compagnie de la Baie d'Hudson sur la Terre de Rupert et sur toute autre partie de l'Amérique Britannique du Nord non comprise dans la Terre de Rupert, le Canada ou la Colombie Britannique. Que les termes d'une convention furent conditionnellement arrêtés par les délégués au nom de la Puissance, et qu'à leur retour au Canada ils soumirent cette convention avec un rapport daté du 8 mai 1869, lequel a été approuvé par Son Excellence le Gouverneur en conseil le 14 du même mois.

Résolu,—Que le Sénat sera prêt à ajouter conjointement avec la Chambre dss Communes la cession des droits territoriaux et autres de la compagnie de la Baie d'Hudson sur la Terre de Rupert et sur toute autre partie de l'Amérique Britannique du Nord non comprise dans la Terre de Rupert, le Canada ou la Colombie Britannique, aux termes conditionnellement arrêtés au nom du gouvernement du Canada par l'honorable Sir *George Et. Cartier*, baronnet, et l'honorable *William McDougall*, C. B., et au nom de la compagnie de la Baie d'Hudson par Sir *Stafford H. Northcote*, gouverneur de cette compagnie, et approuvés par Son Excellence en conseil comme susdit,—le squels termes sont énoncés dans une lettre de Sir *Frederic Rogers*, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, en date du 9 mars 1869, communiquée aux délégués par ordre du comte de Granville, et dans deux mémoires subséquents datés le 22 et le 29 mars 1869, respectivement, contenant une modification de ces termes, qui sont reproduits comme suit:—

Conditions telles qu'énoncées dans la lettre de Sir Frederic Rogers, du 9 mars 1869.

1° La compagnie de la Baie d'Hudson cédera à Sa Majesté tous les droits de gouvernement, propriétés, etc., dans la Terre de Rupert, qui sont spécifiés dans les 31e et 32e Vict., ch. 105, sec. 4; et aussi tout droit semblable dans toute autre portion de l'Amérique Britannique du Nord non comprise dans la Terre de Rupert, le Canada ou la Colombie Britannique.

2° Le Canada paiera à la compagnie £300,000 lorsque la Terre de Rupert aura été cédée à la Puissance duCanada.

3° Dans les douze mois qui suivront la cession, la compagnie pourra choisir une étendue de terre avoisinant chacun de ses postes, dans les limites spécifiées par l'article 1.

4° La dimension de ces étendues ne devra pas excéder acres dans le territoire de la Rivière-Rouge, ni 3,000 acres au-delà de ce territoire, et ces étendues ne devront pas excéder en totalité 50,000 acres.

5° Autant que le permettra la configuration de la contrée, ces étendues auront la forme de parallélogrammes, dont la longueur ne sera pas de plus du double de la largeur.

6° Pendant la période de cinq ans après la cession, la compagnie de la Baie d'Hudson pourra réclamer dans tout township ou district compris dans la Zone Fertile, où des terres seront arpentées pour la colonisation, des concessions n'excédant pas la vingtième partie des terres ainsi arpentées. Les étendues ainsi concédées seront divisées en lots, et la compagnie paiera sa part des frais d'arpentage au *pro rata*, n'excédant pas par acre.

7° Pour la mise à exécution de la présente convention, la Zone Fertile sera bornée comme suit:—Au sud par les frontières des Etats-Unis; à l'Ouest par les Montagnes Rocheuses; au Nord par le Bras Nord de la Saskatchewan; à l'Est par le lac Winipeg, le lac des Bois et les cours d'eaux qui les relient.

8° Tous les titres de terre conférés par la compagnie jusqu'à la date du 8 mars 1869 seront ratifiés.

9° La compagnie aura la liberté de continuer son commerce sans obstacle, en sa capacité de corporation, et nulle taxe exceptionnelle ne sera imposée sur ses terres, son commerce, ses employés, non plus qu'aucun droit d'importation sur les marchandises importées par elle antérieurement à la cession.

10° Le Canada devra prendre le matériel du télégraphe électrique au prix coûtant, ce prix devant comprendre les frais de transport, mais non l'intérêt de l'argent, et sujet à déduction pour les détériorations constatées.

11° La réclamation de la compagnie au sujet de certains terrains, d'après l'arrangement de MM. *Vankoughnet* et *Hopkins*, sera retirée.

12. Les détails de cette convention seront réglés de suite par consentement mutuel, et les blancs laissés dans es articles 4 et 6 seront remplis en même temps.

MEMOIRE.

Détails de la convention conclue entre les Délégués du Gouvernement de la Puissance et les Directeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

1. Il est entendu qu'en cédant à Sa Majesté tous ses droits, etc., dans toute partie de l'Amérique du Nord non comprise dans la Terre de Rupert, le Canada ou la Colombie Britannique, la compagnie se réserve les postes qu'elle occupe actuellement dans le territoire du Nord-Ouest.

2. Il est entendu que la compagnie sera réputée avoir fait un choix, en vertu de l'article III, du moment que dans les douze mois elle aura indiqué le nombre d'acres de terre qu'elle se propose de se réserver dans le voisinage de chaque poste, et l'arpentage devra en être réellement fait avec toute la diligence convenable.

3. Il est entendu que dans l'Etablissement de la Rivière-Rouge, les dimensions des étendues de terre quiseront réservées autour du Fort Garry Supérieur, n'excèderont pas (dix) acres; et qu'autour du Fort Garry Inférieur, elles n'excèderont pas (trois cents) acres.

4. Il est entendu qu'une liste des postes autour desquels la compagnie voudra se réserver des étendues deterre, indiquant la dimension de l'étendue qu'il lui faudra, sera dressée immédiatement et communiquée aux ministres canadiens.

5. Il est entendu que l'article V sera censé signifier que les étendues de terre feront face à la rivière ou route qui y conduit et affecteront à peu près la forme de parallélogrammes, dont le front n'excèdera pas la moitié de laprofondeur.

6. Il est entendu que la compagnie ne pourra différer l'exercice de son droit de réclamer sa part dans chaque township pendant plus dix ans après qu'il aura été arpenté; mais sa réclamation devra être restreinte aux terres restant à vendre à l'époque où elle déclarera son intention de la faire.

7. Il est entendu que le blanc dans l'article VI sera rempli par les mots *huit centins* (monnaie canadienne).

8. Il est entendu que l'indemnité à payer aux Sauvages pour les terres destinées à la colonisation sera réglée par le gouvernement canadien de concert avec le gouvernement impérial, et que la compagnie sera libérée de toute responsabilité à cet égard.

STAFFORD H. NORTHCOTE,
G. E. CARTIER,
WM. MCDOUGLL.

22 mars 1869.

Mémoire d'une nouvelle convention entre Sir George Et. Cartier et Sir Stafford Northcote.

Considérant que le Bras Nord de la rivière Sascatchewan est la limite septentrionale de la Zone Fertile, et qu'en conséquence les terres situées sur la rive nord ne sont pas comprises dans le territoire dont la compagnie devra se réserver un vingtième, il est entendu qu'en formant les townships aboutissant à la rive nord, la compagnie aura la faculté de prendre son vingtième de ces townships, en abandonnant à la Puissance du Canada une quantité égale sur la portion des terres lui revenant dans les townships établis sur la rive sud.

Il est entendu que les townships de la rive nord ne s'étendront pas dans l'intérieur, pour les fins ci-dessus, à plus de cinq milles de la rivière.

Il est entendu qu'en traçant des chemins publics, des canaux, etc., à travers toute étendue de terre réservée par la compagnie, le gouvernement canadien pourra prendre, sans indemnité, possession des terrains nécessaires à ces objets, n'excédant pas un vingt-cinquième du nombre d'acres composant cette étendue; mais si le gouvernement canadien a besoin de terrains qui seront réellement en état de culture, ou sur lesquels il aura été érigé quelques constructions, ou qui seront nécessaires pour donner aux employés de la compagnie accès à une rivière ou à un lac, ou qui feront face à une rivière ou à un lac, il en paiera la valeur raisonnable à la compagnie et donnera une indemnité pour tout dommage fait à la compagnie ou à ses employés.

Il est entendu que tous les terrains dont le gouvernement prendra possession en vertu de la clause précédente devront être affectés à des fins publiques.

GEO. ET. CARTIER,
STAFFORD H. NORTHCOTE.

Londres, 29 mars 1869.

Résolu,—Que cette Chambre apprend avec satisfaction, par la lettre du sous-secrétaire d'Etat pour les Colonies, en date du 9 mars dernier, qu'en accomplissement des promesses contenues dans la dépêche de M. *Cardwell* du 17 juin 1865, le gouvernement de Sa Majesté est prêt à proposer au parlement d'accorder la garantie impériale à un emprunt de £300,000, somme que le Canada devra payer lors de la cession des droits de la compagnie.

Résolu,—Que le Sénat, conjointement avec la Chambre des Communes sera prêt à présenter une adresse à Sa Majesté, la priant de vouloir bien, de l'avis de Son Très Honorable Conseil Privé, en vertu de la 146e section de "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867," et des dispositions de l'acte impérial 31 et 32 Vict., ch. 105, réunir la Terre de Rupert, aux termes et conditions énoncés dans les résolutions précédentes,—et réunir aussi le Territoire du Nord-Ouest à la Puissance du Canada, suivant la prière et aux termes et conditions contenus dans l'adresse collective du Sénat et des Communes du Canada, adoptée durant la première session du premier parlement du Canada, et dont il est fait mention plus haut.

Résolu,—Que lors de la cession des Territoires en question au gouvernement canadien, il sera du devoir du gouvernement de prendre des mesures efficaces pour la protection des Tribus Sauvages, dont les intérêts et le bien-être sont intimement liés à la cession.

Résolu,—Que le gouverneur en conseil soit autorisé à régler tous les détails qui seront nécessaires pour mettre à effet les termes et conditions de la convention précitée.

Interpellation : Par l'honorable M: *McCully* :

21 Mai—Le gouvernement, en proposant une subvention supplémentaire à la Province de la *Nouvelle-Ecosse*, comme l'annonce la correspondance échangée entre le ministre des finances et les honorables MM. *Howe* et *McClelan*, a-t-il eu l'intention de conclure un arrangement final et définitif, en tant que le gouvernement de la Puissance y est concerné ? Et le gouvernement de la Puissance a-t-il ou n'a-t-il pas l'intention de payer ou de placer au crédit du gouvernement local de la *Nouvelle-Ecosse*, le montant du coût du nouveau bureau de poste d'*Halifax*, avant que la possession en soit transférée aux autorités fédérales ?

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Samedi, 29 Mai 1869.

1869.

1 | 28 Mai—*Troisième lecture* du bill [S] relatif aux enquêtes sur les naufrages.—[Hon. M. *Mitchell.*]

2 | " " *Deuxième lecture* du bill des Communes concernant les actions privilégiées du chemin de fer Grand Occidental.—(Hon M. *McMaster.*)

3 | " " *Deuxième lecture* du bill des communes relatif au traitement du Gouverneur-Général.—(Hon. M. *Campbell.*)

4 | " " *Deuxième lecture* du bill des Communes sur les dommages malicieux à la propriété.—(Hon. M. *Campbell.*)

5 | " " *Deuxième lecture* du bill des Communes pour augmenter le capital de la banque du *Nouveau-Brunswick.*—(Hon. M. *Steeves.*)

6 | " " *Deuxième lecture* du bill des Communes pour augmenter le capital de la banque Canadienne de Commerce.—(Hon. M. *McMaster.*)

7 | " " *Deuxième lecture* du bill des Communes pour mettre tous les navires canadiens sur un pied d'égalité en ce qui concerne le pilotage dans le port de *Québec.*—(Hon. M. *Mitchell.*)

8 | " " *Deuxième lecture* du bill des Communes concernant les offenses contre les personnes.—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 24.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Vendredi, 28 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Samedi, 29 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Dever,*	*Lacoste,*	*Olivier,*
Allan,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Ritchie,*
Anderson,	*Duchesnay, A. J.*	*Leslie,*	*Robertson,*
Armand,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Locke,*	*Ross,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Bill,	*Ferrier,*	*McCrea,*	*Sanborn,*
Botsford,	*Flint,*	*McDonald,*	*Seymour,*
Burnham,	*Guévremont,*	*Malhiot,*	*Shaw,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*	*McMaster,*	*Steeves,*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman)*	*Macpherson,*	*Wark,*
Chapais,	*Hazen,*	*Miller,*	*Wilmot.*
Christie,	*Holmes,*	*Mitchell,*	
Cormier,	*Kenny,*	*Odell,*	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Shaw* ; de *Caldwell Pollock* et autres, du village de *Lanark*, et de *Gilbert Cameron* et autres, du village d'*Almonte, Ontario*.

Par l'honorable M. *Flint ;* de *M. D. Smith*, M. P. P., et autres, du village de *Merrickville*, comté de *Grenville*, *Ontario.*

Par l'honorable M. *Leonard* ; de la chambre de commerce de *Guelph*, et de *William Warwick* et autres, de la ville de *Woodstock*, *Ontario.*

Par l'honorable M. *Ferrier ;* de *Wm. Bartlett* et autres, de *Sherbrooke.*

Par l'honorable M. *Botsford* ; d'*Alex Munro*, et autres, de la province du *Nouveau-Brunswick.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De *N. Rosa* et autres, de la cité de *Québec ;* demandant la passation d'un acte pour amender l'Acte 23e Vict., chap. 123, pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au dessous.

De *John McDonald* et autres, de la ville d'*Ingersoll*, dans le comté d'*Oxford ;* demandant la passation d'une loi concernant les brevêts d'invention, semblable à celle en force en *Angleterre*, ou d'une loi à l'effet d'accorder des brevêts d'invention à l'inventeur seulement, sans égard à sa nationalité ou à sa résidence.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour amender l'acte d'incor- " poration de la cité de *Toronto*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour incorporer la Banque " de la Puissance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparement agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour amender de nouveau la " charte de la banque de *Gore*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Hazen*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte concernant " l'administration prompte et sommaire de la justice criminelle en certains cas."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte concernant " les devoirs des Juges de Paix, hors des sessions, relativement aux personnes accusées " d'offenses punissables par voie de mise en accusation."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Mitchell*, a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte concernant " le jaugeage et l'enregistrement des navires."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte relatif aux enquêtes et " recherches sur la cause des naufrages et à d'autres objets," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre aux porteurs " des actions privilégiées de la compagnie du Grand chemin de fer Occidental de les con- " vertir en actions ordinaires, à leur choix," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte concernant le " salaire du Gouverneur-Général."

L'honorable M. *Campbell*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Aikins,	*Chapais,*	*Hazen,*	*Miller,*
Allan,	*Dever,*	*Holmes,*	*Mitchell,*
Anderson,	*Dickson,*	*Kenny,*	*Odell,*
Armand,	*Duchesnay, A. J.*	*Lacoste,*	*Ritchie,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Leslie,*	*Ross,*
Bill,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Ryan,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McCully,*	*Shaw,*
Burnham,	*Guévremont,*	*McDonald,*	*Steeves,*
Campbell,	*Hamilton (Inkerman)*	*McMaster,*	*Wark.*—39.
Cauchon,	*Hamilton (Kingston),*	*Macpherson,*	

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Chaffers,	*Flint,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Christie,	*Leonard,*	*Malhiot,*	*Wilmot.*—11.
Cormier,	*Locke,*	*Clivier,*	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative,

Et le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell,* secondé par l'honorable M. *Mitchell,* il a été *Ordonné,* que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé " Acte des clauses générales des compagnies à fonds social du *Canada.*"

Et aussi, le bill intitulé " Acte concernant les vagabonds," et informer cette Chambre que les Communes ont passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour amender l'acte 23 Victoria, chapitre 123, incorporant les pilotes pour le " hâvre de *Québec,* et au dessous " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell,* secondé par l'honorable M. *Ross,* il a été *Ordonné,* que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant les dommages " malicieux à la propriété," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell,* secondé par l'honorable M. *Mitchell,* il a été, *Ordonné,* que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre à la Banque " du *Nouveau-Brunswick* d'augmenter son fonds focial, et ponr d'autres objets se rattachant à la Banque, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Odell,* secondé par l'honorable M. *Steeves,* il a été *Ordonné,* que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la Banque " Canadienne à augmenter son capital, et pour d'autres fins relatives à cette banque," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte à l'effet de placer tous les " bâtiments canadiens sur un pied d'égalité, en ce qui concerne le pilotage dans le port de " *Québec*, et pour d'autres fins du ressort du pilotage," a été lu la seconde fois.

L'Honorable M. *Mitchell*, a proposé secondé par l'honorable M. *Campbell*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ferrier*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au dit bill, et que le dit bill soit lu une troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant les offenses " contre les personnes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, La Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 31 Mai 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 31 Mai 1869.

Par l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*.

1869.
28 Mai.

Résolu,—Que le Sénat et les Communes de la Puissance du Canada, durant la première session du premier parlement du Canada, ont adopté une adresse à Sa Majesté, priant Sa Majesté de vouloir bien, de l'avis de Son Très-Honorable Conseil Privé, en vertu des dispositions de la 146e section de " l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867," et aux conditions énoncées dans cette adresse, unir la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest à cette Puissance, et accorder au Parlement du Canada le pouvoir de porter des lois pour la prospérité et le bon gouvernement futurs de ces régions, et assurant Sa Majesté que le Parlement du Canada était prêt à se charger des devoirs et obligations de gouvernement et de législation à l'égard de ces territoires.

Résolu,—Que l'adresse collective du Sénat et des Communes du Canada a été portée au pied du Trône, et que Sa Majesté, par une dépêche du Très-Honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies au Gouverneur-Général du Canada, en date du 23 avril 1868, a signifié qu'elle était prête à se rendre à la prière contenue dans cette adresse, mais qu'elle était avisée que les pouvoirs nécessaires de gouvernement et de législation ne pouvaient, d'une manière compatible avec la charte existante de la compagnie de la Baie d'Hudson, être transférés au Canada sans un acte du Parlement, lequel acte a été subséquemment passé par le Parlement Impérial, et sanctionné par Sa Majesté le 31 juillet 1868.

Résolu,—Que par une dépêche en date du 8 août 1868, de l'honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies, le Gouverneur-Général fut informé qu'en vertu des pouvoirs conférés par l'acte relatif à la cession des territoires de la Baie d'Hudson à Sa Majesté, il se proposait d'entamer avec la compagnie des négociations au sujet des conditions de cette cession, sur quoi, sous l'autorité d'un ordre du Gouverneur-Général en conseil du 1er octobre 1868, l'honorable Sir *George Et. Cartier*, Baronnet, et l'Honorable *William McDougall*, C.B., furent nommés délégués et chargés de se rendre en Angleterre pour régler les conditions de l'acquisition, par le Canada, de la Terre de Rupert, et par un autre ordre en conseil de la même date, furent autorisés à négocier l'admission du territoire du Nord-Ouest dans l'Union avec le Canada, y compris ou non la Terre de Rupert, selon qu'il serait jugé opportun et expédient.

Résolu,—Que les délégués se sont rendus en Angleterre et sont entrés en négociation avec Sa Grâce le duc de Buckingham et Chandos, alors Secrétaire d'Etat pour les Colonies, et ensuite avec le très-honorable comte de Granville, son successeur, pour l'acquisition par le Canada des droits territoriaux et autres réclamés par la compagnie de la Baie d'Hudson sur la Terre de Rupert et sur toute autre partie de l'Amérique Britannique du Nord non comprise dans la Terre de Rupert, le Canada ou la Colombie Britannique. Que les termes d'une convention furent conditionnellement arrêtés par les délégués au nom de la Puissance, et qu'à leur retour au Canada ils soumirent cette convention avec un rapport daté du 8 mai 1869, lequel a été approuvé par Son Excellence le Gouverneur en conseil le 14 du même mois.

Résolu,—Que le Sénat sera prêt à accepter conjointement avec la Chambre dss Commnes la cession des droits territoriaux et autres de la compagnie de la Baie d'Hudson sur la Terre de Rupert et sur toute autre partie de l'Amérique Britannique du Nord non comprise dans la Terre de Rupert, le Canada ou la Colombie Britannique, aux termes conditionnellement arrêtés au nom du gouvernement du Canada par l'honorable Sir *George Et. Cartier*, baronnet, et l'honorable *William McDougall*, C. B., et au nom de la compagnie de la Baie d'Hudson par Sir *Stafford H. Northcote*, gouverneur de cette compagnie, et approuvés par Son Excellence en conseil comme susdit,—le squels termes sont énoncés dans une lettre de Sir *Frederic Rogers*, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, en date du 9 mars 1869, communiquée aux délégués par ordre du comte de Granville, et dans deux mémoires subséquents datés le 22 et le 29 mars 1869, respectivement, contenant une modification de ces termes, qui sont reproduits comme suit:—

Conditions telles qu'énoncées dans la lettre de Sir Frederic Rogers, du 9 mars 1869.

1° La compagnie de la Baie d'Hudson cédera à Sa Majesté tous les droits de gouvernement, propriétés, etc., dans la Terre de Rupert, qui sont spécifiés dans les 31e et 32e Vict., ch. 105, sec. 4; et aussi tout droit semblable dans toute autre portion de l'Amérique Britannique du Nord non comprise dans la Terre de Rupert, le Canada ou la Colombie Britannique.

2° Le Canada paiera à la compagnie £300,000 lorsque la Terre de Rupert aura été cédée à la Puissance duCanada.

3° Dans les douze mois qui suivront la cession, la compagnie pourra choisir une étendue de terre avoisinant chacun de ses postes, dans les limites spécifiées par l'article 1.

4° La dimension de ces étendues ne devra pas excéder acres dans le territoire de la Rivière-Rouge, ni 3,000 acres au-delà de ce territoire, et ces étendues ne devront pas excéder en totalité 50,000 acres.

5° Autant que le permettra la configuration de la contrée, ces étendues auront la forme de parallélogrammes, dont la longueur ne sera pas de plus du double de la largeur.

6° Pendant la période de cinq ans après la cession, la compagnie de la Baie d'Hudson pourra réclamer dans tout township ou district compris dans la Zone Fertile, où des terres seront arpentées pour la colonisation, des concessions n'excédant pas la vingtième partie des terres ainsi arpentées. Les étendues ainsi concédées seront divisées en lots, et la compagnie paiera sa part des frais d'arpentage au *pro rata*, n'excédant pas par acre.

7° Pour la mise à exécution de la présente convention, la Zone Fertile sera bornée comme suit:—Au sud par les frontières des Etats-Unis; à l'Ouest par les Montagnes Rocheuses; au Nord par le Bras Nord de la Saskatchewan; à l'Est par le lac Winipeg, le lac des Bois et les cours d'eaux qui les relient.

8° Tous les titres de terre conférés par la compagnie jusqu'à la date du 8 mars 1869 seront ratifiés.

9° La compagnie aura la liberté de continuer son commerce sans obstacle; en sa capacité de corporation, et nulle taxe exceptionnelle ne sera imposée sur ses terres, son commerce, ses employés, non plus qu'aucun droit d'importation sur les marchandises importées par elle antérieurement à la cession.

10° Le Canada devra prendre le matériel du télégraphe électrique au prix coûtant, ce prix devant comprendre les frais de transport, mais non l'intérêt de l'argent, et sujet à déduction pour les détériorations constatées.

11° La réclamation de la compagnie au sujet de certains terrains, d'après l'arrangement de MM. *Vankoughnet* et *Hopkins*, sera retirée.

12. Les détails de cette convention seront réglés de suite par consentement mutuel, et les blancs laissés dans es articles 4 et 6 seront remplis en même temps.

MEMOIRE.

Détails de la convention conclue entre les Délégués du Gouvernement de la Puissance et les Directeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

1. Il est entendu qu'en cédant à Sa Majesté tous ses droits, etc., dans toute partie de l'Amérique du Nord non comprise dans la Terre de Rupert, le Canada ou la Colombie Britannique, la compagnie se réserve les postes qu'elle occupe actuellement dans le territoire du Nord-Ouest.

2. Il est entendu que la compagnie sera réputée avoir fait un choix, en vertu de l'article III, du moment que dans les douze mois elle aura indiqué le nombre d'acres de terre qu'elle se propose de se réserver dans le voisinage de chaque poste, et l'arpentage devra en être réellement fait avec toute la diligence convenable.

3. Il est entendu que dans l'Etablissement de la Rivière-Rouge, les dimensions des étendues de terre quiseront réservées autour du Fort Garry Supérieur, n'excèderont pas (dix) acres; et qu'autour du Fort Garry Inférieur, elles n'excèderont pas (trois cents) acres.

4. Il est entendu qu'une liste des postes autour desquels la compagnie voudra se réserver des étendues deterre, indiquant la dimension de l'étendue qu'il lui faudra, sera dressée immédiatement et communiquée aux ministres canadiens.

5. Il est entendu que l'article V sera censé signifier que les étendues de terre feront face à la rivière ou route qui y conduit et affecteront à peu près la forme de parallélogrammes, dont le front n'excèdera pas la moitié de laprofondeur.

6. Il est entendu que la compagnie ne pourra différer l'exercice de son droit de réclamer sa part dans chaque township pendant plus dix ans après qu'il aura été arpenté; mais sa réclamation devra être restreinte aux terres restant à vendre à l'époque où elle déclarera son intention de la faire.

7. Il est entendu que le blanc dans l'article VI sera rempli par les mots *huit centins* (monnaie canadienne).

8. Il est entendu que l'indemnité à payer aux Sauvages pour les terres destinées à la colonisation sera réglée par le gouvernement canadien de concert avec le gouvernement impérial, et que la compagnie sera libérée de toute responsabilité à cet égard.

STAFFORD H. NORTHCOTE
G. E. CARTIER,
WM. MCDOUGLL.

22 mars 1869.

Mémoire d'une nouvelle convention entre Sir George Et. Cartier et Sir Stafford Northcote.

Considérant que le Bras Nord de la rivière Sascatchewan est la limite septentrionale de la Zone Fertile, et qu'en conséquence les terres situées sur la rive nord ne sont pas comprises dans le territoire dont la compagnie devra se réserver un vingtième, il est entendu qu'en formant les townships aboutissant à la rive nord, la compagnie aura la faculté de prendre son vingtième de ces townships, en abandonnant à la Puissance du Canada une quantité égale sur la portion des terres lui revenant dans les townships établis sur la rive sud.

Il est entendu que les townships de la rive nord ne s'étendront pas dans l'intérieur pour les fins ci-dessus, à plus de cinq milles de la rivière.

Il est entendu qu'en traçant des chemins publics, des canaux, etc., à travers toute étendue de terre réservée par la compagnie, le gouvernement canadien pourra prendre, sans indemnité, possession des terrains nécessaires à ces objets, n'excédant pas un vingt-cinquième du nombre d'acres composant cette étendue; mais si le gouvernement canadien a besoin de terrains qui seront réellement en état de culture, ou sur lesquels il aura été érigé quelques constructions, ou qui seront nécessaires pour donner aux employés de la compagnie accès à une rivière ou à un lac, ou qui feront face à une rivière ou à un lac, il en paiera la valeur raisonnable à la compagnie et donnera une indemnité pour tout dommage fait à la compagnie ou à ses employés.

Il est entendu que tous les terrains dont le gouvernement prendra possession en vertu de la clause précédente devront être affectés à des fins publiques.

GEO. ET. CARTIER,
STAFFORD H. NORTHCOTE.

Londres, 29 mars 1869.

Résolu,—Que cette Chambre apprend avec satisfaction, par la lettre du sous-secrétaire d'Etat pour les Colonies, en date du 9 mars dernier, qu'en accomplissement des promesses contenues dans la dépêche de M. *Cardwell* du 17 juin 1865, le gouvernement de Sa Majesté est prêt à proposer au parlement d'accorder la garantie impériale à un emprunt de £300,000, somme que le Canada devra payer lors de la cession des droits de la compagnie.

Résolu,—Que le Sénat, conjointement avec la Chambre des Communes sera prêt à présenter une adresse à Sa Majesté, la priant de vouloir bien, de l'avis de Son Très Honorable Conseil Privé, en vertu de la 146e section de "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867," et des dispositions de l'acte impérial 31 et 32 Vict., ch. 105, réunir la Terre de Rupert, aux termes et conditions énoncés dans les résolutions précédentes,—et réunir aussi le Territoire du Nord-Ouest à la Puissance du Canada, suivant la prière et aux termes et conditions contenus dans l'adresse collective du Sénat et des Communes du Canada, adoptée durant la première session du premier parlement du Canada, et dont il est fait mention plus haut.

Résolu,—Que lors de la cession des Territoires en question au gouvernement canadien, il sera du devoir du gouvernement de prendre des mesures efficaces pour la protection des Tribus Sauvages, dont les intérêts et le bien-être sont intimement liés à la cession.

Résolu,—Que le gouverneur en conseil soit autorisé à régler tous les détails qui seront nécessaires pour mettre à effet les termes et conditions de la convention précitée.

Interpellation : Par l'honorable M: *McCully* :

21 Mai—Le gouvernement, en proposant une subvention supplémentaire à la Province de la *Nouvelle-Ecosse*, comme l'annonce la correspondance échangée entre le ministre des finances et les honorables MM. *Howe* et *McClelan*, a-t-il eu l'intention de conclure un arrangement final et définitif, en tant que le gouvernement de la Puissance y est concerné ? Et le gouvernement de la Puissance a-t-il ou n'a-t-il pas l'intention de payer ou de placer au crédit du gouvernement local de la *Nouvelle-Ecosse*, le montant du coût du nouveau bureau de poste d'*Halifax*, avant que la possession en soit transférée aux autorités fédérales ?

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Lundi, 31 Mai 1869.

1869.

1 | 14 Mai—*Deuxième lecture* du bill (Q) pour faire droit à *Jones*.—(Hon. M. *McCrea*.)

2 | 20 " *Deuxième lecture* du bill (R) concernant la présidence du Sénat.—(Hon. M. *Campbell*.)

3 | 28 " *Prise en considération* du 5e rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Odell*.)

4 | " " *Deuxième lecture* du bill (P) engagement des matelots.—(Hon. M. *Mitchell*.)

5 | " " *Deuxième lecture* du bill (U) administration sommaire de la justice criminelle.—(Hon. M. *Campbell*.)

6 | " " *Deuxième lecture* du bill (V) devoirs des juges de paix hors des sessions.—(Hon. M. *Campbell*.)

7 | " " *Deuxième lecture* du bill (W) enregistrement des navires.—(Hon. M. *Mitchell*.)

8 | " " *Troisième lecture* du bill de la Chambre des Communes—Amendement de l'acte d'incorporation des pilotes de *Québec*.—(Hon. M. *Mitchell*.)

9 | " " *Comité de toute la Chambre* sur le bill de la Chambre des Communes—Dommages malicieux faits à la propriété.—(Hon. M. *Campbell*.)

10 | " " *Comité de toute la Chambre* sur le bill de la Chambre des Communes—Offenses contre la personne.—(Hon. M. *Campbell*.)

No. 25.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Samedi, 29 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

216

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Lundi, 31 Mai 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Christie,*	*Holmes,*	*Miller,*
Allan,	*Cormier,*	*Kenny,*	*Mitchell,*
Anderson,	*Dever,*	*Lacoste,*	*Odell,*
Armand,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Olivier,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Locke,*	*Robertson,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Ross,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McCrea,*	*Ryan,*
Bureau,	*Flint,*	*McCully,*	*Seymour,*
Burnham,	*Guévremont,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*	*McMaster,*	*Steeves,*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Malhiot,*	*Wark,*
Chapais,	*Hazen,*	*Macpherson,*	*Wilmot.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ryan;* de la chambre de commerce de *Québec,*—de *T. S. Cartwright* et autres, de la cité d'*Hamilton,*—et deux pétitions de la chambre de commerce de *Montréal.*

Par l'honorable M. *Dickson ;* de la chambre de commerce de *Milwaukee,*—de la chambre de commerce de la cité de *Chicago,*—de *Vincent Wilson* et autres, membres de la chambres de commerce de la dite cité de *Chicago,*—de *J. B. Johnston* et autres, membres de la chambre de commerce, marchands et gens d'affaires de la cité de *Milwaukee* susdite dans les *Etats-Unis d'Amérique.*

Par l'honorable M. *Guévremont ;* du révérend *J. G. Dumontier* et autres, de la paroisse de *St. Aimé,* dans le comté de *Richelieu,*—de *Pierre Commeau* et autres,—de *J. B. L. Précourt* et autres,—de *E. Roch* et autres,—du révérend *J. Bte. Durocher* et autres,—et de *P. Gélinas* et autres, tous dans le comté de *Richelieu,* Province de *Québec.*

Par l'honorable M. *Wark ;* de *William J. Carie* et autres, de *Richibouctou.*

Par l'honorable M. *Botsford ;* du Recteur, des Syndics, et du comité paroissial de la paroisse de *St. Mark,* cité de *St. Jean, Nouveau-Brunswick.*

Par l'honorable M. *Ross ;* de *Brook Wilkes* et autres, de *Brantford, Ontario.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

Du révérend *L. Misael Archambault* st autres, de *St. Hugues,* dans le comté de *Bagot ;* demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour autoriser le prélèvement de droits sur le tonnage ou la cargaison des bâtiments naviguant sur les rivières *St. François* et *Yamaska.*

Du recteur, des syndics et du comité paroissial de l'église de la *Trinité,* dans la paroisse de *St. Jean, Nouveau-Brunswick ;* demandant qu'il ne soit passé aucun acte concernant les droits et les pouvoirs de l'église *Anglicane* dans le *Nouveau-Brunswick,* sans qu'i soit donné avis préalable des dispositions de cet acte aux membres de cette église, et pour qu'on leur accorde le moyen de pétitionner pour ou contre tel acte.

D'*Henry Cunningham* et autres, de la cité de *Kingston ;* demandant qu'il soit accordé un plus long délai pour la prise en considération des changements au sujet des réglements des banques proposées par le Ministre des Finances.

De *J. P. Cushing* et autres, de *Lennoxville,* province de *Québec,*—de *J. W. Dunsford* et autres, de *Lindsay,* province d'*Ontario,*—et de *A. Alward,* maire, et autres, de la cité de *St. Jean,* province du *Nouveau-Brunswick,* demandant la passation d'une loi concernant les brevêts d'inventien semblable à celle en force en *Angleterre,* ou d'une loi à l'effet d'accorder des brevêts d'iuvention à l'inventeur seulement sans égard à sa nationalité ou à sa résidence.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston),* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour permettre à la Banque du *Nouveau-Brunswick* d'augmenter son fonds social, et pour d'autres objets se ratachant à la banque," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Odell,* secondé par l'honorable M. *Steeves,* il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston,)* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser la banque Canadienne de commerce à augmenter son capital, et pour d'autres fins relatives à cette

banque," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par M. *Mitchell*,

Qu'il soit:—

Résolu,—Que l'adresse collective du Sénat et des Communes du Canada a été portée au pied du Trône, et que Sa Majesté, par une dépêche du Très-Honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies au Gouverneur-Général du Canada, en date du 23 avril 1868, a signifié qu'elle était prête à se rendre à la prière contenue dans cette adresse, mais qu'elle était avisée que les pouvoirs nécessaires de gouvernement et de législation ne pouvaient, d'une manière compatible avec la charte existante de la compagnie de la Baie d'Hudson, être transférés au Canada sans un acte du Parlement, lequel acte a été subséquemment passé par le Parlement Impérial, et sanctionné par Sa Majesté le 31 juillet 1868.

Résolu,—Que par une dépêche en date du 8 août 1868, de l'honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies, le Gouverneur-Général fut informé qu'en vertu des pouvoirs conférés par l'acte relatif à la cession des territoires de la Baie d'Hudson à Sa Majesté, il se proposait d'entamer avec la compagnie des négociations au sujet des conditions de cette cession, sur quoi, sous l'autorité d'un ordre du Gouverneur-Général en conseil du 1er octobre 1868, l'honorable Sir *George Et. Cartier*, Baronnet, et l'Honorable *William McDougall*, C.B., furent nommés délégués et chargés de se rendre en Angleterre pour régler les conditions de l'acquisition, par le Canada, de la Terre de Rupert, et par un autre ordre en conseil de la même date, furent autorisés à négocier l'admission du territoire du Nord-Ouest dans l'Union avec le Canada, y compris ou non la Terre de Rupert, selon qu'il serait jugé opportun et expédient.

Résolu,—Que les délégués se sont rendus en Angleterre et sont entrés en négociation avec Sa Grâce le duc de Buckingham et Chandos, alors Secrétaire d'Etat pour les Colonies, et ensuite avec le très-honorable comte de Granville, son successeur, pour l'acquisition par le Canada des droits territoriaux et autres réclamés par la compagnie de la Baie d'Hudson sur la Terre de Rupert et sur toute autre partie de l'Amérique Britannique du Nord non comprise dans la Terre de Rupert, le Canada ou la Colombie Britannique. Que les termes d'une convention furent conditionnellement arrêtés par les délégués au nom de la Puissance, et qu'à leur retour au Canada ils soumirent cette convention avec un rapport daté du 8 mai 1869, lequel a été approuvé par Son Excellence le Gouverneur en conseil le 14 du même mois.

Résolu,—Que le Sénat sera prêt à accepter conjointement avec la Chambre dss Commnnes la cession des droits territoriaux et autres de la compagnie de la Baie d'Hudson sur la Terre de Rupert et sur toute autre partie de l'Amérique Britannique du Nord non comprise dans la Terre de Rupert, le Canada ou la Colombie Britannique, aux termes conditionnellement arrêtés au nom du gouvernement du Canada par l'honorable Sir *George Et. Cartier*, baronnet, et l'honorable *William McDougall*, C. B., et au nom de la compagnie de la Baie d'Hudson par Sir *Stafford H. Northcote*, gouverneur de cette compagnie, et approuvés par Son Excellence en conseil comme susdit,—le squels termes sont énoncés dans une lettre de Sir *Frederic Rogers*, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, en date du 9 mars 1869, communiquée aux délégués par ordre du comte de Granville, et dans deux mémoires subséquents datés le 22 et le 29 mars 1869, respectivement, contenant une modification de ces termes, qui sont reproduits comme suit:—

Conditions telles qu'énoncées dans la lettre de Sir Frederic Rogers, du 9 mars 1869.

1° La compagnie de la Baie d'Hudson cédera à Sa Majesté tous les droits de gouvernement, propriétés, etc., dans la Terre de Rupert, qui sont spécifiés dans les 31e et 32e

Vict., ch. 105, sec. 4; et aussi tout droit semblable dans toute autre portion de l'Amérique Britannique du Nord non comprise dans la Terre de Rupert, le Canada ou la Colombie Britannique.

2° Le Canada paiera à la compagnie £300,000 lorsque la Terre de Rupert aura été cédée à la Puissance duCanada.

3° Dans les douze mois qui suivront la cession, la compagnie pourra choisir une étendue de terre avoisinant chacun de ses postes, dans les limites spécifiées par l'article 1.

4° La dimension de ces étendues ne devra pas excéder acres dans le territoire de la Rivière-Rouge, ni 3,000 acres au-delà de ce territoire, et ces étendues ne devront pas excéder en totalité 50,000 acres.

5° Autant que le permettra la configuration de la contrée, ces étendues auront la forme de parallélogrammes, dont la longueur ne sera pas de plus du double de la largeur.

6° Pendant la période de cinq ans après la cession, la compagnie de la Baie d'Hudson pourra réclamer dans tout township ou district compris dans la Zone Fertile, où des terres seront arpentées pour la colonisation, des concessions n'excédant pas la vingtième partie des terres ainsi arpentées. Les étendues ainsi concédées seront divisées en lots, et la compagnie paiera sa part des frais d'arpentage au *pro rata*, n'excédant pas par acre.

7° Pour la mise à exécution de la présente convention, la Zone Fertile sera bornée comme suit:—Au sud par les frontières des Etats-Unis; à l'Ouest par les Montagnes Rocheuses; au Nord par le Bras Nord de la Saskatchewan; à l'Est par le lac Winipeg, le lac des Bois et les cours d'eaux qui les relient.

8° Tous les titres de terre conférés par la compagnie jusqu'à la date du 8 mars 1869 seront ratifiés.

9° La compagnie aura la liberté de continuer son commerce sans obstacle, en sa capacité de corporation, et nulle taxe exceptionnelle ne sera imposée sur ses terres, son commerce, ses employés, non plus qu'aucun droit d'importation sur les marchandises importées par elle antérieurement à la cession.

10° Le Canada devra prendre le matériel du télégraphe électrique au prix coûtant, ce prix devant comprendre les frais de transport, mais non l'intérêt de l'argent, et sujet à déduction pour les détériorations constatées.

11° La réclamation de la compagnie au sujet de certains terrains, d'après l'arrangement de MM. *Vankoughnet* et *Hopkins*, sera retirée.

12. Les détails de cette convention seront réglés de suite par consentement mutuel, et les blancs laissés dans es articles 4 et 6 seront remplis en même temps.

MEMOIRE.

Détails de la convention conclue entre les Délégués du Gouvernement de la Puissance et les Directeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

1. Il est entendu qu'en cédant à Sa Majesté tous ses droits, etc., dans toute partie de l'Amérique du Nord non comprise dans la Terre de Rupert, le Canada ou la Colombie Britannique, la compagnie se réserve les postes qu'elle occupe actuellement dans le territoire du Nord-Ouest.

2. Il est entendu que la compagnie sera réputée avoir fait un choix, en vertu de l'article III, du moment que dans les douze mois elle aura indiqué le nombre d'acres de terre qu'elle se propose de se réserver dans le voisinage de chaque poste, et l'arpentage devra en être réellement fait avec toute la diligence convenable.

3. Il est entendu que dans l'Etablissement de la Rivière-Rouge, les dimensions des étendues de terre quiseront réservées autour du Fort Garry Supérieur, n'excèderont pas (dix) acres; et qu'autour du Fort Garry Inférieur, elles n'excèderont pas (trois cents) acres.

4. Il est entendu qu'une liste des postes autour desquels la compagnie voudra se réserver des étendues deterre, indiquant la dimension de l'étendue qu'il lui faudra, sera dressée immédiatement et communiquée aux ministres canadiens.

5. Il est entendu que l'article V sera censé signifier que les étendues de terre feront face à la rivière ou route qui y conduit et affecteront à peu près la forme de parallélogrammes, dont le front n'excèdera pas la moitié de laprofondeur.

6. Il est entendu que la compagnie ne pourra différer l'exercice de son droit de réclamer sa part dans chaque township pendant plus dix ans après qu'il aura été arpenté; mais sa réclamation devra être restreinte aux terres restant à vendre à l'époque où elle déclarera son intention de la faire.

7. Il est entendu que le blanc dans l'article VI sera rempli par les mots *huit centins* (monnaie canadienne).

8. Il est entendu que l'indemnité à payer aux Sauvages pour les terres destinées à la colonisation sera réglée par le gouvernement canadien de concert avec le gouvernement impérial, et que la compagnie sera libérée de toute responsabilité à cet égard.

STAFFORD H. NORTHCOTE
G. E. CARTIER,
WM. MCDOUGLL.

22 mars 1869.

Mémoire d'une nouvelle convention entre Sir George Et. Cartier et Sir Stafford Northcote.

Considérant que le Bras Nord de la rivière Sascatchewan est la limite septentrionale de la Zone Fertile, et qu'en conséquence les terres situées sur la rive nord ne sont pas comprises dans le territoire dont la compagnie devra se réserver un vingtième, il est entendu qu'en formant les townships aboutissant à la rive nord, la compagnie aura la faculté de prendre son vingtième de ces townships, en abandonnant à la Puissance du Canada une quantité égale sur la portion des terres lui revenant dans les townships établis sur la rive sud.

Il est entendu que les townships de la rive nord ne s'étendront pas dans l'intérieur pour les fins ci-dessus, à plus de cinq milles de la rivière.

Il est entendu qu'en traçant des chemins publics, des canaux, etc., à travers toute étendue de terre réservée par la compagnie, le gouvernement canadien pourra prendre, sans indemnité, possession des terrains nécessaires à ces objets, n'excédant pas un vingt-cinquième du nombre d'acres composant cette étendue; mais si le gouvernement canadien a besoin de terrains qui seront réellement en état de culture, ou sur lesquels il aura été érigé quelques constructions, ou qui seront nécessaires pour donner aux employés de la compagnie accès à une rivière ou à un lac, ou qui feront face à une rivière ou à un lac, il en paiera la valeur raisonnable à la compagnie et donnera une indemnité pour tout dommage fait à la compagnie ou à ses employés.

Il est entendu que tous les terrains dont le gouvernement prendra possession en vertu de la clause précédente devront être affectés à des fins publiques.

GEO. ET. CARTIER,
STAFFORD H. NORTHCOTE.

Londres, 29 mars 1869.

Résolu,—Que cette Chambre apprend avec satisfaction, par la lettre du sous-secrétaire d'Etat pour les Colonies, en date du 9 mars dernier, qu'en accomplissement des promesses

contenues dans la dépêche de M. *Cardwell* du 17 juin 1865, le gouvernement de Sa Majesté est prêt à proposer au parlement d'accorder la garantie impériale à un emprunt de £300,000, somme que le Canada devra payer lors de la cession des droits de la compagnie.

Résolu,—Que le Sénat, conjointement avec la Chambre des Communes sera prêt à présenter une adresse à Sa Majesté, la priant de vouloir bien, de l'avis de Son Très Honorable Conseil Privé, en vertu de la 146e section de "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867," et des dispositions de l'acte impérial 31 et 32 Vict., ch. 105, réunir la Terre de Rupert, aux termes et conditions énoncés dans les résolutions précédentes,—et réunir aussi le Territoire du Nord-Ouest à la Puissance du Canada, suivant la prière et aux termes et conditions contenus dans l'adresse collective du Sénat et des Communes du Canada, adoptée durant la première session du premier parlement du Canada, et dont il est fait mention plus haut.

Résolu,—Que lors de la cession des Territoires en question au gouvernement canadien, il sera du devoir du gouvernement de prendre des mesures efficaces pour la protection des Tribus Sauvages, dont les intérêts et le bien-être sont intimement liés à la cession.

Résolu,—Que le gouverneur en conseil soit autorisé à régler tous les détails qui seront nécessaires pour mettre à effet les termes et conditions de la convention précitée.

Après de longs débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par l'honorable Sir *George E. Cartier*, Baronet, et autres, dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Samedi, 29 *Mai* 1869.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer leurs honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à Sa Majesté, la priant de vouloir bien, de l'avis de son très honorable Conseil Privé, en vertu de la 146e section de " l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867," et des dispositions de l'Acte impérial 31 et 32 Vict., ch. 105, réunir la Terre de *Rupert*, aux termes et conditions énoncés dans les résolutions sur lesquelles est basée la dite adresse, et réunir aussi le territoire du *Nord-Ouest* à la Puissance du *Canada*, suivant la prière et aux termes et conditions contenus dans l'adresse collective du Sénat et des Communes du *Canada*, adoptée durant la première session du premier Parlement du *Canada*, et dont il est fait mention plus haut, et demandant le concours de leurs honneurs à la dite adresse.

Ordonné,—Que l'honorable Sir *George E. Cartier* porte le dit message au Sénat.

Certifié,
WM. B. LINDSAY,
Greffier des Communes.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Sénat transmettra une réponse par son propre messager.

La dite adresse à Sa Majesté a été alors lue par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*.

D'acquiescer à la dite adresse avec la Chambre des Communes en remplissant le blanc par " le Sénat et"

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que l'honorable Président signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à la dite adresse en remplissant le blanc par " le Sénat et"

L'honorable M. *Campbell*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général comme suit:

A Son Excellence le Très-Honorable Sir *John Young*, Baronet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand'-Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand'-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence pour prier respectueusement Votre Excellence de vouloir bien transmettre notre adresse conjointe à Sa Majesté, la priant de vouloir bien, de l'avis de son Très-Honorable Conseil Privé, en vertu de la 146e section de l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867, et des dispositions de l'acte impérial 31 et 32 *Victoria*, chapitre 105, réunir la terre de *Rupert* aux termes et conditions énoncés dans les résolutions sur lesquelles est basée la dite adresse, et réunir aussi le territoire du *Nord-Ouest* à la Puissance du *Canada*, suivant la prière et aux termes et conditions contenus dans l'adresse collective du Sénat et des Communes du *Canada*, adoptée durant la première session du premier Parlement du *Canada*—de la manière que Votre Excellence croira convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et qu'elle soit signée par Son Honneur le Président de la part de cette Chambre.

Ordonné, que la dite adresse à Son Excellence le Gouverneur Général soit envoyée à la Chambre des Communes par l'un des Maîtres en Chancellerie pour demander son concours.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
31 *mai* 1869.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter leur dixième rapport.

Votre comité a constaté, après examen, qu'il a été donné un avis suffisant de chacune des pétitions suivantes, savoir; de *Henry Fitzwilliam Bellew*, de la cité de *Québec*: demandant la passation d'un acte pour lui permettre d'obtenir un brevet d'invention pour certains matériaux appelés " American Building Blocks,"—de la banque d'union, du *Bas-Canada*; demandant un acte pour amender sa charte,—de la compagnie des remorqueurs du *Saint Laurent*; demandant la refonte des actes relatifs à la compagnie et des amendements à ces actes,—et de la banque de la cité, de la cité de *Montréal*; demandant un acte à l'effet de continuer sa charte et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN, Président.

L'honorable M. *Allan* du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour augmenter le capital de la compagnie du pont " suspendu de *Clifton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, seconde par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan* du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour permettre aux porteurs des actions privilégiées de "la compagnie du grand chemin de fer occidental de les convertir en actions ordinaires, à "leur choix," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.
Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements on été alors lus par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparement agréés.
Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Aidins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte pour faire " droit à *George W. Jones.*"
L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant :

BUREAU DU SENAT,
31 mai 1869.

Je certifie par le présent que l'avis dans l'affaire *Jones* pour un bill de divorce a été affiché aux portes du Sénat durant quatorze jours, conformément à un ordre permanent de la dite Chambre.

J. F. TAYLOR,
Greffier, Sénat.

Alors, *John Taylor*, de la ville de *Belleville*, dans le comté d'*Hastings*, député shérif, du dit comté d'*Hastings*, gentilhomme, et député du gentilhomme Huissier de la Verge Noire, étant appelé à comparaître devant la barre de la Chambre, a prêté serment au sujet de la signification de l'avis et de la copie du dit bill à *Ann Catharine Martin.*

(*Pour affidavit, voir Journal*).

Le dit *John Taylor* a reçu ordre de se retirer.
Ordonné, que le Sénat se dispense pour le présent de faire l'examen oral du pétitionnaire à l'égard du Sénat sur toute collusion ou connivance entre les parties.
L'honorable M. *McCrea* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.
La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, il ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Aikins,	*Campbell,*	*Leonard,*	*Odell,*
Allan,	*Christie,*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Benson,	*Dickey,*	*McCrea,*	*Robertson,*
Bill,	*Ferrier,*	*McCully,*	*Ross,*
Blake,	*Hamilton (Inkerman)*	*McMaster,*	*Shaw,*
Botsford,	*Hazen,*	*Macpherson,*	*Wark.*—26.
Burnham,			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Armand,	*Cormier,*	*Dumouchel,*	*Malhiot,*
Cauchon,	*Duchesnay, A. J.*	*Flint,*	*Clivier,*
Chaffers,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Guévremont,*	*Locke.*—13.
Chapais,		*Kenny,*	

Aussi elle a été résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *McCrea* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie.*
Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Allan, Campbell, Dickson, Hazen, McCully, Ritchie, Ross, Sanborn,* et de l'auteur de la proposition, que ce comité fasse rapport avec toute la diligence possible, et ait le pouvoir d'envoyer quérir toutes personnes, pièces et records.
La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et ordonnée en conséquence.
Ordonné, que les documents produits aujourd'hui soient renvoyés au dit comité spécial.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte concernant la charge de président du Sénat du *Canada.*"
Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Mitchell,* il a été,
Ordonné, que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du cinquième rapport du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes.
Sur motion de l'honorable M. *Odell,* secondé par l'honorable M. *Christie,* il a été
Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte relatif aux capitaines et " aux seconds de navires et à l'engagement des matelots," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. *Mitchell,* secondé par l'honorable M. *Campbell,* il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte concernant " l'administration prompte et sommaire de la justice criminelle en certains cas."
L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell,*
Ordonné, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.
Après débats,
La dite motion a été, avec la permission de la Chambre, retirée, et
Sur motion de l'honorable M. *Campbell,* secondé par l'honorable M. *Mitchell,* il a été
Ordonné, que la seconde lecture du dit bill soit remise à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte concernant " les devoirs des Juges de Paix, hors des sessions, relativement aux personnes accusées " d'offenses punissables par voie de mise en accusation."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte concernant le " jaugeage et l'enregistrement des navires."

L'honorable M. *Mitchell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

Ordonné, que les débats ultérieurs sur la dite motion soient remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte pour amender " l'acte 23 *Victoria*, chapitre 123, incorporant les pilotes pour le hâvre de *Québec* et au- " dessous."

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant les dommages malicieux à la propriété."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été, *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant les offenses contre les personnes."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été. *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour incorporer la compagnie du télegraphe du *Canada* et de l'*Europe*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ritchie*, il a été. *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte concernant le larcin et autres offenses de la même nature," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été, *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, La Chambre s'est ajournée.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Mardi, 1er Juin 1869.

1869.

1 31 Mai — *Seconde lecture* du bill (U) administration sommaire de la justice criminelle.—(Hon. M. *Campbell.*)

2 " " *Seconde lecture* du bill (V) devoirs des juges de paix hors des sessions.—(Hon. M. *Campbell.*)

3 " " *Reprise des débats* ajournés sur la question de la seconde lecture du bill (W) enregistrement des navires.—(Hon. M. *Mitchell.*)

4 " " *Seconde lecture* du bill de la Chambre des Communes—Incorporation des pilotes de *Québec.*—(Hon. M. *Mitchell.*)

5 " " *Comité de toute la Chambre* sur le bill de la Chambre des Communes—Dommages malicieux faits à la propriété.—(Hon. M. *Campbell.*)

6 " " *Comité de toute la Chambre* sur le bill de la Chambre des Communes—Offenses contre la personne.—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 26.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Lundi, 31 *Mai* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

228

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mardi, 1er Juin 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Christie,*	*Holmes,*	*Miller,*
Allan,	*Cormier,*	*Kenny,*	*Mitchell,*
Anderson,	*Dever,*	*Lacoste,*	*Odell,*
Armand,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Olivier,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Locke,*	*Robertson,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Ross,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McCrea,*	*Ryan,*
Bureau,	*Flint,*	*McCully,*	*Seymour,*
Burnham,	*Guévremont,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*	*McMaster,*	*Wark,*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Malhiot,*	*Wilmot.*
Chapais,	*Hazen,*	*Macpherson,*	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Flint ;* d'*Asa Parker* et autres, du village de *Burritt's Rapids, Ontario.*

Par l'honorable M. *Bureau ;* de *William Wagner*, de la cité de *Montréal.*

Par l'honorable M. *Macpherson ;* de la Banque Royale Canadienne.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De *H. D. Smith*, M. P. P. et autres, du village de *Merrickville*, dans la Province d'*Ontario* ; demandant que le canal *Rideau* soit fermé le dimanche.

De *Caldwell Pollock* et autres, du village de *Lanark* ; de *Gilbert Cannon* et autres, du village d'*Almonte* ; de la Chambre de Commerce de *Guelph* ; et de *William Warwick* et autres, de la ville de *Woodstock*, dans la Province d'*Ontario* ; demandant séparément que dans aucune législation au sujet des banques il ne soit fait de changement radical au système de banque, et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

De *William Bartlett* et autres, de la ville de *Sherbrooke*, dans la Province de *Québec* ; demandant séparément la passation d'une loi concernant les brevets d'invention, semblable à celle en force en *Angleterre*, ou d'une loi à l'effet d'accorder des brevets d'invention à l'inventeur seulement, sans égard à sa nationalité ou à sa résidence.

D'*Alexander Munro* et autres, de la Province du *Nouveau Brunswick* ; demandant la construction d'un canal pour réunir les eaux de la *Baie Verte* à celles de la Baie de *Fundy*.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, et auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour réunir les compagnies d'assurances mutuelles " contre le feu de Beaver et de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte concernant " l'administration prompte et sommaire de la justice criminelle en certains cas."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant " les devoirs des juges de paix, hors des sessions, relativement aux personnes accusées " d'offenses punissables par voie de mise en accusation."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *Mitchell*, savoir :—Que le bill intitulé " Acte concernant le " jaugeage et l'enregistrement des navires," soit maintenant lu la seconde fois.

Après de nouveaux et longs débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte pour amender " l'acte 23 *Victoria*, chap. 123, incorporant les pilotes pour le havre de *Québec* et au- " dessous."

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant les dommages malicieux à la " propriété."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Robertson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les offenses contre les personnes."

Quelque temps après, la chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bureau*, du dit comité, a fait rapport, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau:

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Chapais*.

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 2 Juin 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 3 Juin 1869.

Par l'honorable M. *Guévremont.*

1869.

1er Juin—Que, par une humble adresse, Son Excellence le Gouverneur Général soit priée de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie du rapport de *John Page*, écuyer, ingénieur en chef des travaux publics sur l'exploration du lac *Saint Pierre*, dans la province de *Québec*.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Mercredi, 2 Juin 1869.

1869.

1 1er Juin — *Troisième lecture* du bill des Communes, concernant les dommages malicieux à la propriété, tel qu'amendé—(Hon. M. *Campbell.*)

2 31 Mai — *Deuxième lecture* du bill des Communes, portant autorisation de la Compagnie du Télégraphe du Canada et de l'Europe—(Hon. M. *Ferrier.*)

3 " " *Deuxième lecture* du bill des Communes, concernant le larcin—(Hon. M. *Campbell.*)

4 1er Juin — *Deuxième lecture* du bill (U)Administration sommaire de la justice criminelle—(Hon. M. *Campbell.*)

5 " " *Deuxième lecture* du bill (V) Devoirs des juges de paix lors des sessions. —(Hon. M. *Campbell.*)

6 " " *Comité général* au sujet du bill (W) concernant l'enregistrement des navires—(Hon. M. *Mitchell.*)

7 " " *Deuxième lecture* du bill des Communes, concernant l'incorporation des pilotes de *Québec*—(Hon. M. *Campbell.*)

8 " " *La chambre se réunira de nouveau en comité général* au sujet du bill des Communes, concernant les offenses contre les personnes—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 27.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mardi, 1er Juin 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mercredi, 2 Juin 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Christie,*	*Holmes,*	*Miller,*
Allan,	*Cormier,*	*Kenn ,*	*Mitchell,*
Anderson,	*Dever,*	*Lacoste,*	*Odell,*
Armand,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Olivier,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Locke,*	*Robertson,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Ross,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McCrea,*	*Ryan,*
Bureau,	*Flint,*	*McCully,*	*Seymour,*
Burnham,	*Guévremont,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*	*McMaster,*	*Tessier,*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Malhiot,*	*Wark,*
Chapais,	*Hazen,*	*Macpherson,*	*Wilmot.*

PRIÈRES :

La pétition suivante est présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Guévremont ;* de *Alexis Langevin* et autres, du comté de *Richelieu.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De la chambre de commerce de *Québec ;*— demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour relever la Corporation des pilotes pour le hâvre de *Québec* et au dessous de la responsabilité de chacun des membres en particulier de la dite Corporation.

De *T. J. Cartwright* et autres, de la cité d'*Hamilton ;* demandant que les éditeurs canadiens soient sur le même pied que les éditeurs étrangers à l'égard de l'impression d'ouvrages d'auteurs anglais.

De la chambre de commerce de *Montréal ;* demandant qu'il soit accordé un plus long délai pour la prise en considération des changements proposés par le ministre des finances au sujet des règlements des banques.

De la chambre de commerce de *Montréal ;* demandant qu'il ne soit fait aucun changement aux lois maintenant en force pour fixer l'intérêt de l'argent.

De la chambre de commerce de *Milwaukee,*—de la chambre de commerce de la cité de *Chicago,*—de *Vincent Wilson* et autres, membres de la chambre de commerce de la dite cité de *Chicago,*—de *J. B. Johnston* et autres, membres de la chambre de commerce, marchands et gens d'affaires de la cité de *Milwaukee* susdite dans les *Etats-Unis* d'*Amérique ;* demandant séparément l'incorporation de la compagnie du canal *Erié* et *Ontario.*

Du Révérend *J. E. Dumontier* et autres, de la paroisse de *St. Aimé,* dans le comté de *Richelieu ;* demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour autoriser le prélèvement de droits sur le tonnage ou la cargaison des bâtiments naviguant sur les rivières *St. François* et *Yamaska.*

De *Pierre Commeau* et autres,—de *J. B. L. Précourt* et autres,—de *E. Roch* et autres,—du révérend *J. Bte. Durocher* et autres,—et de *P. Gélinas* et autres, tous dans le comté de *Richelieu,* province de *Québec ;* demandant séparément que le droit sur le tabac canadien soit aboli.

De *Wm. S. Caie* et *George McLeod,* de *Richibouctou,* dans la province de la *Nouvelle Ecosse ;* demandant un acte pour qu'il soit imposé un droit de dix centins par tonneau sur tout vaisseau qui entrera dans le port de *Richibouctou,* que les vaisseaux jaugeant plus de cent tonneaux soient obligés de payer ce taux deux fois durant la même saison, et les vaisseaux au-dessous de cette dimension seulement une fois durant la saison.

Du recteur, des syndics et du comité paroissial de la paroisse de *St. Marc,* dans la cité de *St. Jean, Nouveau Brunswick ;* demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour autoriser les évêques, le clergé et les laïques de l'Eglise Unie d'*Angleterre* et d'*Irlande,* dans les provinces de la *Nouvelle Ecosse* et du *Nouveau Brunswick,* à être représentés dans les Synodes provinciaux en Canada.

De *Brook* et *Wilkes* et autres, de la ville de *Brantford ;* demandant la passation d'une loi concernant les brevêts d'invention semblable à celle en force en *Angleterre,* ou d'une loi à l'effet d'accorder des brevêts d'invention à l'inventeur seulement sans égard à sa nationalité ou à sa résidence.

L'honorable M. *Odell,* du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit :

(*Voir Rapport Imprimé.*)

Sur motion de l'honorable M. *Odell,* secondé par l'honorable M. *Christie,* il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant les dommages " malicieux à la propriété," a été tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incor- " porer la compagnie Canadienne et Européenne de télégraphe."

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ritchie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le dit bill intitulé : " Acte concernant le larcin et " autres offenses semblables," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le dit bill intitulé " Acte concernant l'administra- " tion prompte et sommaire de la justice criminelle en certains cas," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte concernant les " devoirs des juges de paix, hors des sessions, relativement aux personnes accusées " d'offenses punissables par voie de mise en accusation."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant le jaugeage et l'enrégistrement " des navires."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Botsford* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par l'honorable Sir *George Et. Cartier*, Baronet, et autres, comme suit :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Mardi, 1er juin, 1869.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, pour informer leurs honneurs que cette Chambre a concouru dans l'adresse à Son Excellence le Gouverneur Général le priant de transmettre l'adresse collective des deux Chambres à Sa Majesté, la priant de vouloir bien, de l'avis de Son Très Honorable Conseil Privé, en vertu de la 146e section de " l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867" et des dispositions de l'acte impérial 31 et 32 Vict., ch. 105, réunir la terre de *Rupert*, aux termes et conditions énoncés dans les résolutions sur lesquelles est basée la dite adresse, et réunir aussi le territoire du Nord-Ouest à la Puissance du *Canada*, suivant la prière et aux termes et conditions contenus dans l'adresse collective du Sénat et des Communes du *Canada* adoptée durant la première session du premier Parlement du *Canada*, et dont il fait mention plus haut, en la manière que Son Excellence jugera convenable afin quelle soit mise au pied du Trône en remplissant le blanc avec les mots "les Communes,"

Ordonné,—Que l'honorable Sir *George Et. Cartier* porte le dit message au Sénat.

(Certifié,) WM. B. LINDSAY,
Greffier des Communes.

Et alors ils se sont retirés.

Ordonné, Que la dite adresse conjointe des deux Chambres à Sa Majesté et aussi l'adresse conjointe à Son Excellence le Gouverneur Général, soient présentées à Son Excellence par les membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour amender l'acte 23 "*Vict.*, ch. 123, incorporant les pilotes pour le hâvre de *Québec* et au-dessous," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant les offenses contre " la personne."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hazen*, du dit comité, a fait rapport, qu'il avait de nouveau pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès ultérieurs, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *McClelan*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 3 Juin 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 3 Juin 1869.

Par l'honorable M. *Guévremont.*

1869.

1er Juin—Que, par une humble adresse, Son Excellence le Gouverneur Général soit priée de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie du rapport de *John Page*, écuyer, ingénieur en chef des travaux publics sur l'exploration du lac *Saint Pierre*, dans la province de *Québec*.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Jeudi, 3 Juin 1869.

	1869.		
1	2 Juin	—	*Troisième lecture* du bill (W) Enregistrement des navires.—(Hon. M. *Mitchell.*)
2	31 Mai	—	*Considération* du cinquième rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Odell.*)
3	"	"	*Comité de toute la Chambre* sur le bill (P) Engagement des matelots.—(Hon. M. *Mitchell.*)
4	2 Juin	—	*Comité de toute la Chambre* sur le bill de la Chambre des Communes relatif au larcin.—(Hon. *M. Campbell.*)
5	"	"	*Comité de toute la Chambre* sur le bill (U) Administration sommaire de la justice criminelle—(Hon. M. *Compbell.*)
6	"	"	*Deuxième Lecture* du bill (J) Devoirs des Juges de Paix, hors des Sessions.—(Hon. M. *Campbell.*)
7	"	"	*La Chambre de nouveau en comité* sur le bill de la Chambre des Communes, Offenses contre la personne.—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 28.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mercredi, 2 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Jeudi, 3 Juin 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Christie,*	*Holmes,*	*Mitchell,*
Allan,	*Cormier,*	*Kenny,*	*Odell,*
Anderson,	*Dever,*	*Lacoste,*	*Olivier,*
Armand,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Ritchie,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*Leslie,*	*Robertson,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Locke,*	*Ross,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Sanborn,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McCrea,*	*Seymour,*
Bureau,	*Flint,*	*McCully,*	*Shaw,*
Burnham,	*Guévremont,*	*McDonald,*	*Tessier,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*	*McMaster,*	*Wark,*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Malhiot,*	*Wilmot.*
Chapais,	*Hazen,*	*Miller,*	

Prières :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Odell;* de *James White* et autres, de la province du *Nouveau-Brunswick.*

Par l'honorable M. *Ross*; de la compagnie du pont suspendu de *Clifton*.

Par l'honorable M. *Bureau*; de *H. Gillespie* et autres, de la ville de *St. Jean*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Olivier*; d'*Aaron Magoon* et autres, de *Magoon's Point*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de la banque de *Québec*,—et de *Louis Fournier* et autres, de la *Grande Vallée*, comté de *Gaspé*.

Par l'honorable M. *Sanborn*; d'*Edward C. Bowen*, de la ville de *Sherbrooke*,—d'*Henry Aylmer* et autres, du township de *Melbourne*,—de *Chas. E. Kennedy* et autres, du comté de *Stanstead*—et de la banque des townships de l'*Est*.

Par l'honorable M. *Ross*; de *R. H. Russell* et autres.

Par l'honorable M. *McCrea*; de *R. P. La Batt* et autres, de la ville de *Prescott*, *Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

D'*Asa Parker* et autres, du village de *Burritt's Rapids*, dans la Province d'*Ontario*; demandant que le canal *Rideau* soit fermé au traffic le dimanche.

De *William Wagner*, de la cité de *Montréal*; demandant la passation d'un acte pour autoriser l'octroi de lettres patentes en sa faveur comme agent de *Wm. M. Lyon*, pour une amélioration dans le procédé *Ellershausen* à l'effet de convertir le fer de fonte en fer malléable.

De la banque Canadienne Royale; demandant un acte pour amender son acte d'incorporation, pour prolonger, s'il est nécessaire, le délai pour les paiements en espèces, et pour autoriser s'il est nécessaire, la fusion de la Banque Canadienne Royale avec toute autre banque ou banques, et pour d'autres fins.

L'honorable M. *Guévremont* a proposé, secondé par l'honorable M. *Flint*,

Que, par une humble adresse, Son Excellence le Gouverneur Général soit prié de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie du rapport de *John Page*, écuyer, ingénieur en chef des travaux publics, sur l'exploration du lac *Saint Pierre*, dans la province de *Québec*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour amender "l'acte d'incorporation de la compagnie du pont suspendu de *Clifton*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Tessier* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour prolon-"ger et amender la charte de la Banque Nationale."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour faire "disparaître les doutes auxquels donnent lieu certaines lois du *Canada* en ce qui concerne "les offenses qui ne sont pas entièrement commises sur son territoire."

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant le jaugeage et " l'enregistrement des navires," a été lu la troisième fois.

L'honorable M. *Mitchell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,
Que le dit bill soit amendé comme suit :

(Voir Journal.)

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et
La question a alors été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des sauvages, à la meilleure administration " des affaires des sauvages, et à l'extension des dispositions de l'acte trente-et-un Victoria, " chapitre quarante-deux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération du cinquième rapport du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes, et
Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Odell*, secondé par l'honorable M. *Hazen*, il a été
Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité général sur le bill intitulé " Acte relatif aux capitaines et aux seconds de navires, et à l'engagement des " matelots."
Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant le larcin et autres offenses de " même nature."
Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. *Anderson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.
Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant l'administration prompte et sommaire de la justice criminelle en certains cas."
Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. *Dickson* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte concernant les " devoirs des juges de paix, hors des sessions, relativement aux personnes accusées " d'offenses punissables par voie de mise en accusation."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette de nouveau en comité sur le " bill intitulé " Acte concernant les offenses contre la personne."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit ordre soit rayé et que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 4 Juin 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 4 Juin 1869.

	1869.		
1	3 Juin	—	*Troisième lecture*—(Bill de la Chambre des Communes)—Offenses contre la personne.—(Hon. M. *Campbell.*)
2	2	"	*Considération* du sixième rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon M. *Odell.*)
3	3	"	*Seconde lecture*—(Bill X)—Amendement de la charte de la compagnie du pont suspendu de *Clifton.*—(Hon. M. *Ross.*)
4	"	"	*Seconde lecture*—(Bill Y)—Prolongation de la charte de la banque nationale.—(Hon. M. *Tessier.*)
5	"	"	*Seconde lecture*—(Bill Z)—Relatif aux offenses qui n'ont pas été entièrement commises en Canada.—(Hon. M. *Campbell.*)
6	"	"	*Seconde lecture*—(Bill de la Chambre des Communes)—Emancipation graduelle des Sauvages.—(Hon. M. *Mitchell.*)
7	"	"	*Comité de toute la Chambre* sur le bill (P)—Engagement des matelots.—(Hon. M. *Mitchell.*)
8	"	"	*Comité de toute la Chambre* sur le bill de la Chambre des Communes, relatif au larcin.
9	"	"	*Seconde lecture*—(Bill V)—Devoirs des juges de paix hors des sessions.—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 29.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Jeudi, 3 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

250

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Vendredi, 4 Juin 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Christie,*	*Kenny,*	*Mitchell,*
Allan,	*Cormier,*	*Lacosse,*	*Odell,*
Anderson,	*Dever,*	*Leonard,*	*Olivier,*
Armand,	*Dickson,*	*Leslie,*	*Reesor,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*Locke,*	*Ritchie,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McClelan,*	*Robertson,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Ross,*
Botsford,	*Flint,*	*McCully,*	*Sanborn,*
Bureau,	*Guévremont,*	*McDonald,*	*Seymour,*
Burnham,	*Hamilton (Kingston),*	*McMaster,*	*Shaw,*
Campbell,	*Hamilton (Inkerman),*	*Macpherson,*	*Tessier,*
Chaffers,	*Hazen,*	*Malhiot,*	*Wark,*
Chapais,	*Holmes,*	*Miller,*	*Wilmot.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Tessier ;* de *Thomas Pye* et autres, du district de *Gaspé ;*—et de *James E. Hadly* et autres, marchands et maîtres de navires mouillés dans le port et le havre d'*Amherst, Iles de la Madeleine.*

Par l'honorable M. *Ross ;* d'*Edward Lewis Montizambert*, de la cité de *Québec*, avocat.

Par l'honorable M. *Macpherson ;* de la Banque d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue :

D'*Alexis Langevin* et autres, du comté de *Richelieu*, demandant que le droit sur le tabac canadien soit aboli.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce, et des chemin de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour amender l'acte 23 Victoria, chapitre 123, intitulé " Acte pour incorporer les Pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous," a fait rapport de la port du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements, étant lus la seconde fois et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé " Acte concernant les offenses contre la personne."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

De retrancher " lu la troisième fois " et d'insérer " renvoyé de nouveau à un comité général avec instructions de l'amender en retranchant les clauses qui donnent un pouvoir discrétionnaire aux juges d'infliger la peine du fouet."

Et après de longs débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Anderson,	*Chaffers*,	*McClelan*,	*Sanborn*,
Armand,	*Cormier*,	*McCully*,	*Tessier*,
Blake,	*Duchesnay, A. J.*,	*Malhiot*,	*Wilmot*.—15.
Bureau,	*Leonard*,	*Reesor*,	

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Aikins,	*Dever,*	*Kenny,*	*Olivier,*
Allan,	*Dickson,*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.,*	*Locke,*	*Ross,*
Bill,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Seymour,*
Botsford,	*Flint,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Burnham,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Wark.*—33.
Campbell,	*Hamilton (Inkerman),*	*Miller,*	
Cauchon,	*Hazen,*	*Mitchell,*	
Chapais.	*Holmes,*	*Odell,*	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion principale.

L'honorable M. *Sanborn* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Chaffers.*

De retrancher " lu la troisième fois " et d'insérer " amendé en retranchant de la " 57ème clause les mots " et si c'est une personne du sexe masculin âgée de moins de " seize ans avec ou sans la peine du fouet."

La question de concours étant mise sur dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et *Ordonné,* en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell,* secondé par l'honorable M. *Mitchell,* il a été

Ordonné, que la 53ème clause du dit bill soit amendée en retranchant les mots " et si tel délinquant est au-dessous de l'âge de seize ans."

La question étant de nouveau mise sur la motion principale, savoir : Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ritchie,*

De retrancher " la troisième fois " et d'insérer " renvoyé de nouveau à un comité général avec instructions de substituer à la peine de mort pour viol l'emprisonnement à vie ou pour un espace de terms moindre à la discrétion de la cour."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Anderson,	*Chaffers,*	*McCleland,*	*Reesor,*
Armand,	*Cormier,*	*McCrea,*	*Ritchie,*
Blake,	*Duchesnay, A. J.*	*McCully,*	*Sanborn,*
Botsford,	*Leonard,*	*Malhiot,*	*Tessier,*
Bureau,	*Leslie,*	*Olivier,*	*Wilmot.*—20

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Aikins,	*Dever,*	*Hazen,*	*Miller,*
Allan,	*Dickson,*	*Holmes,*	*Mitchell,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Kenny,*	*Odell,*
Bill,	*Dumouchel,*	*Lacoste,*	*Ross,*
Burnham,	*Flint,*	*Locke,*	*Seymour,*
Campbell,	*Guévremont,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Cauchon,	*Hamilton (Inkerman),*	*Macpherson,*	*Wark.*—29.
Chapais,			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Six heures ayant sonné, le Président a quitté le fauteuil pour y reprendre sa place à sept heures et demie du soir.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du sixième rapport du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes.

Sur motion de l'honorable M. *Odell*, secondé par l'honorable M. *McCully*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte pour amender l'acte d'incor "poration de la compagnie du pont suspendu de *Clifton*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été *Ordonné*, que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au bill en dernier lieu mentionné.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte pour prolonger et amender "la charte de la banque Nationale," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, et que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour faire "disparaître les doutes auxquels donnent lieu certaines lois du *Canada* en ce qui con- "cerne les offenses qui ne sont pas entièrement commises sur son territoire."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pourvoyant à "l'émancipation graduelle des sauvages, à la meilleure administration des affaires des "sauvages, et à l'extension des dispositions de l'acte trente-et-un Victoria, chapitre quarante-deux."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mettre en comité général sur le bill intitulé "Acte relatif aux capitaines et aux seconds de navire et à l'engagement des "matelots."

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mettre en comité général sur le bill intitulé "Acte concernant le larcin et autres offenses de même nature."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte concernant les "devoirs des juges de paix, hors de sessions, relativement aux personnes accusées d'offenses "punissables par voie de mise en accusation."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur Général sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à ette chambre.

Il a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

JOHN YOUNG.

Son Excellence le Gouverneur Général transmet pour l'information du Sénat, copie des procès-verbaux d'une conférence tenue entre un comité du conseil privé du *Canada*, et certains délégués de la colonie de *Terreneuve* sur la question de l'union de cette colonie avec la Puissance du *Canada*, et des résolutions adoptées par eux sur les bases de cette union, aussi copie d'un procès-verbal du conseil privé du *Canada*, approuvé ce jour par Son Excellence ; et copie d'un procès-verbal du conseil privé du *Canada*, du 4 du courant, relatif à certains arrangements ayant pour but l'admission de la colonie de l'île du *Prince Edouard* dans la Puissance du *Canada*.

Hôtel du Gouvernement,
4 juin, 1869.

(*Pour les pièces voir les documents de la session.*)

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport:

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
4 juin 1869.

Le comité des ordres permanents et des bills privés, a l'honneur de présenter son dixième rapport

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé que des avis suffisants en ont été donnés, savoir : d'*Edmund Plunket*, de la cité de *Montréal ;* demandant un brevet d'invention pour la fabrication des clous, et d'*Edward Schultze* de la cité de *Montréal;* demandant un brevet d'invention pour la fonte des métaux au moyen de la pression.

Votre comité a examiné la pétition de *William Wagner*, de la cité de *Montréal ;* demandant un brevet d'invention comme cessionnaire de *William M. Lyon ;* pour le perfectionnement du " procédé *Ellerhausen* " ou la conversion du fer fondu en fer malléable et a constaté qu'il n'en a pas été donné d'avis ; mais votre comité recommande que la 51e règle soit suspendue dans ce cas, vû qu'il pourra comme comité des bills privés veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Banque Royale Canadienne ; demandant qu'il soit passé un acte pour amender sa charte et prolonger, s'il est nécessaire, le délai dans lequel doivent se faire les paiements en espèces et pour permettre, s'il est nécessaire, la fusion de la dite banque avec toute autre banque et pour d'autres objets, et a constaté qu'il n'en a pas été donné d'avis ; votre comité recommande cependant que la 51e règle soit suspendue, vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que la cinquante-et-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de *William Wagner*, de la cité de *Montréal*,—et à celle de la Banque Royale canadienne.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que la pétition d'*Edward Lewis Montizambert*, présentée ce jour, soit renvoyée au comité chargé d'examiner les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session et de faire rapport sur iceux.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ross*,
La Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 7 Juin 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Lundi, 7 Juin 1869.

1869.

1 4 Juin — *Seconde lecture*—(Bill Z)—Pour faire disparaître les doutes quant aux offenses qui n'ont pas été entièrement commises en Canada.—(Hon. M. *Campbell.*)

2 " " *Seconde lecture*—(Bill de la Chambre des Communes.)—Emancipation des Sauvages.—(Hon. M. *Mitchell.*)

3 " " *Comité de toute la Chambre* sur le bill (P)—Engagement des matelots.—(Hon. M. *Mitchell.*)

4 " " *La Chambre de nouveau en comité* sur le bill de la Chambre des Communes, relatif au larcin.—(Hon. M. *Campbell.*)

5 " " *Seconde lecture*—(Bill V)—Devoirs des juges de paix hors des sessions.—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 30.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Vendredi 4 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

257

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Lundi, 7 Juin 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Lacoste,*	*Mitchell,*
Allan,	*Dever,*	*Leonard,*	*Odell,*
Anderson,	*Dickson,*	*Leslie,*	*Olivier,*
Armand,	*Duchesnay, A. J.*	*Letellier de St. Just,*	*Reesor,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Locke,*	*Ritchie,*
Bill,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Ross,*
Blake,	*Flint,*	*McCrea,*	*Sanborn,*
Botsford,	*Foster,*	*McCully,*	*Seymour,*
Bureau,	*Guévremont,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Burnham,	*Hamilton (Kingston),*	*McMaster,*	*Skead,*
Campbell,	*Hazen,*	*Macpherson,*	*Tessier,*
Chaffers,	*Holmes,*	*Malhiot,*	*Wark,*
Chapais,	*Kenny,*	*Miller,*	*Wilmot.*
Christie,			

PRIÈRES :

La pétition suivante est présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Allan ;* de *James Swift* et autres, de la cité de *Kingston, Ontario.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De *James White* et autres, de la Province du *Nouveau-Brunswick*,— de *H. Gillespie* et autres, de la ville de *St. Jean*, dans la Province de *Québec*,—d'*Aaron Magoon* et autres, de *Magoon's Point*, dans la Province de *Québec*,—d'*Henry Aylmer* et autres, du township de *Melbourne*,—et de *Charles E. Kennedy* et autres, du comté de *Stanstead*, demandant séparément la passation d'une loi concernant les brevets d'invention, semblable à celle en force en *Angleterre*, ou d'une loi à l'effet d'accorder des brevets d'invention à l'inventeur seulement, sans égard à sa nationalité ou à sa résidence.

De la compagnie du pont suspendu de *Clifton*; demandant que les pouvoirs qui lui sont accordés par le chap. 82 des statuts du *Canada* à l'effet d'acheter des terres soient augmentés, et que la cinquième section du dit Acte soit amendé.

De la banque de *Québec*; demandant un acte pour renouveler sa charte pendant la durée de vingt-cinq ans, d'après les conditions de l'acte de la Province du *Canada* passé en l'année 1858, chap. 127 à l'exception du proviso qui précède la dernière clause du dit Acte.

De *Louis Fournier* et autres, du comté de *Gaspé*; demandant la confection d'un chemin depuis *Ste. Anne des Monts* à la *Rivière au Renard*, le long du Golfe *St. Laurent*.

D'*Edward C. Bowen*, de la ville de *Sherbrooke*; demandant l'émanation d'un brevêt d'invention en sa faveur pour un procédé à l'effet d'extraire de la teinture de certaines plantes et de certains arbres.

De la banque des townships de l'Est; demandant que sa charte soit renouvelée.

De *R. H. Russell* et autres; demandant qu'on leur permette de réimprimer sous certaines conditions des ouvrages d'auteurs anglais en *Canada*.

De *R. P. LaBatt* et autres, de la ville de *Prescott*; demandant que dans aucune législation au sujet des banques, il ne soit pas fait de changement radical au système de banques, et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte pour faire disparaître les "doutes auxquels donnent lieu certaines lois du *Canada*, en ce qui concerne les offenses "qui ne sont pas entièrement commises sur son territoire," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pourvoyant à "l'émancipation graduelle des sauvages, à la meilleure administration des affaires des "sauvages, et à l'extension des dispositions de l'acte trente-et-un Victoria, chapitre "quarante-deux."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité général sur le bill intitulé "Acte relatif aux capitaines et aux seconds de navire et à l'engagement des "matelots."

L'honorable M. *Mitchell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte relatif à l'immigration et aux immigrants," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Chapais*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour permettre aux porteurs des actions privilégiées de la compagnie du " grand chemin de fer Occidental de les convertir en actions ordinaires, à leur choix," et informer la Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'honorable M. *Mitchell* a présenté à la Chambre les réponses aux adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général en date respectivement du quatorzième, du dix-septième et du vingt-et-unième jours de mai dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial ou quelque gouvernement étranger ou quelque bureau d'inspection maritime, ayant trait à l'établissement d'un bureau canadien d'examinateurs pour le classement des capitaines et des seconds de navires à voiles ;

Aussi priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement de la *Grande-Bretagne*, ou quelque gouvernement étranger ou des membres de chambres de commerce au sujet de l'engagement des matelots, aussi copie de tout rapport des départements ou Minutes en Conseil sur le même sujet,

Et aussi priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état des sommes dépensées sur le vaisseau du gouvernement, appelé le *Druide*, et pour son commandement, depuis le 1er juillet 1867 au 1er mai 1869, distinguant les frais faits sur sa coque et la nature de ceux d'équipement et de provisions, et indiquant aussi séparément le montant des gages et des dépenses diverses ; aussi copie de toute correspondance relative aux changements de capitaine et tous papiers ayant trait aux accidents ou avaries éprouvés par le dit vaisseau.

Ordonné, qu'elles restent sur la table, et elles sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Chapais* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général en date du treizième jour de mai dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre copie de toute la correspondance qui n'a pas déjà été mise devant cette Chambre, échangée entre le gouvernement du *Canada* et les gouvernements provinciaux relativement à l'immigration ;—de toutes les instructions données par le département de l'agriculture aux agents qui sont employés en *Europe* à encourager l'immigration vers le *Canada* ; et enfin de toutes instructions du dit dit département aux agents chargés en *Canada* de préparer des abris, des secours et des renseignements pour les immigrants qui ont l'intention de s'établir dans ce pays.

Ordonné, qu'elle reste sur la table et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Ordonné, que toutes les dites réponses aux adresses soient renvoyées au comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant le larcin et autres offenses de même " nature."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McDonald* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:

(*Voir Journal.*)

Les dits amendemonts étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant les devoirs des " juges de paix, hors de sessions, relativement aux personnes accusées d'offenses punissa- " bles par voie de mise en accusation," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre conformément à l'ordre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McCrea* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit:

(*Voir Journal.*)

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte concern- " ant le procès et la punition des jeunes délinquants."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Chapais* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte concernant " les maladies contagieuses qui attaquent les animaux."

Le dit bill a été lu la première fois,

Ordonné, que le dit Bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 8 Juin 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTION.

Pour Mercredi, 9 Juin 1869.

Par l'honorable **M.** *Tessier* :

1869.

9 Juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général le priant de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport fait par M. *T. Trudeau*, député ministre des travaux publics, et M. *Ross*, sur le havre de *Québec*, et une copie des instructions données à ces MM. dans le cours de l'automne dernier.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Mardi, 8 Juin 1869.

1869.

1 | 7 Juin. — *Troisième lecture* du bill (V)—Devoirs des juges de paix hors des sessions.—(Hon. M. *Campbell.*)

2 | 4 " *Prise en considération* du sixième rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Odell.*)

3 | 7 " *Comité général* au sujet du bill (Z) pour faire disparaître les doutes auxquels donnent lieu certaines lois du *Canada,* en ce qui concerne les offenses qui ne sont pas entièrement commises sur son territoire.—(Hon. M. *Campbell.*)

4 | " " *Comité général* au sujet du bill des Communes sur l'émancipation graduelle des Sauvages.—(Hon. M. *Mitchell.*)

5 | " " *Seconde lecture* du bill des Communes sur l'immigration.—(Hon. M. *Chapais.*)

6 | " " *Seconde lecture* du bill (AA) relatif à la punition des jeunes délinquants.—(Hon. M. *Campbell.*)

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mardi 8 Juin 1869.

No. 31.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Lundi, 7 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mardi, 8 Juin 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Lacoste,*	*Olivier,*
Allan,	*Crawford,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Anderson,	*Dever,*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Armand,	*Dickson,*	*Locke,*	*Ross,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*McClelan,*	*Sanborn,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McCrea,*	*Seymour,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McCully,*	*Shaw,*
Botsford,	*Flint,*	*McDonald,*	*Simpson,*
Bureau,	*Foster,*	*McMaster,*	*Skead,*
Burnham,	*Hamilton (Kingston),*	*Macpherson,*	*Tessier,*
Campbell,	*Hazen,*	*Malhiot,*	*Wark,*
Chaffers,	*Holmes,*	*Miller,*	*Wilmot.*
Chapais,	*Kenny,*	*Odell,*	
Christie,			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Skead ;* d'*Edward Crombie* et autres, de la ville de *Pembroke ;* et d'*Allan Fraser* et autres, du township de *Fitzroy*, dans le comté de *Carleton, Ontario.*

Par l'honorable M. *Benson*; d'*Edward Jackson* et autres.

Par l'honorable M. *Allan*; de la compagnie d'assurance britannique américaine.

Par l'honorable M. *Ross*; de *D. Ford Jones* et autres, de *Gananoque, Ontario.*

Par l'honorable M. *Christie*; de *Richard White* et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues:

De *Thomas Pye* et autres, du district de *Gaspé*; demandant que le Sénat ordonne de faire l'acquisition d'un certain nombre d'exemplaires d'un livre publié par le dit *Thomas Pye*, intitulé: "Paysages canadiens, district de *Gaspé.*"

De *James E. Hadley* et autres, marchands et maîtres de navires mouillés dans le havre d'*Amherst, Iles de la Madeleine*; demandant qu'il soit pris des mesures pour enlever certaines obstructions à l'entrée du havre d'*Amherst.*

De la Banque d'*Ontario*; demandant un acte pour continuer sa charte, et pour donner le pouvoir aux directeurs de la dite banque de transférer son principal bureau ou sa principale place d'affaires en aucun lieu dans la province de *Québec* ou d'*Ontario*, dont ils feront le choix avec le consentement de la majorité des actionnaires.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour incorporer la compagnie Canadienne et Européenne "de télégraphe," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé "Acte concernant les devoirs des "Juges de Paix, hors de Sessions, relativement aux personnes accusées d'offenses punis-"sables par voie de mise en accusation," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du sixième rapport du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes.

Sur motion de l'honorable M. *Odell*, secondé par l'honorable M. *Chrisie*, il a été

Ordonné, que le dit ordre soit soit rayé des ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé "Acte pour faire disparaître les doutes auxquels don-

" nent lieu certaines lois du *Canada*, en ce qui concerne les offences qui ne sont pas en-
" tièrement commises sur son territoire," a été lu la seconde fois.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Locke* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendements.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des sau-
" vages, à la meilleure administration des affaires des sauvages, et à l'extension des dispo-
" sitions de l'acte trente-et-un *Victoria*, chapitre quarante-deux."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hazen* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé, " Acte relatif à l'immigration et aux
" immigrants," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Chapais*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant le procès et la
" punition des jeunes délinquants" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'hon. M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé, " Acte concernant les
" devoirs des Juges de Paix, hors des Sessions, relativement aux convictions et ordres
" sommaires."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) secondé par l'honorable M. *Anderson*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 9 Juin 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTION.

Pour Mercredi, 9 Juin 1869.

Par l'honorable M. *Tessier* :

1869.

9 Juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général le priant de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport fait par M. *T. Trudeau*, député ministre des travaux publics, et M. *Ross*, sur le havre de *Québec*, et une copie des instructions données à ces MM. dans le cours de l'automne dernier.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Mercredi, 9 Juin 1869.

	1869.		
1	8 Juin.	—	*Troisième lecture* du bill des Communes sur l'émancipation graduelle des Sauvages.—(Hon. M. *Mitchell.*)
2	7	"	*Seconde lecture* du bill (BB) sur les épizooties.—(Hon. M. *Chapais.*)
3	"	"	*Comité général* au sujet du bill des Communes concernant l'immigration. —(Hon. M. *Chapais.*)
4	"	"	*Comité général* au sujet du bill (AA) pour punir les jeunes délinquants. —(Hon. M. *Campbell.*)
5	"	"	*Seconde lecture* du bill (CC) relatif aux devoirs des juges de paix hors des sessions.—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 32.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mardi, 8 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mercredi, 9 Juin 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Cormier,*	*Lacoste,*	*Olivier,*
Allan,	*Crawford,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Anderson,	*Dever,*	*Leslie,*	*Renaud,*
Armand,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Ritchie,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*McCrea,*	*Ross,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McCully,*	*Sanborn,*
Blake,	*Dumouchel,*	*McDonald,*	*Seymour,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Bureau,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Simpson,*
Burnham,	*Foster,*	*Malhiot,*	*Skead,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*	*Miller,*	*Tessier,*
Chaffers,	*Hazen,*	*Mitchell,*	*Wark,*
Chapais,	*Kenny,*	*Odell,*	*Wilmot.*

PRIÈRES :

La pétition suivante est présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Leonard* ; de la chambre de commerce de *London.*

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue, savoir :

De *James Swift* et autres, de la cité de *Kingston*, demandant que l'on applique au *Canada* autant que la chose sera pratiquable, les dispositions de l'Acte de la Marine Marchande de 1854, 1855 et 1862, et de plus que l'on établisse un système qui permette de pourvoir aux besoins des matelots malades et invalides et à l'entretien de leurs veuves et enfants.

L'honorable M. *Seymour*, du Comité Spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat, et de faire rapport sur iceux pour la présente Session, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SENAT, CHAMBRE DE COMITE,
9 juin 1869.

Le comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et faire rapport sur iceux pour la présente session a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité a examiné les comptes du greffier de votre honorable Chambre depuis le premier jour de juillet 1867 au trente-et-unième jour de mai 1869. Il a confronté les comptes aux pièces justificatives et les a trouvés conformes.

Votre comité a constaté que la balance entre les mains du greffier à cette dernière date était de soixante-et-un mille, huit cent cinquante-quatre piastres, quarante-cinq cents.

Sur le renvoi qui a été fait à votre comité d'une pétition d'*Edward Lewis Montizambert*, votre comité fait rapport que les arrangements pour mettre à la charge de la ci-devant province du *Canada* les allocations de retraite des officiers du conseil législatif de la dite ci-devant province ayant été arrêtés et clos, et votre comité ne voulant pas ouvrir de nouveau la question des appointements, votre comité ne peut recommander d'accorder la demande exprimée dans cette pétition.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été,

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SENAT, CHAMBRE DE COMITE,
8 Juin, 1869.

Le comité des ordres permanents et des bills privé a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Banque de *Québec*, demandant que sa charte soit renouvelée pour vingt-cinq ans, aux conditions mentionnées dans l'acte de la province du *Canada*, ch. 127, de 1858, à l'exception de l'avant-dernier proviso de la troisième clause du dit acte, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie du pont suspendu de *Clifton*, demandant que l'on étende le pouvoir que lui donne l'acte 31 Vict. ch. 82, des statuts du *Canada* d'acquérir des terrains et que l'on amende la cinquième clause du dit acte, et a constaté qu'il n'en a pas été donné d'avis.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Banque des cantons de l'Est, demandant que sa charte soit prolongée et a constaté qu'il n'en a pas été donné d'avis ; votre comité recommande cependant que la cinquante-et-unième règle soit suspendue dans ce cas,

vû que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis,

G. W. ALLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Sanborn*, il a été
Ordonné, que la cinquante-et-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la banque des townships de l'Est.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour prolonger et amender la charte de la "banque nationale," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors us par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

L'honorable M. *Campbell*, du comité auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte "pour faire droit à *George W. Jones*," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SENAT, CHAMBRE DE COMITE,
9 Juin, 1869.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé, "Acte pour faire droit à *George W. Jones*" a l'honneur de présenter son rapport :

Après avoir entendu le dit *George W. Jones*, et la defenderesse, son épouse, *Ann Catherine Jones*, par leurs avocats, et après avoir entendu les différents témoins produits par le dit *George W. Jones*, et examiné attentivement leurs dispositions, ainsi que les autres preuves apportées par le demandeur,—le comité est d'opinion que la femme contre laquelle est formée une demande en divorce devrait recevoir, au sujet du commerce adultère dont elle est accusée, un avis assez circonstancié pour qu'elle pût préparer sa défense ; et le comité trouve que, dans ce cas-ci, la pétition et le préambule du bill renvoyé à son examen, qui renferment toutes les informations communiquées à la défenderesse, ne font pas suffisamment connaître les circonstances sur lesquelles est fondée la demande, et notamment qu'ils ne contiennent aucune mention du lieu ni du temps où l'adultère allégué aurait été commis, d'où il suit que la vie conjugale de la défenderesse se trouve incriminée tout entière, et qu'il a été presque impossible à la dite défenderesse de préparer sa justification ;

C'est pourquoi le comité demande humblement à cette Chambre de le décharger du soin de continuer l'examen du dit bill.

A. CAMPBELL,
Présieent.

Sur motion de l'honorable *M. Mitchell*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable *M. Tessier*, a proposé, secondé par l'honorable *M. Ferrier*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, le priant de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport fait par M. *T. Trudeau*, député ministre des travaux publics, et M. *Ross*, sur le havre de *Québec*,

et une copie des instructions données à ces MM. dans le cours de l'automne dernier avec ensemble les pétitions et les mémoires qui ont donné lieu à ce rapport.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé "Acte pourvoyant à l'émancipation "graduelle des sauvages, à la meilleure administration des affaires des sauvages, et à "l'extension des dispositions de l'acte trente-et-un *Victoria*, chapitre quarante-deux," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du blll intitulé : "Acte concernant les maladies contagieuses qui attaquent les animaux."

Sur motion de l'honorable M. *Chapais*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé "Acte relatif à l'immigration et aux immigrants."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Benson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Chapais*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé "Acte concernant le procès et la punition des jeunes "délinquants."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Simpson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant les devoirs des " juges de paix, hors des sessions, relativement aux convictions et ordres sommaires " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte " pour incorporer la compagnie de garantie et d'assurance mutuelle sur la vie, dite de la " Puissance " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé, " Acte pour amender l'Acte 23 Vict. chapitre 123, intitulé " Acte pour incorporer " les pilotes pour le havre de Québec et au dessous."

Aussi le bill intitulé, " Acte concernant les offenses contre la personne."

Et aussi le bill intitulé, " Acte pour incorporer la Compagnie Canadienne et Euro- " péenne de télégraphe," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'hon. M. *Campbell*, secondé par l'hon. M. *Kenny*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 10 Juin 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Jeudi, 10 Juin 1869.

1869.

1 | 9 Juin — *Prise en considération* du second rapport du comité de comptabilité.—(Hon. M. *Segmour.*)

2 | " " *Prise en considération* du rapport du comité spécial au sujet du bill (O) pour faire droit à *George W. Jones.*—(Hon. M. *Campbell.*)

3 | " " *Seconde lecture* du bill (BB) sur les épizooties.—(Hon. M. *Chapais.*)

4 | " " *Seconde lecture* du bill (CC) relatif aux devoirs des juges de paix hors des sessions.—(Hon. M. *Campbell.*)

5 | " " *Seconde lecture* du bill des Communes concernant l'assurance mutuelle de la Puissance sur la vie.—(Hon. M. *Macpherson.*)

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

No. 33.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mercredi, 9 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Jeudi, 10 Juin 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Crawford,*	*Lacoste,*	*Reesor,*
Allan,	*Dever,*	*Leonard,*	*Renaud,*
Anderson,	*Dickson,*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Armand,	*Duchesnay, A. J.*	*McClelan,*	*Ross,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McCrea,*	*Ryan,*
Bill,	*Dumouchel,*	*McCully,*	*Sanborn,*
Blake,	*Ferrier,*	*McDonald,*	*Seymour,*
Botsford,	*Flint,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Bureau,	*Foster,*	*Macpherson,*	*Simpson,*
Burnham,	*Glasier,*	*Malhiot,*	*Skead,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*	*Miller,*	*Tessier,*
Chaffers,	*Hazen,*	*Mitchell,*	*Wark,*
Chapais,	*Holmes,*	*Odell,*	*Wilmot.*
Cormier,	*Kenny,*	*Olivier,*	

PRIÈRES :

La pétition suivante est présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Skead ;* de *Robert McGreevy* et autres, actionnaires de la banque Royale Canadienne, résidant dans la cité d'*Ottawa.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

D'*Edward Crombie* et autres, de la ville de *Pembroke*, et de *D. Ford Jones* et compagnie et autres, de *Gananoque* ; demandant que dans aucune législation au sujet des banques, il ne soit fait de changement radical au système de banques, et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

D'*Allan Fraser* et autres, du *Township* de *Fitzroy*, dans le comté de *Carleton* ; demandant à la Chambre qu'il soit pris des mesures pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à la navigation dans la rivière *Ottawa*, et ouvrir un chenal non interrompu, d'une profondeur égale à celle du chenal principal, et approprié au volume des eaux supérieures.

D'*Edward Jackson* et autres ; demandant séparément la passation d'une loi concernant les brevets d'invention, semblable à celle en force en *Angleterre*, ou d'une loi à l'effet d'accorder des brevets d'invention à l'inventeur seulement, sans égard à sa nationalité ou sa résidence, mais en exigeant dans tous les cas que l'invention soit établie et mise en opération continuelle dans la Puissance.

De la compagnie d'assurance britannique américaine; demandant des amendements à son acte d'incorporation.

De *Richard White* et autres ; demandant qu'il soit imposé un droit sur le houblon importé de l'étranger en Canada.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général en date du cinquième jour de mai dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé des frais d'entretien des édifices du parlement et des départements à *Ottawa* depuis le 30 juin 1867 au 30 juin 1868, y compris les salaires du surintendant, des employés et gardiens en charge, avec indication détaillée de toutes les dépenses faites pour installations, changements, nivellement des terrains, éclairage, chauffage, ventilation, ameublement et de toutes autres dépenses encourues pour les dits édifices publics ou leur entretien.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la Session.*)

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et de faire rapport sur iceux pour la présente session.

L'honorable M. *Seymour* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le dit rapport soit adopté.

Après de courts débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *George W. Jones*,"

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Kenny*,

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les maladies contagieuses qui attaquent les animaux."

L'honorable *M. Chapais* a proposé, secondé par l'honorable *M. Campbell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif à la compagnie du pont international," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé " Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des sauvages, à la meilleure administra- " tion des affaires des sauvages, et à l'extension des dispositions de l'Acte trente-et-un " *Victoria*, chapitre quarante-deux," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé " Acte concernant les brevêts d'invention," et informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements, auquels elles demandent le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Sur motion de l'honorable M. *Chapais*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant les devoirs des juges de paix, hors des " sessions, relativement aux convictions et ordres sommaires."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Miller* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour incorporer la compagnie " de garantie et d'assurance mutuelle sur la vie, dite de la Puissance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M *Ross*, secondé par l'honorable M. *Sanborn*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Sanborn*, il a été

Ordonné, que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre que le délai pour recevoir les rapport de comité permanents ou spéciaux concernant des bills privés expire aujourd'hui savoir, jeudi le dixième jour de juin 1869.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le délai pour recevoir les dits rapports de comités permanents ou spéciaux concernant des bills privés soit prolongé jusqu'au vingtième jour de juin courant.

L'honorable M. *McCrea* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*.

Que les honoraires payés au greffier lorsque la pétition de *George W. Jones* a été présentée, demandant un acte pour dissoudre son mariage d'avec *Anne Catherine Martin* soient remis au pétitionnaire, pourvu que tous les frais soient payés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Allan*, a proposé secondé par l'honorable M. *Ryan*,

Que les honoraires payés au greffier par la compagnie du pont suspendu de *Clifton* soient remboursés, pourvu que tous les frais soient payés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 11 Juin 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTION.

Pour Lundi, 14 Juin 1869.

Par l'honorable M. *Skead* :

1869.

10 Juin—Que, par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit prié de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre des renseignements détaillés concernant les dépenses et les réparations faites sur le canal de *Grenville* et *Carillon*, dans le cours des trois années dernières, avec les pétitions et pièces y relatives ; un état du tonnage des navires qui ont monté ou descendu le dit canal dans ces mêmes années ; enfin copie de toutes correspondances, pétitions et autres pièces ayant trait au barrage qu'on se propose de contruire sur la rivière *Ottawa* à *Grenville* afin d'alimenter le dit canal durant l'étiage:

Interpellation par l'honorable M. *Skead :*

" " Le gouvernement a-t-il l'intention d'affecter une somme d'argent, dans la session actuelle, à la construction d'un barrage dans l'*Ottawa*, à *Grenville*, et à l'élargissement des écluses 12 et 13 du canal de *Grenville* ?

Par l'honorable M. *Skead*:

1869.

10 Juin.—Que, par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit prié de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état détaillé de toutes les dépenses faites sur le canal *Rideau* depuis 1864 jusqu'à ce jour; copie des rapports et pièces y relatifs, ainsi que du rapport non publié de l'ingénieur nommé par le gouvernement en 1863-64 pour examiner le dit canal; un état des constructions nouvelles, telle que ponts et écluses faites depuis 1864; les ordres en conseil y relatifs, le prix de chacun de ces ouvrages et le nom des personnes auxquelles il a été payé, ainsi que la raison de la confection des dits ouvrages; un état des sommes d'argent qui ont été affectées pour la réparation ou les additions pendant l'espace de temps ci-haut énoncé, avec mention de la manière dont ces sommes ont été dépensées; un état des pouvoirs d'eau à vendre ou à louer, avec l'indication de leur situation; enfin un état de la contenance des terrains ci-devant de l'ordonnance, (s'il y en a) qui peuvent n'être pas nécessaires à l'exploitation du dit canal.

Interpellation par l'honorable M. *Skead*:

" " Le gouvernement a-t-il l'intention de mettre en vente ou en location les pouvoirs d'eau et les terrains sur la ligne du Canal *Rideau*?

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Vendredi, 11 Juin 1869.

1869.

1 9 Juin — *Considération* du bill (Y), tel qu'amendé, pour prolonger la charte de la banque Nationale.—(Hon. M. *Tessier.*)

2 10 " *Comité de toute la Chambre* sur le bill (BB)—Maladies contagieuses qui affectent les animaux.—(Hon. M. *Chapais.*)

3 " " *Seconde lecture*—(Bill de la Chambre des Communes)—Pont international.—(Hon. M. *Ross.*)

4 " " *Considération des amendements* faits par la Chambre des Communes au bill (B)—Brevets d'invention.—(Hon. M. *Chapais.*)

No. 34.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Jeudi, 10 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Vendredi, 11 Juin 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Dever,*	*Lacoste,*	*Reesor,*
Allan,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Renaud,*
Anderson,	*Duchesnay, A. J.*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Armand,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McClelan,*	*Ross,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Ryan,*
Bill,	*Ferrier,*	*McCully,*	*Sanborn,*
Blake,	*Flint,*	*McDonald,*	*Seymour,*
Botsford,	*Foster,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Burnham,	*Glasier,*	*Malhiot,*	*Simpson,*
Campbell,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Skead,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston),*	*Mitchell,*	*Tessier,*
Chapais,	*Hazen,*	*Odell,*	*Wark,*
Cormier,	*Holmes,*	*Olivier,*	*Wilmot.*
Crawford,	*Kenny,*		

PRIÈRES :

La pétition suivante est présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Wilmot ;* du recteur, des syndics, et du comité paroissial de l'église de *St. Judes,* dans la paroisse de *Victoria,* cité de *St. Jean, Nowveau-Brunswick.*

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue :

De la chambre de commerce de *London;* demandant que dans aucune législation au sujet des banques, il ne soit fait de changement radical au système de banques, et que la circulation des banques soit maintenue sur sa base actuelle.

L'honorable M. *Allan,* du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SENAT, CHAMBRE DE COMITE,
11 *Juin,* 1869.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Banque d'*Ontario,* demandant un acte pour continuer sa charte et autoriser ses directeurs a transférer son principal bureau ou siége d'affaires à tel lieu, en *Québec* ou en *Ontario,* qu'ils pourront déterminer, sauf l'approbation de la majorité des actionnaires ; et il a constaté que l'avis qui a été donné de cette pétition, est suffisant.

Votre comité a examiné aussi la pétition de la compagnie d'assurace de l'Amérique britannique, demandant à amender sa charte, et a constaté qu'il n'en a pas été donné avis ; mais votre comité recommande de suspendre, dans ce cas-ci, la règle 51e, vu que, comme comité des bills privés, il pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis,

G. W. ALLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Allan* secondé par l'honorable M. *Seymour,* il a été

Ordonné, que la cinquante-et-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la Compagnie d'Assurance Britannique Américaine.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte pour amender " l'acte passé par la législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada,* intitulé, Acte " pour incorporer une compagnie sous les noms et raisons de la compagnie d'assurance " contre le feu et sur la vie de l'Amérique Britannique."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Sanborn,* du comité spécial des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

Le comité prend la liberté de recommander que les documents suivants soient imprimés, avoir :—

Réponse à une adresse—état indiquant les permis accordés aux pêcheurs américains pour pêcher dans les eaux de la Puissance, et les noms des navires, etc.

Réponse à une adresse—correspondance entre le département des douanes et des officiers stationnés sur la frontière au sujet de la saisie de navires étrangers ; aussi demandant les mémoires ou lettres adressés au département, et les ordres en Conseil sur ce sujet.

Réponse à une adresse—correspondance et dépêches entre le gouvernement du Canada et celui de la Grande Bretagne, le Cabinet de Washington ou l'ambassadeur Anglais à Washington, au sujet du renouvellement du Traité de Réciprocité.

Réponse à un ordre de la Chambre des Communes—Liste des ingénieurs et autres employés sur le chemin de fer intercolonial, indiquant la date de leur nomination, les sections sur lesquels ils sont employés, et la province où ils résidaient quand ils ont été nommés ;

Réponse à une adresse—Etat indiquant le bois équarri, etc., expédié aux Etats-Unis des Provinces de la Puissance.

Réponse à un ordre de la Chambre des Communes—Etat indiquant les noms des officiers du service civil qui ont reçu des allocations en sus de leurs salaires pour des services spéciaux, le montant de leurs salaires et celui des allocations qui leur ont été ainsi payées ;

Réponse supplémentaire à une adresse—Relative aux explorations des différentes routes du chemin de fer intercolonial, avec les ordres en conseil, etc., (comme Documents de la Session seulement ;

Réponse à une adresse—Correspondance, ordres en conseil, etc., touchant les réclamations du gouvernement contre *James Beaty*, écr., ou la compagnie des chemins d'York, ou touchant les réclamations de M. *Beaty* ou de la compagnie contre le gouvernement (pour distribution seulement) ;

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse à une adresse—Papiers relatifs à l'accusation, poursuite et comdamnation du Rév. M. *John McMahon*, prêtre catholique, après l'invasion des féniens dans le comté de Welland, province d'Ontario, le 2 juin 1866 ;

Réponse à une adresse—Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui du Nouveau-Brunswick au sujet des subventions pourvues par l'acte de 1864 pour la construction de chemins de fer dans le Nouveau-Brunswick, etc. ;

Réponse à une adresse—Correspondance entre le département des travaux publics et l'ingénieur du canal St. Pierre ;

Réponse à une adresse—Correspondance au sujet des explorations des différentes routes du chemin de fer intercolonial.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Sanborn*, du dit comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
10 *Juin* 1869.

Le comité conjoint des impressions des deux Chambres du Parlement a l'honneur de soumettre son huitième rapport, lequel est comme suit :

Le sixième rapport du comité conjoint des impressions ayant été renvoyé à ce comité par la Chambre des Communes avec recommandation d'accepter la plus basse soumission, et le Sénat ayant rayé de l'ordre du jour l'item ayant pour objet l'adoption du dit rapport sans faire de recommandation au comité, ce comité considère comme étant dans l'intérêt du public de faire rapport comme suit :

Le comité conjoint des impressions a été nommé pour administrer les affaires se rattachant aux impressions du Parlement, et, dans l'accomplissement de ce devoir, il a recommandé qu'il fût demandé des soumissions pour l'exécution des divers services, et cette recommandation a été adoptée par la Chambre. Le comité, en conséquence, a demandé des soumissions par la voie des journaux, en se réservant le droit de ne point accepter les plus basses. Les deux plus basses soumissions étaient celle de M. *I. B. Taylor*, d'Ottawa, et celle de MM. *Hunter*, *Rose* et *Lemieux*, les entrepreneurs actuels. Celle de M. *Taylor* était de $1,775.99 plus basse que celle de MM. *Hunter*, *Rose* et *Lemieux*.

Le comité, après avoir examiné avec soin la soumission de M. *Taylor*, a trouvé qu'elle était pour certains items, au-dessous de ce que l'on paie par jour aux compagnons imprimeurs, et pour certains autres tellement audessous de ce qu'elle aurait dû être, que le soumissionnaire ne pourrait exécuter l'ouvrage sans subir une perte évidente, en est venu à la conclusion de la rejeter.

En examinant la soumission de MM. *Hunter*, *Rose* et *Lemieux*, le comité a constaté que les prix par eux demandés pour certains items étaient évidemment au-dessous de ce qu'ils coûteraient, mais que pour certains autres ils étaient assez élevés pour contrebalancer les pertes ; de sorte qu'il pouvait raisonnablement s'attendre à ce que l'ouvrage pût être

fait par eux d'une manière satisfaisante pour le Parlement et pour eux-mêmes. Pour cette raison, et parceque ces messieurs ont rempli leur devoir d'une manière irréprochable depuis neuf ans qu'ils ont le contrat, et qu'ils ont pendant ce temps acquis une grande expérience, laquelle est pour le Parlement une autre garantie, et la meilleure possible, attendu qu'ayant une parfaite connaissance de ce que l'on peut exiger d'eux, ils sont plus en état de bien remplir leur contrat, le comité recommanda que leur soumission fut acceptée, la considérant la plus sûre et en fin de compte la moins coûteuse. Et vû que, durant la session de 1859, le comité conjoint d'alors des impressions du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de la ci-devant province du Canada rejeta la soumission la plus basse, qui était de $3,000 au-dessous de celle qu'il recommanda, et que son rapport lui fut renvoyé avec instruction de soumettre les calculs sur lesquels était basée sa recommandation ; vû que sur ce le comité fit simplement rapport des calculs et des noms des divers soumissionnaires, laissant à la législature la responsabilité de faire son choix ; que la Législature fit le choix du plus bas soumissionnaire ; que celui-ci tomba en déconfiture dans le cours de la même année, et qu'il en résulta du trouble et une grande perte d'argent pour le Parlement, bien que les cautions fournies par ce soumissionnaire fussent les meilleures possibles, le comité prend maintenant respectueusement la liberté de faire rapport des noms des soumissionnaires et des sommes totales des calculs relatifs à chacun d'eux, laissant au Parlement la responsabilité du choix, c'est à savoir :—

I. B. Taylor	$14,696 76
Hunter, Rose et Lemieux	16,472 75
Robertson et Cooke	21,018 64½
Anne Lovell	21,531 75½
James Cotton	22,693 23
E. A. Taylor et Cie	26,698 21

Le comité ayant reçu une lettre de MM. *Hunter, Rose* et *Lemieux,* demandant qu'il leur soit permis de retirer leur soumission pour la fourniture du papier, recommande que cette permission leur soit accordée, et que la soumission de M. *James Barber* soit acceptée à la place.

Le tout respectueusement soumis.

A. Mackenzie.

Procès-verbal des délibérations du Comité.

Chambre de Comité,
10 juin 1869.

Le comité se réunit.

Presents.

Les honorables M.M. Anderson, Bureau, Burnham, Dumouchel, Odell, Olivier, Reesor, Sanborn, Simpson, M.M. Beaty, Bellerose, Bowell, Brousseau, Ferguson, Mackenzie, Stephenson, Young.

L'honorable M. *Simpson* au fauteuil.

Le greffier donne lecture de l'ordre de renvoi suivant de la Chambre des Communes.

Lundi, 7 *juin* 1869.

Ordonné, Que le sixième rapport du comité conjoint des impressions des deux Chambres soit renvoyé au dit comité avec instruction de l'amender en recommandant l'accep-

tation par cette Chambre de la soumission de *I. B. Taylor* pour les impressions, cette soumission étant, par année, de $1,775.99 la plus basse ; pour les cinq années de la durée du contrat, de $8,879.95 la plus basse ; et si le contrat était continué pendant dix ans, de $17,759.90 la plus basse ; pourvu toutefois que le dit *I. B. Taylor* se procure des cautions acceptables, conformément aux conditions énoncées dans la formule de soumissions imprimée qui a été fournie par le comité conjoint des impressions.

Proposé par l'honorable M. *Sanborn*, secondé par M. *Bellerose*, qu'il soit—

Résolu,—Que le sixième rapport du comité conjoint des impressions ayant été renvoyé à ce comité par la Chambre des Communes avec recommandation d'accepter la plus basse soumission, et que le Sénat ayant rayé de l'ordre du jour l'item ayant pour objet l'adoption du dit rapport sans faire de recommandation au comité, ce comité considère comme étant dans l'intérêt du public de faire rapport comme suit :

Le comité conjoint des impressions a été nommé pour administrer les affaires se rattachant aux impressions du Parlement, et, dans l'accomplissement de ce devoir, il a recommandé qu'il fût demandé des soumissions pour l'exécution des divers services, et cette recommandation a été adoptée par la Chambre. Le comité, en conséquence, a demandé des soumissions par la voie des journaux, en se réservant le droit de ne point accepter les plus basses. Les deux plus basses soumissions étaient celle de M. *I. B. Taylor*, d'*Ottawa*, et celle de MM. *Hunter*, *Rose* et *Lemieux*, les entrepreneurs actuels. Celle de M. *Taylor* était de $1,775 99 plus basse que celle de MM. *Hunter*, *Rose* et *Lemieux*. Le comité,—après avoir examiné avec soin la soumission de M. *Taylor*, et trouvé qu'elle était, pour certains items, au-dessous de ce que l'on paie par jour aux compagnons imprimeurs, et pour certains autres, tellement au-dessous de ce qu'elle aurait dû être que le soumissionnaire ne pourrait faire l'ouvrage sans subir une perte évidente,—en est venu à la conclusion de la rejeter.

En examinant la soumission de M.M. *Hunter, Rose* et *Lemieux*, le comité a constaté que les prix par eux demandés pour certains items étaient évidemment au-dessous de ce qu'ils coûteraient, mais que pour certains autres ils étaient assez élevés pour contrebalancer les pertes ; de sorte qu'il pouvait raisonnablement s'attendre à ce que l'ouvrage pût être fait par eux d'une manière satisfaisante pour le Parlement et pour eux-mêmes. Pour cette raison, et parceque ces messieurs ont rempli leur devoir d'une manière irréprochable depuis neuf ans qu'ils ont le contrat, et qu'ils ont pendant ce temps acquis une grande expérience, laquelle est pour le Parlement une autre garantie, et la meilleure possible, attendu qu'ayant une parfaite connaissance de ce que l'on peut exiger d'eux, its sont plus en état de bien remplir leur contrat, le comité recommanda que leur soumission fût acceptée, la considérant la plus sûre et en fin de compte la moins coûteuse. Et vû que, durant la session de 1859, le comité conjoint d'alors des impressions du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de la ci-devant province du Canada rejeta la soumission la plus basse, qui était de $3,000 au-dessous de celle qu'il recommanda, et que son rapport lui fut renvoyé avec instruction de soumettre les calculs sur lesquels était basée sa recommandation ; vû que sur ce le comité fit simplement rapport des calculs et des noms des divers soumissionnaires, laissant à la Législature la responsabilité de faire son choix ; que la Législature fit le choix du plus bas soumissionnaire ; que celui-ci tomba en déconfiture dans le cours de la même année, et qu'il en résulta du trouble et une grande perte d'argent pour le Parlement, bien que les cautions fournies par ce soumissionnaire fussent les meilleures possibles, —le comité prend maintenant respectueusement la liberté de faire rapport des noms des soumissionnaires et des sommes totales des calculs relatifs à chacun d'eux, laissant au Parlement la responsabilité du choix.

I. B. Taylor	$14,696 76
Hunter, Rose et Lemieux	16,472 75
Robertson et Cooke	21,018 64½
Anne Lovell	21,531 75½
James Cotton	22,693 23
E. A. Taylor et Cie	26,698 21

Mr. *Bowell* propose, secondé par M. *Stephenson*.

Que la recommandation, faite à ce comité par la Chambre des Communes, de substituer, pour le contrat des impressions, le nom de M. *I. B. Taylor* à la place de ceux de MM.

Hunter, *Rose* et *Lemieux*, dans le sixième rapport du comité conjoint des impressions, et de faire rapport sur ce sujet au Parlement, soit adoptée.

Et cet amendement étant mis aux voix, le comité se divise comme suit :—

Pour :	*Contre :*
Les honorables MM. Anderson,	Les honorables MM. Bureau,
Burnham,	Dumouchel,
MM. Beaty,	Odell,
Bowell,	Olivier,
Ferguson,	Reesor,
Stephenson.—6.	Sanborn,
	MM. Bellerose,
	Brousseau,
	Mackenzie,
	Young.—10.

Ainsi, la question est résolue négativement.

La motion principale étant mise aux voix, le comité se divise comme suit :—

Pour :	*Contre :*
Les honorables MM. Bureau,	MM. Anderson,
Dumouchel,	Burnham,
Olivier,	Odell,
Reesor,	Beaty,
Sanborn,	Bowell,
MM. Bellerose,	Ferguson,
Brousseau,	Stephenson.—7.
Mackenzie,	
Young.—9.	

Ainsi, la question est résolue affirmativement.

Le greffier soumet la lettre suivante, avec son incluse, transmise par MM. *Hunter*, *Rose* et *Lemieux*, et la lecture en est faite, savoir :

Ottawa, 9 *Juin*, 1869.

MONSIEUR,—Nous demandons respectueusement au comité conjoint des impressions de nous permettre de retirer notre soumission pour la fourniture du papier. La lettre ci-incluse que nous venons de recevoir de notre correspondant de Londres, refusant de confirmer l'arrangement verbal que nous avions conclu avec M. *Thompson*, sera, nous l'espérons, considérée comme nous justifiant de ne point accepter le contrat que le comité nous a accordé à peu près à l'unanimité.

Nous sommes, Monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

Henry Hartney, Ecr.,
Greff. Com. Conj. des Imp.

42, UPPER THAMES STREET
Londres, 20 *Mai* 1869.

MM. Hunter, Rose et Lemieux,

MESSIEURS,—Votre lettre du 7 du courant, à moi adressée à Aberdeen, a été transmise ici, et après d'autres entrevues avec la compagnie (*Cutter Mill Company*,) au sujet du contrat, j'ai reçu instruction de vous transmettre le télégramme suivant, ce que j'ai fait samedi, le 22 du courant, savoir :

" Consentons à un contrat pour une année.
" Escompte, 5 pour cent."

Comme je vous l'ai appris par ma lettre du 19 du courant, M. *Johnson*, le gérant, est tout-à-fait opposé à un contrat pour cinq ans, par la crainte d'une hausse dans le prix du papier; et bien que je l'aie fortement engagé à accepter un contrat pour cinq ans, dans le cas où votre soumission serait bien accueillie, je n'ai pu le décider à le faire.

Comme je vous l'ai dit dans ma lettre précédente, je regrette sincèrement ce résultat—s'il eut été question d'une affaire en rapport avec ma manufacture à moi, j'aurais probablement agi autrement.

Je suppose que c'est seulement pour le papier d'impression que le gouvernement d'Ontario veut un contrat d'une si longue durée.

Qand vous m'écrirez, veuillez m'informer de ce que l'on a fait dans l'affaire de M. *Desbarats*. Je n'ai rien appris à ce sujet depuis que j'ai laissé le pays.

Je suis, avec beaucoup de considération, votre dévoué,

JAS. THOMPSON.

Proposé par M. *Mackenzie*, secondé par M. *Stephenson*, que M.M. *Hunter*, *Rose* et *Lemieux* ayant, par leur lettre du 9 du courant, demandé qu'il leur fût permis de retirer leur soumission pour la fourniture du papier d'impression, pour les raisons qui y sont alléguées, il soit recommandé que cette permission leur soit accordée, et que la soumission de M. *James Barber* soit acceptée à la place.—Adopté à l'unanimité.

Sur motion de M. *Bellerose*, la lettre de M. *I. B. Taylor* accompagnant sa soumission pour les impressions, etc., est lue comme suit:—

BUREAU DE L'*Ottawa Citizen*,

Ottawa, 27 mai 1869

Henry Hartney, écr.,

Département des impressions du Parlement.

MONSIEUR,—Je vous transmets, avec la présente, ma soumission pour les impressions du Parlement.

Je soumets les noms de Messieurs *M. S. Stevenson* et *J. A. Gouin* comme cautions en ma faveur. S'il en est besoin d'autres, je m'engage à les fournir à la satisfaction du comité des impressions.

Je suis, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
I. B. TAYLOR.

Sur motion de M. *Bowell*, secondé par M. *Stephenson*, il est
Ordonné, Que les délibérations du comité soient rapportées au Parlement en détail.
Ajourné.

Certifié,

HENRY HARTNEY.
Greff. C. C. I. du P.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *McCrea* a proposé, secondé par l'honorable M. *Flint*,

Que les diverses pièces produites par le pétitionnaire *George M. Jones* et la défenderesse *Ann Catharine Jones* respectivement devant ce comité spécial chargé de prendre les témoignages sur le bill pour faire prononcer la dissolution de leur mariage soient mises hors du dossier et rendues au pétitionnaire et à la défenderesse.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur-général sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

JOHN YOUNG,

Le gouverneur-général transmet pour l'information du Sénat, le rapport des délégués à l'*Angleterre* de leur correspondance avec le gouvernement de Sa Majesté au sujet des fortifications, de la défense, etc.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 11e jour de Juin 1869.

(*Pour rapport, voir documents de la Session.*)

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un autre message de Son Excellence le gouverneur-général sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

JOHN YOUNG.

Le gouverneur-général transmet pour l'information du Sénat, les rapports faits par les délégués canadiens à Londres d'une correspondence qu'il ont eue avec le secrétaire d'état pour les colonies, sur les sujets suivants ;

1. Touchant les pertes souffertes par le gouvernement et le peuple canadien en repoussant les attaques des soi-disant féniens.
2. Au sujet de l'Isle San Juan.
3. La protection des pêcheries.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, Ottawa, 11 Juin, 1869.

(*Pour rapports, voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Campbell* a alors informé la Chambre qu'il avait un autre message de Son Excellence le gouverneur-général sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier, et il est comme suit:

JOHN YOUNG.

Le gouverneur-général transmet pour l'information du Sénat un rapport des délégués canadiens de leur correspondance pendant leur séjour en *Angleterre*, avec le secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les colonies au sujet du commerce et de la navigation côtière, et sur la question de la réciprocité du commerce libre entre les *Etats-Unis* et la Puissance du *Canada*.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 11e jour de juin 1869.

(*Pour rapport, voir Documents de la Session.*)

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du bill intitulé "Acte pour prolonger et amender la charte de la banque Nationale" et aussi des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ritchie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé "Acte concernant les maladies contagieuses qui "attaquent les animaux."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Olivier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Chapais*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable président a fait rapport à la Chambre que le délai pour recevoir des pétitions concernant des bills privés, et pour présenter des bills privés au Sénat expire demain, savoir : samedi, le douzième jour de juin 1869.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été
Ordonné, que le délai pour recevoir des pétitions concernant des bills privés et pour présenter des bills privés au Sénat, soit prolongé jusqu'à mardi, le quinzième jour de juin courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte relatif à la compagnie du " Pont International," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé " Acte concernant " les brevêts d'invention."

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Chapais*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été
Ordonné, qu'ils soient agréés.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements fait au dit bill sans amendement.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du dix-neuvième jour de mai dernier priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre : 1. Une estimation détaillée et complète des sommes nécessaires pour finir et achever l'édifice du Parlement, notamment la bibliothèque et la tour centrale ; pour exécuter les derniers travaux (s'il en reste à faire) dans les édifices départementaux ; et pour construire les murs, grilles et autres clôtures d'enceinte et embellir la place: 2. Un état estimatif détaillé des dépenses annuelles de toute espèce et nature, que nécessitera l'entretien des dits édifices et embellissement, quand ils seront achevés suivant les plans et devis autorisés.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*,) secondé par l'honorable M. *Chaffers*,
La Chambre s'est ajournée.

Lundi, 14 Juin 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 14 Juin 1869.

Par l'honorable M. *Skead* :

1869.

10 Juin—Que, par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit prié de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre des renseignements détaillés concernant les dépenses et les réparations faites sur le canal de *Grenville* et *Carillon*, dans le cours des trois années dernières, avec les pétitions et pièces y relatives ; un état du tonnage des navires qui ont remonté ou descendu le dit canal dans ces mêmes années ; enfin copie de toutes correspondances, pétitions et autres pièces ayant trait au barrage qu'on se propose de contruire sur la rivière *Ottawa*, à *Grenville*, afin d'alimenter le dit canal durant l'étiage:

Interpellation par l'honorable M. *Skead :*

" " Le gouvernement a-t-il l'intention d'affecter une somme d'argent, dans la session actuelle, à la construction d'un barrage dans l'*Ottawa*, à *Grenville*, et à l'élargissement des écluses 12 et 13 du canal de *Grenville* ?

Par l'honorable M. *Skead*:

1869.

10 Juin.—Que, par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit prié de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état détaillé de toutes les dépenses faites sur le canal *Rideau* depuis 1864 jusqu'à ce jour; copie des rapports et pièces y relatifs, ainsi que du rapport non publié de l'ingénieur nommé par le gouvernement en 1863-64 pour examiner le dit canal; un état des constructions nouvelles, telle que ponts et écluses, faites depuis 1864; les ordres en conseil y relatifs, le prix de chacun de ces ouvrages et le nom des personnes auxquelles il a été payé, ainsi que la raison de la confection des dits ouvrages; un état des sommes d'argent qui ont été affectées pour les réparations ou les additions pendant l'espace de temps ci-haut énoncé, avec mention de la manière dont ces sommes ont été dépensées; un état des pouvoirs d'eau à vendre ou à louer, avec l'indication de leur situation; enfin un état de la contenance des terrains ci-devant de l'ordonnance, (s'il y en a) qui peuvent n'être pas nécessaires à l'exploitation du dit canal.

Interpellation par l'honorable M. *Skead*:

" " Le gouvernement a-t-il l'intention de mettre en vente ou en location les pouvoirs d'eau et les terrains sur la ligne du Canal *Rideau*?

Par l'honorable M. *Skead*:

11 Juin.—Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cet Chambre un état détaillé des frais d'entretien des édifices du parlement, des départements à *Ottawa* depuis le 30 juin, 1868, jusqu'à ce jour, y compris les salaires des surintendent, des employés et gardiens, en charge, avec indication détaillée de toutes les dépenses faites pour installations, changements, nivellement des terrains, éclairage, chauffage, ventilation, ameublement et de toutes autres dépenses encourues pour les dits édifices publics ou leur entretien.

Interpellation par M. *Odell*:

" " S'il a été échangé entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien quelque correspondence au sujet de l'emploi des fonds empruntés à l'aide de la garantie impériale, pour la construction du chemin de fer intercolonial; et si le gouvernement communiquera copie de cette correspondance au Sénat?

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Lundi, 14 Juin 1869.

1869.

1 | 11 Juin—*Considération* du septième rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Sanborn.*)

2 | " " *Considération* du huitième rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Sanborn.*)

3 | " " *Considération* du (bill Y), pour prolonger et amender la charte de la banque Nationale.—(Hon. M. *Tessier.*)

No. 35.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Vendredi, 11 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Lundi, 14 Juin, 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Dever,*	*Lacoste,*	*Olivier,*
Anderson,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Armand,	*Duchesnay, A. J.*	*Leslie,*	*Renaud,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McClelan,*	*Ritchie,*
Bill,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Ross,*
Blake,	*Ferrier,*	*McCully,*	*Ryan,*
Botsford,	*Flint,*	*McDonald,*	*Sanborn,*
Bureau,	*Glasier,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Burnham,	*Guévremont,*	*Malhiot,*	*Shaw,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*	*Miller,*	*Skead,*
Chaffers,	*Hazen,*	*Mitchell,*	*Tessier,*
Chapais,	*Holmes,*	*Odell,*	*Wark.*
Cormier,	*Kenny,*		

PRIÈRES :

La pétition suivante est présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Benson ;* de la banque du district de *Niagara.*

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue :

De *Robert McGreevy* et autres, actionnaires de la banque Royale Canadienne, résidant en la cité d'*Ottawa*; demandant qu'on rejette la pétition de la dite banque pour un acte à l'effet d'amender sa charte, et pour prolonger le temps pour faire des paiements en espèces, et pour autoriser, s'il est nécessaire, la fusion de la dite banque avec toute autre banque ou banques, et pour d'autres fins.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la lettre suivante du révérend *J. S. Lawder*:

OTTAWA, 14 Juin 1869.

CHER MONSIEUR.—J'espère que vous admettrez avec moi que je puis demander les $200 qui ont été votées l'an dernier pour les services du chapelain du Sénat.—Le 12 de mars 1868 je me suis chargé de remplir les fonctions de feu le Docteur *Adamson*, à qui vous aviez donné un congé d'absence en conséquence de sa mauvaise santé; mais sa résignation ayant été acceptée le 24 avril suivant, j'ai néanmoins continué de remplir ses fonctions avec votre consentement et l'approbation du gouvernement, et j'ai toujours été sous l'impression que j'agissais pour le Sénat jusqu'à ce qu'un chapelain fût nommé, ce qui n'a eu lieu que le 26 avril de cette année.

Sous ces circonstances je crois que je puis raisonnablement réclamer les appointements de l'année dernière, et je vous prie respectueusement de vouloir bien donner ordre qu'il me soient payés.

L'honorable *Joseph Cauchon*,
Président du Sénat.

Votre, etc.
J. S. LAWDER.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, Que la dite lettre du révérend *J. S. Lawder*, sus-nommé, soit renvoyée au comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et de faire rapport sur iceux pour la présente session.

L'honorable M. *Skead* a proposé, secondé par l'honorable M. *Burnham*,

Que par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit prié de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre des renseignements détaillés concernant les dépenses et les réparations faites sur le canal de *Grenville* et *Carillon*, dans le cours des trois années dernières, avec les pétitions et pièces y relatives; un état du tonnage des navires qui ont remonté ou descendu le dit canal dans ces mêmes années; enfin copie de toutes correspondances, pétitions et autres pièces ayant trait au barrage qu'on se propose de contruire sur la rivière *Ottawa*, à *Grenville*, afin d'alimenter le dit canal durant l'étiage:

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les membres du Conseil Privé, qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Skead* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leslie*,

Que, par une humble adresse, Son Excellence le gouverneur-général soit prié de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état détaillé de toutes les dépenses faites sur le canal *Rideau* depuis 1864 jusqu'à ce jour; copie des rapports et pièces y relatifs; un état des constructions nouvelles, telles que ponts et écluses, faites depuis 1864; les ordres en conseil y relatifs, le prix de chacun de ces ouvrages et le nom des personnes auxquelles il a été payé; un état des sommes d'argent qui ont été affectées pour les réparations ou les additions pendant l'espace de temps ci-haut énoncé, avec mention de la manière dont ces sommes ont été dépensées; un état des pouvoirs d'eau à vendre ou à louer, avec l'indication de leur situation; enfin un état de la contenance des terrains ci-devant de l'ordonnance, (s'il y en a) qui peuvent n'être pas nécessaires à l'exploitation du dit canal.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les membres du Conseil Privé, qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour permettre à *James Blanchfield Smith* d'obtenir une prolongation du brevet " par lui obtenu pour une certaine invention," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé " Acte pour faire droit à *John Horace Stevenson*," et informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé " Acte pour naturaliser *Eli Clinton Clark*," et informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier, comme suit:

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Hazen*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements fait au dit bill sans amendement.

L'honorable M. *Skead* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*.

Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cet Chambre un état détaillé des frais d'entretien des édifices du parlement, des départements à *Ottawa* depuis le 30 juin, 1868, jusqu'à ce jour, y compris les salaires des surintendents, des employés et gardiens en charge, avec indication détaillée de toutes les dépenses faites pour installations, changements, nivellement des terrains, éclairage, chauffage, ventilation, ameublement et de toutes autres dépenses encourues pour les dits édifices publics ou leur entretien.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération du septième rapport du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du huitième rapport du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du bill intitulé " Acte pour " prolonger et amender la charte de la banque Nationale," et aussi des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ritchie*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*,) secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 15 Juin 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 15 Juin 1869.

1869.

15 Juin—Résolutions qui seront proposées par l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, au sujet de l'admission de la Colonie de *Terreneuve* dans la Puissance du *Canada*.

Résolu—1o. Que, le quatrième jour de juin courant, Son Excellence le Gouverneur-Général a transmis, pour l'information du Sénat, copie du Procès-Verbal d'une Conférence qui a eu lieu entre un comité du Conseil Privé du Canada et certains délégués de la colonie de Terreneuve, au sujet de l'union de cette colonie avec la Puissance du Canada, ainsi que des résolutions qu'ils ont adoptées comme base de cette union, et qui sont dans les termes suivants :

1. Le Canada sera responsable des dettes et obligations de Terreneuve existantes à l'époque de l'union.

2. Qu'afin de placer l'intérêt de la dette publique de Terreneuve sur le même pied que celui des autres provinces, le Canada, à la demande du lieutenant-gouverneur et du

conseil de Terreneuve, prendra des arrangements pour substituer aux effets publics qui représentent aujourd'hui la dette de Terreneuve, les bons ou effets publics, soit de la ci-devant province du Canada, soit des provinces de la Nouvelle-Ecosse ou du Nouveau-Brunswick, émis avant le 1er juillet 1867, et s'efforcera de plus à veiller à ce que les effets publics de Terreneuve soient mis sur le même pied que les effets publics des autres provinces, en lesquels les fonds d'amortissement de toute partie des dettes dont le Canada est maintenant responsable, peuvent être placés.

3. Que Terreneuve, n'ayant pas encouru de dettes égales à celles des autres provinces qui constituent aujourd'hui la Puissance, aura droit de recevoir du gouvernement général, par des paiements semi-annuels et d'avance, un intérêt au taux de cinq pour cent par année, sur la différence entre le montant réel de sa dette et la dette par tête de la population de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick,—la population de Terreneuve étant évaluée à 130,000 âmes.

4. Qu'en considération de la cession au parlement général du pouvoir d'imposer des taxes, les sommes suivantes seront annuellement payées par le Canada à Terreneuve, pour le maintien de son gouvernement et de sa législature, savoir: $35,000, et une subvention annuelle égale à 80 centins par chaque tête de la population susdite, toutes deux payables semi-annuellement et d'avance. Cette subvention de 80 centins par tête sera augmentée en proportion de l'accroissement de la population, constaté par chaque recensement décennal subséquent, jusqu'à ce que la population s'élève à 400,000 âmes, chiffre auquel la subvention demeurera dès lors fixée, et il est entendu que le premier recensement sera fait en l'année 1871.

5. Qu'en considération de la cession au gouvernement général par Terreneuve des terres actuellement non concédées et inoccupées, et des mines et minéraux de la Colonie, il est convenu que la somme de $150,000 sera payée chaque année à Terreneuve par paiements semi-annuels et d'avance; et que la Colonie conservera le droit d'ouvrir, de construire et de contrôler les chemins et ponts sur toutes ces terres, et que le privilège dont ont joui jusqu'ici les habitants de Terreneuve de couper (gratuitement) du bois sur les terres non-concédées de la couronne, continuera d'être exercé par eux de la même manière gratuitement; mais ces réserves seront sujettes aux règlements qui pourront de temps à autre être promulgués par le lieutenant-gouverneur de Terreneuve en conseil, lesquels règlements seront aussi sujets à l'approbation du gouverneur-général en conseil.

Cette cession sera de même assujétie aux réserves et dispositions contenues dans les 7me et 8me sections de l'acte de la législature de Terreneuve, 7 Vict., chap. 1; mais ces dernières seront aussi sujettes en tout temps à approbation comme susdit.

6. Que cependant, avant son entrée dans l'union, il sera laissé à l'option de Terreneuve de se réserver toutes les terres et droits transférés au gouvernement général par la dernière section précédente, et, en ce cas, le Canada sera exempté du paiement de la susdite somme de $150,000 par année.

7. Que l'encouragement, les avantages et la protection accordés par la Puissance aux pêcheries dans d'autres parties de son territoire seront étendus aux pêcheries de Terreneuve, et, à moins que le parlement n'adopte d'autres dispositions, celles de l'acte de la législature de Terreneuve, 31 Vict. chap. 1, 3me section, resteront en vigueur.

8. Que, en sus des taxes locales pour l'aqueduc, et des cotisations actuelles de la ville de St. Jean, les taxes pour l'aqueduc maintenant payables par les navires entrant dans ce havre, ainsi que le droit actuel sur le charbon entrant dans le dit havre, appartiendront à Terreneuve et seront employés à réduire l'intérêt dont Terreneuve est à présent responsable par rapport à ses obligations envers la compagnie de l'aqueduc. Les droits sur le charbon et les taxes pour l'aqueduc seront sujets à révision de temps à autre par la législature de Terreneuve. Sur une adresse de cette législature à cet effet, le gouvernement

de la Puissance émettra des bons à 5 pour cent d'intérêt, échéables à pas moins de 15 ans de leur date,—qui seront remis au gouvernement de Terreneuve à l'effet de consolider les obligations ci-dessus envers la compagnie générale de l'aqueduc. Sur une pareille adresse, le gouvernement de la Puissance émettra aussi des bons pour consolider la dette contractée envers la compagnie de l'aqueduc du Havre-de-Grâce,—toutes ces sommes devant être portées au compte de Terreneuve comme partie de sa dette.

9. Que la Puissance établira un service postal efficace entre la Puissance, Terreneuve, et le Royaume-Uni par des steamers propres au transport des passagers et des cargaisons.

Les obligations de Terreneuve quant au service postal actuel entre Terreneuve et Halifax seront assumées par le gouvernement de la Puissance, et, à l'expiration des arrangements existants, d'autres dispositions seront établies pour le maintien de ces services, d'une manière avantageuse pour Terreneuve.

Un service côtier par steamers, comprenant le Labrador, en rapport avec le département des Postes,—sera établi et maintenu par le gouvernement de la Puissance.

10. Que le Canada assumera et acquittera les dépenses occasionnées par les services suivants:

a. Salaire du lieutenant-gouverneur.

b. Salaires et indemnités des juges de la cour supérieure, des cours de district et du juge et bailli de Labrador.

c. Dépenses du département des douanes.

d. Dépenses des postes.

e. Protection de pêcheries.

f. Milice volontaire et brigade navale.

g. Phares, équipages naufragés, quarantaine et hôpitaux de marine.

h. L'arpenteur-général et son personnel (si les terres sont tranférées.)

i. L'exploration géologique.

j. Le pénitencier.

Et toutes autres dépenses incidemment liées aux services qui, aux termes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, relèvent du gouvernement général, et dont les autres provinces sont ou pourront être exonérées.

11. Que nulle taxe exceptionnelle ne sera imposée sur les exportations de Terreneuve.

12. Que Terreneuve aura droit, dans le cas où l'union aurait lieu, antérieurement au prochain recensement de 1871, de se faire représenter par huit membres à la Chambre des Communes, après quoi la représentation de cette province sera régie par les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

13. Que l'union prendra effet à compter du jour que Sa Majesté pourra prescrire par ordre en conseil à la suite d'une adresse à cet effet, conformément à la 146e section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867; et Terreneuve pourra, dans cette adresse, désigner les divisions, s'il en est, pour lesquelles seront nommés les quatre Sénateurs auxquels cette colonie a droit, ainsi que le collége électoral pour lequel, et le délai dans lequel se fera la première élection de ses membres pour la Chambre des Communes du Canada.

14. Que la constitution de l'autorité exécutive et de la Législature de Terreneuve sera, d'accord avec l'acte ci-haut, maintenue telle qu'elle existera à l'époque de l'Union, jusqu'à modification sous l'autorité du même acte.

15. Que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,—sauf les parties qui en sont expressément ou implicitement applicables à une seule province et non à l'ensemble des provinces actuellement comprises dans la Puissance, et sauf les modifications qui pourront y être apportées par les résolutions—s'appliquera à Terreneuve, de la même manière et au même degré qu'il s'applique aux autres provinces de la Puissance, tout comme si la colonie de Terreneuve eût été l'une des provinces comprises dès l'origine dans l'union effectuée par cet acte.

Résolu—2o. Que la Chambre des Communes du Canada a, pendant la présente session du Parlement de la Puissance, voté une adresse à Sa Majesté priant Sa Majesté de vouloir bien gracieusement, par et de l'avis de son Très-Honorable Conseil Privé en vertu des dispositions de la 146e clause de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, admettre Terreneuve dans l'Union ou la Puissance du Canada, aux termes et conditions énoncés dans les résolutions ci-dessus.

Résolu—3o. Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté pour agréer les termes et conditions mentionnés dans l'adresse de la Chambre des commnnes et pour prier Sa Majesté de vouloir bien, par et de l'avis de son Très-Honorable Conseil Privé en vertu des dispositions de la 146e clause de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, admettre Terreneuve dans la Puissance du Canada, en conséquence.

Pour Mercredi, 16 Juin 1869.

Interpellation par l'honorable M. *Skead :*

1869.

14 Juin—Le gouvernement a-t-il l'intention d'affecter une somme d'argent, dans la session actuelle, à la construction d'un barrage sur l'*Ottawa*, à *Grenville*, et à l'élargissement des écluses 12 et 13 du canal de *Grenville* ?

Interpellation par l'honorable M. *Skead* :

" " Le gouvernement a-t-il l'intention de mettre en vente ou en location les pouvoirs d'eau et les terrains sur la ligne du Canal *Rideau ?*

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Mardi, 15 Juin 1869.

1869.

1 | 11 Juin—*Seconde lecture* du (Bill DD), pour amender la charte de la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique*,—(Hon. M. *Allan.*)

2 | 14 " *Prise en considération* du (Bill Y), relatif à la banque Nationale—Tel qu'amendé par le comité permanent des banques.—(Hon. M. *Tessier.*)

?

No. 36.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Lundi, 14 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mardi, 15 Juin, 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Dever,*	*Leonard,*	*Olivier,*
Allan,	*Dickson,*	*Leslie,*	*Reesor,*
Anderson,	*Duchesnay, A. J.*	*Letellier de St. Just,*	*Renaud,*
Armand,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McClelan,*	*Ritchie,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Ross,*
Bill,	*Ferrier,*	*McCully,*	*Ryan,*
Blake,	*Flint,*	*McDonald,*	*Sanborn,*
Botsford,	*Glasier,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Shaw,*
Burnham,	*Hamilton (Kingston),*	*Malhiot,*	*Skead,*
Campbell,	*Hazen,*	*Miller,*	*Tessier,*
Chaffers,	*Holmes,*	*Mitchell,*	*Wark,*
Chapais,	*Kenny,*	*Odell,*	*Wilmot.*
Cormier,	*Lacoste,*		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Dumouchel ;* de *A. C. Papineau* et autres, du comté d'*Ottawa,*—de *F. Saml. McKay* et autres, du dit comté d'*Ottawa,*—et de *M. H. Palmer* et autres, de *Buckingham.*

Par l'honorable M. *Reesor ;* de *Richard Blain* et autres, de la ville de *Galt, Ontario.*

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue :

Du recteur, des syndics et du comité paroissial de l'église de *St. Jude*, dans la paroisse de *Victoria*, cité de *St. Jean, Nouveau-Brunswick* ; demandant qu'il ne soit passé aucun acte concernant les droits de l'église anglicane, dans le *Nouveau-Brunswick*, sans qu'il soit donné avis préalable des dispositions de cet Acte aux membres de cette église.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour incorporer la compagnie de garantie et d'assurance mutuelle sur la vie, dite de la Puissance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte relatif à la compagnie du pont international," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Campbell* a proposé secondé par l'honorable M. *Mitchell*,
Qu'il soit

Résolu—1o. Que, le quatrième jour de juin courant, Son Excellence le Gouverneur-Général a transmis, pour l'information du Sénat, copie du Procès-Verbal d'une Conférence qui a eu lieu entre un comité du Conseil Privé du Canada et certains délégués de la colonie de Terreneuve, au sujet de l'union de cette colonie avec la Puissance du Canada, ainsi que des résolutions qu'ils ont adoptées comme base de cette union, et qui sont dans les termes suivants :

1. Le Canada sera responsable des dettes et obligations de Terreneuve existantes à l'époque de l'union.

2. Qu'afin de placer l'intérêt de la dette publique de Terreneuve sur le même pied que celui des autres provinces, le Canada, à la demande du lieutenant-gouverneur et du conseil de Terreneuve, prendra des arrangements pour substituer aux effets publics qui représentent aujourd'hui la dette de Terreneuve, les bons ou effets publics, soit de la ci-devant province du Canada, soit des provinces de la Nouvelle-Ecosse ou du Nouveau-Brunswick, émis avant le 1er juillet 1867, et s'efforcera de plus à veiller à ce que les effets publics de Terreneuve soient mis sur le même pied que les effets publics des autres provinces, en lesquels les fonds d'amortissement de toute partie des dettes dont le Canada est maintenant responsable, peuvent être placés.

3. Que Terreneuve, n'ayant pas encouru de dettes égales à celles des autres provinces qui constituent aujourd'hui la Puissance, aura droit de recevoir du gouvernement général, par des paiements semi-annuels et d'avance, un intérêt au taux de cinq pour cent par année, sur la différence entre le montant réel de sa dette et la dette par tête de la population de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick,—la population de Terreneuve étant évaluée à 130,000 âmes.

4. Qu'en considération de la cession au parlement général du pouvoir d'imposer des taxes, les sommes suivantes seront annuellement payées par le Canada à Terreneuve, pour le maintien de son gouvernement et de sa législature, savoir : $35,000, et une subvention annuelle égale à 80 centins par chaque tête de la population susdite, toutes deux payables semi-annuellement et d'avance. Cette subvention de 80 centins par tête sera augmentée en proportion de l'accroissement de la population, constaté par chaque recensement décennal subséquent, jusqu'à ce que la population s'élève à 400,000 âmes, chiffre auquel la subvention demeurera dès lors fixée, et il est entendu que le premier recensement sera fait en l'année 1871.

5. Qu'en considération de la cession au gouvernement général par Terreneuve des terres actuellement non concédées et inoccupées, et des mines et minéraux de la Colonie, il est convenu que la somme de $150,000 sera payée chaque année à Terreneuve par paiements semi-annuels et d'avance; et que la Colonie conservera le droit d'ouvrir, de construire et de contrôler les chemins et ponts sur toutes ces terres, et que le privilège dont ont joui jusqu'ici les habitants de Terreneuve de couper (gratuitement) du bois sur les terres non-concédées de la couronne, continuera d'être exercé par eux de la même manière gratuitement; mais ces réserves seront sujettes aux règlements qui pourront de temps à autre être promulgués par le lieutenant-gouverneur de Terreneuve en conseil, lesquels règlements seront aussi sujets à l'approbation du gouverneur-général en conseil.

Cette cession sera de même assujétie aux réserves et dispositions contenues dans les 7me et 8me sections de l'acte de la législature de Terreneuve, 7 Vict., chap. 1; mais ces dernières seront aussi sujettes en tout temps à approbation comme susdit.

6. Que cependant, avant son entrée dans l'union, il sera laissé à l'option de Terreneuve de se réserver toutes les terres et droits transférés au gouvernement général par la dernière section précédente, et, en ce cas, le Canada sera exempté du paiement de la susdite somme de $150,000 par année.

7. Que l'encouragement, les avantages et la protection accordés par la Puissance aux pêcheries dans d'autres parties de son territoire seront étendus aux pêcheries de Terreneuve, et, à moins que le parlement n'adopte d'autres dispositions, celles de l'acte de la législature de Terreneuve, 31 Vict. chap. 1, 3me section, resteront en vigueur.

8. Que, en sus des taxes locales pour l'aqueduc, et des cotisations actuelles de la ville de St. Jean, les taxes pour l'aqueduc maintenant payables par les navires entrant dans ce havre, ainsi que le droit actuel sur le charbon entrant dans le dit havre, appartiendront à Terreneuve et seront employés à réduire l'intérêt dont Terreneuve est à présent responsable par rapport à ses obligations envers la compagnie de l'aqueduc. Les droits sur le charbon et les taxes pour l'aqueduc seront sujets à révision de temps à autre par la législature de Terreneuve. Sur une adresse de cette législature à cet effet, le gouvernement de la Puissance émettra des bons à 5 pour cent d'intérêt, échéables à pas moins de 15 ans de leur date,—qui seront remis au gouvernement de Terreneuve à l'effet de consolider les obligations ci-dessus envers la compagnie générale de l'aqueduc. Sur une pareille adresse, le gouvernement de la Puissance émettra aussi des bons pour consolider la dette contractée envers la compagnie de l'aqueduc du Havre-de-Grâce,—toutes ces sommes devant être portées au compte de Terreneuve comme partie de sa dette.

9. Que la Puissance établira un service postal efficace entre la Puissance, Terreneuve et le Royaume-Uni par des steamers propres au transport des passagers et des cargaisons,

Les obligations de Terreneuve quant au service postal actuel entre Terreneuve et Halifax seront assumées par le gouvernement de la Puissance, et, à l'expiration des arrangements existants, d'autres dispositions seront établies pour le maintien de ces services, d'une manière avantageuse pour Terreneuve.

Un service côtier par steamers, comprenant le Labrador, en rapport avec le département des Postes,—sera établi et maintenu par le gouvernement de la Puissance.

10. Que le Canada assumera et acquittera les dépenses occasionnées par les services suivants:

a. Salaire du lieutenant-gouverneur.

b. Salaires et indemnités des juges de la cour supérieure, des cours de district et du juge et bailli de Labrador.

c. Dépenses du département des douanes.

d. Dépenses des postes.

e. Protection de pêcheries.

f. Milice volontaire et brigade navale.

g. Phares, équipages naufragés, quarantaine et hôpitaux de marine.

h. L'arpenteur-général et son personnel (si les terres sont tranférées.)

i. L'exploration géologique.

j. Le pénitencier.

Et toutes autres dépenses incidemment liées aux services qui, aux termes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, relèvent du gouvernement général, et dont les autres provinces sont ou pourront être exonérées.

11. Que nulle taxe exceptionnelle ne sera imposée sur les exportations de Terreneuve.

12. Que Terreneuve aura droit, dans le cas où l'union aurait lieu, antérieurement au prochain recensement de 1871, de se faire représenter par huit membres à la Chambre des Communes, après quoi la représentation de cette province sera régie par les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

13. Que l'union prendra effet à compter du jour que Sa Majesté pourra prescrire par ordre en conseil à la suite d'une adresse à cet effet, conformément à la 146e section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867; et Terreneuve pourra, dans cette adresse, désigner les divisions, s'il en est, pour lesquelles seront nommés les quatre Sénateurs auxquels cette colonie a droit, ainsi que le collége électoral pour lequel, et le délai dans lequel se fera la première élection de ses membres pour la Chambre des Communes du Canada.

14. Que la constitution de l'autorité exécutive et de la Législature de Terreneuve sera, d'accord avec l'acte ci-haut, maintenue telle qu'elle existera à l'époque de l'Union, jusqu'à modification sous l'autorité du même acte.

15. Que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,—sauf les parties qui en sont expressément ou implicitement applicables à une seule province et non à l'ensemble des provinces actuellement comprises dans la Puissance, et sauf les modifications qui pourront y être apportées par les résolutions—s'appliquera à Terreneuve, de la même manière et au même degré qu'il s'applique aux autres provinces de la Puissance, tout comme si la colonie de Terreneuve eût été l'une des provinces comprises dès l'origine dans l'union effectuée par cet acte.

Résolu—2o. Que la Chambre des Communes du Canada a, pendant la présente session du Parlement de la Puissance, voté une adresse à Sa Majesté priant Sa Majesté de vouloir

bien gracieusement, par et de l'avis de son Très-Honorable Conseil Privé en vertu des dispositions de la 146e clause de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, admettre Terreneuve dans l'Union ou la Puissance du Canada, aux termes et conditions énoncés dans les résolutions ci-dessus.

Résolu—3o. Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté pour agréer les termes et conditions mentionnés dans l'adresse de la Chambre des communes et pour prier Sa Majesté de vouloir bien, par et de l'avis de son Très-Honorable Conseil Privé en vertu des dispositions de la 146e clause de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, admettre Terreneuve dans la Puissance du Canada, en conséquence.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

L'honorable M. *Campbell* a proposé secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Qu'une adresse contenant les dites résolutions soit présentée à Sa Majesté, et qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables Messieurs *Tessier*, *Ritchie*, *Ross*, *Hazen* et de l'auteur de la motion, pour rédiger la dite adresse.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Campbell* a faït rapport d'une adresse préparée par le comité, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Ordonné, que la dite adresse à Sa Majesté soit grossoyée et signée par l'honorable président de cette Chambre.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général dans les termes suivants :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir *John Young*, Baronet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand'-Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand'-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du *Canada*, réunis en Parlement, avons concouru à l'adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté au sujet de l'admission de la colonie de Terreneuve dans la Puissance du *Canada*, que nous prions humblement Votre Excellence de transmettre, afin qu'elle soit mise au pied du Trône.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse à Son Excellence soit grossoyée et signée par l'honorable président.

Ordonné, que la dite adresse à Sa Majesté et à Son Excellence le Gouverneur Général soit présentée à Son Excellence par les membres du conseil privé qui sont membres de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour amender l'acte passé " par la législature de la ci-devant province du *Haut-Canada*, intitulé, 'Acte pour incorpo- " rer une compagnie sous les noms et raisons de la compagnie d'assurance contre le feu et " sur la vie de l'*Amérique Britannique*,' " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Seymour*. il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du bill intitulé " Acte pour " prolonger et amender la charte de la banque Nationale," et aussi des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ritchie*, il a été

Ordonné, que le dit ordre soit rayé des ordres du jour.

L'honorable M. *Miller* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte pour amender " l'Acte d'incorporation de la banque de l'Union du *Bas-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Miller* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte pour amender " et refondre les actes concernant la compagnie des remorqueurs du *St. Laurent*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé " Acte pour amender de nouveau la charte de la banque de *Gore*," et informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'honorable M. *Mitchell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le bill rapporté hier de la Chambre des Communes, intitulé " Acte pour per- " mettre à *James Blanchfield Smith* d'obtenir une prolongation du brevêt par lui obtenu " pour une certaine invention," soit lu la seconde fois demain.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Que le montant déposé entre les mains du greffier lors de l'introduction du bill pour prolonger la charte de la Banque Nationale soit remis au promoteur du bill, pourvû que tous les frais soient payés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Wark*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 16 Juin 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 16 Juin 1869.

1869.

Interpellation par l'honorable M. *Skead :*

14 Juin—Le gouvernement a-t-il l'intention d'affecter une somme d'argent, dans la session actuelle, à la construction d'un barrage sur l'*Ottawa*, à *Grenville*, et à l'élargissement des écluses 12 et 13 du canal de *Grenville* ?

Interpellation par l'honorable M. *Skead* :

" " Le gouvernement a-t-il l'intention de mettre en vente ou en location les pouvoirs d'eau et les terrains sur la ligne du Canal *Rideau ?*

ORDRE DU JOUR

—o—

Pour Mercredi, 16 Juin 1869.

1869.

1 | 14 Juin—*Prise en considération* du 8e rapport du comité conjoint des impressions—(Hon. M. *Sanborn.*)

2 | 15 " *Seconde lecture* du (Bill EE), de la banque de l'Union du *Bas-Canada*—(Hon. M. *Miller.*)

3 | " " *Seconde lecture* du (Bill FF), pour amender la charte de la compagnie des remorqueurs du St. Laurent—(Hon. M. *Miller.*)

4 | " " *Seconde lecture* du bill des Communes portant prolongation de la durée du boevet d'invention de *Smith*—(Hon. M. *Mitchell.*)

No. 37.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mardi, 15 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :

IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Mercredi, 16 Juin 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Dickson,*	*Lacoste,*	*Reesor,*
Allan,	*Duchesnay, A. J.*	*Leonard,*	*Renaud,*
Anderson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Armand,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Ross,*
Benson,	*Ferrier,*	*McCrea,*	*Ryan,*
Bill,	*Flint,*	*McDonald,*	*Sanborn,*
Blake,	*Glasier,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Shaw,*
Burnham,	*Hamilton (Inkerman),*	*Malhiot,*	*Simpson,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*	*Miller,*	*Skead,*
Chaffers,	*Hazen,*	*Mitchell,*	*Tessier,*
Cormier,	*Holmes,*	*Odell,*	*Wark,*
Dever,	*Kenny,*	*Olivier,*	*Wilmot.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Olivier ;* de *Pierre Cazabou* et autres, de la division électorale de *Berthier.*

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue :

De la Banque du district de *Niagara* ; demandant que sa charte soit renouvelée.

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Macpherson*,

Que la soixantième règle de cette Chambre, comme suit :

60. Aucun bill privé introduit au Sénat et dont il est exigé avis, n'est pris en considération par un comité avant qu'avis de la réunion de ce comité n'ait été affiché pendant une semaine dans le couloir, ni avant qu'un avis de 24 heures n'ait été donné, au cas où ce bill a été introduit dans la Chambre des Communes, soit suspendue durant le reste de la session.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du huitième rapport du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes.

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que le dit rapport soit adopté.

Après de longs débats,

La dite motion a été, avec la permission de la Chambre, retirée.

Un message de la Chambre des Communes par M. *Bowell* et autres, comme suit :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Mardi, 15 Juin, 1869.

Résolu, Qu'il soit envoyé un Message au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté les résolutions suivantes :

Résolu, Que la soumission de *I. B. Taylor* pour les impressions requises pour le Parlement du *Canada*, celle de *Hunter*, *Rose* et *Lemieux* pour la reliure, et celle de *James Barber*, pour la fourniture du papier d'impression soient acceptées.

Résolu, Que le greffier du comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions prépare les contrats pour la due exécution des services conformément aux conditions mentionnées dans la formule de soumission pour les impressions du Parlement de la Puissance aux prix mentionnés dans leurs soumissions respectives.

Ordonné, Que M. *Bowell* porte le dit Message au Sénat.

Certifié,

WM. B. LINDSAY,
Greffier des Communes.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Sénat transmettra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Résolu, Que le Sénat concourre dans les résolutions de la Chambre des Communes, communiquées à cette Chambre dans son message de ce jour au sujet des impressions, de la reliure et du papier requis par les deux Chambres du Parlement.

Ordonné, Que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Banque de l'Union du *Bas-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé, " Acte pour amender " et refondre les actes concernant la compagnie des remorqueurs du *St. Laurent*."

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le dit bill intitulé, " Acte pour permettre à *James* " *Blanchfield Smith* d'obtenir une prolongation du brevêt par lui obtenu pour une certaine " invention," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte concernant la faillite," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour incorporer la chambre de commerce de *St. Thomas, Ontario*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Sanborn*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ritchie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour amender et refondre les actes concernant la compagnie des Remorqueurs du " St. Laurent," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé " Acte pour réunir les compagnies d'assurances mutuelles contre le feu de Beaver " et de *Toronto*," et informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Blake*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour amender l'acte passé par la législature de la ci-devant " province du *Haut-Canada*, intitulé, 'Acte pour incorporer une compagnie sous les noms " et raisons de la compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie de l'*Amérique Britan-* " *nique*,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à son Excellence le Gouverneur Général, en date du troisième jour de Juin courant, priant, Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie du rapport de *John Page*, écuyer, ingénieur en chef des travaux publics, sur l'exploration du lac *Saint Pierre*, dans la province de *Québec*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la Session.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 17 Juin, 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 17 Juin 1869.

Interpellation par l'honorable M. *Skead :*

1869.

14 Juin—Le gouvernement a-t-il l'intention d'affecter une somme d'argent, dans la session actuelle, à la construction d'un barrage sur l'*Ottawa*, à *Grenville*, et à l'élargissement des écluses 9, 10 et 11 du canal de *Grenville* ?

Interpellation par l'honorable M. *Skead* :

" " Le gouvernement a-t-il l'intention de mettre en vente ou en location les pouvoirs d'eau et les terrains sur la ligne du Canal *Rideau* ?

Pour Vendredi, 18 Juin, 1869.

Par l'honorable M. *Skead* :

1869.

16 Juin—Que, par une humble adresse, Son Excellence le Gouverneur Général soit priée de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état détaillé de toutes sommes dépensées par le gouvernement en améliorations sur l'Ottawa, depuis le pied des rapides de Carillon jusqu'aux ouvrages les plus reculés dans le haut de la rivière, et sur ses tributaires, pour faciliter la descente du bois équarri et des billots de sciage, ainsi qu'un état de tous les nouveaux ouvrages qui y ont été exécutés, indépendamment des réparations annuelles ; aussi un état des salaires, frais de voyage, loyers de bureaux, etc., etc., du surintendant, de ses aides, des commis, des inspecteurs, des surveillants de glissoires et de tous autres agents employés sur les différents ouvrages pendant les cinq années dernières ; enfin un état des droits de barrage flottants et de glissoires qui ont été perçus pendant les dites cinq années.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Jeudi, 17 Juin 1869.

1869.

1 | 16 Juin—*Seconde lecture* du bill des Communes concernant la Chambre de commerce de *St. Thomas.*—(Hon. M. *Leonard.*)

2 | " " *Seconde lecture* du bill des Communes concernant l'assurance maritime dn *Canada.*—(Hon. M. *Ferrier.*)

3 | " " *Seconde lecture* du (Bill FF), pour amender la charte de la compagnie des remorqueurs du St. Laurent—(Hon. M. *Miller.*)

No. 38.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Mercredi, 16 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Jeudi, 17 Juin, 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Dickson,*	*Lacoste,*	*Reesor,*
Allan,	*Duchesnay, A. J.*	*Leonard,*	*Renaud,*
Anderson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Armand,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Ross,*
Benson,	*Ferrier,*	*McCrea,*	*Ryan,*
Bill,	*Glasier,*	*McDonald,*	*Sanborn,*
Blake,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Seymour,*
Bureau,	*Hamilton (Inkerman),*	*Malhiot,*	*Shaw,*
Burnham,	*Hamilton (Kingston),*	*Miller,*	*Simpson,*
Campbell,	*Hazen,*	*Mitchell,*	*Skead,*
Chaffers,	*Holmes,*	*Odell,*	*Wark,*
Cormier,	*Kenny,*	*Olivier,*	*Wilmot.*
Dever,			

PRIÈRES :

La pétition suivante est présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Dickson ;* de l'honorable juge *Prince* et autres, du township de *Korah.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De l'honorable *L. J. Papineau*, et autres, du comté d'*Ottawa*,—de *F. Sam'l. Mackay*, et autres, du dit comté d'*Ottawa*,—et de M. *H. Palmer* et autres, de *Buckingham*; demandant que le Sénat déclare mal fondées les plaintes portées contre l'honorable *Aimé Lafontaine*, Juge de la cour Supérieure, dans la Province de *Québec*.

De *Richard Blain*, et autres, de la ville de *Galt*, *Ontario*; demandant la passation d'une loi concernant les brevets d'invention, semblable à celle en force en *Angleterre*, ou d'une loi à l'effet d'accorder des brevets d'invention à l'inventeur seulement, sans égard à sa nationalité ou à sa résidence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la Chambre " de commerce de *St. Thomas* (*Ontario*)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour incorporer la com- " pagnie d'assurance maritime du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ritchie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour amender et refondre " les actes concernant la compagnie des Remorqueurs du *St. Laurent*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Burnham*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le délai pour recevoir des rapports de comités permanents et spéciaux soit prolongé jusqu'à lundi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Qu'à commencer demain, il y aura deux séances distinctes de la Chambre chaque jour légal durant le reste de la session; la première séance à commencer de trois heures P.M., et la seconde de sept heures et demie P.M., jusqu'à l'ajournement de la Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte concernant le service postal océanique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell* il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour détacher le township de *Doncaster* du comté de *Montcalm*, et l'annexer au " comté de *Terrebonne* pour les fins électorales," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dumouchel*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, douze *Victoria*, chapitre " cent quatorze, pour refondre les lois et les ordonnances relatives aux pouvoirs et aux " devoirs de la corporation de la maison de la Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque de la Puissance," et informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leslie*,

Que l'ordre de ce jour pour renvoyer le bill intitulé " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du Canada."

Et aussi le bill intitulé " Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de *St. Thomas, Ontario*," au comité des ordres permanents et des bills privés soit rayé, et que les dits bills soient renvoyés au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

La Chambre s'est ajournée à loisir,

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour amender les actes pour l'amélioration et l'administration du hâvre de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte concernant les jeunes délinquants dans la province de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour amender certain actes de la Législature de la ci-devant Province du *Canada*, " relatifs à l'inspection des cuirs et peaux crues," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, it a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour incorporer la Banque des marchands d'*Halifax*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Kenny*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce, et des chemins de fer.

Sur motion de l'honorable M. *Dumouchel*, secondé par l'honorable M. *Burcau*, il a été *Ordonné*, que les pétitions de l'honorable *L. J. Papineau* et autres, de *F. Samuel Mackay*, et autres, du comté d'*Ottawa*, et de *M. H. Palmer* et autres, de *Buckingham*, dans la province de *Québec*, présentées ce jour, soient renvoyées au comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Glasier*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 18 Juin 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 18 Juin, 1869.

Interpellation par l'honorable M. *Skead :*

1869.

14 Juin—Le gouvernement a-t-il l'intention d'affecter une somme d'argent, dans la session actuelle, à la construction d'un barrage sur l'*Ottawa*, à *Grenville*, et à l'élargissement des écluses 9, 10 et 11 du canal de *Grenville* ?

Interpellation par l'honorable M. *Skead* :

" " Le gouvernement a-t-il l'intention de mettre en vente ou en location les pouvoirs d'eau et les terrains sur la ligne du Canal *Rideau ?*

Par l'honorable M. *Skead* :

1869.

16 Juin—Que, par une humble adresse, Son Excellence le Gouverneur Général soit priée de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état détaillé de toutes sommes dépensées par le gouvernement en améliorations sur l'Ottawa, depuis le pied des rapides de Carillon jusqu'aux ouvrages les plus reculés dans le haut de la rivière, et sur ses tributaires, pour faciliter la descente du bois équarri et des billots de sciage, ainsi qu'un état de tous les nouveaux ouvrages qui y ont été exécutés, indépendamment des réparations annuelles ; aussi un état des salaires, frais de voyage, loyers de bureaux, etc., etc., du surintendant, de ses aides, des commis, des inspecteurs, des surveillants de glissoires et de tous autres agents employés sur les différents ouvrages pendant les cinq années dernières ; enfin un état des droits de barrage flottants et de glissoires qui ont été perçus pendant les dites cinq années.

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Vendredi, 18 Juin 1869.

1869.

1 | 18 Juin—*Seconde lecture*—Bill des Communes—Banqueroute.—[Hon. M. *Campbell.*]

2 | " " *Seconde lecture*—Bill des Communes—Division électorale du township de *Doncaster.*—[Honorable M. *Dumouchel.*]

3 | " " *Seconde lecture*—Bill des Communes—Service postal océanique.—[Hon. M. *Campbell.*]

4 | " " *Seconde lecture*—Bill des Communes—Maison de la Trinité de *Québec.*—[Honorable M. *Mitchell.*]

5 | " " *Seconde lecture*—Bill des Communes—Havre de *Québec.*—[Honorable M. *Mitchell.*]

6 | " " *Seconde lecture*—Bill des Communes—Jeunes Délinquants dans la Province de *Québec.*—(Honorable M. *Campbell.*)

7 | " " *Seconde lecture*—Bill des Communes—Inspection des cuirs et des peaux crues—(Honorable M. *Ross.*)

8 | " " *Seconde lecture*—Bill des Communes—Banque des Marchands de *Halifax.*—(Honorable M. *Kenny.*)

No. 39.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Jeudi, 17 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

332

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Vendredi, 18 Juin 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Dever,*	*Lacoste,*	*Reesor,*
Allan,	*Dickson,*	*Leonard,*	*Renaud,*
Anderson,	*Duchesnay, A. J.*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Armand,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McClelan,*	*Ross,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Ryan,*
Bill,	*Glasier,*	*McDonald,*	*Sanborn,*
Blake,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Seymour,*
Bureau,	*Hamilton (Inkerman),*	*Malhiot,*	*Shaw,*
Burnham,	*Hamilton (Kingston),*	*Miller,*	*Simpson,*
Campbell,	*Hazen,*	*Mitchell,*	*Skead,*
Chaffers,	*Holmes,*	*Odell,*	*Wark,*
Cormier,	*Kenny,*	*Olivier,*	*Wilmot.*

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue :

De *Pierre Cazabon* et autres, de la division électorale de *Berthier ;* demandant que le droit sur le tabac canadien soit aboli.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquels il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour incorporer la banque des " marchands d'*Halifax* " a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Kenny*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquels il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce, et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour incorporer la chambre de " commerce de *St. Thomas, Ontario*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Léonard*, secondé par l'honorable M. *Sanborn*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
17 Juin, 1869.

Le comité conjoint des impressions des deux Chambres du parlement a l'honneur de présenter son neuvième rapport, lequel est comme suit :—

Le comité recommande que les documents suivants soient imprimés, savoir :

Les 5e et 9e rapports du comité des pêcheries maritimes et fluviales, de navigation océanique et intérieure, et de l'inspection des pêcheries ;

Le 2e rapport du comité d'immigration et de colonisation (de la Chambre des Communes) ;

Réponse à une adresse-Correspondance avec le gouvernement impérial au sujet de la dépense encourue par le *Canada* dans la défense de la frontière en 1863 et 1864, et lors des menaces d'invasion fénienne subséquemment (une édition suffisante pour que chaque membre puisse en avoir six exemplaires) ;

Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, demandant un état indiquant la quantité de terres vendues ou louées sur l'île *Manitouline*, et la quantité de terres occupées en vertu de permis pour couper du bois de construction (pour la distribution seulement) ;

Réponse à une adresse—Etat détaillé de tous les frais et dépenses se rattachant à l'exploration et à l'administration du chemin de fer Intercolonial depuis le 1er avril 1868 (comme documents de la session seulement);

Réponse à une adresse—Correspondance, contrats et soumissions se rattachant à l'entreprise de la construction de la section 7 du chemin de fer intercolonial (certaines parties seulement) ;

Réponse à une adresse—Etat détaillé des sommes nécessaires pour terminer les édifices du parlement et des départements ;

Réponse à une adresse—Etat des dépenses encourues pour l'entretien des édifices du parlement et des départements, depuis le 30 juin 1867 jusqu'au 30 juin 1868 ;

Réponse à deux adresses—Correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial ou quelque gouvernement étranger ou quelque bureau d'inspection maritime, ayant trait à l'établissement d'un bureau canadien d'examinateurs pour le classement des capitaines et des seconds de navires à voile ; et correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement de la *Grande-Bretagne*, ou quelque gouvernement étranger ou des membres de chambres de commerce au sujet de l'engagement des matelots, aussi copie de tout rapport des départements ou Minutes en Conseil sur le même sujet ;

Rapport du comité de la Chambre des Communes sur la pétition de *John Gordon*, et autres, demandant la construction du canal de *Huron* et *Ontario*.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprinés, savoir :—

Réponse à une adresse—Dépêche de Sa Grâce le Duc de Buckingham et Chandos, établissant un ordre de préséance dans la Puissance ;

Réponse à une adresse—Correspondance se rattachant à la navigation aux battures de *St. Clair* ;

Réponse à une adresse—Etat indiquant les noms de chaque chef de famille de la paroisse *Ste. Julienne*, dans le comté de *Montcalm*, entrés dans le recensement de 1861 ;

Listes alphabétiques des actionnaires des banques incorporées dans la Puissance, jusqu'au 1er mai 1869 ;

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Alors l'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes, a présenté ses dixième et onzième rapports.

Ordonné, qu'il soient reçus, et

Ils ont alors été lus par le greffier comme suit :

(*Voir rapports imprimés.*)

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été *Ordonné*, que les dits rapports soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable président a présenté à la Chambre des rapports de la Banque de l'*Amérique Britannique du Nord ;* la Banque Nationale ; la Banque de *Molson ;* la Banque de *Gore ;* la Banque du Peuple ; la Banque Royale Canadienne ; la Banque des Marchands du *Canada ;* la Banque du district de *Niagara ;* la Banque Canadienne de Commerce ; la Banque de *St. Stephens, Nouveau-Brunswick :* la Banque de *Québec ;* la Banque de *Toronto ;* la Banque de *Yarmouth, Nouvelle-Ecosse ;* la Banque de *Montréal ;* la Banque du Peuple d'*Halifax, Nouvelle-Ecosse ;* la Banque d'Union d'*Halifax, Nouvelle-Ecosse ;* la Banque d'*Ontario ;* la Banque de la cité de *Montréal ;* la Banque du *Nouveau-Brunswick ;* la Banque Commerciale de *Windsor, Nouvelle-Ecosse,* et la Banque de la *Nouvelle-Ecosse ;* conformément à une résolution de cette Chambre contenant cette demande.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Simpson,* secondé par l'honorable M. *McCrea,* il a été

Ordonné, que les dits rapports soient renvoyés au comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes.

L'honorable M. *Hazen* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross,*

Qu'il soit donné instruction au comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes de se procurer des cartes avec des copies des rapports sur le territoire du Nord-Ouest, et qu'il en soit distribué dix exemplaires à chaque membre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Allan,* du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour amender et refondre les actes concernant la com- " pagnie des remorqueurs du *St. Laurent,*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell,* secondé par l'honorable M. *Shaw,* il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Skead* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Inkerman*),

Que, par une humble adresse, Son Excellence le Gouverneur Général soit priée de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état détaillé de toutes sommes dépensées depuis les cinq dernières années par le gouvernement en améliorations sur l'Ottawa, depuis le pied des rapides de Carillon jusqu'aux ouvrages les plus reculés dans le haut de la rivière, et sur ses tributaires, pour faciliter la descente du bois équarri et des billots de sciage, ainsi qu'un état de tous les nouveaux ouvrages qui y ont été exécutés, indépendamment des réparations annuelles depuis les cinq dernières années ; aussi un état des salaires, frais de voyage, loyers de bureaux, etc., etc., du surintendant, de ses aides, des commis, des inspecteurs, des surveillants de glissoires et de tous autres agents employés sur les différents ouvrages pendant les cinq années dernières ; enfin un état des droits de barrage flottants et de glissoires qui ont été perçus pendant les dites cinq années.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du conseil privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur général avec la dite adresse.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé, " Acte relatif à la *Nouvelle-Ecosse*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour amender le soixante-septième chapitre des Statuts refondus du *Canada*, intitulé " Acte concernant les compagnies de télégraphe électrique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera à sa prochaine séance, elle demeure ajournée jusqu'à demain, samedi, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte concernant la faillite.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que les débats ultérieurs sur la dite motion soient remis jusqn'à la prochaine séance de la Chambre.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président,

Les Honorables Messieurs

Aikins,	*Dickson*,	*Leonard*,	*Renaud*,
Allan,	*Duchesnay, A. J.*,	*Leslie*,	*Ritchie*,
Armand,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McCrea*,	*Ross*,
Benson,	*Dumouchel*,	*McDonald*,	*Ryan*,
Bill,	*Glasier*,	*Macpherson*,	*Sanborn*,
Blake,	*Guévremont*,	*Malhiot*,	*Seymour*,
Bureau,	*Hamilton (Inkerman)*,	*Miller*,	*Shaw*,
Burnham,	*Hamilton (Kingston)*,	*Mitchell*,	*Simpson*,
Campbell,	*Hazen*,	*Odell*,	*Skead*,
Chaffers,	*Holmes*,	*Olivier*,	*Wark.*
Cormier,	*Kenny*,	*Reesor*,	*Wilmot.*
Dever,	*Lacoste*,		

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue :

De l'honorable juge *Prince* et autres, du township de *Korah*, dans la province d'*Ontario ;* demandant qu'un autre bateau-à-vapeur soit placé au service de la malle le long de la rive nord du lac *Supérieur*.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *Campbell*, savoir,

Que le bill intitulé " Acte concernant la faillite " soit maintenant lu la seconde fois.

Après de nouveaux débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill est alors lu une seconde fois, en conséquence.

Sur quoi l'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Kenny*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Ritchie*, *Hazen*, *Sanborn*, *Bureau*, *Ross*, *Allan*, *Rayan* et de l'auteur de la motion, qui s'assemblera et s'ajournera à loisir.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour détacher le township " de *Doncaster* du comté de *Montcalm* et l'annexer au comté de *Terrebonne* pour les fins " électorales" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dumouchel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte concernant le " service postal océanique."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé " Acte pour amender l'acte passé par la législature de la ci-devant province du *Haut-* " *Canada*, intitulé ' Acte pour incorporer une compagnie sous les noms et raisons de la " compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie, de l'*Amérique Britannique*.' " et informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte concernant la charge d'imprimeur de la reine et les impressions publiques " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour amender l'acte de la " ci-devant province du *Canada*, douze *Victoria*, chapitre cent-quatorze, pour refondre les

" lois et les ordonnances relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la corporation de la " Maison de la Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte pour amender " les actes pour l'amé lioration et l'administration du havre de *Québec*."

L'honorable M. *Mitchell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lus la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant les jeunes " délinquants dans la province de *Québec* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour amender certains actes " de la législature de la ci-devant province du *Canada*, relatifs à l'inspection des cuirs et " peaux crues " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Hazen*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à demain, samedi, à trois heures de l'après-midi.

Samedi, 19 Juin, 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Samedi, 19 Juin, 1869.

Interpellation par l'honorable M. *Skead :*

1869.

14 Juin—Le gouvernement a-t-il l'intention d'affecter une somme d'argent, dans la session actuelle, à la construction d'un barrage sur l'*Ottawa*, à *Grenville*, et à l'élargissement des écluses 9, 10 et 11 du canal de *Grenville* ?

ORDRE DU JOUR

—o—

Pour Samedi, 19 Juin 1869.

1869.

1 17 Juin—*Troisième lecture*—Bill de la Chambre des Communes—Service postal océanique.—[Honorable M. *Campbell.*]

2 18 " *Seconde lecture* — Bill de la Chambre des Communes — *Nouvelle-Ecosse.*—[Honorable M. *Campbell.*]

3 " " *Seconde lecture*—Bill de la Chambre des Communes—Compagnies de télégraphes électriques.—[Honorable M. *Campbell.*]

4 " " *Seconde lecture*—Bill de la Chambre des Communes—Imprimeur de la Reine.—[Honorable M. *Campbell.*]

5 " " *Comité de toute la Chambre* sur—Bill de la Chambre des Communes—Maison de la Trinité de *Québec.*—[Honorable M. *Mitchell.*]

6 " " *Comité de toute la Chambre* sur—Bill de la Chambre des Communes—Administration du Havre de *Québec.*—[Honorable M. *Mitchell.*]

7 " " *Comité de toute la Chambre* sur—Bill des Communes—Jeunes Délinquants dans la Province de *Québec.*—(Honorable M. *Campbell.*)

8 " " *Comité de toute la Chambre* sur—Bill de la Chambre des Communes—Inspection des cuirs et des peaux crues—(Honorable M. *Ross.*)

No. 40.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Vendredi, 18 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Samedi, 19 Juin, 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Dever,*	*Leonard,*	*Ritchie,*
Allan,	*Dickson,*	*Leslie,*	*Ross,*
Armand,	*Duchesnay, A. J.*	*McDonald,*	*Ryan,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Macpherson,*	*Sanborn,*
Bill,	*Dumouchel,*	*Malhiot,*	*Seymour,*
Blake,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Shaw,*
Bureau,	*Hamilton (Kingston),*	*Mitchell,*	*Simpson,*
Burnham,	*Hazen,*	*Odell,*	*Skead,*
Campbell,	*Holmes,*	*Olivier,*	*Wark,*
Chaffers,	*Kenny,*	*Reesor,*	*Wilmot,*
Cormier,	*Lacoste,*	*Renaud,*	*Wilson.*

PRIÈRES :

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la faillite," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leonard*,

Que le dit bill soit de nouveau amendé comme suit :

Page 1, ligne — après " bien " insérez : " en obtenant le consentement par écrit des créanciers représentant le tiers de ses justes dettes; ce qui devra être établi à la satisfaction du juge, qui là dessus accordera la permission de faire une cession volontaire.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative, et

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affimative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes pour rapporter le bill intitulé, " Acte con- " cernant le parjure," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits au dit bill, avec un amendement auquel elles demandent le concours du Sénat.

Le dit amendement aux amendements du Sénat, a été alors lu par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

Le dit amendement étant lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce à l'amendement fait à ses amendements au dit bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le quorum du comité des banques, du commerce et des chemins de fer soit réduit à sept membres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé, " Acte concernant le service postal océanique" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé, " Acte pour permettre à *James Blanchfield Smith* d'obtenir une prolongation du brevêt par lui obtenu pour une certaine invention," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte relatif à la " Nouvelle-Ecosse."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

L'honorable M. *Sanborn* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Seymour*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit résolu que vû qu'il apporte un changement aux bases de la confédération des provinces, ce changement ne peut se faire avec sûreté que du consentement de chacune des provinces confédérées et par le parlement impérial.

Après de longs débats,

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Que les débats ultérieurs sur la dite motion en amendement soient remis jusqu'à la prochaine séance de la Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Ryan* a présenté à la Chambre un rapport de " La caisse d'Economie " de Notre Dame de *Québec* " pour l'année finissant le 31 mai 1869.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la Session.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé, " Acte " pour amender la charte d'incorporation de la banque royale du *Canada*, en prolongeant, " s'il est nécessaire, le délai fixé pour la reprise des paiements en espèces, et aussi dans " le but d'autoriser, s'il est nécessaire, sa fusion avec toute autre banque ou toutes autres " banques, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Six heures, P. M. ayant sonné, l'honorable Président a déclaré la Chambre continuée à sept heures et demie du soir.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président,

Les Honorables Messieurs

Allan,	*Dickson,*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Armand,	*Duchesnay, A. J.,*	*McCrea,*	*Ross,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McDonald,*	*Ryan,*
Bill,	*Dumouchel,*	*Macpherson,*	*Sanborn,*
Blake,	*Guévremont,*	*Malhiot,*	*Seymour,*
Bureau,	*Hamilton (Kingston),*	*Miller,*	*Shaw,*
Burnham,	*Hazen,*	*Mitchell,*	*Simpson,*
Campbell,	*Holmes,*	*Odell,*	*Skead,*
Chaffers,	*Kenny,*	*Olivier,*	*Wark.*
Cormier,	*Lacoste,*	*Reesor,*	*Wilmot.*
Dever,	*Leonard,*	*Renaud,*	

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *Sanborn* en amendement à la motion de l'honorable M. *Campbell* pour la seconde lecture du bill intitulé, " Acte concernant la *Nouvelle-Ecosse.*

Après de nouveaux et longs débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Blake,	*Cormier,*	*Malhiot,*	*Sanborn,*
Bureau,	*Dickson,*	*Olivier,*	*Seymour,*
Chaffers,	*Leonard,*	*Reesor,*	*Simpson.*—12.

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Allan,	*Duchesnay, A. J.,*	*Lacoste,*	*Renaud,*
Armand,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Leslie,*	*Ritchie,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McCrea,*	*Ross,*
Bill,	*Guévremont,*	*McDonald,*	*Ryan,*
Burnham,	*Hamilton (Kingston),*	*Macpherson,*	*Shaw,*
Campbell,	*Hazen,*	*Miller,*	*Skead,*
Cauchon,	*Holmes,*	*Mitchell,*	*Wark.*
Dever,	*Kenny,*	*Odell,*	*Wilmot.*—32.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise sur la dite motion, elle a été sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Alors l'hon. M. *Campbell* a proposé, secondé par l'hon M. *Mitchell,*

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte " pour prolonger la charte de la banque d'*Ontario*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour amender la charte de la banque de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macphersou*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé, " Acte pour amender l'acte pour incorporer la banque de l'Union du *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le dit bill intitulé, " Acte pour amender le soixante-" septième chapitre des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé, " Acte concernant les " compagnies de télégraphes électrique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé, " Acte concernant la charge d'imprimeur de la Reine et les impressions publiques " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Shaw* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que la quarante deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournés à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, " douze *Victoria*, chapitre cent quatorze, pour refondre les lois et les ordonnances " relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la corporation de la maison de la Trinité de " *Québec*, et pour d'autres fins."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Miller*, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mettre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender les actes pour l'amélioration et l'administration du hâvre " de *Québec*."

Sur motion de l'hon. M. *Mitchell*, secondé par l'hon. M. *Campbell*, il a été.

Ordonné, que le dit ordre soit déchargé, et que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messrs. *Mitchell*, *Ryan*, *E. H. J. Duchesnay*, *Macpherson*, *Miller*, *Skead*, et *Ross*, qui s'assemblera et s'ajournera à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les jeunes délinquants dans la " Province de *Québec*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ryan*, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier. et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte pour amender certains actes de la législature de " la ci-devant province du *Canada*, relatifs à l'inspection des cuirs et peaux crues."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Macpherson* a fait rapport qu'il avait pris le bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour amender la charte d'in " corporation de la banque Royale du *Canada*, en prolongeant, s'il est nécessaire, le délai " fixé pour la reprise des paiements en espèces, et aussi dans le but d'autoriser, s'il est " nécessaire, sa fusion avec toute autre banque ou toutes autres banques, et pour d'autres " fins." a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'honorable M: *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mitchell*,

Qu'il soit résolu,

Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur à faire par et de l'avis du conseil privé les négociations et les arrangements financiers et autres qu'il jugera nécessaires avec le gouvernement et la législature de l'*Ile du Prince Edouard*, dans le but d'admettre cette colonie dans la Puissance du *Canada* ; mais tous ces arrangements devront être soumis à l'approbation du parlement, avant qu'il ne soit rien fait pour leur donner effet ou pour engager la foi publique au sujet de leur exécution.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirtative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Bill*,

La Chambre s'est ajournée.

Lundi, 21 Juin 1869.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 21 Juin, 1869.

Interpellation par l'honorable M. *Skead :*

1869.

14 Juin—Le gouvernement a-t-il l'intention d'affecter une somme d'argent, dans la session actuelle, à la construction d'un barrage sur l'*Ottawa*, à *Grenville*, et à l'élargissement des écluses 9, 10 et 11 du canal de *Grenville* ?

ORDRE DU JOUR.

—o—

Pour Lundi, 21 Juin 1869.

1869.

1 | 18 Juin—*Prise en considération* du 9e rapport du comité conjoint des impressions.—(Honorable M. *Simpson.*)

2 | " " *Prise en considération* des 10e et 11e rapports du comité conjoint des impressions.—(Honorable M. *Simpson.*)

3 | " " *Comité de toute la Chambre* au sujet du bill concernant les compagnies de télégraphes.—(Honorable M. *Campbell.*)

4 | " " *Nouvelle réunion de la Chambre en comité* au sujet du bill de l'inspection des peaux et cuirs verts.—(Honorable M. *Ross.*)

No. 41.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

Samedi, 19 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

352

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

33ème *VICTORIA.*

Lundi, 21 Juin 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Aikins,	*Dever,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Allan,	*Dickson,*	*Leslie,*	*Renaud,*
Armand,	*Duchesnay, A. J.*	*Letellier de St. Just,*	*Ritchie,*
Benson,	*Duchesnay, E. H. J.*	*McCrea,*	*Ross,*
Bill,	*Dumouchel,*	*McDonald,*	*Ryan,*
Blake,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Sanborn,*
Bureau,	*Hamilton (Kingston),*	*Malhiot,*	*Seymour,*
Burnham,	*Hazen,*	*Miller,*	*Shaw,*
Campbell,	*Holmes,*	*Mitchell,*	*Skead,*
Chaffers,	*Kenny,*	*Odell,*	*Wark,*
Cormier,	*Lacoste,*	*Olivier,*	*Wilmot.*

PRIÈRES :

L'hon. M. *Hamilton* (*Kingston,*) du comité des banques, du commerce et des chemins

de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour amender l'acte d'incorporation de " la banque d'Union du *Bas-Canada*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton*, (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour amender la charte d'in- " corporation de la banque Royale du *Canada*, en prolongeant, s'il est nécessaire, le délai " fixé pour la reprise des paiements en espèces, et aussi dans le but d'autoriser, s'il est " nécessaire, sa fusion avec toute autre banque ou toutes autres banques, et pour d'autres " fins," a fait rapport, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé, " Acte pour amender la charte de la " banque de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé, " Acte pour amender la charte de la banque d'*Ontario*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Ello a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Mitchell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour amender les actes pour l'amélioration et l'administration du havre de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussiôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Mitchell* a présenté à la Chambre le rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé, " Acte concernant la faillite,"

Aussi le bill intitulé, " Acte concernant les dommages malicieux à la propriété " et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé, " Acte relatif aux enquêtes et recherches sur la cause des naufrages et à d'autres " objets."

Aussi le bill intitulé " Acte concernant les maladies contagieuses qui attaquent les " animaux."

Et aussi le bill intitulé " Acte pour faire disparaître les doutes auxquels donnent lieu " certaines lois du *Canada*, en ce qui concerne les offenses qui ne sont pas entièrement " commises sur son territoire," et informer cette Chambre que les Communes ont passé les dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte établissant des dispositions pour l'amélioration des havres et chenaux dans certains " ports des provinces du *Nouveau-Brunswick*, de la *Nouvelle-Ecosse* et de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Kenny*, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier. et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé " Acte concernant le larcin et autres offenses de même nature."

Aussi le bill intitulé, " Acte pour amender et refondre les actes concernant la compagnie des remorqueurs des *St. Laurent*.

Aussi le bill intitulé " Acte concernant les jeunes délinquants dans la Province de *Québec*."

Et aussi le bill intitulé " Acte pour incorporer la banque des marchands d'*Halifax*." et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements fait par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé " Acte pour amender l'Acte concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur et la plus grande " sécurité de leurs passagers," et informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont alors été lu par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé, " Acte pour amender la charte de la banque de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé, " Acte " pour amender la charte de la banque de la Cité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour amender la charte et augmenter le fonds social de la compagnie de transport "de la Rive-Nord," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé " Acte concernant l'administration prompte et sommaire de la justice criminelle en " certains cas," et informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre le rapport du maître-général des postes, pour l'année finissant le 30 juin 1868.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la Session.*)

L'honorable M. *Chapais* a présenté à la Chambre le rapport du département d'Agriculture, pour l'année 1868.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte concernant les compagnies de télégraphe " électrique."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Léonard* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender certains actes de la législature de la ci-devant province du *Canada*, relatifs à l'inspection des cuirs et peaux crues."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Benson* a fait rapport, de la part du comité, que le dit comité s'était levé.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour amender la charte et "augmenter le fonds social de la compagnie de transport de la rive nord," a fait rapport qu'il avait éxaminé le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendements.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour amender la banque de la "cité," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Comunes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M, *Hamilton* (*Kingston*) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : pour amender la charte de la banque *Québec.*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson* secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affimative.

Ordonné, que le greffier rendre à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé "Acte concernant les devoirs des juges de paix hors des Sessions, relativement aux convictions et ordres sommaires" et informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, qu'il soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements fait au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé, "Acte concernant le gouvernement provisoire de la Terre de Rupert et du territoire du "nord-ouest après que ces territoires auront été unis au *Canada*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte pour accélérer en certain cas le procès des personnes accusées de félonies et délits " dans la Province d'*Ontario*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte conternant la procédure en matièees criminelle et autres affaires se rattachant à la " loi criminelle" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Aloas sur motion de l'hon. *Hamilton* (*Kingston*,) secondé par l'hon. M. *Holmes*.

La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président,

Les Honorables Messieurs

Aikins,	*Lacoste*,	*Leonard*,	*Ritchie*,
Allan,	*Cormier*,	*Leslie*,	*Ross*,
Armand,	*Dickson*,	*McCrea*,	*Ryan*,
Benson,	*Duchesnay, A. J.*,	*McDonald*,	*Sanborn*,
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Macpherson*,	*Seymour*,
Blake,	*Dumouchel*,	*Malhiot*,	*Shaw*,
Bureau,	*Guévremont*,	*Miller*,	*Simpson*,
Burnham,	*Hamilton* (*Kingston*),	*Mitchell*,	*Skead*,
Campbell,	*Hazen*,	*Odell*,	*Wark*.
Chaffers,	*Holmes*,	*Reesor*,	*Willmot*,
Dever,	*Kenny*,	*Renaud*,	

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération des neuvième et dizième rapport du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des communes, et

Les dits rapports étant lus de nouveaux,

Sur motion de l'honorable M. *Odell*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du onzième rapport du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes,

Sur motion de l'honorable M. *Odell*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit ordre soit déchargé.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que l'on se procure de l'éditeur cinq exemplaires de l'ouvrage de M. *Russell* concernant le territoire du *Nord-Ouest*, pour chacun des membres de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant la procédure en " matières criminelles et autres affaires concernant la loi criminelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général de la Chambre maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Holmes* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion l'honorable M: *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé, " Acte concernant les devoirs des juges de paix hors des sessions " et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits au dit bill, avec divers amendements auxquels elles demandent le concours du Sénat.

Les dits amendements aux amendements du Sénat, ont été alors lus par le greffier comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits au bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé " Acte concernant la charge d'imprimeur de la Reine et les impressions publi- " ques," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits au dit bill, avec un amendement auquel elles demandent le concours du Sénat.

Le dit amendement aux amendements du Sénat, a été alors lu par le greffier comme suit :

[*Voir Journal.*]

Le dit amendement étant lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat acquisce à l'amendement fait à ses amendements au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé " Acte pour permettre à *James Blanckfield Smith* d'obtenir une prolongation du " brevêt par lui obtenu pour une certaine invention," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits au dit bill, avec des amendements aux- quels elles demandent le concours du Sénat.

Les dits amendements aux amendements du Sénat, ont été alors lus par le greffier comme suit :

[*Voir Journal.*]

Les dits amendements étant lus la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat acquesce aux amendements faits à ses amendements au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé, "Acte pour amender les actes pour l'amélioration et l'administration du havre de *Québec.*"

Et aussi le bill intitulé "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la banque d'Union du *Bas-Canada*" et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du *Canada*. et informer cette Chambre que les Communes ont aquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit blll sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé, "Acte pour prolonger pendant un temps limité les chartes de certaines banques auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill, soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *A. J. Duchesnay* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son oncours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte concernant le gouvernement " provisoire de la *Terre de Rupert* et du Territoire du *Nord-Ouest* après que ces territoires " auront été unis au *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé, " Acte pour accélérer en certains " cas le procès des personnes accusées de félonies et délits dans la Province d'*Ontario*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dever* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle à été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé, " Acte " concernant certains fonds d'honoraires dans la province d'*Ontario*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la loi criminelle et pour révoquer certaines disposions y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il

Elle a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Mitchell*.

La Chambre s'est ajournée jusqu'à demain à onze heure de l'avant-midi.

No. 42.

2e Session, 1er Parlement, 33 Vict., 1869.

Lundi, 21 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DE LA PUISSANCE DU CANADA.

33ème *VICTORIA.*

Mardi, 22 Juin 1869.

Les Membres présents sont :

L'Honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

Allan,	*Dickson,*	*Leslie,*	*Ross,*
Benson,	*Duchesnay, A. J.*	*McDonald,*	*Ryan,*
Bill,	*Duchesnay, E. H. J.*	*Macpherson,*	*Sanborn,*
Burnham,	*Dumouchel,*	*Malhiot,*	*Shaw,*
Campbell,	*Hazen,*	*Mitchell,*	*Skead,*
Chaffers,	*Kenny,*	*Odell,*	*Wark,*
Dever,	*Leonard,*	*Ritchie,*	*Wilmot.*

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue :

De la corporation de la ville de *Perth*, dans le comté de *Lanark*, province d'*Ontario*.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 31 Vict., chap. trente-trois, et pour établir d'autres dispositions

" au sujet des salaires et des allocations pour les frais de voyage des juges" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour octroyer certaines sommes d'argent requises pour payer certaines dépenses du ser- " vice public, pour les années financières expirant le trente juin mil huit cent soixante et " neuf et le trente juin mil huit cent soixante et dix, respectivement, et pour d'autres fins " relatives au service public" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé " Acte pour prolonger pendant un temps limité les chartes de certaines banques," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiesée aux amendements faits au dit bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre le rapport général du Ministre des Travaux Publics, pour l'année finissant le 30 juin 1868.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir *John Young*, Baronnet, un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier Grand'-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand'-Croix de l'Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône, l'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " que c'est le

plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat,"

Laquelle étant venue avec son Président,

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être passés séparément, comme suit :

Acte concernant les Brevets d'Invention.

Acte concernant l'Immigration et les Immigrants.

Acte du *Canada* relatif aux Clauses des Compagnies par actions.

Acte pour éviter la nécessité de grossoyer les Documents Publics sur parchemin.

Acte pour la punition de certaines offenses relatives à l'Armée et à la Marine de Sa Majesté.

Acte à l'effet de mieux protéger les munitions de l'Armée et de la Marine de Sa Majesté.

Acte concernant le Département des Finances.

Acte concernant les offences relatives aux Monnaies.

Acte concernant le Faux.

Acte concernant le maintien de la paix dans le voisinage des Travaux Publics.

Acte concernant la cruauté envers les animaux.

Acte relatif aux Vagabonds.

Acte concernant les offenses contre la personne.

Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des Sauvages, à la meilleure administration des affaires des Sauvages, et à l'extension des dispositions de l'acte trente-et-un *Victoria*, chapitre quarante-deux.

Acte pour confirmer une certaine convention conclue entre le gouvernement du *Canada* et la Compagnie du Grand chemin de fer Occidental, et pour lui donner effet.

Acte pour changer les limites des Comtés de *Joliette* et *Berthier* pour les fins électorales.

Acte à l'effet de placer tous les Bâtiments Canadiens sur un pied d'égalité, en ce qui concerne le pilotage dans le port de *Québec*, et pour d'autres fins du ressort du pilotage.

Acte pour amender l'Acte 23 *Victoria*, chapitre 123, intitulé : " Acte pour incorporer les Pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous."

Acte pour amender l'Acte d'Incorporation du Bureau de Commerce de la cité de *Toronto*.

Acte pour amender la charte de la Banque de *Gore*.

Acte concernant la Compagnie du Pont International.

Acte pour incorporer la Banque de la Puissance.

Acte pour naturaliser *Eli Clinton Clark*.

Acte pour incorporer la Compagnie Canadienne et Européenne de télégraphe.

Acte pour autoriser la Banque Canadienne de Commerce à augmenter son capital, et pour d'autres fins relatives à cette banque.

Acte pour permettre à la Banque du *Nouveau-Brunswick* d'augmenter son fonds social, et pour d'autres objets se rattachant à la Banque.

Acte pour augmenter le Fonds Social de la Compagnie du Pont Suspendu de *Clifton*.

Acte pour permettre aux porteurs des actions privilégiées de la compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental de les convertir en actions ordinaires, à leur choix.

Acte pour unir les Compagnies d'Assurance Mutuelle du *Castor* et de *Toronto* contre l'incendie.

Acte pour incorporer la Compagnie de Garantie et d'Assurance Mutuelle sur la vie, dite de la Puissance.

Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de *St. Thomas, Ontario*.

Acte à l'effet d'amender l'acte passé par la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé : " Acte pour incorporer certaine compagnie sous le nom et raison de Compagnie Britannique Américaine contre l'incendie et sur la vie."

Acte relatif aux compagnies par actions constituées en corporation par lettres patentes.

Acte pour détacher le township de *Doncaster* du comté de *Montcalm* et l'annexer au comté de *Terrebonne* pour les fins électorales.

Acte concernant le Parjure.

Acte concernant le Service Postal Océanique.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Maritime du *Canada*.

Acte concernant les dommages malicieux à la propriété.

Acte concernant le Larcin et les autres offenses de même nature.

Acte pour amender et consolider les actes concernant la Compagnie de Remorqueurs du *St. Laurent*.

Acte pour incorporer la banque des Marchands d'*Halifax*.

Acte pour amender l'acte pour incorporer la Banque d'Union du *Bas-Canada*.

Acte pour amender l'acte concernant l'amélioration et l'administration du havre de *Québec*.

Acte concernant la faillite.

Acte pour faire disparaître les doutes auxquels donnent lieu certaines lois du *Canada*, en ce qui concerne les offenses qui ne sont pas entièrement commises sur son territoire.

Acte concernant la loi criminelle et pour révoquer certaines dispositions y mentionnées.

Acte concernant la procédure au criminel et autres manières relatives à la loi criminelle.

Acte concernant certains fonds d'honoraires dans la Province d'*Ontario*.

Acte pour rendre plus expéditive en certains cas la poursuite des personnes accusées de félonies et délits, dans les Provinces d'*Ontario* et de *Québec*.

Acte concernant le gouvernement provisoire de la Terre de *Rupert* et du Territoire du *Nord-Ouest* après que ces territoires auront été unis en *Canada*.

Acte pour amender la charte de la Banque de *Québec*.

Acte pour amender la charte de la Banque de la Cité.

Acte pour amender la charte de la Banque de *Toronto*.

Acte pour pourvoir aux moyens d'améliorer les havres et chenaux en certains ports des Provinces de la Puissance.

Acte pour prolonger la charte de la banque *Ontario*.

Acte concernant le mode de juger et punir les jeunes délinquants.

Acte relatif aux Enquêtes sur les naufrages et à d'autres objets.

Acte relatif aux maladies contagieuses qui attaquent les animaux.

Acte relatif aux devoirs des juges de paix hors des sessions, relativement aux ordres et convictions sommaires.

Acte pour permettre à *James Blanchfield Smith* d'obtenir une prolongation du brevet par lui obtenu pour une certaine invention.

Acte concernant la charge d'Imprimeur de la Reine et les impressions publiques.

Acte pour amender l'acte concernant l'inspection des bâteaux à vapeur et la plus grande sécurité de leurs passagers.

Acte concernant l'administration prompte et sommaire de la justice criminelle, en certains cas.

Acte concernant les devoirs des juges de paix hors des sessions, relativement aux personnes accusées d'offenses poursuivables par voie de mise en accusation.

Acte pour amender le soixante-et-septième chapitre des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant les compagnies de télégraphe électrique."

Acte pour amender la charte d'incorporation de la Banque Royale du *Canada*, en prolongeant, s'il est nécessaire, le délai fixé pour la reprise des paiements en espèces, et aussi dans le but d'autoriser, s'il est nécessaire, sa fusion avec toutes autres banques, et pour d'autres fins.

Acte pour amender la charte et augmenter le fonds social de la compagnie de transport de la rive Nord.

Acte pour prolonger pendant un temps limité les chartes de certaines Banques.

Acte relatif à la *Nouvelle-Ecosse*.

Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, douze *Victoria*, chapitre cent-quatorze, " pour refondre les lois et les ordonnances relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la corporation de la Maison de la Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins."

Acte concernant les jeunes délinquants dans la province de *Québec*.

Acte pour amender l'acte trente-et-un *Victoria*, chapitre 33, et pour établir de nouvelles dispositions relativement aux salaires et aux dépenses de voyage des juges.

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier de cette Chambre comme suit :

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills.

Alors le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres de deux bills à être passés comme suit :

Acte concernant le salaire du Gouverneur-Général.

Acte pour faire droit à *John Horace Stevenson*.

Sur ces bills le greffier de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a alors dit : " Son Excellence le Gouverneur-Général réserve ces bills pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur iceux."

Alors, l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Les Communes du *Canada* ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de subvenir aux dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente maintenant à Votre Excellence un bill intitulé : " Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines " dépenses du service public, pour les années fiscales expirant le 30me jour de juin 1869, " et le 30me jour de juin 1870, et pour d'autres objets relatifs au service public," que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

Sur ce bill le greffier de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a alors dit :

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie les loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.

Alors, il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

Le temps est arrivé où je puis vous décharger de vos travaux ; et je le fais avec d'autant plus de plaisir que la session, dont l'ouverture fut retardée pour des raisons qui vous sont connues, s'est nécessairement prolongée jusqu'à une époque plus avancée qu'il ne convient à la généralité d'entre vous.

Je pense qu'on peut se déclarer satisfait du résultat de vos délibérations.

En outre de la longue liste de mesures et d'amendements sur des sujets de politique intérieure dont vous vous êtes occupés, vos journaux montrent que des mesures mémorables ont été prises vers l'accomplissement du grand projet d'union en une seule confédération de toute l'*Amérique Septentrionale Britannique*.

Vous avez sanctionné l'arrangement conclu à Londres, par le Gouvernement Impérial, à l'égard du Territoire du *Nord-Ouest ;* j'espère que cette vaste contrée sera avant longtemps ouverte à la colonisation, et deviendra le séjour de myriades d'immigrants prospères et industrieux.

Les conditions auxquelles les délégués de *Terreneuve* ont consenti, et qui, on peut l'espérer, seront agréées par le peuple de cette Ile, ont reçu votre concours.

Il a été posé des bases pour des négociations avec le gouvernement de l'*Ile du Prince Edouard*.

De plus, ce qui n'est point d'une moindre importance, considérant que le bon vouloir du peuple déjà compris dans la Puissance est un sujet d'une importance peut-être

plus grande, ou non moindre pour le moins, que celui de l'acquisition de nouveaux territoires, vous avez eu le soin opportun et bien sage d'agir avec libéralité, afin de satisfaire à des demandes raisonnables et d'assurer l'attachement de la *Nouvelle-Ecosse*.

Les actes pour l'uniformité des lois criminelles assureront un mode de procédure exacte et équitable, et ne peuvent manquer de contribuer à un très-haut degré à l'avantage public.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez votés pour le service public. Quoique les droits d'importation n'aient pas atteint le chiffre qu'on en attendait, je me réjouis à la pensée qu'une surveillance vigilante de la dépense publique a obvié à la nécessité d'imposer de nouvelles charges au peuple.

Honorables Messieurs et Messieurs,

Je ne vous retiendrai pas davantage si ce n'est pour exprimer l'espoir qu'en retournant dans vos foyers, vous trouverez le pays avec toutes les apparences d'une récolte abondante, et que vous continuerez vos services à l'Etat en encourageant les travaux de l'industrie, en propageant le contentement et en soutenant l'autorité de la loi dans vos localités respectives.

Le Président du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général de proroger ce Parlement à samedi, le trente-et-unième jour de juillet prochain, pour être ici tenu, et ce Parlement est en conséquence prorogé à samedi, le trente-et-unième jour de juillet prochain.

No. 43.

2e Session, 1er Parlement, 33 Vict., 1869.

Mardi, 22 *Juin* 1869.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

372

OTTAWA:
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

PROCÈS-VERBAUX

ET

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :
IMPRIMÉS PAR HUNTER, ROSE ET ARMOUR.

Roll5 por
Harleiff Press Co-operative
Gardenvale